DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12384 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — DIMANCHE 18-LUNDI 19 NOVEMBRE 1984

Le blocage franco-libyen

La reprise du dialogue entre Paris et Tripoli est liée à l'évacuation des troupes du colonel Kadhafi dont M. Mitterrand a reconnu qu'elle n'était pas achevée

M. Mitterrand a meilleure vue que M. Cheysson : des troupes libyennes restent bien au Tchad, contrairement à ce que prétendait un communiqué publié il y a une semaine exactement à Paris et à Tripoli. A Paris, c'est le Quai d'Orsay qui avait pris la responsabilité d'affirmer que le colonel Kadhafi avait bien respecté les engagements *découlant de l'accord* franco-libyen du 16 septembre dernier. Le ministère des relations extérieures récidivait, mardi dernier, en démentant en bloc les informations américaines concernant la présence massive d'unités et de matériel militaire libyens dans le nord du Tchad. Mercredi, c'est M. Baylet – secré*taire d'Etat aux affaires étrangères* – qui attirait bien malheureusement l'attention sur lui en affirmant péremptoirement aux Nations unies que l'évacuation libyenne était terminée.

On reste confondu devant l'étendue de la « bavure ». Comment l'Etat français a-t-il pu jeter le doute sur sa crédibilité en se contredisant avec autant d'application ? Et sur sa résolution – indispensable lorsqu'on traite avec le colonel Kadhafi – en *retirant la totalité de son contingent* alors que la Libye n'avait pas fait de même ? Car on reconnaît aujourd'hui à Paris avoir toujours su que l'évacuation libyenne *n'était* pas encore totale : les rapports de l'état-major – dont le chef de l'Etat, qui est aussi celui des forces armées, a bien évidemment connaissance – n'ont jamais fait état d'un tel retrait des Libyens. Pas plus d'ailleurs que les rapports des services de renseignement.

Les explications fournies vendredi à ce sujet par M. Mitterrand ne sont pas convaincantes. Ce *n'est*, a-t-il dit, qu'après la publication du communiqué du Quai d'Orsay que le mouvement de retrait libyen a été freiné, voire inversé. On pouvait penser légitimement qu'il se poursui*vrait*, *a-t-il ajouté en substance.* Peut-être. Mais pourquoi avoir affirmé que l'évacuation libyenne était bien terminée alors qu'elle ne l'était pas, contrairement à l'évacuation française ? Simple maladresse ? On a du mal à le croire. N'a-t-on pas plutôt voulu éviter de reconnaître publiquement que le colonel Kadhafi n'avait pas tenu ses promesses dans les délais impartis pour ne pas donner raison à tous ceux qui – en France mais aussi hors de France – avaient multiplié les mises en garde sur la difficulté qu'il y a à conclure des accords sérieux avec le dirigeant de Tripoli. Parmi ces sceptiques : les Américains, bien sûr, mais aussi *M. Hissène Habré, cet allié encom*brant de la France, qui ne compte pas que des amis à Paris, surtout au Quai d'Orsay, où l'on ne désespère toujours pas de lui trouver un successeur plus « convenable » et plus « compréhensif ».

L'affaire est d'autant plus dommageable pour la France qu'en reconnaissant *in fine le maintien* d'une présence libyenne au Tchad, M. Mitterrand peut donner le sentiment d'avoir cédé aux pressions américaines. C'est en effet un satellite américain qui a pris les autorités françaises en flagrant délit de mensonge par optimisme (1). On peut, dans ces conditions, se demander si Paris ne s'en tiendrait pas toujours à la fiction de l'évacuation libyenne totale dans le cas où Washington n'aurait rien vu ou rien dit.

*Jeudi matin, alors que M. Mitter*rand volait déjà vers son rendez-vous avec le colonel Kadhafi, on affirmait dans son entourage le plus proche resté à Paris qu'il allait *« mettre un point final »* au contentieux tchadien qui oppose la France à la Libye. Force est de constater que cet objectif n'a pas encore été atteint et que cette normalisation des relations franco-libyennes, que beaucoup appellent de leurs vœux au point de ne plus voir *« deux ou trois bataillons »* libyens, doit encore être ajournée.

M. Mitterrand l'a reconnu franchement vendredi, tout en mettant les choses au point, ce qui ne constituait pas une tâche facile. Il a réussi à limiter les dégâts, quitte, peut-être, à modifier *a posteriori* la signification de sa rencontre avec le colonel Kadhafi et à reporter à plus tard l'amorce d'un développement des relations franco-libyennes.

Il n'empêche : l'alerte a été chaude et elle constitue à ce jour la plus grosse « gaffe » du régime en matière de politique étrangère. On ne peut que souhaiter qu'elle ne soit pas *suivie* par d'autres « bavures » tant il est vrai que le dossier franco-libyen n'est pas clos et que le colonel Kadhafi maîtrise l'art de le faire rebondir à son avantage.

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos autres informations page 3.)

(1) Après avoir démenti les informations américaines, on affirme aujourd'hui à Paris qu'elles étaient exagérées. Cela paraît exact, mais n'explique pas qu'on n'ait pas tenu compte de celles des services français.

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Sciences, médecine, formes et idées nouvelles

Comment Laurent Fabius gouverne

L'exécution d'un opposant au régime de Tripoli

Premier ministre il y a dix-sept ans...

L'agence officielle de presse libyenne Jana a annoncé, vendredi 16 novembre, qu'*« un commando-suicide au service du peuple arabe libyen avait exécuté, lundi 12 novembre à 15 heures, le traître Abdelhamid Bakkouche »*, ancien président du Conseil du roi Idriss Ier de Libye. Radio-Tripoli précisait de son côté que *« la Jamahiriya* (1) *libyenne arabe socialiste continuerait de pourchasser les ennemis de la révolution du 1er novembre 1969 »*.

Depuis le commencement de la « chasse aux sorcières » lancée par le dictateur libyen, au début de 1980, c'est au moins le quinzième opposant, ou supposé tel (de simples commerçants sans activité politique connue ont aussi été assassinés) qui tombe victime des *« unités-suicides »* officiellement chargées par les « comités révolutionnaires », organes populaires exprimant généralement le point de vue officiel, de *« liquider physiquement les chiens errants de l'opposition au peuple libyen »*, à l'étranger ou en Libye même, où deux étudiants ont été publiquement pendus en avril 1984 à l'université de Tripoli.

A l'extérieur, tombèrent notamment, en 1980, le journaliste Mustapha Ramadan abattu à la sortie d'une mosquée à Londres, le juriste Mahmoud Salem Nafa, également tué à Londres, dans son cabinet, puis des anciens diplomates, un sous-officier tué à coups de hache en Grèce, des hommes d'affaires retrouvés égorgés ou étranglés dans leur chambre d'hôtel à Athènes, à Milan ou à Rome. En revanche, aucune exécution ne semble pour le moment avoir été commise en France. On relève toutefois, au Caire, dans les milieux de l'opposition libyenne, que Jana n'a pas indiqué l'endroit où M. Bakkouche a été assassiné.

J.-P. P.-H.

(Lire la suite page 3.)

(1) « L'Etat des masses. »

L'Italie à l'assaut de la Mafia

La revanche posthume du général Dalla Chiesa

De notre envoyé spécial

Palerme. – *« La lutte contre la Mafia traverse une période historique »*, disent beaucoup de Palermitains. Le sentiment de soulagement de la ville est peut-être prématuré. Pour la première fois, assurément, le système de pouvoir de la Mafia a été durement touché, mais le crime organisé n'a pas été vaincu pour autant. Le progrès que constituent les récentes arrestations de personnages dont, il y a quelques mois encore, il semblait impensable qu'ils puissent être inquiétés, n'en est pas moins de grande portée. La magistrature, en démontant progressivement les rouages du système politico-affairiste fondé sur le crime, est en train de reconstituer l'histoire du pouvoir en Sicile au cours des trois décennies écoulées. Sur elle plane l'ombre des grands assassinats commis à Palerme ces dernières années : ceux de Michele Reina, secrétaire provincial de la démocratie chrétienne (1979), de Boris Giuliano, chef de la brigade mobile (1979), de Cesare Terranova, magistrat, membre de la commission anti-Mafia (1979), de Piersanti Mattarella, président de la région de Sicile (1980), de Gaetano Costa, procureur de la République tué la même année, de Pio La Torre, membre de la direction du parti communiste (1982), du général Dalla Chiesa, préfet de Palerme (1982), enfin du chef de la section instruction du tribunal de Palerme, le juge Chinicci (1983)...



Au cours des prochains mois, on peut s'attendre à une nouvelle vague d'arrestations de personnages plus ou moins en vue du monde des affaires et de l'administration qui opéraient dans la mouvance de Vito Ciancimino, ex-maire de Palerme et éminence grise de la démocratie chrétienne locale et des puissants cousins Nino et Ignazzio Salvo, « fermiers généraux » de l'île. Tous trois ont fini menottes aux poings.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

Gauche : le retour aux sources ?

Dans son interview à *l'Expansion*, le chef de l'Etat semble revenir aux principes qui inspiraient son programme avant 1981.

M. François Mitterrand tiendrait-il déjà un langage d'opposition ? Les réponses qu'il a faites dans *l'Expansion* aux questions de notre confrère Jean Boissonnat tendraient à le faire croire, encore qu'il ne faille pas négliger telle ou telle partie de l'interview qui tranche avec sa tonalité générale, tel par exemple le passage suivant consacré à la modernisation : *« Ce n'est en tout cas ni le protectionnisme, ni le maintien en l'état d'entreprises dépassées, ni la substitution des fonds publics aux défaillances des fonds privés qui répondront à la question. »*

Il n'empêche que les nouveaux propos présidentiels ne semblent pas, comme ceux qu'on a entendus au cours des derniers mois, s'inspirer du souci prioritaire d'établir la crédibilité d'une gestion socialiste auprès du plus grand nombre possible de Français. Ils reflètent le souci d'aller à la rencontre des aspirations, réelles ou supposées, des électeurs de gauche. Ainsi se trouverait justifié et éclairé le ton plus dur adopté depuis une quinzaine de jours par le premier ministre, notamment à l'Assemblée nationale.

C'est un fait que les relations entre le gouvernement et les milieux d'affaires se sont beaucoup détériorées depuis le début du mois de novembre, les chefs d'entreprise n'espérant plus par exemple que le gouvernement Fabius leur accorde rapidement une liberté des prix pourtant plus ou moins promise.

Alors qu'il est encore au pouvoir, mais que l'audience de la gauche a beaucoup reculé dans l'opinion publique, le Parti socialiste français s'engagerait-il dans la voie dans laquelle on a vu le Parti travailliste, en Grande-Bretagne, et le Parti social-démocrate, en Allemagne, s'engager après que leurs adversaires politiques les eurent remplacés à la tête du gouvernement ?

Qu'on se souvienne des dernières années de pouvoir du Parti travailliste en Grande-Bretagne. Le gouvernement que dirigeait M. James Callaghan menait une politique honnête mais sans relief de redressement des « grands équilibres », intérieurs et extérieurs, qui avait plus d'un trait commun avec l'action aujourd'hui menée par M. Laurent Fabius après l'avoir déjà été par MM. Pierre Mauroy et Jacques Delors.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 16.)

L'affaire Bordas en troisième instance

En réponse à notre article du 13 novembre, M. Pierre Bordas, invoquant son droit de réponse, nous a adressé le texte suivant :

Il est plaisant de voir dans quels termes le Monde, soucieux de sa tradition d'objectivité et de défenseur des libertés individuelles, a rendu compte de la procédure qui a opposé Pierre Bordas, dépouillé de son nom par un groupe financier, à la société des Editions Bordas, laquelle vient d'être condamnée à cesser d'utiliser ce nom.

Les articles consacrés à cette affaire ne contiennent aucune analyse sérieuse de l'arrêt rendu le 8 novembre par la cour de Paris, qui comporte six pages dont on cite trois lignes et deux membres de phrase, extraits de leur contexte, ce qui permet de caricaturer et dénaturer la décision rendue par des magistrats dont il est d'autant plus aisé de se dauber qu'on les sait tenus au silence par l'obligation de réserve.

(Lire la suite page 13.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 18 novembre. – Elections à l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie.
Conférence internationale à Paris sur les juifs syriens.

Lundi 19 novembre. – *Moscou :* visite du leader du Parti travailliste britannique.

Mardi 20 novembre. – *Bruxelles :* rencontre CEE-ACP sur le renouvellement de la convention de Lomé.
Conseils des ministres de l'industrie, des télécommunications et du budget de la CEE.
Grenade : reprise du procès des assassins de Bishop.

Mercredi 21 novembre. – *Pologne :* visite du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher.
Autriche : visite du chancelier Helmut Kohl.

Jeudi 22 novembre. – *Luxembourg :* session spéciale de l'Assemblée européenne.
Varsovie : réunion extraordinaire de l'épiscopat.
Jordanie : ouverture du Conseil national palestinien.

Dimanche 25 novembre. – *Sénégal :* élections municipales.

Sports

Dimanche 18 novembre. – Cyclisme : Six Jours de Paris (jusqu'au 19 novembre) ; championnats du monde de rink-hockey au stade Coubertin à Paris (jusqu'au 24 novembre).

Mercredi 21 novembre. – Football : France-Bulgarie au Parc des princes (éliminatoires de la Coupe du monde de football 1986).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A VINGT-CINQ ANS, LE CONGRÈS DE BAD-GODESBERG

Le « non » à Marx des socialistes allemands

Il y a vingt-cinq ans, le 15 novembre 1959, le Parti social-démocrate allemand se donnait un nouveau programme. Le congrès extraordinaire convoqué pour examiner ce texte approuvait à des majorités proches de l'unanimité ; le seul chapitre qui rencontra une opposition, fort minoritaire d'ailleurs, fut celui qui traitait de la défense nationale. Le congrès s'était réuni à Bad-Godesberg, ville d'eau voisine de Bonn, dont le nom devait s'attacher au document.

L'adoption d'un nouveau programme était, pour la social-démocratie allemande, un acte rare et solennel. Fondé cent ans plus tôt, en 1863, par Ferdinand Lassalle, tribun éloquent et audacieux, puis une seconde fois en 1869 à Eisenach, en Thuringe, par la fusion d'un groupe d'anciens lassalléens avec une forte cohorte de marxistes, le SPD (Sozialdemokratische Partei Deutschlands) avait été définitivement constitué en 1875, à Gotha, en Thuringe, par une nouvelle fusion avec ce qui restait du premier parti lassalléen. Le programme de Gotha groupait, ou plutôt juxtaposait, l'adhésion lassalléenne au suffrage universel et à l'action parlementaire avec les conceptions marxiennes du parti de la lutte des classes révolutionnaires.

Se reconstruisant autour de Kurt Schumacher après la longue et sanglante parenthèse nazie, la social-démocratie n'éprouva pas tout de suite le besoin de formuler à nouveau ses principes et ses voies d'action. Il lui fallut d'abord rassembler ses militants dispersés qui sortaient des prisons, des camps et de l'exil, former des cadres, résister à la formidable pression soviétique en faveur de la fusion avec le Parti communiste, qui fut imposée par la force en zone russe dès le printemps 1946.

L'implacable énergie de Schumacher

Homme de principes et stratège, Schumacher n'avait rien d'un théoricien. Malgré l'ascendant qu'exerçait sur le parti ce grand invalide, qui arrachait désespérément une énergie implacable à un corps torturé, le particularisme des zones d'occupation des Länder favorisait le maintien, dans plusieurs régions, du pouvoir de dirigeants fortement établis, tels que Ernst Reuter à Berlin, Max Brauer à Hambourg, Georg Zinn en Hesse et Wilhelm Hoegner en Bavière, tous hommes de terrain et de pratique davantage tendus à nourrir leur monde qu'à relire les œuvres de Marx. Tout en rejetant l'ancienne identification de la social-démocratie avec le matérialisme historique, tout en affirmant que les voies d'approche et d'accès au socialisme pouvaient être diverses, Schumacher s'attachait à définir et à présenter à l'opinion un programme de gouvernement opposé à celui de la droite. Il était tout entier animé par la conviction que, « *parti des concentrationnaires et des décapités* », la social-démocratie était la seule force démocratique légitimée par l'histoire et par la Résistance, la seule habilitée à prendre en charge la défense et le sauvetage d'un peuple qui, à ses yeux, avait été la première victime de l'agression national-socialiste et à mener un long et acharné combat pour la conquête de ce pouvoir qui lui appartenait de droit. Or ce combat aboutit, en 1949, à la stupéfaction indignée de Schumacher, à la défaite électorale que fut, pour le SPD, la première élection au Bundestag.

Avec moins d'un tiers des voix, le parti du peuple tout entier que devait être le SPD de Schumacher se trouvait confiné dans une section de l'électorat formée essentiellement de salariés, d'ouvriers, d'employés et de fonctionnaires, secteur sur lequel chrétiens-démocrates et libéraux mordaient d'ailleurs eux aussi assez largement. Le SPD que Schumacher avait reconstitué comme parti gouvernemental se trouvait rejeté dans l'opposition sans perspective de sortie, situation confirmée en 1953 après la mort de Schumacher, par la deuxième élection générale, qui apporta à la CDU un succès éclatant, avec 50 % des sièges pour le seul parti du chancelier Adenauer. Dans ces conditions, les responsables du parti furent contraints de prendre conscience du fait que le SPD à travers ses choix politiques et ses programmes repoussait la majorité des électeurs. De ce constat, qui ne s'imposa que très progressivement, se dégagea peu à peu un processus de transformation.


ROUIL

La leçon des faits

Une minorité de dirigeants prestigieux et influents s'engageaient à fond pour un nouveau programme économique fondé sur le succès du libéralisme de Ludwig Erhard, l'« *économie sociale de marché* » étant élargie seulement par une solide législation protectrice de la concurrence et par une orientation planificatrice générale non contraignante. Ils prônaient une nouvelle politique extérieure franchement fondée sur l'alliance atlantique et la Communauté européenne, une nouvelle politique de défense acceptant les faits accomplis depuis 1955 (entrée de l'Allemagne dans l'OTAN), une nouvelle attitude dans les questions inter-allemandes, reconnaissant le caractère irréaliste de toute politique reposant sur l'espoir d'une prochaine possibilité de réunification.

La plupart de ces partisans de politiques d'adaptation au réel pensaient qu'un *Grundsatzprogramm*, un programme fondamental théorique, ne correspondait pas aux besoins de l'heure et risquait d'engager le parti dans des querelles obscures d'intellectuels. Contre leur avis, le président du SPD, Erich Ollenhauer, homme solide, sans éclat, tenace, seul survivant du bureau du parti d'avant 1933, imposa son choix. Le nouveau programme, comme tous ceux d'avant la rupture hitlérienne, serait à la fois théorique et pratique. L'élaboration des textes exigea plusieurs années. Certains des « réformateurs », comme Eichler et Erler, jouèrent un rôle très actif dans la présentation de ces documents aux adhérents (près d'un million de membres) qui les discutèrent dans plusieurs centaines de réunions. La quasi-unanimité du Congrès refléta la quasi-unanimité du parti, tantôt soulagée et confiante, et tantôt résignée.

« Liberté de l'esprit »

Débutant par une espèce d'incantation historique qui célèbre en termes presque poétiques les nouvelles forces et les nouvelles espérances de l'humanité, à laquelle il annonce en même temps des dangers terrifiants, le préambule appelle à résoudre ces contradictions dans un ordre social meilleur, au-delà de la misère et de la peur, par le « *socialisme démocratique* ».

Dans une deuxième partie, intitulée « Valeurs fondamentales du socialisme », la liberté et la justice sont présentées comme se fondant mutuellement afin que tout un chacun puisse participer dans une pleine égalité des droits à la formation et au développement de la société. Le socialisme démocratique s'établit sur la base de l'éthique chrétienne, de l'humanisme et de la philosophie classique. Le Parti social démocrate se présente comme le « *parti de la liberté de l'esprit, communauté d'hommes provenant de convictions et de philosophies différentes mais unis par des valeurs morales et des finalités politiques communes* ». Dans ces formulations toute allusion au marxisme a été évitée, de même que les expressions « *démocratie socialiste* », « *travailleurs* », « *classe ouvrière* », voire toute référence à l'histoire marxiste du parti. Cette rupture avec le marxisme correspondait, à la fois, à l'expérience d'un grand nombre de responsables, dont certains comme Wehner avaient retrouvé la foi religieuse de leur jeunesse, et à une nécessité stratégique. Malgré la lutte acharnée que la social-démocratie avait menée contre la tentative de fusion forcée avec le Parti communiste, ses adversaires continuaient dans les luttes électorales à l'assimiler au « *marxisme athée* », et à dénoncer la base théorique commune du léninisme totalitaire et de la social-démocratie. L'abandon de toute référence aux racines, à ce qui avait été naguère l'instrument du combat intellectuel et moral du parti de Bebel et de Kautsky, devait rendre impossible la poursuite de telles attaques.

Le chapitre consacré à « L'ordre étatique » se plaçait délibérément sur la base de la loi fondamentale dont n'était plus rappelé nulle part le caractère provisoire naguère si tenacement affirmé par le SPD.

« Conquérir cet Etat »

Fritz Erler, un des pères du nouveau programme, pouvait à ce sujet s'écrier devant le congrès : « *Nous ne combattons pas contre* cet *Etat mais pour conquérir* cet *Etat, non pas l'Etat d'un avenir lointain, non pas l'Etat d'une Allemagne réunifiée, mais cet Etat dans cette République fédérale, que nous voulons gouverner et que nous gouvernerons.* » « *Nous combattons pour conquérir le pouvoir politique, et pour cela il nous faut la confiance du peuple que nous ne gagnerons dans la mesure nécessaire que si nous sommes aussi capables d'aborder les problèmes de la défense nationale de telle manière que le peuple puisse nous confier sans crainte son destin.* » Nous sommes loin ici de la résistance acharnée que le SPD avait opposée au principe même de la « remilitarisation ».

Dans sa partie économique, le programme de Godesberg ne parle ni de nationalisations ni d'étatisation, la concurrence et la liberté d'entreprendre sont présentées comme des valeurs positives. Le transfert de certains biens à la « propriété commune » n'est légitime que là « *où il n'est pas possible de garantir par d'autres moyens un ordre sain* ». Mais le programme continue à affirmer la nécessité d'un contrôle public global sur l'économie. « *Maîtriser la puissance de la macro-économie est une tâche centrale d'une politique économique de liberté.* » De même est demandée la généralisation de la cogestion paritaire que la loi de 1951 n'avait appliquée qu'aux entreprises comptant plus de deux mille salariés dans les branches du charbon et de l'acier, et encore d'une manière incomplète. En revanche, tout ce qui dans les programmes précédents avait visé la création de rouages paritaires de direction et de planification à des niveaux interentreprises et au niveau national, disparaissait. Ce que retenait le texte de Godesberg restait, comme diront quelques années plus tard ses critiques parmi les Jeunes socialistes (Jusos), « *intérieur au système établi* » (*system immanent*). C'était un projet de réformes qui ne s'attaquait pas aux structures. Aux contemporains il apparaissait surtout que la social-démocratie cessait d'être un parti anticapitaliste, socialiste et révolutionnaire, qu'elle mettait enfin sa théorie d'accord avec sa pratique, qu'elle se plaçait sur le terrain de la société existante.

Le tournant en politique étrangère

Certes le programme de Godesberg, dont un chapitre entier condamne les crimes et les erreurs du communisme, n'est pas un manifeste révolutionnaire, mais il contient ainsi de nombreuses formules plus ou moins claires (ou obscures) sur lesquelles pouvait prendre appui une volonté politique de modifier le système du dedans. Une lecture réformiste audacieuse en est donc possible. Les gauches modérées l'ont tentée avec une hardiesse croissante et qui leur permet aujourd'hui d'affirmer qu'il ne s'agit pas, pour elles, de « *rejeter Godesberg* » mais de le continuer, d'en poursuivre la rédaction (« *weiter schreiben* »). Au lendemain du congrès l'opinion fut surtout frappée par l'audace des ruptures.

Six mois après le congrès historique, dans un discours fameux prononcé au Bundestag le 30 mai 1960, Herbert Wehner, abandonnant tout ce qui avait caractérisé jusqu'à cette date les positions du parti en matière de politique extérieure, tira, dans ce domaine aussi, les conséquences des échecs que la réalité avait infligés aux espoirs de la social-démocratie. Deux années ne s'étaient pas écoulées depuis la publication de ce *Deutschland Plan* (plan pour l'Allemagne), dans lequel le même Wehner avait solennellement proclamé les principes d'une politique totalement opposée à celle du chancelier, qui comportait notamment la création d'une zone neutralisée en Europe, la sortie des deux Allemagnes de l'OTAN et du pacte de Varsovie, et un processus d'unification devant aboutir progressivement à des élections libres.

Tout cela, maintenant, était jeté par-dessus bord, tout cela appartenait au passé. Il est vrai qu'entre-temps Khrouchtchev avait entrepris la seconde grande tentative soviétique pour modifier le statut de Berlin-Ouest par des menaces militaires et politiques que l'Occident avait raison de prendre au sérieux. La fermeté occidentale aboutit à l'arrêt de l'offensive en 1961, mais les Soviétiques, changeant de stratégie, masquèrent alors ce retrait par la construction du mur. Par le discours de Wehner, « Godesberg diplomatique et stratégique », le SPD se rallia en fait à la politique de la coalition adenauerienne bien que des nuances importantes aient réservé les possibilités de changement que dix ans plus tard la coalition à direction social-démocrate put imprimer à sa nouvelle Ostpolitik.

Le succès de Willy Brandt

Ayant ainsi profondément réorganisé sa présence et son apparence sur le terrain politique, le SPD, au cours d'un nouveau congrès qui se tint à Hanovre du 21 au 25 novembre, put présenter aux électeurs, en vue de l'élection de 1961, un nouveau programme d'ensemble, une nouvelle équipe, et surtout le nouveau candidat chancelier que la direction avait publiquement proposé dès le 24 août 1960 aux suffrages des congressistes : Willy Brandt, qui incarnait le changement, et dynamique, avenant, tranchait sur la raideur de Schumacher et la médiocrité défensive d'Ollenhauer. Si le succès de Brandt prit plus longtemps que ne l'avaient espéré les partisans du cours nouveau, si près d'une décennie devait s'écouler avant son entrée à la chancellerie, la voie, désormais, était ouverte.

Le programme de Godesberg fut donc une étape essentielle sur le chemin qui devait rendre le SPD susceptible de recevoir du peuple allemand un long mandat de gouvernement. Dans les premières années, jusqu'à la formation de la grande coalition avec la CDU, à la fin de 1966, l'opposition interne contre le programme du changement resta confinée à quelques nostalgiques. Pendant ce temps, dans les universités, se préparait la redécouverte du marxisme que devaient par la suite nourrir des oppositions beaucoup plus nombreuses et plus combatives. Cette opposition intérieure et extérieure s'est amplifiée pendant les treize années pendant lesquelles le SPD dirigea les affaires de la République fédérale en compagnie d'un allié qui, sur le plan économique et social, le forçait continuellement à freiner ses élans.

Adopté alors que le gouvernement était présidé et dominé par ce godesbergien de pure race qu'était Helmut Schmidt, mais en partie contre lui, le « cadre d'orientation pour 1985 » (*Orientierungs rahmen 1985*) s'efforça de tenir compte de cette nouvelle « *conscience des problèmes* » qui allait se manifester avec une ampleur impressionnante en dehors du parti chez les Verts et dans le mouvement de la paix, avec leur pessimisme millénariste dont le ton tranche sur l'optimisme humaniste du texte de Godesberg. A présent une commission présidée par Willy Brandt a reçu mandat d'élaborer un programme qui, sans briser totalement avec Godesberg, doit formuler toutes les nouveautés dont l'assaut déchire actuellement le vieux parti, Brandt jouant le rôle qui, en 1958-1959, avait été celui d'Ollenhauer mais avec une présence et aussi une partialité plus grandes. Ce travail, en principe, doit aboutir en 1986. C'est alors que l'on saura ce qui subsiste dans la social-démocratie des années 80 des constats et des projets qui, trente ans plus tôt, la menèrent aux plus grands succès de son histoire.

JOSEPH ROVAN.

Étranger

APRÈS LA RENCONTRE ENTRE M. MITTERRAND ET LE COLONEL KADHAFI

La présence libyenne au Tchad

« Moins que le disent certaines informations étrangères mais plus qu'il ne faudrait »

a déclaré M. Mitterrand

Voici les principaux extraits de la déclaration faite, vendredi à 12 heures, par M. Mitterrand à l'Elysée (notre dernière édition datée samedi 17 novembre). Cette déclaration a été suivie d'une brève conférence de presse.

M. Mitterrand a justifié sa rencontre de jeudi avec le colonel Kadhafi par *« la permanence d'une présence libyenne au Tchad »*. Cette présence, a-t-il ajouté, *« c'est moins que le disent certaines informations étrangères, mais plus qu'il ne faudrait »*. Le chef de l'Etat a ensuite évalué à *« deux ou trois bataillons* (1), *sans armement lourd ni aviation mais avec quelques hélicoptères »* ce « reliquat » de la présence libyenne que le colonel Kadhafi n'aurait pas niée durant ses entretiens avec le chef de l'Etat. M. Mitterrand n'a pas voulu dire s'il *était convenu d'une nouvelle date*, avec le dirigeant libyen, pour l'évacuation totale des troupes de Tripoli.

Interrogé sur la contradiction qui existe entre ces informations et le communiqué publié samedi dernier par le Quai d'Orsay et faisant état d'un retrait total des troupes françaises et libyennes, M. Mitterrand a expliqué que *« jusqu'au 9 ou 10 novembre, le mouvement de retrait libyen a été continu et l'application de l'accord de Tripoli normale »*. *« A partir du 10 novembre*, a-t-il ajouté, *on a observé sur le terrain soit un ralentissement de ce mouvement, soit un renforcement de la présence militaire. »*

Auparavant, le président de la République avait affirmé que *« la condition de tout autre développement »* des relations entre Paris et Tripoli était *« l'évacuation totale, jusqu'au dernier soldat libyen ou français, du Tchad. C'était l'un des objets principaux de ma rencontre avec le colonel Kadhafi »*, a-t-il dit, avant de préciser que l'accord de Tripoli n'impliquait pas la fin de la coopération militaire avec N'Djamena, c'est-à-dire en particulier la présence au Tchad d'une centaine de coopérants et d'assistants militaires.

Avec le colonel Kadhafi, a-t-il ajouté, à propos de l'évacuation, *« nous nous sommes accordés pour estimer que cela devait être fait et constaté, pour peu qu'il y ait eu doute »*.

« Le principe convenu à Tripoli (le 17 septembre lors du voyage de M. Cheysson) *était que au lendemain du 10 novembre, il faudrait procéder à un examen pour faire le point et examiner les développements futurs »*, a expliqué M. Mitterrand.

Le second point de ces entretiens, a indiqué M. Mitterrand, était que *« tout pproblème concernant le Tchad était l'affaire des Tchadiens »*. L'armée française, a-t-il rappelé, était intervenue pour *« contenir, arrêter une intervention militaire au Tchad (...). L'objectif recherché était que le Tchad puisse retrouver l'exercice entier de sa souveraineté »*. Evoquant la difficile réconciliation tchadienne, il a estimé que *« la France et la Libye doivent s'en mêler le moins possible »*.

M. Mitterrand a rappelé que les relations diplomatiques n'avaient jamais été interrompues avec la Libye, que le président Georges Pompidou avait reçu le colonel Kadhafi, et que M. Chirac l'avait rencontré en 1976.

Il s'est cependant montré désireux de renouer plus étroitement les relations avec la Libye et de *« parler d'autre chose, mais cette autre chose »*, a-t-il précisé, *« dépend de l'heureuse solution au Tchad »*.

M. Mitterrand s'est aussi montré acquis au principe de recevoir le colonel Kadhafi à Paris et de se rendre lui-même à Tripoli.

« Ma rencontre avec le colonel Kadhafi, a-t-il déclaré, *marque bien que tout dépend de la réalisation de l'accord de Tripoli pour qu'un dialogue désirable puisse être maintenu. »* Selon lui, le numéro un libyen *« souhaite depuis longtemps des relations normales avec la France »*, mais, a-t-il noté, *« il n'était pas évident qu'il en eût pris toujours les moyens »*. *« S'il y a résidu*, a-t-il dit, *ce résidu doit être nettoyé. »*

La France, a-t-il réaffirmé, cherche à confirmer le maintien de la paix dans la Méditerranée et dans le Maghreb. Le président français a par ailleurs révélé qu'il avait alerté au préalable tous ses alliés occidentaux et africains de sa rencontre avec le numéro un libyen. Interrogé encore, il a indiqué qu'il avait été question de la Tunisie, mais sans donner d'autres détails.

En réponse à une autre question sur la reprise éventuelle de relations commerciales avec la Libye, il a déclaré que le problème n'avait pas été abordé *« de façon concrète »*.

(1) De source militaire française, on évalue un bataillon à trois cents ou à quatre cents hommes.

SELON LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS FRANÇAIS

Les bataillons demeurés sur place sont sans réelle capacité offensive

En reprenant les évaluations des services français de renseignements qui estimaient, au milieu de cette semaine, à un peu moins d'un millier d'hommes la présence militaire libyenne dans le nord du Tchad (*le Monde* du 16 novembre), M. Mitterrand a considéré que ce volume d'effectifs était l'équivalent de deux ou trois bataillons de l'armée régulière libyenne.

Si le bataillon reste, en effet, l'unité de base élémentaire de l'armée libyenne, qui s'est inspirée du modèle anglo-saxon, en réalité les forces libyennes au sud de la bande d'Aouzou ne sont pas structurées en bataillons organisés ; elles sont assez hétéroclites et assez dispersées, à en croire les mêmes services français de renseignements. Le millier de militaires libyens est *réparti, pour l'essentiel* à Faya-Largeau et à Fada, deux palmeraies du nord du Tchad, mais il ne dispose pas d'une logistique suffisante pour le rendre offensif ou doué d'une capacité de manœuvre importante.

L'interprétation donnée par ces mêmes sources d'information est que la présence militaire libyenne est placée en situation de « veille ». Eloigné des éventuels théâtres d'opérations, son dispositif actuel ne lui permet pas de soutenir à distance une action offensive du GUNT vers le sud du pays et, en même temps, elle est incapable par elle-même de monter des opérations intensives en direction de N'Djamena.

Ce millier de militaires libyens correspond à environ 20 % de ce que fut, à son maximum, le dispositif de Tripoli lorsqu'il est venu appuyer la dissidence tchadienne au nord.

Mais, par rapport à ce maximum, la situation militaire a, depuis, considérablement évolué. En effet, les bataillons libyens encore en place avant la rencontre de Crète sont dépourvus d'armement lourd puisque les chars T-55 et les missiles antiaériens Crotale ou SAM, qui équipaient les forces d'occupation libyennes jusqu'alors, ont totalement été évacués, selon les mêmes services français de renseignements.

En revanche, on continue d'observer des va-et-vient incessants d'hélicoptères (on en a compté jusqu'à une dizaine encore cette semaine entre Faya-Largeau et Fada) sans que l'on puisse analyser les raisons objectives de tels mouvements. De même, la présence d'une douzaine d'avions d'entraînement à *hélices SF-260 Marchetti*, qui peuvent recevoir des roquettes et une mitrailleuse, pourrait s'expliquer par la volonté de l'état-major libyen d'adopter une *posture dite d'« interdiction »* contre d'éventuels raids des FANT désireux de tenter de reprendre aux GUNT les palmeraies occupées du nord.

Du côté français, rien de comparable depuis le départ de la force Manta (environ 3 200 hommes et 3 500 tonnes d'armements divers) rapatriée en France ou dispersée, en renfort, au Cameroun, au Gabon et en Centrafrique où il a été décidé de maintenir, en cas de besoin, un fort appui aérien.

A N'Djamena même, le contingent de conseillers militaires et d'assistants techniques français, qui réunit une centaine d'hommes environ, devrait être porté à cent cinquante.

89 FM
à Paris
« Allô, *le Monde* »

L'émission « Allo, *le Monde* » diffusée à 19 h 30 par la radio parisienne 89 FM sera, le lundi 19 novembre, consacrée à la *présence militaire française hors des frontières*. Jacques Isnard et Michel Tatu répondront aux questions des auditeurs de la station et des lecteurs du *Monde*. (Tél. : 232-14-14 dès 19 heures).

Les réactions :

Satisfaction à N'Djamena

N'Djamena (*AFP*). – Le gouvernement tchadien *« s'est félicité de ce que le président François Mitterrand ait gardé sa position constante sur la nécessité du retrait des forces étrangères »* du Tchad, a déclaré, vendredi 16 novembre à l'AFP, le ministre tchadien de l'information, M. Soumaila Mahamat.

M. Soumaila s'est également réjoui de ce que le chef de l'Etat français ait *« confirmé »* que toutes les forces libyennes n'avaient pas encore quitté le nord du Tchad, en violation de l'accord franco-libyen de désengagement du 16 septembre dernier.

M. Soumaila s'est enfin félicité de ce que le président Mitterrand ait *« réaffirmé son souci de voir tous les soldats étrangers quitter le Tchad »*.

Mutisme à Washington

Correspondance

Washington. – Le mutisme observé tant au département d'Etat qu'à la Maison Blanche sur la rencontre de Crète répond au souci prioritaire de ne pas s'engager dans une controverse publique de nature *à envenimer les relations franco-américaines*. Aussi bien, pour démentir certaines rumeurs, les services du département d'Etat prennent bien soin de souligner que l'absence annoncée de M. Shultz au dîner organisé par M. Cheysson à l'ambassade de France lundi prochain n'a pas d'autres raisons qu'un calendrier très chargé. Le secrétaire d'Etat est officiellement pris par des engagements antérieurs...

En fait, rien ne sera dit publiquement qui pourrait grossir une affaire considérée comme une simple péripétie, qui ne doit pas altérer le beau ciel bleu des relations entre les deux pays. Après tout, de part et d'autre, on est d'accord pour accepter d'être en désaccord sur un certain nombre de problèmes, à commencer par celui de l'Amérique centrale. Aujourd'hui, sur l'analyse tant de la nature du régime libyen que de ses objectifs, comme sur *l'attitude à adopter* envers le colonel Kadhafi, on se limite à constater une profonde divergence de vues.

Néanmoins, en privé, certains officiels *s'affirment déconcertés* et d'autres franchement irrités par l'initiative du président Mitterrand apportant une caution de respectabilité, disent-ils, au leader libyen, toujours considéré comme l'organisateur, le « grand patron », du terrorisme d'État. Aussi bien, la presse publie en bonne place la nouvelle de l'assassinat au Caire d'Hamid Bakkouche, ancien premier ministre, exécuté, selon l'agence de presse officielle libyenne, par une équipe de terroristes prêts au suicide *« pour liquider les ennemis du peuple libyen à l'intérieur comme à l'extérieur »*. N'est-ce pas là démontrer, dit-on, que le dirigeant libyen continue d'utiliser le terrorisme comme un instrument normal de sa politique, et on rappelle que le secrétaire d'Etat, M. Schultz, n'a pas désespéré d'organiser une riposte internationale au terrorisme d'Etat.

Déjà, au moment de l'annonce de l'union projetée entre le Maroc et la *Libye*, les officiels américains avaient déploré que le roi du Maroc acceptât de rehausser la stature internationale du colonel Kadhafi et son prestige, passablement *entamé, dit-on, dans son propre* pays comme dans les pays arabes. Que le président Mitterrand s'engage sur la même voie surprend ou déplaît, selon les interlocuteurs. Certains auraient souhaité qu'il consultât préalablement ses alliés occidentaux. Il est évident que les officiels américains ont été déconcertés par le voyage du président français en Crète.

Quant aux propos acides tenus à Paris sur l'initiative américaine de faire état de la présence militaire libyenne au Tchad, ils sont considérés comme l'expression d'une mauvaise humeur qu'on espère passagère. Peu importe après tout, dit-on, que les informations sur les mouvements de troupes libyens aient été recueillies par un satellite américain ou par des photographes français, l'essentiel est que cette présence militaire, même limitée, ait été constatée, ainsi que le président Mitterrand l'a lui-même reconnu. En tout cas, on a enregistré avec satisfaction les déclarations de M. Dumas confirmant l'engagement pris par M. Cheysson en septembre que les soldats français retourneraient au Tchad si les Libyens y revenaient.

HENRI PIERRE.

Le « TIMES » : Mensonges crétois

« M. Mitterrand risque de passer pour extrêmement naïf », estime, le samedi 17 novembre, le *Times* de Londres (conservateur), dans un éditorial titré « Mensonges crétois » : *« Les observateurs savent depuis longtemps qu'il est imprudent de croire sur parole les déclarations ou les prises de position du colonel Kadhafi »*, écrit le quotidien britannique.

« Lorsque les déclarations du gouvernement français au sujet du retrait total des troupes libyennes ont été démenties, notamment grâce aux observations d'un satellite américain, on a commencé à se demander comment la France avait pu se laisser tromper ainsi. Maintenant, depuis que M. Mitterrand a affirmé qu'il avait toujours su ce qu'il en était, on peut se demander dans quelle mesure les déclarations du gouvernement français peuvent être prises au sérieux, même par ceux qui les font », poursuit le *Times*.

« Il semble, d'autre part, peu digne de la part de M. Mitterrand de courir en Crète rencontrer le colonel Kadhafi alors qu'il sait d'emblée que ce dernier va faillir à ses obligations », estime le quotidien. *« En revanche*, souligne-t-il, *ce voyage pourrait avoir valu la peine d'être effectué s'il a permis à M. Mitterrand de faire comprendre au colonel Kadhafi qu'il ne bluffait pas et que, si le retrait des troupes libyennes n'était pas immédiatement effectif, cela signifierait le retour des troupes françaises au Tchad. »*

TASS : indispensable

La rencontre du chef de l'Etat français, le président François Mitterrand, avec le numéro un libyen, le colonel Kadhafi, s'est avérée *« indispensable à cause des rumeurs répandues par Washington concernant une prétendue violation par la Libye de l'accord conclu avec la France »*, souligne vendredi l'agence officielle soviétique Tass. L'agence passe totalement sous silence les propos tenus par M. Mitterrand concernant le maintien d'une présence militaire libyenne au Tchad.

L'exécution d'un opposant au régime de Tripoli

(Suite de la première page.)

Selon son beau-frère et selon M. Bechir El-Rabti, président du Mouvement de libération de la Lybie (dont M. Bakkouche fut naguère le secrétaire général avant de se séparer de cette formation il y a trois ans), M. Bakkouche avait quitté son domicile cairote, lundi 12 novembre, en compagnie de son épouse, à destination d'une *« capitale d'Europe occidentale »*. Les proches de l'ancien chef du gouvernement libyen n'ont pas été en mesure d'indiquer quelle était cette capitale. M. El-Rabti a toutefois estimé que M. Bakkouche *« a probablement été enlevé en Europe et conduit en Libye pour y être exécuté »*.

Quelles que soient les circonstances du crime, on ne peut que relever la froide détermination du colonel Kadhafi. Ce dernier n'a pas hésité à faire tuer un opposant, qui apparemment ne menaçait pas immédiatement son régime, à la veille de la rencontre qu'il a eue, jeudi 15 novembre, avec le président Mitterrand, l'un des chefs d'Etat qui se veut particulièrement pointilleux en matière de droits de l'homme. A tout le moins, Tripoli a attendu la fin du sommet de Crète pour annoncer la liquidation de M. Bakkouche...

Homme paisible et modéré, ce qui ne l'empêchait pas de stigmatiser avec une constante fermeté les excès du régime libyen, M. Bakkouche avait été, d'octobre 1967 à septembre 1968, un chef de gouvernement réformateur que le roi Idriss avait dû remercier sous la pression des éléments les plus conservateurs de son entourage, car il voulait renforcer et remodeler l'armée libyenne. Un an plus tard, un groupe de jeunes officiers, dont Moammar El-Kadhafi, renversait le roi Idriss.

D'abord incarcéré en Libye, M. Bakkouche s'était ensuite réfugié en Egypte où il avait obtenu du président Sadate, en 1977, le statut de réfugié politique, comme son ancien maître, le roi Idriss. L'ex-président du Conseil, qui passait pour proche de l'Union constitutionnelle libyenne, mouvement fondé en 1981 à *Manchester*, s'exprimait de temps en temps à titre personnel. Après la crise anglo-libyenne survenue en avril 1984, à la suite notamment du meurtre d'une policière à partir de l'ambassade de *Libye*, ce qui avait conduit Londres à rompre ses relations diplomatiques avec Tripoli, M. Bakkouche avait prédit : *« Le colonel Kadhafi se tiendra tranquille pendant quelques mois avant de reprendre sa campagne terroriste contre les opposants du régime. »*

J.-P. P.-H.

A travers le monde

Argentine

- L'ANCIEN MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ACCUSÉ D'ESCROQUERIE. – Le ministre de l'économie de la junte militaire dirigée par le général Videla (1976-1981), M. José Martinez de Hez, a été présenté à la justice le jeudi 15 novembre pour répondre de l'accusation d'escroquerie aux dépens de l'Etat et de négociations incompatibles avec ses devoirs de fonctionnaire. Cette accusation a été présentée par une commission d'enquête de la Chambre des députés chargée de contrôler les conditions d'achat, par l'Etat, d'une compagnie italo-argentine d'électricité. – *(AFP.)*

Danemark

- LE GROENLAND, ZONE DÉNUCLÉARISÉE. – *Le Parlement* du Groenland a décrété le vendredi 16 novembre que l'île, la plus grande du monde, serait désormais une zone dénucléarisée en temps de paix comme en temps de guerre. Cette mesure semble avoir surpris le Danemark, qui assume toujours la responsabilité de la défense de ce territoire. Deux bases américaines sont intallées au Groenland, île dotée de l'autonomie interne depuis cinq ans. – *(Reuter.)*

Liban

- LIBÉRATION D'UN DIRIGEANT CHIITE. – Le chef du mouvement chiite Amal pour le Liban-Sud, M. Mahmoud Faqih, arrêté le 8 novembre à Saïda en même temps que d'autres responsables de ce mouvement déjà relâchés, a été libéré vendredi 16 novembre par l'armée israélienne qui l'a interdit de séjour au Liban-Sud. L'arrestation de M. Faqih, qui a regagné Beyrouth, et d'autres responsables d'Amal, le jour même où débutaient à Nakoura les pourparlers israélo-libanais, avait entraîné la suspension des négociations par les autorités libanaises. D'autre part, vendredi à Beyrouth, les affrontements entre l'armée libanaise et des miliciens druzes ont fait un mort et deux blessés. – *(AFP, AP.)*

Malte

- FIN DE LA GUERRE SCOLAIRE. – Les écoles catholiques de Malte rouvriront leurs portes le lundi 19 novembre, à la suite d'un accord conclu entre le gouvernement et l'Eglise. Cette dernière, soutenue par l'opposition nationaliste, avait refusé début octobre d'ouvrir ses établissements pour protester contre la décision du gouvernement d'instaurer la gratuité dans l'enseignement privé. D'autre part, les enseignants du secteur public, en grève depuis sept semaines, ont repris le travail mercredi 14 novembre sans avoir obtenu satisfaction sur leurs revendications salariales. – *(AFP.)*

Philippines

- MANIFESTATION CONTRE LE PRÉSIDENT MARCOS. – Douze mille personnes selon la police, et dix-huit mille selon les organisateurs, ont manifesté le vendredi 16 novembre à Manille contre le régime du président Marcos. Peu avant la dispersion du cortège, qui s'est effectuée sans incident, les manifestants – toutes classes sociales confondues – avaient brûlé le président Marcos en effigie non loin du palais présidentiel de Malacanang protégé par des centaines de policiers. – *(AFP)*.

Vatican

- *LE PAPE NOMME UN ARCHEVÊQUE EN LITUANIE.* – Le président de la conférence épiscopale lituanienne, Mgr Liudas Povilonis, administrateur apostolique de Kaunas, a été élevé au rang d'archevêque titulaire d'Arcavica, a annoncé, vendredi 16 novembre le Vatican. – *(UPI.)*

Étranger

Visite-surprise du général Jaruzelski en RDA

Le général Jaruzelski a fait vendredi 16 novembre une brève visite de travail à Berlin-Est, où il a rencontré, dans une résidence de chasse, son collègue est-allemand M. Erich Honecker, secrétaire général du parti.

Cette visite avait été précédée la veille par celle du ministre polonais de la défense, le général Florian Siwicki, un proche associé du général Jaruzelski. Une semaine plus tôt, le dirigeant polonais s'était rendu, de manière également imprévue, à Budapest, pour des entretiens avec M. Janos Kadar. Le général Jaruzelski pourrait ainsi chercher à conforter sa position personnelle après l'assassinat du père Popieluszko, où il a voulu voir une *« provocation »* dirigée contre sa *« politique de renouveau »*.

A Berlin-Est, le général Jaruzelski a pu aussi souhaiter faire le point avec M. Honecker à la veille de la visite en Pologne du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, qui a confirmé sa venue pour le 21 novembre.

Brutalités policières

A Varsovie, le parquet a renouvelé ses menaces à l'encontre des fondateurs des « comités de défense des droits de l'homme contre la violence » qui viennent de se constituer, et dont les membres sont systématiquement convoqués par le parquet.

Selon des sources proches de Solidarité en Silésie, un lycéen de dix-huit ans, Wojciech Kepa, a été violemment battu le 10 novembre dernier dans un commissariat de Katowice, parce qu'il refusait de signer un engagement de collaborer avec la milice. – *(AFP, UPI.)*

URSS

LES DÉCLARATIONS DE SVETLANA ALLILOUYEVA A MOSCOU

Le retour de la fille prodigue

Comme il était prévisible, Svetlana Allilouyeva, la fille de Staline, a payé le prix de son retour en URSS, après dix-huit années passées en Occident. Au cours d'une conférence de presse organisée vendredi 16 novembre à Moscou, elle a affirmé ne s'être *« jamais sentie libre un seul jour »* pendant tout son séjour à l'Ouest, où elle était devenue *« le jouet favori de la CIA »*. La veille, elle avait injurié les journalistes occidentaux qui l'avaient surprise à la sortie de son hôtel et souhaitaient lui poser des questions. Je ne vous parlerai, avait-elle ajouté, que si les autorités soviétiques en décident ainsi.

Ce qui fut fait dès le lendemain, au cours d'une « réunion » à laquelle avaient été conviés un nombre très restreint de correspondants occidentaux. Svetlana Allilouyeva, élégamment vêtue, a lu un long texte émaillé des formules soviéto-patriotiques en usage en URSS (*« Comment peut-on oublier les vingt millions de soldats soviétiques qui ont sacrifié leur vie pour la victoire sur le nazisme ? »*), et d'accusations contre l'Occident. Elle n'a cependant pas été jusqu'à affirmer qu'elle avait été contrainte à faire défection à l'Ouest, comme l'avait prétendu récemment le journaliste transfuge Oleg Bitov, au cours d'une conférence de presse similaire. Elle a même souligné que sa décision *« de retrouver sa patrie, ses enfants et petits-enfants »* était *« une décision personnelle, strictement humaine et non politique »*.

Mme Allilouyeva est rentrée en URSS accompagnée de sa fille Olga, une enfant de treize ans née de son quatrième mariage, avec un architecte américain, et qui ne parle pas le russe. *« Quand elle aura grandi, elle décidera elle-même si elle veut rester en URSS ou retourner en Occident, mais, tant qu'elle est une écolière, elle agira conformément à mes souhaits »*, a déclaré la fille de Staline. Sa demande de réintégration dans la citoyenneté soviétique (dont elle avait été déchue après sa défection n'a posé, a-t-elle dit, aucun problème : *« J'ai été reçue comme le fils prodigue dans la Bible. »* – (UPI, AP, AFP.)

Yougoslavie

Le procès des six intellectuels contestataires a été ajourné

De notre correspondant

Belgrade. – Le procès des six contestataires yougoslaves a été ajourné au 6 décembre, la cour ayant décidé, le vendredi 16 novembre, sur proposition du procureur, de mettre dans les charges pesant sur un des accusés, M. Milan Nikolic, un texte dans lequel celui-ci se déclarerait favorable à la création au sein de la fédération yougoslave d'une république d'Albanie au Kosovo. M. Nikolic nie catégoriquement avoir écrit ce texte saisi par la police lors de la perquisition effectuée dans son appartement, et son avocate, Me Tanja Petovar, a remis à la cour la copie d'un texte identique paru dans une revue anglaise et signé d'un auteur anglais. Mais comme la cour a souscrit à la thèse du procureur, les avocats ont obtenu un délai pour préparer la réponse.

Les audiences ont donné lieu à plusieurs affrontements entre la défense et la cour. Me Drago Demsar, venu spécialement de Ljubljana pour défendre M. Vladimir Mijanovic, a d'abord été frappé d'une amende de 1 000 dinars, puis, après un deuxième incident, le président lui a retiré le droit de défendre son client. L'affaire a cependant été réglée à l'amiable et, vendredi, Me Demsar avait repris sa place au banc de la défense.

La cour n'a, jusqu'à présent, entendu que quatre témoins. A l'exception de l'un d'eux, qui fut évasif et souvent incompréhensible, les trois autres ont confirmé catégoriquement que, lors de leurs contacts avec les accusés, il ne fut jamais question de création d'une organisation politique ni d'une action quelconque contre le régime. Le public a été toujours très nombreux et a réagi bruyamment à certaines observations de la cour. Les corridors du palais de justice ont constamment fourmillé de nombreux jeunes gens dont certains ont eu l'audace de distribuer des tracts ronéotypés favorables aux accusés. L'un de ces tracts sur *« l'activité nuisible de la bande des six »* ridiculise le procureur, la cour, les dirigeants politiques et le code pénal.

PAUL YANKOVITCH.

Sicile : à l'assaut de la Mafia

La revanche posthume

(Suite de la première page.)

Tout porte à croire en outre que la magistrature de Palerme sera amenée à demander au Parlement des autorisations pour enquêter sur des personnalités politiques nationales : le réseau de pouvoir et d'intérêts qui, progressivement, est mis au jour s'étendant bien au-delà de la Sicile. Le résultat de ces investigations permettra de boucler l'instruction d'un colossal procès (près de 500 accusés, 360 chefs d'inculpation, dont 120 homicides) qui s'ouvrira au printemps prochain.

L'inconnue de ce scénario est la réaction de la Mafia. Ou bien ses chefs préféreront faire le gros dos pour rassembler leurs forces, ou bien ils décideront un assassinat spectaculaire d'homme politique ou de magistrat pour tenter de retarder les enquêtes. Selon les magistrats, au cours de ces deux dernières années, des progrès importants ont été accomplis dans deux domaines : d'abord la connaissance de l'organisation, si l'on peut dire *« militaire »* de la Mafia (son *« bras armé »*) : les clans ; ensuite, la mise à nu de la structure du système de pouvoir politico-affairiste qui s'est constitué autour de la Mafia et fonctionne désormais en relation organique avec elle. La Mafia a connu depuis la guerre une profonde transformation, passant de la vieille Mafia des campagnes, expression de comportements culturels et de pouvoir territorial, à une forme de criminalité de nature composite dont les protagonistes sont aussi bien des chefs de clan que des personnages de premier plan du monde des affaires et de la politique, disposant d'énormes capacités financières et capables ainsi de conditionner le système politique et économique, principalement en Sicile où elle a paralysé les mécanismes de la société civile, mais aussi sur d'autres parties du territoire national italien.

« De l'appareil « opérationnel » de la Mafia nous avons désormais une vision précise », nous dit un magistrat. Il s'agit bien d'une seule organisation regroupant les différents clans et disposant d'une *« commission »* de direction qui coordonne les activités, avec à sa tête un *« pape »*. Mais, à partir du début des années 80, dans le contexte de la guerre ouverte non pas entre les clans eux-mêmes, mais entre certains personnages à l'intérieur de ceux-ci, la *« pax mafiosa »* a été rompue, et la commission est devenue un organisme de plus en plus formel, entérinant les décisions prises par les chefs de clan qui étaient en train de conquérir l'hégémonie au sein de l'organisation : *« La commission fonctionna alors comme l'organe suprême d'une monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire sans pouvoir décisionnel. »*

Les luttes intestines de la Mafia, qui, en 1981 et 1982, ont ensanglanté la Sicile (faisant plus de quatre cents morts), ne sont pas des guerres de clans, comme celles qui eurent lieu aux Etats-Unis à l'époque de la prohibition. L'extension du trafic de la drogue et les profits considérables qui en découlent ont cependant avivé les rivalités personnelles entre les chefs de « familles » mafieuses. L'offensive a été lancée, en particulier par le clan des « Corleonesi » (c'est-à-dire celui provenant du petit pays de Corleone), dont le chef charismatique est Luciano Liggio (en prison). Leur stratégie a constitué à saper le pouvoir des autres chefs de clan en tissant des alliances avec certains de leurs membres et à éliminer ceux qui les gênaient : ce fut le cas de Bontade et Inzerillo, deux capimafia, assassinés.

De manière symptomatique d'ailleurs, les cent vingt homicides qui seront jugés au printemps prochain sont tous des affaires de trahison à l'intérieur des clans. Celui des Corleonesi (dont les chefs actuels sont toujours en liberté) aurait ainsi, semble-t-il, réussi à imposer sa loi même au puissant clan des Greco (Michele Greco en fuite étant considéré comme le « Pape » de la « commission »).

Le clan des Corleonesi demeure mal connu : on sait qu'il dispose d'une puissante « force de frappe », mais on connaît mal sa composition : selon Tommaso Buscetta, le « parrain », qui, depuis l'été dernier, a commencé à parler, ce clan fonctionne comme une sorte de secte secrète, et ses chefs n'ont jamais voulu révéler à leurs pairs le nom de ses membres. En tout cas, ces dernières années, ils ont, semble-t-il, imposé leur loi à Michele Greco, dont la figure apparaît de plus en plus comme celle du « roi qui ne gouverne pas ».

Le second domaine dans lequel la magistrature a fait de grands progrès est la connaissance de la composante politico-affairiste de la Mafia. Les magistrats avaient prévu de s'attaquer à cette dimension du crime organisé, la plus difficile à percer dans un second temps : *« Les choses sont allées plus vite qu'on ne le pensait »*, nous dit l'un d'entre eux. Il ressort de leur enquête un panorama beaucoup plus précis qu'il y a quelques mois de l'organisation mafieuse dans son ensemble.

Le « troisième niveau »

Sociologues et journalistes ont beaucoup écrit sur ce qui serait un « troisième niveau » de la Mafia : le premier étant composé des tueurs et des petits boss, le second des chefs, et le troisième d'éléments du monde politique et économique. *« En l'état actuel de nos investigations, rien ne permet d'affirmer que ce « troisième niveau » commanderait aux deux autres »*, observe notre interlocuteur. Il est, en revanche, désormais établi qu'existent des « rapports horizontaux » le plus souvent indirects entre le « deuxième » et le « troisième niveau ». Les individus opérant à ce dernier niveau ne sont souvent pas des mafiosi, au sens strict et presque rituel du terme : ils gèrent pour le compte de la Mafia, et souvent avec des capitaux d'origine douteuse, des entreprises en apparence légales, une pratique constante de la Mafia, comme le démontre l'exemple américain, étant de s'insérer, en position de pouvoir, dans la société légale.

L'une des grandes activités de la Mafia, en aval des trafics divers, est de recycler l'argent « sale » dans des activités légales. Lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'investissements immobiliers, mais d'opérations financières plus complexes, elle a besoin d'experts : ce fut notamment le rôle que joua le banquier arrêté aux Etats-Unis, Michele Sindona ; ce fut également celui d'affairistes comme Gaeta et Bono, arrêtés à Milan, qui travaillaient en étroite collaboration avec la Cosa Nostra aux Etats-Unis. Aucun homme politique ne se fait, bien entendu, financer directement par la Mafia ; en revanche, certains acceptent, de plus ou moins bonne foi, des financements de sociétés apparemment légales, mais contrôlées en sous-main par le crime organisé. Dans d'autres cas, s'opèrent des « échanges de faveurs » : la Mafia aide telles entreprises, où le politicien a des intérêts, en intimidant la concurrence ; son obligé facilite l'entrée d'hommes de la Mafia dans certaines sociétés, ce qui leur permettra de bénéficier d'affaires (notamment d'appels d'offres) ou de subventions de l'Etat.

Les années du ciment

Avec les arrestations de Vito Ciancimino et des cousins Salvo ces mécanismes ont été confirmés. Apparemment, ces trois personnages jouaient un rôle d'intermédiaire entre la Mafia et les milieux politico-affairistes ayant un pied dans les deux mondes. Vito Ciancimino était en effet lié au clan des Corleonesi. Il est d'ailleurs originaire de Corleone où son père était coiffeur, et c'est, semble-t-il, les intérêts de ce clan qu'il représentait. Le maire « tenait » administrativement la ville grâce à ses hommes et garantissait, d'autre part, des suffrages à la Démocratie chrétienne. Il faisait les alliances, répartissait affaires et pots de vin au sein de son parti, mais aussi des autres. C'était la grande époque de la spéculation immobilière : la mise à sac de Palerme, les « années du ciment ».

Vito Ciancimino aurait pu jouer, estiment les enquêteurs, un rôle important dans le recyclage de l'argent de la drogue. Il était en effet lié à la Cosa Nostra par l'intermédiaire de Michele Bozza, Sicilien émigré au Canada (assassiné en 1982 avec en poche des chèques au nom d'une des filles de Ciancimino) et de Guiseppe Bono, « ambassadeur » de la Mafia américaine en Italie.

Avec les Salvo, c'est un échelon supérieur du « troisième niveau » qui est touché : leur influence allait bien au-delà de Palerme et même de la Sicile. Ce qui a le plus surpris les enquêteurs, c'est que les cousins Salvo, sans être des chefs de la Mafia, sont considérés par celle-ci comme des « hommes d'honneur », en d'autres termes des mafiosi de bonne lignée – leurs pères furent arrêtés à ce titre en 1938. Dans le clan de Salemi, leur village d'origine, ils ont joué un rôle plusieurs fois souligné par la police, et la commission anti-Mafia ne les a pas empêchés d'user de leur monopole du re-

UN ENTRETIEN AVEC PINO ARLACCHI, SOCIOLOGUE

Comment fonctionne l'« Onorata Societa »

De notre correspondant

Rome. – Professeur de sociologie comparée à l'université de Calabre, M. Pino Arlacchi travaille depuis de longues années sur le phénomène de la Mafia. Ses travaux ont d'ailleurs constitué la base théorique de la loi anti-Mafia adoptée en 1983. Conseiller auprès de la commission parlementaire sur la Mafia, il est notamment l'auteur de *La Mafia imprenditrice, l'etica mafiosa e lo spirito del capitalismo* (Editions Il Mulino) en cours de traduction en anglais et en français (Editions universitaires de Grenoble). Il nous a accordé un entretien sur la situation en Sicile.

« Les récentes arrestations opérées à Palerme semblent confirmer vos thèses sur la Mafia industrielle ? Est-ce le cas ?

– Assurément. Mais je voudrais faire deux observations. Il semble effectivement qu'une page soit tournée : du point de vue politique, le groupe de personnes arrêtées et celles sur lesquelles pèsent de sérieux soupçons, qui toutes se situent dans le courant Andreotti de la démocratie chrétienne, paraissent n'être plus dans la course.

– *Quelle a été l'évolution de la Mafia au cours de ces trois dernières décennies ?*

– Le changement important est le passage d'une situation de médiation passive à celle de protagoniste sur la scène politico-économique. Le mafioso n'est plus l'arbitre de conflits locaux, il est devenu homme d'affaires. Après la guerre, l'émigration et l'intervention publique dans le Sud ont détruit les bases du pouvoir et du prestige du mafioso traditionnel.

» L'unique moyen pour lui de sortir de la situation de marginalité dans laquelle il se trouvait était de pénétrer le monde des affaires et d'y acquérir une position de pouvoir. La désintégration économique et sociale de l'Italie des années 70 a joué un rôle de catalyseur dans le processus d'identification du mafioso aux forces du marché.

Les deux marchés

» La décennie 50-60 est marquée par une phase au cours de laquelle la criminalité a diminué, au point qu'on a pu penser que la Mafia avait disparu. En fait elle vivait sa *« grande transformation »*, conquérant de nouveaux espaces (par exemple sur le marché des appels d'offres et de la construction).

– *De quelle nature sont les rapports de la Mafia avec le monde politique ?*

– La Mafia de l'après-guerre n'est plus dans une position de subordination par rapport aux politiciens (à qui, auparavant, elle garantissait par exemple une clientèle) ou aux entrepreneurs, pour le compte desquels elle contrôlait la main-d'œuvre. Mafiosi, politiciens et hommes d'affaires se trouvent dans une situation de rapports horizontaux : c'est ce que j'appelle le *« lobby politico-mafieux »*. Le premier résultat, c'est une perméabilité accrue des marchés légaux et des illégaux. Ils tendent à se copénétrer, à l'extrême à se confondre, à travers le jeu des flux financiers (c'est tout le phénomène du recyclage de l'argent de la drogue). Certains organismes comme la Loge P2, certains personnages comme Sindona ou les Salvo, jouaient un rôle de charnière entre ces deux marchés, dont le champ d'activités est en fait international.

» Le phénomène nouveau, par rapport à l'expérience américaine, c'est que les activités économiques ne sont plus pour le crime organisé une couverture mais une finalité : le moteur étant l'argent provenant des trafics, en particulier celui de la drogue, qui donne à la Mafia un pouvoir financier énorme et autonome. Les sas par lesquels transitent ces flux financiers pour pénétrer sur le marché légal des capitaux (et faire ainsi perdre la trace de leur origine) sont les paradis fiscaux.

» En d'autres termes, le rôle du lobby politico-mafieux est d'occuper une position clé dans la vie économique, politique et institutionnelle du pays, afin de monopoliser les ressources et de les canaliser vers ses activités. L'un des éléments qui a favorisé cette progressive pénétration du pouvoir mafieux dans la vie économique a été d'abord le jeu des appels d'offres, puis aujourd'hui les alliances opérées au niveau du marché financier national et international. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

Cette fois — les arrestations des quinze derniers jours le prouvent, — l'Italie tente sérieusement de venir à bout de la Mafia.
Auparavant, bien des assauts avaient été lancés — notamment sous Mussolini, qui envoya en Sicile un « préfet de fer » — contre l'Onorata Societa.
Mais on se contentait de frapper les petits, les sans-grade, les perdants de l'éternelle guerre des clans.
Depuis l'assassinat du général Dalla Chiesa, défi intolérable, l'Etat est passé à l'offensive.
Grâce à une équipe de magistrats courageux à Palerme, à une loi particulièrement sévère et, surtout, à la fin des « intouchables » du « troisième niveau » — personnalités politico-mafieuses richissimes et influentes.
Mais la Mafia a sept vies, comme les chats...

du général Dalla Chiesa

crutement des impôts en Sicile pour constituer leur colossal empire économique et financier.

Ce système de pouvoir, ils l'ont construit avec le soutien de l'organisation « militaire » de la Mafia. Avaient-ils aussi un rôle dans le recyclage de l'argent de la drogue ? Ce n'est pas à exclure mais, pour l'instant, on n'en a aucune preuve.

Sans pouvoir en apporter de preuves non plus, les enquêteurs estiment que les cousins Salvo pourraient avoir participé aux décisions de la « commission » de procéder à certains grands assassinats. *« Il est difficile de penser, étant donnés les liens organiques existant entre les Salvo et la Mafia, que certains homicides aient été décidés sans que la commission ait cherché d'abord à sonder ses contacts politiques : mais c'est une piste encore à explorer »*, avance un magistrat.

Des magistrats courageux

Comment s'explique le progrès accompli dans la lutte contre la Mafia ? Plusieurs éléments doivent être pris en considération, en premier lieu l'effort accompli depuis deux ans par la magistrature qui, aujourd'hui, porte ses fruits. Dans les années 70, aucune enquête sérieuse sur la Mafia n'avait été faite. Il y eut en revanche des cas d'enlisement significatifs. Ainsi, en 1979 et en 1982, la police américaine signala l'arrivée de Pozza en Sicile, où il rencontra Ciancimino. A Palerme, on ne donna pas suite : Don Vito jouissait encore des plus hautes protections. Certains magistrats, comme le procureur général Costa, payèrent de leur vie d'avoir essayé de s'attaquer à la Mafia, qui jouissait alors de la plus totale impunité.

Le véritable début des enquêtes est dû au chef de la section instruction du tribunal de Palerme, le juge Chinnici, entouré d'un groupe de jeunes magistrats, dont Giovanni Falcone. En assassinant Chinnici en juillet 1983, la Mafia crut que sa mort bloquerait les enquêtes ; il n'en fut rien : au contraire, il existe désormais au palais de justice, sous la direction du juge Caponnetto venu de Florence pour succéder à M. Chinnici, une véritable équipe de magistrats qui travaillent en étroite collaboration. Certes, ils sont soigneusement protégés, ayant renoncé à toute vie normale (le juge Caponnetto vit entre son bureau blindé et une caserne de la garde des finances). Mais surtout, ils mènent l'enquête en équipe : l'élimination de l'un d'entre eux n'aurait aucun effet sur la suite des investigations.

Les magistrats sont d'autant plus déterminés qu'ils ne se sentent plus isolés, solitaires dans leur action, comme ce fut le cas du juge Chinnici. Ils bénéficient d'un soutien populaire et disposent en outre de moyens accrus : lorsque l'État a senti que, par ces assassinats, la Mafia cherchait à se substituer à lui, il a fini par réagir. La « loi Pio La Torre », votée au lendemain de la mort du général Dalla Chiesa et qui permet des enquêtes sur les patrimoines, la levée du secret bancaire et la mise sous séquestre des biens d'origine suspecte, a été l'un des instruments fondamentaux de la lutte contre le crime organisé. Il s'agit en fait de la loi la plus dure du monde industrialisé contre ce genre de criminalité : en deux ans, elle a permis de mettre sous séquestre des biens d'une valeur de 700 milliards de lires.

A ces évolutions s'est ajoutée la crise de la Mafia : luttes de clans en son sein mais aussi conséquences d'un assassinat, celui du général Dalla Chiesa, qui dépassait ses capacités. Sans doute fruit d'une tentative d'un clan pour affirmer sa force et souder les autres autour de lui dans une responsabilité commune, ce meurtre a eu un effet analogue à celui d'Aldo Moro sur les Brigades rouges : loin de souder l'organisation, il a accentué les clivages. Un des effets de la crise de la Mafia a été la décision de certains truands arrêtés de parler.

Renouveler les partis ?

Le phénomène, expliquent les juges, n'est pas vraiment en soi nouveau, mais il est amplifié aujourd'hui par deux facteurs : la plus grande crédibilité de la magistrature et la violence sans précédent qui a accompagné la guerre entre clans. La Mafia a toujours usé de la violence et du crime, mais elle avait aussi des règles. C'est par dégoût pour cette « dégénérescence » de la Mafia que des hommes comme Buscetta se sont décidés à parler : pour lui, ses adversaires *« ne sont plus des mafiosi, mais simplement des bouchers »*. Buscetta se veut un *« homme d'honneur »*, et c'est pourquoi sans doute il a longtemps hésité à « donner » les cousins Salvo qui l'avaient accueilli dans leur villa lorsqu'il était en fuite vers le Brésil. Il ne s'est décidé à parler que pour ne pas compromettre sa crédibilité.

Si la lutte contre la Mafia a enregistré des succès sur le plan judiciaire, la partie n'en est pas gagnée pour autant. Plusieurs inconnues demeurent : la Mafia est en effet une organisation aux capacités d'adaptation étonnantes : la vieille Mafia paysanne des intendants des propriétaires terriens absentéistes, est passée, en l'espace d'une génération, à l'ère industrielle avec ses cadences rapides et ses flux de capitaux. La criminalité organisée y a gagné son autonomie : autrefois, l'homme d'affaires, le politique utilisaient la Mafia ; aujourd'hui, les mafieux sont devenus des associés des uns et des autres, grâce à leurs énormes capacités financières.

La Mafia a encore d'étonnantes possibilités de renouvellement : les hommes qui viennent de tomber étaient un chaînon important de l'organisation, mais appartenaient peut-être à des structures qui en recouvrent d'autres, nouvelles, et inconnues de la justice.

Surtout, la lutte contre la Mafia n'est pas seulement judiciaire. Les partis, à commencer par la Démocratie chrétienne, sont-ils prêts à assumer leurs responsabilités en entreprenant un renouvellement des structures politiques permettant l'apparition d'une alternative au système de pouvoir de la Mafia, fait de protections, d'intimidation et de corruption ? C'est une réalité que vivent quotidiennement beaucoup de Palermitains, immergés dans cette « culture de la Mafia », où se déploient les mécanismes des clientèles (« des amis des amis ») qui se sont substitués à ceux de la société civile. Une organisation capillaire de distribution de faveurs et de protections, à laquelle chacun est contraint, bon gré, mal gré, de recourir pour obtenir les services que, légalement, l'Etat devrait lui fournir. Or l'Etat, en Sicile, est absent comme garant de la légalité. Il n'est présent que comme pouvoir d'attribution des ressources nationales, et c'est à ce titre que les mafiosi l'ont accaparé.

PHILIPPE PONS.

Tommaso Buscetta, le parrain qui parle...

Correspondance


PANCHO.

Rome. — Lorsque, à la fin des années 60, Mario Puzo écrivit son *Parrain* (il Padrino), il pensait sans doute conférer une « dignité littéraire » à une saga de la Mafia américano-sicilienne et en même temps réaliser une opération commerciale. Si on laisse de côté les réserves émises par les critiques européens sur la qualité du texte, il reste que Puzo avait vu juste. Ce qu'il ne pouvait, en revanche, imaginer c'est que son livre, une quinzaine d'années plus tard, offrirait *d'utiles éléments pour la compréhension des récents événements survenus en Sicile* et de la psychologie des personnages apparus sur le devant de la scène.

Sans *il Padrino*, un personnage comme Tommaso Buscetta et une bonne partie de ses révélations sur l'organisation actuelle de la Mafia, sur les luttes internes entre les clans pour l'hégémonie de l'industrie du crime, sur les structures paramilitaires du *« premier niveau »*, sur les liens et connivences existant avec des éléments peu clairs du pouvoir légal nous sembleraient peu crédibles sinon mensongers. Grâce à l'univers décrit par Puzo, la figure de Buscetta devient plus nette.

Sa décision de collaborer avec la *magistrature de Palerme fait de lui un* « boss atypique » dans l'histoire de la Mafia. Elle peut s'expliquer par le besoin de vendetta se manifestant chez un homme qui fut au centre d'une hécatombe. Ses fils, ses frères, ses proches furent assassinés au cours de la fameuse *« guerre de la Mafia »* qui éclata en Sicile au début des années 80. Mais, ce qui est peut-être plus intéressant c'est l'explication qu'il donne de son attitude, car il s'agit de la rationalisation d'un comportement qui cadre parfaitement, fût-ce involontairement, avec la psychologie du mafieux décrite par Puzo.

Buscetta dit qu'il s'est décidé à « collaborer », mu par un sentiment d'horreur, une impulsion morale, un sens du respect des règles du jeu. Il voulait en quelque sorte punir le *« parti de la barbarie »*, l'aile sanguinaire de la Mafia, le clan des Corleonesi qui, après s'être emparé du pouvoir dans l'organisation, avait imposé des méthodes d'une sauvagerie sans précédent dans la lutte entre les clans : crimes inutiles, simple expression d'une volonté de puissance. Un refus analogue s'exprime dans le comportement de Don Vito Corleone et dans les propos qu'il tient à ses fils et aux membres de son clan à *New-York dans le livre de Puzo.* Ce n'est pas là un hasard.

Un code d'honneur

Dans les « codes » de la vieille Mafia — celle dont Buscetta fait partie — le crime relève de la nécessité à laquelle on ne peut certes se dérober mais qui a toujours une raison. Le crime gratuit qui trouve sa fin en lui-même, résultat d'une impulsion individuelle, est exclu. En aucun cas, par exemple, il ne devrait y avoir de « vendetta transversale » frappant froidement un proche de la victime (femme, fils, parent).

Il existe une autre analogie entre les mafiosi de Puzo et un Buscetta : en particulier en ce qui concerne l'attitude à l'égard du trafic de drogue. Les mafiosi du romancier se rebellent : la drogue est source de richesse mais provoque le malheur des plus faibles (les jeunes, les femmes). Don Vito Corleone se joindra au clan mis en minorité mais en restant fidèle à certains de ses principes. Buscetta fait, à sa manière, la même chose lorsque, pour repousser l'accusation *d'avoir organisé en Amérique du Sud* le trafic de l'héroïne, il affirme que, lui, ne s'est occupé que du trafic de la cocaïne. Selon lui, en effet, ce stupéfiant n'affecte pas les jeunes et les femmes, mais satisfait seulement les besoins des riches.

Dans la vie imaginaire de son *« Padrino », Don Vito Corleone*, il est significatif que Puzo accorde une place essentielle au respect de la femme. L'épouse et les femmes incarnent une *« valeur sûre »* dans le monde de la Mafia. Pas seulement parce qu'elles sont au centre de la « politique des alliances », mais, surtout, pour deux autres raisons : d'abord, parce que les femmes expriment la religiosité inhérente à la psychologie des hommes de la Mafia. Le mafieux estime, en effet, être devenu *ce qu'il est à cause de l'injustice humaine de la société*, est porté par ce fatalisme à intérioriser une sorte de foi dans une justice surhumaine. Ensuite *parce que ce sont les femmes* qui maintiennent les liens avec le passé, les traditions, la mémoire, les lieux d'origine, en s'efforçant de transmettre cet héritage aux nouvelles générations. Enfin c'est à la *femme que la famille mafieuse, dans* son évolution comme dans sa désagrégation, assigne un rôle tacite, implicite de continuité. La femme est *dépositaire* des secrets les plus intimes des hommes, ceux qu'ils ne pourront jamais confesser à quiconque.

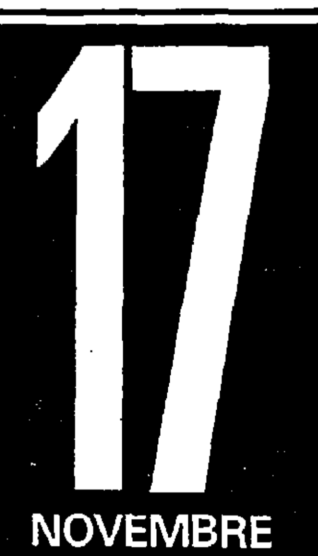
Un don Juan mal vu

Dans les longues dépositions de Buscetta, revient, comme un leitmotiv, la référence à l'épouse et aux autres femmes qui ont peuplé ses vagabondages *d'homme traqué de luxe.* C'est à cause des femmes et de son « don juanisme » qu'il n'a pas fait « carrière » comme beaucoup le pensait *dans la hiérarchie de la Mafia.* Buscetta va même plus loin, affirmant que l'organisation lui a infligé tous ses ennuis parce qu'il avait abandonné sa première femme et qu'il s'était mis à courir la gueuse. La Mafia des années 80, selon Buscetta, continuerait à exiger de ses membres de haut rang la fidélité conjugale et une certaine respectabilité.

En opposant la Mafia classique à *la Mafia contemporaine on prend* le risque d'une idéalisation. Il est exact que dans la culture mafieuse traditionnelle, le mariage et la famille sont un tabou. Mais il est vrai aussi que la défense de l'unité familiale passe par celle du patrimoine : le mafioso se marie dans son milieu et par conséquent l'abandon de l'épouse devient un motif de rupture avec la « famille mafieuse » dont elle provient. Il remet en cause les équilibres, l'ordre instauré par les chefs de l'organisation.

Dans le livre de Puzo, les mafieux américanos-italiens éprouvent à la *fois une gratitude à l'égard de la société* où ils ont pris racine, et une nostalgie pour le pays lointain dont leurs petits-enfants n'auront aucune *mémoire.* C'est un climat psychologique analogue qui sourd des déclarations de Buscetta lorsqu'il parle des années passées en Amérique. Les héros de Puzo sont conscients du pouvoir qu'ils ont acquis à New-York, de leur intégration à la société américaine, mais ils savent aussi que s'ils retournaient en Italie, la Mafia sicilienne leur consentirait difficilement le même pouvoir. Buscetta explique indirectement pourquoi. Ce qui compte pour monter dans la hiérarchie mafieuse sicilienne ou par maintenir des positions de prestige déjà acquises à Palerme, c'est le contrôle d'un territoire, signe d'une force concrète. *Sans territoire on n'est* rien. Pour le conquérir, il faut lutter, commettre des crimes. Des hommes comme Buscetta ou les Corleone de *Mario Puzo pouvaient*, loin de Palerme, se tailler d'immenses fortunes, mais pour exercer un pouvoir à Palerme, ils auraient dû se conquérir un territoire.

ALFONSO MADEO.



Un tremblement de terre politique

Correspondance

Palerme. — Un tremblement de terre secoue le monde politique sicilien. Pour la première fois, ont fini en prison les hommes les plus puissants de l'île : les rapports entre Mafia et pouvoir ont été confirmés par la justice. Le cataclysme sera-t-il durable ? En tout cas *« un véritable système de pouvoir vient de se briser, un empire où se mêlent crimes et affaires. Pour la Sicile, c'est le début d'une libération de la violence et de l'incurie administrative »*. Le père jésuite Pintacuda, sociologue et auteur de ce commentaire, est l'un des meilleurs observateurs du monde politique méridional.

Les cousins Salvo, anciens fermiers généraux de la Sicile étaient à la tête d'un empire financier et économique allant des entreprises *agricoles aux hôtels, aux sociétés* immobilières et aux banques estimé à plusieurs centaines de milliards de lires. Ces personnalités importantes de la démocratie chrétienne, en mesure de faire élire des députés, voire de faire tomber des gouvernements, sont l'exemple le plus caractéristique des rapports entre Mafia, politique et monde des affaires : *« Les Salvo sont au cœur du « troisième niveau » de la Mafia, les cols blancs du crime, les cerveaux financiers des affaires les plus sombres »*, commente un magistrat. De ce « troisième niveau » faisait également partie Vito Ciancimino, ancien maire de Palerme.

« Les anciens équilibres de la vie politique sicilienne ont été balayés. La démocratie chrétienne est assurément la plus touchée parce qu'elle est le parti qui, pendant quarante ans, a exercé le plus grand pouvoir. Mais la DC ne peut être assimilée pour autant à la Mafia. Il est apparu en son sein un mouvement de renouvellement. Il faut qu'émerge un nouveau groupe dirigeant », admet M. Giuseppe Campione, secrétaire régional de la démocratie chrétienne.

Le « cas Lima » et la DC

Préoccupé par les scandales, les contestations qui proviennent d'une partie du monde catholique et les risques de nouvelle défaite électorale venant s'ajouter à celles subies ces dernières années, le secrétaire général de la DC, M. de Mita, s'est récemment rendu en Sicile pour tenter d'évincer les vieux notables sur lesquels pèsent désormais de sérieux soupçons et de réformer son parti. Il a nommé commissaire extraordinaire chargé de restructurer la DC sicilienne M. Mattarella, l'un des dirigeants du courant de gauche de la démocratie chrétienne et frère de l'ancien président de la région, assassiné.

Au centre des polémiques, se trouve en fait le plus puissant personnage de la DC sicilienne M. Lima, député européen, l'homme de M. Andreotti dans l'île. Déjà, dans les années 60, la *commission parlementaire* anti-Mafia avait fait une enquête sur son compte. Le général Dalla Chiesa, à l'époque commandant des carabiniers de Palerme, avait également constitué un dossier. Le juge d'instruction Cesare Terranova (assassiné en 1979) avait pour sa part souligné l'amitié liant M. Lima aux frères Angelo et Salvatore La Barbera, truands connus opérant dans la construction. Ces derniers avaient notamment bénéficié de faveurs de l'administration municipale entre 1959 et 1966, à l'époque où M. Lima éait maire de la ville. Aucune de ces accusations n'avait eu de suites. M. Lima était un « intouchable » : il fut député de 1966 à 1979 et fit partie de plusieurs gouvernements comme sous-secrétaire d'Etat. Au début de cette semaine, le petit parti de gauche Démocratie prolétarienne, qui rassemblait toutes les enquêtes faites par la commission anti-Mafia sur M. Lima, a déposé son dossier auprès du Parlement *européen de Strasbourg.*

M. Lima n'est pas le seul personnage en difficulté : la magistrature enquête aussi sur son plus proche collaborateur, M. Mario d'Acquisto, ancien président de la région, aujourd'hui député : celui-ci aurait en effet accordé des faveurs aux cousins Salvo. Enfin, un autre député de la DC, M. Luigi Gioia, figure au centre d'une enquête sur la vente d'une grande propriété agricole à Michele Greco, l'un des chefs les plus puissants de la Mafia, recherché pour plusieurs assassinats (dont ceux du général Dalla Chiesa, du juge Chinnici, de Mattarella et de Pio La Torre).

Les frères Gioia et la DC

M. Luigi Gioia est le frère et l'héritier politique de l'un des notables démocrates-chrétiens sur lesquels courent le plus de rumeurs, Giovanni Gioia, ex-secrétaire de la DC de Palerme, ancien ministre des finances, mort en 1982. En 1977, le tribunal de Turin avait notamment prononcé un jugement dans lequel M. Gioia était considéré comme membre de la Mafia. Tant M. Luigi Gioia que M. Lima ont toujours été « couverts » à Rome par les dirigeants de leur courant respectif, MM. Fanfani et Andreotti.

Un autre personnage de la DC sicilienne, mis en difficulté par ses rapports avec certains chefs de la Mafia, est M. Attilio Ruffini, ancien ministre de la défense : à la veille des élections de 1979, il avait participé à un déjeuner où, parmi les invités, figuraient les chefs des clans Bontade, Inzerillo, Spatola et Gambino, le « gratin » de la Mafia de l'époque, dont il avait obtenu le soutien. Il perdit son portefeuille mais demeura président de la commission de la défense à la Chambre des députés.

Les autres partis compromis

La DC bien sûr mais les autres partis aussi ont des zones d'ombre. Ainsi la commission anti-Mafia et les enquêtes de la police ont permis d'établir qu'existaient des liens dans les années 50 entre les chefs de la Mafia et des membres du Parti libéral : *« La classe dominante en Sicile a traditionnellement exercé son pouvoir à travers le clientélisme et les subventions, mais avec derrière elle la Mafia, sorte de bras armé de sa politique »*, affirme M. Luigi Colajanni, secrétaire régional du PCI.

Ces rapports entre Mafia et pouvoir politique étaient l'un des domaines sur lesquels le général Dalla Chiesa enquêtait afin de comprendre en particulier les mécanismes de recyclage des milliards provenant du trafic de la drogue. Il fut assassiné le 3 septembre 1982. Deux ans plus tard, dans un livre, son fils, Nando Dalla Chiesa, accuse : *« Les mandataires de cet assassinat doivent être recherchés dans la démocratie chrétienne. »* Suivent les noms des « ennemis de son père » : MM. Lima, d'Acquisto, Ciancimino. *« Calomnie ! »*, avaient répliqué ceux-ci. L'enquête est en cours. Si beaucoup, aujourd'hui à Palerme, *ont recommencé à nourrir* quelque espoir de changement, d'autres dans les *palazzi* du pouvoir sont inquiets. Le tremblement de terre politique en Sicile continue.

ANTONIO CALABRO.

Étranger

ESPAGNE

Juan de Dios, député des gitans

L'Espagne, elle aussi, a ses déshérités, cibles d'un racisme immémorial : les gitans. Une communauté de 450 000 personnes en butte à l'antique méfiance envers les « voleurs de poules ». Un gitan s'est fait élire député pour mieux défendre les siens face aux « payos ».

De notre correspondant

Madrid. — *« A l'époque de Franco, tout était plus clair, l'adversaire était plus facile à identifier : c'était un gouverneur ou un commandant de la garde civile qui nous traitait de manière scandaleuse. Mais aujourd'hui ? Contre qui luttons-nous ? L'adversaire, c'est en général un groupe de familles vociférantes qui descendent dans la rue en criant qu'elles ne veulent pas de gitans pour voisins. Notre ennemi, c'est avant tout un état d'esprit qui fait qu'une partie de la population espagnole ne voit en nous que des vagabonds et des malfaiteurs. Pourtant, affirmer que tous les gitans sont des voleurs, n'est-ce pas comme dire que tous les Basques sont des terroristes ? »*

Notre interlocuteur ouvre sa serviette, en sort une liasse de courrier. *« Regardez ces lettres : j'en reçois des centaines par jour. Des familles gitanes rejetées, chassées, en butte à l'hostilité de leurs voisins. Je suis débordé. »* Mais n'est-ce pas là la rançon de la gloire ? Pour *« son peuple »*, comme il l'appelle, il est aujourd'hui devenu le dernier recours, l'« ombudsman » d'une communauté de 450 000 personnes victimes de tous les ostracismes, celui qui la protège des discriminations des *payos*, le terme utilisé par les gitans espagnols pour désigner ceux qui ne sont pas des leurs. Député socialiste et seul membre gitan du Parlement, M. Juan de Dios Ramirez Heredia consacre son existence à la défense de sa communauté. En Espagne et dans le reste du continent : il a fait partie pendant près de deux ans de la délégation espagnole à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, et est vice-président du Comité mondial gitan, actuellement dirigé par un Yougoslave.

Les cheveux noirs de jais, le verbe coloré et facile, l'allure à la fois altière et chaleureuse propre à l'Andalou, le député Ramirez Heredia a tout de l'hidalgo lorsqu'on le rencontre dans les couloirs du Congrès. Mais il redevient bien vite Juan de Dios le gitan lorsqu'il se retrouve parmi les siens et les harangue, dans son style baroque et fleuri, en mêlant l'espagnol et le *calo*, la langue des gitans d'Espagne. N'était-il pas lui-même, il y a quarante ans, un petit va-nu-pieds courant entre les baraquements d'un bidonville de Puerto-Real, ville de la province de Cadix ?

Le racisme au quotidien

« J'ai connu l'enfance de la plupart des gitans, rappelle-t-il. *Mes parents étaient analphabètes, et mon père est mort lorsque j'avais cinq ans. Comment ai-je pu m'en sortir ? Parce que j'ai eu la chance inouïe d'aller à l'école. C'était une école de formation professionnelle, appartenant aux syndicats verticaux franquistes. C'est là que j'ai pris conscience que j'étais gitan, et que j'ai compris ce que cela signifiait. »* Puis ce fut, comme pour beaucoup d'autres, l'émigration vers la grande ville : Barcelone. Entremêlant études et petits travaux, il parvient à l'Université et est reçu à ses examens de sciences de l'information. Ses articles sur les problèmes de sa communauté le font rapidement connaître et lui ouvrent la voie du Parlement, dans les rangs de l'Union du centre démocratique d'abord, du Parti socialiste ensuite.

Les gitans ont-ils besoin d'un député ? Leurs problèmes dépendent-ils de textes de lois ? Juan de Dios aime rappeler que sa première intervention du haut de la tribune du Congrès visait à demander la suppression de certains articles du règlement de la garde civile, enjoignant aux vigilants gardiens de l'ordre de *« surveiller scrupuleusement les gitans en (...) se renseignant sur leur manière de vivre et sur tout ce qui permet d'être informé de leurs déplacements, de leurs destinations et de l'objet de leurs voyages »*. Tout cela pour éviter, poursuivait le règlement, que *« ces gens (...) ne commettent des vols de chevaux ou d'autres objets »*.

Aujourd'hui, les textes légaux ont changé, mais la discrimination reste. *« J'ai davantage confiance dans les décrets qui sortent du cœur de l'homme que dans ceux du* Journal officiel, affirme M. Ramirez Heredia. *Faut-il promulguer une loi précisant que tous les* payos *seront dorénavant tenus d'aimer les gitans ? A quoi servent les mesures de promotion sociale si persiste le rejet d'une partie de la société ? »*

Si Juan de Dios a malgré tout revêtu le complet-veston du député et s'est décidé à siéger, lui, seul gitan, au milieu de trois cent quarante-neuf députés *payos*, c'est parce que le Parlement représentait pour sa cause, comme il l'affirme, *« la meilleure caisse de résonance »*. Son mandat de député, il l'a depuis tout autant exercé dans la rue que dans les couloirs feutrés du Congrès. Là où des gitans étaient en butte à l'hostilité, on voyait accourir leur député. En septembre, à Saragosse, les habitants d'un quartier populaire se sont opposés par la force à l'installation dans leur voisinage d'une vingtaine de baraquements destinés à des familles gitanes.

Les protestataires affrontèrent la police arrivée sur les lieux, levèrent des barricades, bloquèrent les rues. L'affaire mit l'Espagne mal à l'aise. Elle découvrait qu'elle n'échappait pas, elle non plus, pas plus que ses voisines du nord, aux affres du racisme contre les romanichels.

Des sédentaires mal logés

Sa tâche, effectivement, est ardue.

« Etre gitan, c'est aujourd'hui notre seule richesse, et pour préserver notre culture, il faut avant tout récupérer l'usage du calo, *faire en sorte qu'il cesse d'être considéré comme une langue vile, presque honteuse. »* Juan de Dios n'avait d'ailleurs pas hésité à donner l'exemple au Parlement en entamant un jour un discours en *calo* du haut de la tribune du Congrès, devant un hémicycle éberlué.

« Et puis, poursuit notre interlocuteur, *il y a un autre front de lutte, plus urgent : celui de la justice sociale. »* Est-ce un hasard si les quartiers gitans sont précisément ceux qui manquent de tout, espèce de tiers-monde campant sur les abords des grandes villes ? Lorsqu'il s'agit d'énumérer les chiffres de la misère et de la marginalité, Juan de Dios est intarissable : 75 % des gitans espagnols sont analphabètes, 40 % des chefs de famille gagnent moins de 20 000 pesetas par mois (1 080 francs), l'espérance moyenne de vie dans leur communauté est de quarante-cinq ans, la mortalité infantile de 10 %.

FRANCHINI.

L'un des problèmes les plus aigus est celui du logement. Car, contrairement à leurs frères du reste de l'Europe, les gitans espagnols sont des sédentaires. *« Beaucoup d'entre eux travaillent à la campagne, où ils s'occupaient généralement du bétail et des animaux de trait*, explique notre interlocuteur. *Lorsque l'agriculture s'est mécanisée, les gitans ont fait comme bien des* payos, *ils ont émigré vers la ville. »* Pour s'y retrouver au chômage ? *« Chez nous, la frontière entre ceux qui travaillent et ceux qui chôment est souvent difficile à tracer. Le vendeur ambulant de ferraille qui gagne au plus 10 000 pesetas par mois (540 francs) appartient-il à la première ou à la seconde catégorie ? Ce qui est sûr, c'est que les chefs de famille inscrits à la sécurité sociale représentent une infime minorité : les deux tiers des gitans n'ont droit à aucune aide médicale. »*

Pas de promotion sociale sans éducation, et pas d'éducation sans promotion sociale : comment rompre ce cercle vicieux traditionnel du sous-développement ? *« En envoyant les jeunes à l'école*, répond M. Ramirez Heredia. *Ce n'est que lorsque nous aurons des gitans médecins, des gitans architectes, des gitans avocats, que la situation de notre communauté commencera vraiment à évoluer. Il faut que les enfants gitans, demain, puissent défendre leurs droits en disposant des mêmes armes que les enfants* payos. »

Une fois assimilée socialement, la communauté gitane ne le sera-t-elle pas aussi culturellement ? Les deux luttes du député gitan, celle de l'égalité sociale et celle de l'affirmation culturelle, ne risquent-elles pas d'être contradictoires à terme ? *« C'est vrai, il s'agit d'un dilemme*, répond-t-il. *Avant de préserver leur culture, les gitans doivent d'abord songer, prosaïquement, à survivre, à ne plus vivre dans des conditions infra-humaines. Mais nous ne voulons pas pour autant nous intégrer si cela signifie accepter la fusion de notre culture dans une autre. Nous préférons être gitans de première classe que* payos *de seconde. Pas question de devenir des hybrides culturels. Nous voulons rester ce que nous sommes. »*

Etre gitan : il a beau faire, Juan de Dios, député ou pas, il s'émeut toujours lorsqu'il explique ce que ces deux mots signifient pour lui. Sur les murs de son bureau, entre les affiches, il montre du doigt un drapeau : bleu dans la partie supérieure, vert en dessous avec au milieu le dessin d'une roue de charrette. *« C'est notre bannière*, explique-t-il, *nous l'avons créée à Londres en 1970 lors d'une réunion internationale d'associations gitanes. Elle symbolise notre seul patrimoine : le bleu du ciel, le vert de la campagne, et la roue du chemin. Et cette richesse-là au moins, personne ne nous la prendra. »*

THIERRY MALINIAK.



TUNISIE

La grande kermesse des avocats arabes

Combien de fois l'a-t-on dit et écrit ? Le monde arabe est « déchiré ». Il réunit des Etats si divers que cela n'a rien de surprenant. Que les avocats arabes, unis par l'idéal commun du barreau, ne soient pas une famille unie est tout de même plus difficile à admettre.

De notre correspondant

Monastir. — La grande coupole du Palais des congrès, théâtre habituel de cérémonies officielles empreintes de sérénité, a connu la semaine passée une ambiance survoltée lors de la séance d'ouverture du quinzième congrès de l'Union des avocats arabes. Quelque mille cinq cents membres du barreau étaient venus assister à ces assises.

D'entrée de jeu, avec le discours attendu de M. Yasser Arafat, le ton était donné. Affrontant une salle houleuse « conditionnée » par les participants syriens et leurs amis, le président de l'OLP a dû user de ses talents de tribun et d'une incontestable habileté pour se faire entendre. Dosant savamment ses propos, il est parvenu à maîtriser la fronde de ses détracteurs, à les isoler et à recueillir enfin l'adhésion d'un auditoire qui ne lui était guère acquis au départ. Il a évité d'engager le fer avec ceux qui, de la salle, lui rappelaient, banderoles à l'appui, les trois « non » du sommet arabe de Khartoum en 1969 (1), credo du défunt Front du refus, et après un virulent réquisitoire contre la politique américaine au Proche-Orient, décoché quelques flèches acérées en direction de Damas, et présenté un vibrant plaidoyer en faveur du retour de l'Egypte dans le giron arabe, en se référant toutefois à l'Egypte de... Nasser.

Devant l'atmosphère surchauffée de ces débuts du congrès, les organisateurs décidèrent d'éviter de nouvelles réunions plénières et de s'en tenir à la poursuite des travaux au sein des huit commissions qui siégèrent quelques kilomètres plus loin, à Sousse.

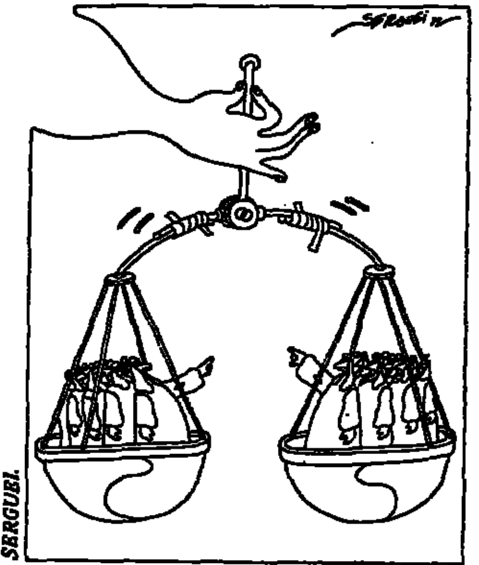
Cette confrontation sans contrainte a mis en évidence trois types de contradictions : entre la revendication pour les libertés et la raison d'Etat ; entre l'écho que rencontre l'appel au respect des droits de l'homme et l'attraction des thèmes conservateurs les plus éculés ; enfin entre les pressions des pro-soviétiques et les réticences que soulève, dans le même temps, un soutien inconditionnel à un allié à certains égards gênant.

Indignations à la carte

Nationalistes nassériens ou baasistes de toutes nuances, communistes, islamistes de tous bords, indépendants..., cette vaste kermesse aura confirmé la difficulté qu'ont nombre d'intellectuels arabes à se dégager des réseaux de clientèle, ou d'allégeances aux pouvoirs en place. C'est ainsi que tel opposant irakien préfère se taire sur les atteintes aux libertés en Syrie parce qu'il y a trouvé asile. Tel contestataire venant du Golfe a des arguments pour justifier son silence à l'égard des mêmes abus en Libye où il trouve appui et protection. Ces situations personnelles engendrent deux discours différents, selon qu'ils sont tenus en aparté ou en public, ce qui n'est guère de nature à clarifier les débats.

Dès lors, les impératifs de la raison d'Etat sont demeurés de règle. On l'a bien vu lors des multiples accrocs qui ont jalonné ces assises, et en particulier à propos de la présence de la délégation libyenne.

La direction de l'Union avait depuis longtemps mis en demeure la Libye de revenir sur la réforme du colonel Kadhafi, faisant des avocats des fonctionnaires intégrés aux structures des comités populaires. La situation n'ayant pas évolué, elle décida donc — au réel embarras des dirigeants tunisiens — de refuser l'accès du congrès à la délégation libyenne, forte de cent cinquante personnes. Jusque-là, rien de surprenant. Ce qui le fut davantage, ce fut la quasi-unanimité autour de cette décision et plus encore la volte-face des Syriens. Il est vrai que ces derniers avaient quelques raisons d'abandonner leurs amis libyens pour donner des gages aux uns et aux autres. Aucun participant n'ignorait, en effet, que ce qui était applicable aux Libyens pouvait l'être aussi aux Syriens.



La loi syrienne n° 39 du 21 août 1981 ne fait-elle pas obligation au conseil de l'ordre de se conformer *« aux directives du parti Baas arabe et socialiste, dont une commission spécialisée a pour charge de superviser ses activités »* ? Cette situation qui avait fait l'objet d'un dépôt de conclusions de la part d'une commission d'enquête aurait dû être évoquée. Mais pas une seule voix ne s'est élevée pour demander son inscription à l'ordre du jour. Silences significatifs, marchandages subtils et pressions de toutes sortes ont prévalu. Ainsi, grâce à cette concession faite à Damas, les Egyptiens évitaient-ils que les Syriens ne soulèvent la question du maintien au Caire du siège de l'Union, dernière organisation arabe à y demeurer en raison de l'attitude résolument hostile du barreau égyptien à la politique de Camp David. Pour les Palestiniens fidèles à la direction de l'OLP et pour les délégations proches de ces derniers, ce silence devait constituer une des monnaies d'échange permettant d'obtenir que les dissidents à M. Arafat soient intégrés à la délégation syrienne et ne siègent plus en tant que tels.

Si l'on ajoute à cela l'arrivée tardive — qui ne fut pas fortuite — de la délégation algérienne, ainsi que les pressions des représentants irakiens pour obtenir un soutien inconditionnel à leur gouvernement en mettant systématiquement en avant le conflit avec l'Iran, on comprend à quel point les débats ont été faussés d'un bout à l'autre, malgré la qualité de certaines communications à caractère, il est vrai, académique.

Rares sont les voix qui aujourd'hui oseraient s'élever dans le monde arabe pour s'opposer aux combats pour les droits de l'homme. Mais, en ce domaine, l'ambiguïté a été tout aussi patente. Défense des droits de l'homme au plan exclusivement politique pour affronter les pouvoirs en place, ou comme une fin en soi ? Les deux démarches sont fondamentalement différentes. Si la grande majorité des avocats présents n'ont pas caché qu'ils adhéraient seulement à la première, on a pu constater qu'une minorité de plus en plus agissante avait tendance à se rallier à la seconde, bien qu'elle soit généralement en butte à l'hostilité des gouvernants.

La Ligue tunisienne des droits de l'homme — une des rares à exister dans le monde arabe, — en a tiré un indéniable rayonnement. On a pu le constater à l'occasion de la très large diffusion d'un document sur ses activités — pas toujours tendre pour le pouvoir — qui s'est littéralement arraché. Il a d'ailleurs suscité l'incrédulité de bon nombre de congressistes, peu habitués à voir ce type de littérature circuler chez eux sans entraves. *« N'est-il pas imprudent de distribuer à visage découvert ce genre de publication ? »* nous chuchota un jeune avocat de Bahrein.

Silence sur l'URSS

Dans cette situation exceptionnelle, qui a permis à la Ligue tunisienne et à la section tunisienne d'Amnesty International de multiplier les contacts, on a pu constater que pour la plupart des congressistes le combat pour les droits de l'homme (sous-entendu politiques) s'accommodait très bien de comportements conservateurs d'un autre âge. Ainsi en a-t-il été des droits de la femme, du problème essentiel de la liberté religieuse et de la lutte antiraciste, une fois encore exclusivement rattachée au seul *« combat anticolonialiste »*.

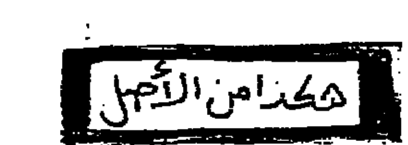
Alors que la commission des libertés et des droits de l'homme a connu des débats d'une certaine tenue grâce aux apports de juristes chevronnés et de personnalités progressistes qui réussirent à se faire entendre, celle des droits de la femme a en revanche été le théâtre d'un forcing fébrile des tenants des thèses conservatrices et intégristes : farouche réserve quant aux droits de la femme au travail, affirmation véhémente de l'attachement à la polygamie et assimilation systématique de toute proposition un tant soi peu libérales à une forme perverse de dissolution des mœurs. Les interventions et les interpellations agressives ont atteint un tel degré que plusieurs avocates préférèrent se retirer. L'une d'elles, peu suspecte de complaisance à l'égard du pouvoir de ce pays, manifesta son irritation et son dépit en tournant les talons, et s'exclamant : *« Eh bien, à ce prix, vive Bourguiba ! Vive Bourguiba ! »*

Le contraste a été frappant entre la vigueur des condamnations de la politique américaine, voire occidentale, et le silence plus ou moins embarrassé à l'égard de la politique de l'Union soviétique. Ce parti pris, favorisé par l'attitude de Washington dans le conflit israélo-arabe, a été constamment flagrant, mais tout particulièrement avec l'omission dans le premier projet de résolution finale de toute référence à l'Afghanistan : les avocats communistes pro-soviétiques avaient pu imposer sans mal leurs vues étant donnée l'apathie — sur ce point — de leurs confrères nationalistes arabes et islamistes. La question fut à l'origine de l'ultime incident lors de la séance de clôture, au terme duquel le congrès se décida quand même à inclure dans le texte définitif un bref paragraphe sur *« le combat libérateur du peuple afghan »*.

En fin de compte, comme dans la plupart des rencontres de ce genre, on s'est séparé bons amis après s'être donné l'accolade et congratulés. Pour les résolutions, mieux valait passer sous silence contradictions et divisions, et s'en remettre aux experts des textes mi-figue mi-raisin. Ainsi était préservée l'apparence de l'unanimité. Reste cependant que les débats et les documents sur les droits de l'homme ne sauraient être complètement passés aux profits et pertes, et que l'Union des avocats arabes est parvenue à éviter l'éclatement.

MICHEL DEURÉ.

(1) Non à la trêve, non à la reconnaissance, non à la négociation.



CHINE

Le Tibet splendide et blessé

Depuis le mois dernier, des envoyés spéciaux du dalaï-lama sont à Pékin pour y discuter d'une éventuelle visite du Dieu-Roi au Tibet. Si le chef spirituel tibétain accomplit ce voyage, il découvrira un monde bouleversé.

De nos envoyés spéciaux

Lhassa. — Un après-midi d'octobre doré au Norbu Linka, l'ancien palais d'été de la cité sainte si longtemps interdite. De petits groupes bigarrés, hommes aux grosses houppelandes sur l'épaule et femmes aux tabliers rayés de couleurs vives, déambulent dans les allées fleuries. De solides Khampas (1), poignard sur la hanche, chevelure hirsute ou soigneusement tressée, enjolivée de fils rouges, promènent un regard malicieux sur les passants.

Parmi les Tibétains au teint cuivré, toujours prêts à partir d'un éclat de rire pour répondre à votre découverte, des soldats en uniforme vert, étoile rouge à la casquette, paraissent d'autant plus déplacés qu'ils traînent leur fusil-mitrailleur sur le dos. L'une des premières impressions de Lhassa, sans doute aussi l'une des plus révélatrices : deux mondes qui se côtoient, s'observent et s'épient, et qui, en dépit des multiples assurances officielles, continuent de nourrir l'un envers l'autre une solide défiance.

Devant le palais aux lourdes portes rouge et or obstinément closes ce jour-là, l'atmosphère soudain devient plus solennelle. Des *khatas*, ces écharpes blanches *cérémonielles*, *sont nouées* aux anneaux métalliques qui ornent les vantaux de bois. Venus probablement de loin, des pèlerins se prosternent sur les marches en murmurant la formule consacrée, s'attardent un instant les mains jointes à hauteur du cœur ou le front posé sur le seuil, puis se fondent parmi les promeneurs.

Comme en retrait, un moine, sous un arbre, semble étranger au cercle volubile qui l'entoure et se délecte visiblement d'un récit conté par un adolescent rieur. Un chapeau à larges bords le protégeant de l'ardeur du soleil, un homme au grand sourire et au regard aigu nous invite à nous joindre à eux.

Vite, très vite, surgit la question par excellence. Celle qui, désormais, reviendra sans cesse, litanie *ou leitmotiv*, au cours de toutes les conversations de notre séjour tibétain : « *Reviendra-t-il, ne reviendra-t-il pas l'an prochain ?* ». « *Il* », bien sûr, c'est le dalaï-lama, quatorzième de la lignée, en exil en Inde depuis le soulèvement de 1959 et qui finira par nous donner la sensation d'être l'Arlésienne du haut pays des neiges.

Aimablement curieux, comme d'ailleurs se révéleront la plupart des Tibétains rencontrés, pasteurs, nomades ou lamas, paysannes ou pèlerins, notre interlocuteur sourit de nos émerveillements. Plus de vingt ans d'exil ne lui ont rien fait oublier. Parti à la suite du dalaï-lama, cet ancien moine de Séra, à l'allure athlétique, a obtenu l'autorisation de Pékin de rendre visite à ses proches. Délaissant temporairement ses fonctions à la tête d'un monastère bouddhiste implanté dans la lointaine Australie, pendant trois mois il a voulu voir et comprendre les changements intervenus dans son pays.

Avec franchise, il admet que, matériellement, les conditions de vie se sont améliorées. Pourtant, le spectre des années noires de la révolution culturelle n'a pas complètement disparu, et si, après les désastreuses expériences du passé, la vie religieuse est plus libre de se manifester au grand jour, il sait aussi que quelque chose est irrémédiablement perdu : « *Non pas la foi, mais les moyens de transmettre la tradition, des témoignages de la continuité d'une culture originale et puissante, des sanctuaires dynamités, des livres disparus. C'est notre civilisation qui a été décapitée, sciemment assassinée.* »

Ailleurs, demain, plus tard, jusqu'au dernier jour, dans les villages, sur les montagnes, dans les ultimes grands monastères aux trois quarts vides — Séra, Drépung ou Ganden — au Potala, à Xigazé et à Shalu-Gompa, ce que l'on voudra bien nous montrer et ce que nous verrons par nos propres moyens confirmera ce constat sans appel.

La foi profonde

Envers et contre tout, la foi profonde a traversé, intacte, le cataclysme. Il n'est que de se mêler à la foule compacte agglutinée autour du Jokhang, le haut lieu du lamaïsme, au cœur de Lhassa, pour être saisi, secoué, emporté par le flot de ferveur. En file indienne, les pèlerins se pressent pour actionner les immenses moulins à prières dorés qui gardent l'entrée, tandis que, sur le parvis, hommes et femmes, jeunes et vieux, progressent lentement vers le seuil, en prosternation complète, le corps collé au sol, en un geste de dévotion mille fois répété. Autour du sanctuaire, l'inlassable procession se poursuit sans discontinuer, dans le sens des aiguilles d'une montre, seulement perturbée parfois par des cyclistes chinois qui, obstinément, vont en sens contraire.

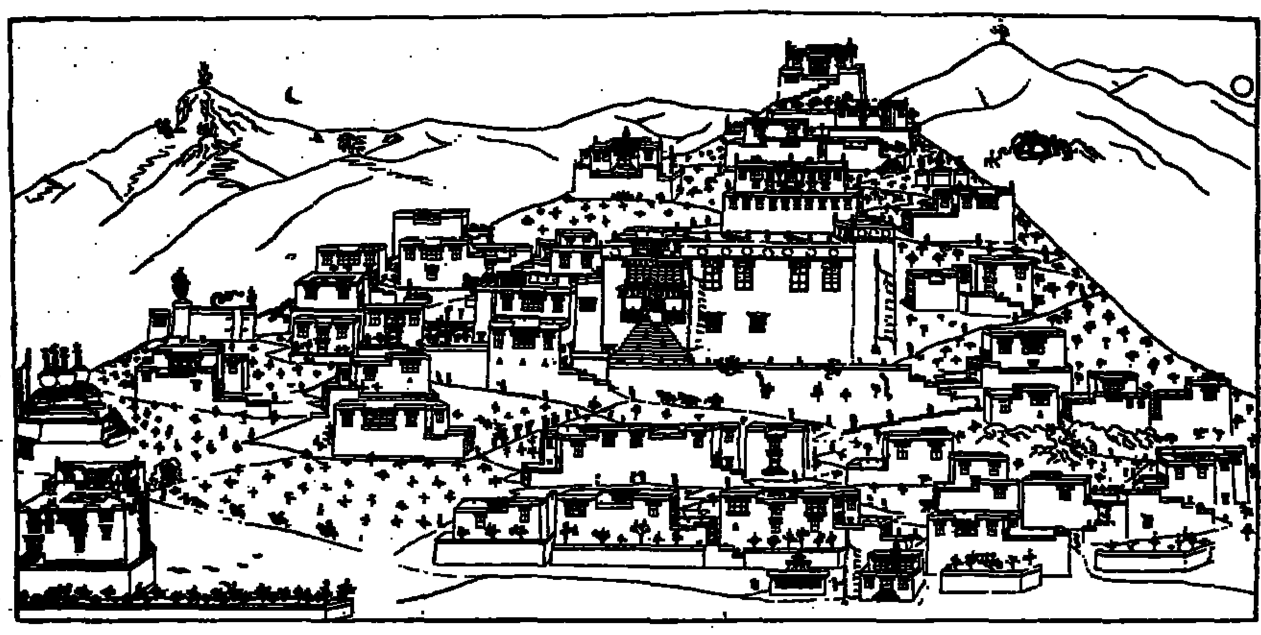
Même si elle se veut plus discrète, la présence des Hans est bien visible. Cadres et guides officiels ont beau répéter que pour 94 % des habitants la région autonome est constituée de Tibétains — à l'exception de Lhassa, où les Chinois forment 15 % des quelque cent vingt mille citadins — et que le sévère contrôle des naissances pratiqué dans le reste du pays ne s'applique pas aux Tibétains, les Hans ne passent pas inaperçus.

Par centaines, des soldats cassent des cailloux tout au long des 110 kilomètres de l'aéroport jusqu'à Lhassa pour achever la route qui devrait être inaugurée le 1er mai prochain. De grands chapeaux et des lunettes teintées donnent aux petits hommes verts une allure de Martiens. Sur un seul trajet, nous avons dénombré plus d'une vingtaine de campements militaires. Des baraquements semblables, gris et uniformes, se retrouvent aussi bien aux entrées de Lhassa et de Xigazé qu'aux abords de maints villages où les bannières de prières flottent au vent comme par défi. Sur les rares routes, les véhicules sont surtout des camions militaires.

En prévision du vingtième anniversaire, l'an prochain, de la création de la région autonome, les préparatifs vont bon train et les responsables chinois mettent les bouchées doubles. Non seulement l'aérogare devrait être terminée mais des équipes d'ouvriers s'affairent jour et nuit dans le quartier chinois de Lhassa à la construction de deux nouveaux hôtels, l'un de mille lits pour les « *invités et hôtes des autorités* » et l'autre, plus modeste, de deux cents lits à l'intention des touristes étrangers.

Autant les Chinois paraissent avenants en pays han et se prêtent volontiers au jeu du portrait photographique, autant ils prennent en grippe le moindre appareil sur le haut plateau tibétain : les mines se renfrognent, le regard se durcit et les mains s'agitent frénétiquement en signe de dénégation.

A la lisière de Lhassa, Séra et Drépung dressent leur massive silhouette de forteresses monastiques. Parmi les moines — quatre cents pour le premier, deux cent soixante-dix pour le second, alors qu'autrefois ils étaient des milliers, — de jeunes novices ont été admis ces derniers temps. La partie visitée donne l'impression d'être soigneusement entretenue, les bâtiments fleuris et chaulés de frais, les chapelles en activité. Mais quel contraste si la curiosité vous pousse à emprunter venelles et ruelles de l'autre moitié, celle que, faute de temps, vous explique-t-on, on ne montre pas aux touristes ! Escaliers envahis d'herbes folles, sanctuaires saccagés à l'abandon, ermitages et murs qui s'affaissent, fenêtres arrachées, murailles déchiquetées.



Extraits de Rolfa Stein, *la Civilisation tibétaine* (éd. Le Sycomore-L'Asiatique).

Au cœur de Lhassa, à quelques centaines de mètres du Jokhang, le temple de Ramotché n'est plus que l'ombre de son ancienne grandeur. Ce ne sont que murs branlants, fouillis de poutres effondrées, escaliers défoncés, fresques souillées et rageusement grattées, entassement de pierres et de briques. Ce soir-là, une demi-douzaine de Tibétains peinaient, dans la cour centrale, à dégager l'amoncellement de décombres envahissant l'espace. Et, au beau milieu de cette désolation, un immense portrait de Mao...

« Jamais plus... »

Sur le chemin du retour, à quelques pas du sanctuaire déchu, un rayon du soleil couchant embrasa soudain l'encoignure d'un mur lacéré : à sa forme élégamment retroussée, on devine le monastère, d'autant que des couleurs veinées et des traits d'une rare sûreté tracent sur le mur des lambeaux de fresques. Mais devant, masquant l'entrée, des latrines publiques ont été construites...

A Xigazé, domaine du panchen-lama, à 380 kilomètres au sud-ouest de Lhassa, l'ambiance diffère légèrement. Ici, des drapeaux rouges côtoient parfois les bannières de prière et le portrait du chef du Traxhilumpo, deuxième personnage religieux du lamaïsme tibétain, supplante celui du dalaï-lama. Six cents moines sont affectés à l'entretien des bâtiments de son fief, mieux préservés que d'autres, et une cinquantaine de jeunes sont entrés récemment au monastère. Mais le panchen-lama est toujours chargé des affaires bouddhistes à Pékin et, depuis son quasi-exil, il n'est revenu parmi les siens qu'une seule fois depuis 1969, pour vingt-cinq jours, en 1982.

Déjouant l'interdit, nous avons pu nous rendre dans une vallée latérale, à une trentaine de kilomètres de Xigazé, à Shalu-Gompa, l'une des « demeures de la solitude » les plus connues de la région, célèbre par ses délicates fresques du onzième siècle. Le bâtiment est encore debout, la cour centrale jonchée de briques de pisé destinées à la réfection. Sur les trois cent cinquante moines d'autrefois, ils ne sont plus que quatre, auxquels sont venus se joindre récemment sept novices. Aidés par les villageois, ils s'efforcent de rendre à l'édifice un aspect moins triste.

Des fresques dont la beauté avait jadis émerveillé le regard des visiteurs, il ne reste plus que des vestiges. Ouverte à notre intention par un vieux lama, la chapelle principale, préservée de la furie iconoclaste de détachements de gardes rouges, révèle dans la demi-obscurité des trésors artistiques : mandals et tankas (2), statues sacrées et pierres gravées d'une rare finesse, qui avivent d'autant les regrets à l'idée de ce qui a été emporté par la tourmente. Le vieux moine se contente d'expliquer, avec un sourire las, que « *jamais plus Shalu-Gompa ne retrouvera ses splendeurs d'autrefois* ».

Bod Yul, nom autochtone du Tibet, ou multiples réalités. Celle de l'attente nourrie des récits d'Alexandra David-Neel, de Sir Charles Bell ou d'Amaury de Riencourt et celle d'un pays pris de force, « subordonné » à la Chine éternelle. Celle de l'univers tibétain et du monde han qui s'observent et ne se mélangent pas. Le fossé entre le discours officiel et les faits.

Ainsi de Ganden, le monastère de Tsong-Kapa le réformateur, proclamé à tous vents en voie de reconstruction. Mais aux visiteurs curieux il est catégoriquement interdit de se rendre sur place. Après être passé entre les mailles du filet, il est aisé de comprendre les raisons du refus.

Au sommet de la montagne, à quelque 60 kilomètres de Lhassa, ne subsistent que les ruines d'un nid d'aigle au milieu desquelles se dresse un *chörten* (3) décapité et cinq bâtiments refaits à neuf. Autrefois, Ganden a abrité jusqu'à une douzaines de milliers de moines.

Paysage de destruction lamentable où se mêlent pierres et rocaille, pans de murs et venelles obstruées sous un ciel d'un bleu sans faille. Des moinillons passent, chargés de lourds brocs de cuivre pour la corvée d'eau. En contre-bas, à l'auberge improvisée où s'entassent des statues de Bouddha récupérées, des pèlerins se ravitaillent par dizaines avant de se mettre au travail : déblayer les décombres, relever les murs, nettoyer les chapelles.

Un hall de prière a été remis en état, jouxtant la chambre haute qui contient le tombeau du fondateur de la secte des gelugpas, les bonnets jaunes. Comme ailleurs, des portraits du dalaï-lama sont en évidence ou enchâssés dans les reliquaires portatifs des pèlerins. Les fresques qui courent sur les murs sont neuves, minutieusement exécutées selon les canons de la tradition. Une partie du Kanjur, les textes saints, a été reconstituée. *Sur deux cents moines* vivant aujourd'hui à Ganden, une centaine célèbrent l'office au son grave des *radongs* (4), sous la direction de trois supérieurs sortis tout droit d'un livre d'images.

Les lampes à beurre brillent de leur flamme entêtée. Dans un coin, un moine en compagnie d'un *chat ; d'ici quelques jours, il* reprendra la route pour rentrer en Inde après plusieurs semaines passées en compagnies de ses frères en religion. Malgré un début d'ouverture, il hésite à croire à la sincérité des responsables chinois qui prodiguent garanties et belles promesses : les faits sont là, incontournables.

Pourtant, au-delà des ruines, sur la colline voisine, un ermitage blanc et rouge, fleuri et propre, est comme agrippé à la rocaille. Une tache jaune se détache sur la pente douce, un parasol sous lequel une silhouette vêtue de grenat demeure, depuis des heures, immobile, en position du lotus, plongée dans le lointain d'une inaccessible solitude. Ombres et lumières dans l'étincelant haut pays, dont le seul nom suffit à éveiller la nostalgie...

JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE LEVENSON.

(1) Habitants du Kham, à l'est du pays.

(2) Peintures religieuses.

(3) Monument religieux rappelant le *stupa* indien.

(4) Espèce de trompe de 2 à 3 mètres de long.

25 FRANCS

Étranger

Chine

EN MODIFIANT SES MÉTHODES DE RECRUTEMENT

Le PC tente d'accorder son encadrement à la politique de modernisation

De notre correspondant

Pékin. – Une expérience originale vient de bouleverser les méthodes de sélection des dirigeants locaux du Parti communiste : l'élection par un vote à bulletin secret du secrétaire du PCC de la province du Shaanxi. Le *Quotidien du peuple* lui a consacré sa première page, racontant comment M. Bai Jinian avait été choisi par ses pairs à l'issue d'une procédure complexe.

« *Sur la base de larges discussions* », les responsables communistes de cette province située au sud-ouest de Pékin ont établi une première liste de candidats dont les curriculum vitae ont été affichés. Un deuxième tour a permis de réduire leur nombre à treize, un troisième tour à onze, six « finalistes » ont alors été désignés, parmi lesquels M. Bai a eu la préférence. Ce choix a, bien entendu, été avalisé par les membres permanents du comité du parti de la province, puis par le comité central, dont les agents de liaison se trouvaient sur place. Enfin, l'avis des « partis démocratiques » a été sollicité. « *Cette méthode a fait pleinement prévaloir la démocratie au sein du parti* », et il s'agit d'une « *expérimentation réussie de la réforme du système de cadres* », ont estimé les participants, cités par le *Quotidien du peuple*.

Tout cela peut paraître bien formel, et l'aval du comité central du PCC demeure primordial. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une « première » qui devrait être suivie d'autres expériences du même genre. Cette élection a permis d'officialiser le portrait du dirigeant modèle de la période actuelle de modernisation tous azimuts : Age, cinquante à soixante ans ; bon niveau politique et, en particulier, bonne attitude pendant la révolution culturelle ; niveau d'éducation universitaire ou équivalent ; bon meneur d'hommes ; audacieux et doté du sens de la décision. Ce qui devrait permettre, ajoute le journal dans un commentaire, la promotion de cadres éduqués – sous-entendu à la place des cadres plus « rouges » qu'« experts » – et devrait empêcher les dirigeants en place d'imposer leurs protégés.

Promouvoir les jeunes

L'élection de M. Bai daterait du mois d'août. Il aura donc fallu près de trois mois pour que la méthode utilisée soit rendue publique. Elle intervient en outre dans une province dont la capitale, Xian, vient de voir ses dirigeants limogés, en particulier à la suite d'une série de scandales (*le Monde* daté 11-12 novembre).

Les dirigeants chinois montrent ainsi qu'ils entendent aller vite en besogne et qu'ils seront sans pitié dans l'application de leurs réformes : la promotion de jeunes, ou relativement jeunes, compétents et la mise à la retraite des vieux cadres sclérosés. M. Bai Jinian a montré l'exemple en publiant un article dans le *Quotidien du peuple* du 6 novembre sur les « *méthodes correctes de sélection des cadres* ». Il y reconnaît que la promotion de « *gens de talent* » n'est pas, en dépit des instructions, toujours aisée. « *Certains de nos camarades dirigeants*, écrit-il, *sont tentés de considérer les cadres compétents, courageux, clairvoyants, ayant l'esprit pionnier et n'ayant pas peur d'étudier les problèmes, de présenter des solutions originales, comme trop fiers, présomptueux, imbus de leurs opinions, manquant de maturité, récalcitrants et difficiles à vivre. Pour eux, les* « bons cadres » *sont souvent des gens conservateurs, inertes, trop prudents, évasifs, rusés, sournois, flagorneurs, malhonnêtes et parfois même insidieusement à double face.* » A combien des vingt millions de cadres du pays cette définition pourrait-elle s'appliquer ?

Pour lutter contre ces défauts, mieux utiliser les compétences, récompenser les cadres méritants et sanctionner ceux qui ne sont pas à la hauteur, la ville de Chengdu, capitale du Sichuan, province natale de M. Deng Xiaoping et la première à appliquer la réforme urbaine, vient de modifier d'une autre manière sa politique de recrutement. « *Afin de remédier à une situation dans laquelle l'efficacité est faible* », et « *à l'exception des cadres dirigeants élus en vertu des status du parti* », les cadres supérieurs au niveau de la municipalité seront nommés pour cinq ans. Les cadres locaux pour trois ans. Ils seront reconduits dans leurs fonctions s'ils sont compétents, sinon ils pourront être « *remerciés à n'importe quel moment* ». Avant d'être nommés, ils devront avoir satisfait à un examen. Autre aspect, non négligeable dans cette société où la fonction de cadre donne accès à certains privilèges, ceux-ci prendront fin dès que ces cadres « *auront quitté leur poste* ».

L'utilisation des examens pour juger des compétences se répand. Un examen national pour choisir des dirigeants d'entreprise à eu lieu en juillet, 94% des 9019 candidats ont été reçus. Plus de trente mille autres se préparent pour la seconde session, en janvier. Le programme a été publié dans la presse cette semaine. Il exige une connaissance parfaite de la nouvelle politique économique et de ses bases idéologiques. Il faut dire que seulement 3,4% des cadres financiers et commerciaux du pays ont un niveau universitaire. On comprend ainsi l'importance accordée par le régime au rajeunissement des cadres et la priorité donnée à cette politique si l'on veut éviter que les « quatre modernisations » ne s'enlisent dans un marais d'incompétence et de laisser-aller.

PATRICE DE BEER.

NICARAGUA

LE CHEF DES INDIENS MISKITOS EN VISITE A PARIS

Une lutte pour la survie

Les représentants respectifs des Etats-Unis et du Nicaragua, MM. Harry Shlaudeman et Victor Tinoco, devaient se réunir, pour la huitième fois, au Mexique, le lundi 19 novembre. Cette rencontre, ainsi qu'une légère diminution, des dernières heures, de la pression militaire américaine sur le Nicaragua, illustraient une tendance à la désescalade dans le conflit centraméricain, après la vive tension née au lendemain des élections du 4 novembre dans la République centraméricaine, et du 6 aux Etats-Unis. Les sandinistes, pour leur part, ont renoncé à distribuer des fusils à la population, comme ils l'avaient d'abord annoncé, nous indique notre envoyé spécial Marcel Niedergang. Face à l'hypothèse d'un coup de force américain, l'opposition a, d'autre part, modéré ses attaques contre le régime sandiniste. MM. Arturo Cruz et Alfredo Cesar avaient demandé « un délai de grâce » aux Etats-Unis. Le leader des Indiens Miskitos, M. Brooklyn Rivera, est, pour sa part, venu cette semaine à Paris expliquer les raisons pour lesquelles il a accepté d'ouvrir un dialogue avec Managua. Il a été reçu au Quai d'Orsay.

Trente-deux ans, brun de poil et de peau, élégant, sûr de lui, le sourire mi-enjôleur mi-carnassier, M. Brooklyn Rivera, chef des Indiens Miskitos du Nicaragua, est venu le jeudi 16 novembre raconter son histoire au siège de l'association Médecins du monde, à Paris. Il s'exprime en un espagnol un peu lent ; cet universitaire devenu guérillero aurait pu aussi bien parler en anglais – voire en miskito, en rama ou en sumo, les dialectes de ses « *frères de la côte atlantique* ».

« *En 1981, deux ans après leur triomphe, les sandinistes se sont lancés dans un processus de répression systématique des Indiens de l'Est.* » Pourquoi ? « *Pour des raisons ethniques. Il y a eu un moment où être indigène (1) était devenu un véritable délit au Nicaragua.* » Face à la « *militarisation* » de la zone imposée par Managua, M. Brooklyn Rivera, qui, en mai 1980, avait été élu par ses frères de race « *coordonnateur* » du Misurasata (Mouvement misquito, sumo, rama), dut partir en exil en août 1981. En 1982, il s'associait avec le commandant Eden Pastora, autre déçu du sandinisme, et quelques autres anciens de la lutte contre Somoza, pour créer l'ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique). « *Il ne s'agissait pas de prendre le pouvoir ou de changer l'idéologie du gouvernement de Managua. Ce fut seulement une lutte pour la survie – physique et culturelle* », que menèrent, plus de trois années durant, les quelque 125 000 indigènes de la côte atlantique, explique M. Rivera.

Longtemps, assure le dirigeant miskito, « *le Front sandiniste a pu abuser l'opinion internationale en nous assimilant à des somozistes, des contre-révolutionnaires ou des agents de l'étranger* ». Mais « *le colonialisme interne et le racisme* » du Front et sa « *politique d'ethnocide* » se sont « *heurtés à la résistance inébranlable des indigènes* ». D'où un changement à Managua : cet été, une amnistie était décidée en faveur des prisonniers miskitos, suivie, à l'automne, d'une proposition : « *Le Front a invité les dirigeants légitimes de la Communauté à revenir au Nicaragua, afin d'explorer des solutions de paix.* »

C'est ainsi que, en octobre, M. Rivera a, sous la protection d'un diplomate français, passé onze jours dans sa communauté, recevant, de l'avis général, un accueil triomphal dans les villages de la côte est.

S'agissait-il, pour les sandinistes, de diviser pour mieux avaler ? Ou de reconnaître sincèrement une évidence : la différence culturelle – et donc politique – des Indiens Miskitos dans l'ensemble nicaraguayen ? Quel est, selon M. Rivera, le résultat de ce premier contact ? « *Daniel Ortega et d'autres commandants que j'ai vus ont reconnu leurs erreurs, et leur échec. Ils se sont déclarés prêts à négocier sur la situation des terres des communautés et sur un statut d'autonomie.* »

M. Rivera se rend-il compte du service rendu ainsi aux sandinistes, qui, pressés de toutes parts par la Contra et par les Etats-Unis, peuvent espérer être bientôt soulagés sur leur front atlantique ? Ou bien ne serait-il pas un « *cheval de Troie de la CIA* », prêt à mettre un territoire autonome à la disposition de la « contre-révolution » ? Une certitude pour M. Rivera : « *Si j'ai été appelé par les sandinistes, c'est bien que je représente quelque chose !* »

Et M. Eden Pastora, son allié, serait-il prêt, lui aussi, à dialoguer avec Managua, où il est officiellement considéré comme un « *traître* » ? Pour l'instant, répond M. Rivera, « *les trois mille combattants de l'ARDE ont pour première préoccupation de survivre, tant il est vrai que les démocraties ne se pressent guère pour soutenir leur combat contre le régime sandiniste. Mais, c'est vrai, Eden Pastora a toujours été favorable à une solution politique* ».

M. Rivera, qui se reconnaît sans réserve comme « *Nicaraguayen* », n'est-il pas préoccupé à l'idée d'une éventuelle intervention de Washington ? « *La seule façon d'éviter une telle intervention*, répond-il, *est, pour les sandinistes, de faire la paix avec les Indiens, l'Eglise, les travailleurs, la presse et les partis politiques. Alors, il y aura une union nationale contre toute intervention étrangère.* »

Mais les Indiens eux-mêmes sont-ils tellement unis ? N'existe-t-il pas entre MM. Brooklyn Rivera et Steadman Fagoth, chef du mouvement rival Misura, allié à la FDN (2), une très vieille inimitié ? « *Nous devons nous rencontrer le 22 novembre au Honduras pour consacrer notre réunification. S'il appuie notre démarche, c'est bien. S'il ne l'appuie pas, ça va encore. S'il s'y oppose, eh bien, nous agirons contre lui.* »

J.-P. C.

(1) Selon leur tradition, les Miskitos seraient, au dixième siècle, débarqués de la future Colombie sur la côte atlantique du futur Nicaragua.

(2) La Force démocratique nicaraguayenne, dont l'encadrement militaire est, à 90 %, assuré par d'anciens responsables de la garde somoziste. Forte de sept mille combattants, appuyée par les Etats-Unis, la FDN a condamné la démarche de M. Rivera.

BOLIVIE

Grève générale et dialogue national

La Centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé de durcir le mouvement de grève illimitée lancé le 14 novembre pour obtenir de substantielles augmentations de salaires dans un contexte d'inflation proche de 1 000 %, ainsi que la baisse des prix de certains produits de première nécessité. Jusque-là, les arrêts de travail affectaient surtout les secteurs des mines et des transports, vitaux pour l'économie du pays. Cette fois, le président du syndicat, M. Juan Lechin, a annoncé l'entrée dans la grève, le lundi 19 novembre, des banques, des services de santé, des écoles et des stations d'essence. Les paysans, ont, d'autre part, reçu consigne de bloquer les routes et les voies ferrées à partir du début de la semaine.

Le commandant des forces armées, le général Simon Sejas, considéré comme un fidèle du président social-démocrate M. Hernan Siles Zuazo, a dénoncé, le vendredi 16 novembre, ceux qui « *menacent la stabilité de l'Etat* ». L'opposition conservatrice, majoritaire au Parlement, réclame la démission du chef de l'Etat et des élections anticipées.

Cependant les partis de la majorité de gauche et de l'opposition ont commencé, le 14 novembre, un « *dialogue national* » sous l'égide de l'église catholique bolivienne. Un accord pourrait se faire sur le principe d'un scrutin en mai 1985 – au lieu de 1986. – (*AFP.*)

L'OEA en crise

La quatorzième assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA) devait s'achever ce samedi 17 novembre à Brasilia. Les trente ministres des affaires étrangères des pays latino-américains et caraïbes, ainsi que M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, ont notamment débattu de la crise centraméricaine et de l'endettement de la partie la moins développée du continent. Cette réunion s'est tenue dans une indifférence assez générale. Les deux problèmes les plus chauds du moment dans cette partie du monde sont, en effet, pris en compte par d'autres instances : le groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama) et l'administration des Etats-Unis pour ce qui concerne la crise dans l'isthme, et le groupe de Carthagène (les onze pays les plus endettés du sous-continent) ainsi que le Fonds monétaire international pour ce qui touche à la crise financière.

En toute hypothèse, l'OEA traverse une sérieuse crise d'idendité. L'un des thèmes de la réunion de Brasilia était, d'ailleurs, l'examen d'une réforme de son mode de fonctionnement – réforme dont la nécessité est régulièrement évoquée depuis des années. Le secrétaire général de l'Organisation, le Brésilien M. Joao Clemente Baena Soares, a estimé que le rôle politique du secrétariat devrait être renforcé, et qu'une conférence spéciale devrait être réunie pour régler ce problème.

L'assemblée, enfin, a condamné le comportement de l'ancien secrétaire général, l'Argentin M. Alejandro Orfila, qui avait profité de sa charge à des fins personnelles (il continuait de travailler pour une firme de relations publiques !) ; mais elle ne lui a pas retiré, comme il était attendu, sa pension.

ETHIOPIE

« Nous ne négocierons jamais avec des terroristes »

déclare le président Menguistu à l'adresse du FPLE

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – « *Nous ne négocierons jamais avec des terroristes* », a affirmé le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien, lors d'une conférence de presse, réunie le vendredi 16 novembre à Addis-Abeba, à l'occasion du vingtième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette fin de non-recevoir s'adresse au Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) qui, fin octobre, avait fait une offre de cessez-le-feu au gouvernement afin de « *faciliter la distribution de l'aide alimentaire* » à tous ceux qui souffrent de la faim, qu'ils se trouvent ou non dans des « *zones libérées* ».

« *L'activité de ces terroristes ne fait pas obstacle à la mise en œuvre du programme d'urgence en faveur des victimes de la sécheresse* », a assuré le lieutenant-colonel Menguistu qui a minimisé le rôle de ces mouvements séparatistes. « *Des terroristes, il y en a partout dans le monde, même en Europe.* » Il s'en est pris à ceux qui, « *dans certains pays occidentaux, jouent avec la famine pour couvrir les* « *sécessionistes* » *du manteau de la respectabilité.* » Aussi a-t-il dénoncé « *avec indignation* », cette intervention dans les affaires intérieures de l'Ethiopie, qu'il a qualifiée de « conspiration ».

Le chef de l'Etat Ethiopien s'est, d'autre part, employé à répondre aux critiques de ceux qui ont accusé son régime de ne pas avoir su combattre à temps les effets de la sécheresse. Il s'est dit d'autant mieux averti de ce problème que, en 1974, la révolution a renversé un « *régime féodal* » qui n'avait pas su le résoudre. « *L'Ethiopie est le seul pays africain qui possède un plan de lutte contre les calamités naturelles*, a-t-il précisé. *La commission d'aide et de réhabilitation (RRC) a été créée il y a dix ans.* » Manque d'efficacité ? « *Ce sont des éléments hostiles aux pays socialistes qui orchestrent cette propagande mensongère* », affirme-t-il.

Lui avait-on reproché les fastes du dixième anniversaire de la révolution – le chiffre de 200 millions de dollars avait été avancé – alor que la famine sévissait dans le pays ? Le chef de l'état éthiopien a condamné cette « *lamentable action des journalistes* » qui se sont appuyé, selon lui, sur des « *informations erronées* » Le lieutenant-colonel Menguistu a saisi l'occasion qui s'offrait à lui pour remercier publiquement tous ceux qui, dans les pays occidentaux, ont répondu positivement à l'appel au secours lancé par l'Ethiopie. Il s'est dit « *extrêmement touché* » par la réaction individuelle des gens qui ont ainsi exercé une pression sur leur gouvernement. « *mais*, a-t-il noté, *l'assitance que nous avons reçu n'est pas massive. Elle est encore loin de répondre à nos besoins immédiats* ».

Déplacer plusieurs millions de gens

Le programme d'aide alimentaire d'urgence, signé début novembre entre les Etats-Unis et l'Ethiopie, qui porte, à ce jour, le montant des concours américains à 130 000 tonnes de céréales et leur valeur à 51 millions de dollars, risque-t-il d'avoir d'heureuses conséquences sur les relations entre les deux pays ? « *Les divergences qui remontent à l'époque où l'Ethiopie a choisi de suivre la voie socialiste, continuent d'exister*, a remarqué le lieutenant-colonel Menguistu, *mais tout pas positif peut aider à les réduire* ».

Le camp occidental se serait-il montré plus généreux que le bloc soviétique ? « *Si on veut faire des comparaisons, il ne faut pas se limiter à la période actuelle*, a averti le chef de l'Etat éthiopien. A son avis, pour être dans le vrai, on doit partir de la chute du régime impérial. « *L'assistance économique de l'Est nous a permis de réaliser, en une décennie, plus de progrès que pendant les quarante précédentes années* » a-t-il insisté. Un exemple de cette coopération : « *Notre pétrole vient d'Union soviétique, les pays arabes exportateurs refusent de nous en fournir* ». Quoiqu'il en soit, pour combattre la sécheresse, l'Ethiopie aura besion d'une aide étrangère qui ne soit plus seulement de circonstance car, selon le lieutenant-colonel Menguistu, « *le changement radical de l'environnement* » oblige à trouver des solutions radicales. Il a estimé que 100 000 chefs de famille, soit quelque 500 000 personnes devront être, à court terme, réinstallés dans des zones moins inhospitaliéres ou quasi-désertes du Wollo, du tigré ou de l'Erythrée. A l'en croire, il faudrait, à long terme, pour bien faire, déplacer « *plusieurs millions de gens* ».

JACQUES DE BARRIN.

M. CHEYSSON EN VISITE A WASHINGTON

M. Claude Cheysson devait quitter Paris dimanche 18 novembre, en fin d'après-midi, pour Washington. Le ministre des relations extérieures, au cours de sa visite officielle dans la capitale américaine, rencontrera le vice-président Bush, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, et le directeur de l'Agence pour le désarmement et la limitation des armements, M. Kenneth Adelman. Il doit regagner Paris mercredi 21 novembre dans la matinée. Ce voyage avait d'abord été fixé à septembre dernier, mais avait finalement été reporté.

Avant de partir pour les Etats-Unis, le ministre des relations extérieures devait, ce samedi matin, prendre la parole devant le congrès de la Fédération internationale des droits de l'homme, réuni pour deux jours au Palais de l'UNESCO à Paris. Le thème général de cette manifestation est : « *Les droits de l'homme et les relations Nord-Sud.* »

LE CHEF DE L'ÉTAT ALGÉRIEN S'EST RENDU AU CHEVET DU PRÉSIDENT BOURGUIBA

(De notre correspondant.)

Tunis. – Rentrant du sommet de l'OUA à Addis-Abeba, le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a effectué, vendredi 16 novembre, une brève escale à Tunis pour se rendre au chevet du président Bourguiba, hospitalisé depuis le 5 novembre. C'est au lendemain de son retour d'Alger, où il avait tenu à assister aux cérémonies du trentième anniversaire de la révolution algérienne, que M. Bourguiba avait été victime d'un malaise cardiaque. Ses derniers bulletins de santé font état d'une constante amélioration, et il devrait quitter l'hôpital la semaine prochaine.

Le commandant Khouildi Hamidi, commandant général de la mobilisation des masses en Libye, est également arrivé vendredi à Tunis, dépêché par le colonel Kadhafi, pour transmettre ses vœux de prompt rétablissement au président Bourguiba, auprès duquel il s'est aussitôt rendu. – M. D.

Les relations Est-ouest et la limitation des armements

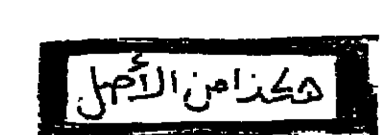
- *M. Tchernenko estime que les conditions ne sont pas encore réunies pour un sommet américano-soviétique*
- *L'assemblée de l'Atlantique-Nord souhaiterait une reprise du dialogue avec Moscou*

La chaîne de télévision NBC a diffusé, vendredi 16 novembre, un entretien avec le chef de l'Etat soviétique, M. Constantin Tchernenko. Selon ce dernier, la « *priorité des priorités* » en matière de relations Est-Ouest, durant le second mandat du président Reagan, devra être la limitation des armements nucléaires. M. Tchernenko s'est engagé à « *travailler vigoureusement* » à cette fin, et il n'a pas posé de condition préalable à la reprise de pourparlers sur la réduction des armements.

Mais il a estimé que le moment n'était pas encore venu pour lui de rencontrer le président Reagan. « *Un sommet américano-soviétique pourrait grandement contribuer au développement constructif de nos relations mutuelles, s'il avait pour résultat d'atteindre des objectifs importants et clairement définis* », a-t-il déclaré. « *Mais peut-on dire que les conditions soient actuellement réunies pour qu'une telle rencontre donne les résultats escomptés ? Franchement, je ne le pense pas. Quand nous pourrons envisager avec confiance les chances de succès et de résultats positifs d'une rencontre au sommet, alors il ne sera pas difficile de fixer une date* », a conclu M. Tchernenko.

A Bruxelles, après une semaine de délibérations, les cent quatre-vingt-neuf membres de l'assemblée de l'Atlantique nord, venus de tous les pays de l'alliance, n'ont pas véritablement tranché le problème d'une « *nouvelle stratégie* » pour l'OTAN, qui continue de donner lieu à bien des controverses, nous signale notre correspondant Jean Wetz. En revanche, une tendance semble se dessiner clairement parmi eux. Après la réélection du président Reagan, la plupart des membres de l'assemblée – y compris les républicains américains – estiment que le moment est venu pour les Etats-Unis de respecter les promesses électorales en favorisant une reprise des négociations sur le contrôle des armements avec l'Union soviétique. La majorité des délégués a considéré qu'un bon point de départ consisterait à revenir au compromis de 1982, mis au point par les négociateurs américains et soviétiques lors de la fameuse « *promesse dans la forêt* » aux environs de Genève, ajoute notre correspondant. Ce projet d'accord fut toutefois rejeté à l'époque aussi bien par Moscou que par Washington.

Par ailleurs, le chancelier d'Autriche, M. Fred Sinowatz, fera sa première visite officielle à Moscou du 24 au 27 novembre prochain, a annoncé l'agence Tass.



France

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE M. BERNARD PONS

Pour une charte commune de l'opposition

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Après les paroles de bienvenue de M. Alain Carignon, maire de Grenoble, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a présenté un long rapport d'activité du mouvement devant les assises nationales dans l'immense hall d'Alpexpo à Grenoble, samedi matin 17 novembre.

Le secrétaire général du RPR a affirmé que depuis que la gauche est au pouvoir son mouvement a rempli deux rôles : s'opposer et proposer. Il a longuement évoqué les *« défaites successives infligées au pouvoir depuis 1981 »*. Il s'est félicité que le RPR *« compte, aujourd'hui, 690 conseillers généraux dont 20 présidents d'assemblées départementales, 75 000 conseillers municipaux et 5 600 maires »*. Il a assuré que son parti enregistrait 860 000 membres, ce qui en fait, selon lui, *« la première formation politique de France »*.

Le secrétaire général du RPR, après avoir décrit les propositions faites par son mouvement, en est venu à situer sa position *« face au pouvoir »*. Il a déclaré : *« Après avoir mené une politique conforme à son idéologie, le pouvoir poussé par l'échec, englué dans ses contradictions, abandonné par une partie de plus en plus importante de son électorat, a été contraint de se donner provisoirement une nouvelle apparence dite de recentrage et de décrispation »*. Selon M. Pons, *« M. Mauroy ayant été remercié, M. Fabius est entré à Matignon et les communistes rentrés chez eux »* (...). *« Quel aveu d'échec pour celui qui, pendant plus de vingt ans, avait fondé toute sa stratégie sur l'union de la gauche. Et quel aveu d'échec pour ce socialisme à la française qu'il prétendait incarner. »*

Après avoir noté : *« N'accablons pas ce pauvre M. Mauroy, qui, lui au moins, aura eu jusqu'au bout le courage de ses opinions et prêchait les vertus du socialisme pur et dur. »* M. Pons poursuit : *« La troisième phase est déjà terminée, comme on vient de le constater, et elle aura bien été celle du socialisme honteux. C'est à peine si, en haut lieu, on osait encore prononcer le mot. En cette rentrée d'automne et avec le jeune homme très doué siégeant désormais à Matignon, la mode était au new-look, aux bonnes manières, à la décrispation. »*

De qui se moquait-on ?

« Voilà que, tout à coup, on se donnait des allures libérales, que l'on se mettait à adorer ce qu'on venait de brûler et, en particulier, le profit et l'esprit d'entreprise. On appelait au rassemblement pour la modernisation. Finie donc la lutte des classes. Mais enfin, de qui se moquait-on? Croyait-on qu'au pays de Descartes on soit incapable de faire la distinction entre l'apparence et la réalité? Non, personne n'a été dupe. Ce nouvel emballage du socialisme honteux ne pouvait faire illusion. L' « effet Fabius » n'était que poudre aux yeux. Les élections partielles et les derniers sondages ont réduit à néant les prétentions du pouvoir, le forçant à un nouveau revirement, dont le premier ministre a donné cette semaine à l'Assemblée nationale la lamentable démonstration. (...)

» Pour en revenir à l'essentiel, la socialisation demeure et poursuit ses méfaits. Il en sera ainsi tant que l'on continuera à imposer aux Français ce dont ils ne veulent pas. La rupture de la coalition socialo-communiste n'a sur le fond strictement rien changé à la politique du gouvernement.

» Dans ces conditions, soyons tout à fait net : nous devons poursuivre notre action d'opposant telle que nous l'avons conduite jusqu'à présent, avec la même détermination, la même vigilance et la même sérénité. »

M. Pons ajoute encore : *« C'est le dogmatisme socialiste et lui seul qui a contribué à créer autour du débat politique une atmosphère de sectarisme et parfois de haine qui est la négation de la démocratie. C'est lui seul qui a entraîné une réaction d'exaspération d'une partie de l'électorat et favorisé la résurgence de l'extrémisme. »*

M. Pons rappelle que *« l'union permanente et sans faille de l'opposition permettra seule la victoire aux élections législatives »*. Il propose la rédaction en commun d'une *« charte de l'opposition sur les bases de l'accord conclu en juin 1983 entre le RPR et l'UDF »*. Invitant les congressistes à participer aux commissions de travail, il lance enfin : *« La faillite du marxisme comme celle du socialisme, les erreurs et les échecs d'un libéralisme poussé à l'extrême nous imposent d'autre choix. Nous devons proposer une politique nouvelle, à l'opposé bien sûr de celle que nous combattons, mais bien différente également de celle qui fut rejetée au printemps 1981. »*

A. P.

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION DU PS SUR LA MODERNISATION

Les dirigeants socialistes reprochent au PCF de « méconnaître la réalité des contraintes »

Avec l'envoi dans les sections du texte adopté par le bureau exécutif du PS, jeudi 15 novembre (le *Monde* du 17 novembre), la deuxième phase de la préparation de la convention nationale « Modernisation et progrès social », prévue pour les 15 et 16 décembre à Evry, a maintenant commencé. Nous publions ci-dessous les modifications les plus significatives intervenues dans le texte définitif par rapport au texte « intermédiaire » dont nous avions publié des extraits dans le *Monde* du 14 novembre.

Ce texte définitif est beaucoup plus « musclé » que la première version et plus nettement ancré à gauche. L'empreinte des préoccupations du CERES, notamment, y est plus sensible.

De leur côté, les néo-rocardiens du groupe AGIRS ont déposé quatre amendements qui seront soumis au vote des sections. Ces amendements portent, en particulier, sur le rôle de l'Etat, et sur la substitution de l'idée de *« rassembler à gauche une majorité positive »* à la nécessité de *« remobiliser le front de classe »*.

La critique des analyses dominantes de la crise est renforcée par rapport au premier texte. Ainsi peut-on lire : *« Il ne faut pas confondre* [la] *crise avec la mutation technologique. Trop de voix s'élèvent aujourd'hui pour décrire la crise comme l'inéluctable conséquence de la modernisation (...). L'Europe et la France seraient (...) condamnées à régresser en attendant le jour où la lumière du soleil américain daignerait briller sur notre continent. »* En fait, selon le texte, *« l'introduction des nouvelles technologies dans le processus de production et dans l'ensemble de la société n'est pas la cause de la crise »*.

Parmi les facteurs qui font que la mutation actuelle est *« sans précédent »*, le texte définitif met l'accent sur *« le poids croissant des sociétés multinationales américaines et japonaises »*. Il note : *« L'Europe n'a pas su se dresser avec assez de force (...). L'Europe est en train de manquer son entrée dans la troisième révolution* [industrielle], *celle de l'électronique (...). Pour la première fois, l'Europe subit le changement, les bourgeoisies nationales acceptant de s'installer dans un rôle secondaire par rapport aux Etats-Unis. »*

A propos des différences entre restructuration (de droite) et modernisation (de gauche), le texte définitif souligne : *« Aux yeux des socialistes, il n'y a pas* [une] *modernisation, mais* [des] *modernisations, qui, au-delà de l'appareil productif, concernent l'ensemble de la vie sociale. »*

L'analyse de la gestion, notamment industrielle, de la droite, est renforcée. Alors que le texte précédent affirmait : *« La droite n'a pas modernisé »*, la version définitive affirme : *« La droite française ne peut plus moderniser »*. Le texte ajoute : *« A la liberté d'entreprendre, le patronat a voulu ajouter la liberté de licenciement. La flexibilité de l'emploi est sans doute une condition indispensable au progrès. Mais elle ne doit pas aboutir au développement massif de l'emploi précaire et servir de prétexte aux entreprises pour liquider trente ans d'acquis sociaux. Le progrès économique ne peut se faire, comme le souhaiterait la droite, sur les décombres du progrès social. »*

L'analyse de l'attitude du PC a, elle aussi, été développée : *« Depuis qu'il a renoncé au pouvoir,* note le texte, *le PC ne craint pas de méconnaître la réalité des contraintes du marché mondial (...). Ce refus d'accepter dans ses termes réels le processus de mosernisation est incohérent. Il conduirait immanquablement à un recul de la France sur la scène internationale et à une baisse du niveau de vie. »*

Le rôle des syndicats est souligné avec plus de force : *« Tout ce qui contribue à renforcer leur audience, à améliorer leurs moyens d'action, ne peut (...) que recueillir l'appui des socialistes. »*

A propos de la réduction du temps de travail, le texte précise qu'elle *« doit s'accompagner de mesures importantes de réorganisation visant à une meilleure utilisation des équipements. Celle-ci permet d'envisager d'une façon qui ne soit pas exclusivement comptable le problème que pose la compensation salariale, étant entendu que le pouvoir d'achat des bas salaires ne saurait être remis en question »*.

A propos de la protection sociale, le texte souligne qu'une mobilité accrue ne peut être acceptée par les travailleurs qu'accompagnée de *« plus de solidarité »*, prenant en compte le *« risque de mobilité »*. Le texte précise aussi : *« Face au thème de la charité, cher au libéralisme, nous devons au contraire affirmer le principe de solidarité. La charité consacre le maintien des inégalités. La solidarité vise à les réduire. Seul l'Etat, expression de la collectivité, est garant de l'intérêt de tous les citoyens, peut et doit assurer à chaque famille un revenu minimum. Il convient de revoir l'ensemble des aides actuelles, de mieux les coordonner à tous les niveaux, et d'associer pleinement les organisations syndicales et humanitaires. Un revenu minimum doit être garanti à tous, et, de ce point de vue, des solutions doivent être apportées dans les plus brefs délais pour prévenir les situations inacceptables auxquelles se trouvent réduits les chômeurs en fin de droits. »*

Le texte a été enrichi d'une actualisation de l'analyse du *« front de classe »*, qui reste au cœur de la démarche socialiste. Il s'est aussi étoffé de la nécessité d'*« affirmer l'Etat »*, de *« rénover l'administration »*, et de *« donner un plus grand rôle au Plan »*.

Sont également étoffées les parties consacrées aux questions internationales et notamment à la solidarité avec le tiers-monde.

LE CHEMINEMENT DE M. JACQUES CHIRAC

Se défier du flou... et des ruses de M. Mitterrand

Si, davantage que les autres responsables de l'opposition, M. Jacques Chirac est la cible privilégiée des attaques de la gauche, c'est qu'il est, aux yeux de cette dernière, l'adversaire le plus dangereux. Communistes et socialistes n'ignorent pas que les sinusoïdes des courbes de sondages, qui placent le maire de Paris tantôt en tête, tantôt en retrait, n'ont pas une signification politique définitive.

Les sympathies affectives cèdent souvent à l'intérêt électoral, comme le montre le destin de nombreuses personnalités bien appréciées mais mal élues, tels Mme Veil ou M. Rocard. La gauche n'ignore pas que ce qu'elle dénonce parfois comme des excès de M. Chirac, des maladresses de langage ou des bévues n'est pas perçu de la même façon par la masse de l'opinion publique qui n'a pas fait de choix idéologique précis.

La gauche sait aussi que le RPR est le mieux implanté localement de tous les partis d'opposition, comme l'attestent ses succès renouvelés aux élections partielles. Les socialistes savent enfin, pour en avoir bénéficié eux-mêmes naguère, que la victoire appelle la victoire et que les vents sont actuellement favorables à l'opposition en général, et au RPR plus spécialement.

M. Chirac doit cependant se défier du flou qu'il entretient parfois autour de certaines de ses conceptions, de la contradiction que ses propos peuvent faire apparaître à l'égard de ses attitudes passées, du schématisme de certaines formules ou du caractère elliptique de ses condamnations autant que de ses enthousiasmes.

Il arrive aussi au président du RPR d'éprouver quelques difficultés à justifier une évolution qui est naturellement imposée par le cours des choses au fil des années. Mais il sait également demeurer constant, au risque de braver l'incompréhension, comme c'est le cas avec son hostilité à la peine de mort et ses réticences envers les facilités qui accompagnent, selon lui, l'IVG.

Toutefois, à lire M. Chirac de plus près, à l'écouter avec plus d'attention, on peut tracer de sa pensée politique des contours plus précis. L'opposition du président du RPR à ce qu'il a longtemps appelé *« les socialo-communistes »*, ou encore *« le socialisme d'inspiration marxiste »*, est une constante qui a marqué toute sa carrière. Les traces en sont lointaines et la filiation peut même se retrouver dans la dénonciation par de Gaulle, après la Libération, des *« séparatistes »*.

Mais si son aversion à l'égard de la socialisation de la société est absolue, si sa volonté d'opérer une rupture avec celle-ci est proclamée, M. Chirac n'en admet pas moins qu'il ne pourra pas, en cas de victoire, faire totalement du passé table rase. Il a reconnu, dans une interview au *Dauphiné libéré* du 15 novembre, que, *« dans le bilan d'une action politique, aussi détestable soit-elle, il y a toujours un actif en face du passif »*.

A chacun son « héritage »

Pour illustrer son propos, M. Chirac cite la partie des lois Auroux concernant les droits d'expression des travailleurs et il ne cache pas que les *« acquis sociaux »* de la gauche, tels que la cinquième semaine de congé ou les trente-neuf heures, devront être maintenus. Il en va de même pour la décentralisation, dont il dit : *« Le mot est beau, l'ambition respectable, la mise en œuvre détestable. »* Il n'ignore pas non plus que la rupture devra surtout être symbolique, marquée de la volonté de changement, satisfaire quelques aspirations mais non pas entraîner une révolution et des bouleversements. Déjà, il promet qu'*« aucun esprit de revanche »*, qu'aucun *« règlement de comptes »* ne l'animerait en cas de victoire.

Parmi les changements les plus significatifs qu'il propose, M. Chirac prône le *« retour aux libertés »*. Cet objectif a surtout valeur dans sa bouche de slogan charismatique. Poser comme principe ce projet devra toutefois être compatible avec la conjoncture du moment. Et si la diminution sensible des prélèvements obligatoires, l'allégement des formalités administratives, la diminution du nombre des fonctionnaires, la libération de l'audiovisuel, la dénationalisation des banques et des industries ne peuvent pas être promptement réalisés, il pourra toujours à son tour accuser l'héritage laissé par la gauche. Mais son engagement sur ces principes est formel, tout comme le furent les engagements inverses pris par M. Mitterrand avant 1981 et d'ailleurs en partie réalisés depuis.

Au fil des mois s'est élaborée une sorte de doctrine économique de M. Chirac, qui ressemble à la fois au libéralisme et au gaullisme, mais qui n'est vraiment ni l'un ni l'autre et s'efforce de rendre les deux compatibles (*le Monde* du 16 novembre). Cette reconquête des libertés économiques, accompagnée d'un renforcement parallèle des prérogatives régaliennes et sociales du pouvoir, se traduit pour le président du RPR par la formule : *« Il faut plus d'Etat là où il est indispensable et beaucoup moins d'Etat là où il n'a rien à faire. »* Cette seule définition devrait, selon lui, écarter toute confusion avec le reaganisme.

La résolution de M. Chirac de mener une ardente campagne électorale est totale. Mais il se refuse à tout optimisme prématuré. Non qu'il doute du rejet par une majorité d'électeurs de la politique du gouvernement, mais il redoute ce qu'il appelle le *« trucage »* du président de la République, qui pourrait se traduire, selon lui, soit par certaines initiatives politiques, soit par une nouvelle loi électorale *« sauvant les meubles »* pour le chef de l'Etat et surtout empêchant l'opposition actuelle de constituer une majorité cohérente.

Au total, avant de partir pour Grenoble, M. Chirac se montrait à la fois volontairement satisfait de l'action du RPR, résolument hostile à la gauche, et délibérément unitaire pour l'opposition.

ANDRÉ PASSERON.

M. Juquin : Nul n'est maître du parti, chaque communiste en est copropriétaire

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du Parti communiste, a déclaré à l'AFP, le vendredi 16 novembre, que le PCF *« aujourd'hui confronté à des problèmes vitaux, a besoin de l'intelligence et de l'expérience de tous ses adhérents »* et que *« dans ces circonstances, l'irresponsabilité pour un membre de ce parti, c'est de ne pas user de ses droits statutaires pour dire ce qu'il pense »*. M. Juquin a souligné que *« plus les communistes seront nombreux à s'exprimer, plus ils auront de force tous ensemble »* et que *« nul n'est maître du parti, chaque communiste en est, en quelque sorte, copropriétaire à part égale »*.

M. Juquin a aussi souligné que *« les ruses machiavéliques, les rivalités où tous les coups sont permis relèvent des méthodes politiques propres aux classes dominantes dans l'histoire »*. *« C'est,* a-t-il dit, *la façon de faire des partis bourgeois. Nous n'avons rien de commun avec ces méthodes »*.

M. Juquin est l'un des six membres du comité central qui s'étaient abstenus, le 30 octobre, dans le vote sur le projet de résolution du prochain congrès. Interrogé sur des sanctions encourues par ces six abstentionnistes, il a déclaré : *« La question ne se pose même pas. Le droit de s'abstenir ou de voter contre n'est rien d'autre que le droit de participer aux décisions. »* M. Juquin estime que ses actes témoignent de son refus de toute *« activité fractionnelle »*. *« Si j'avais voulu faire une tendance,* a-t-il dit, *j'aurais pu m'y employer, en juillet dernier, avec pas mal d'autres communistes. J'y suis fondamentalement opposé. »*

M. Juquin a indiqué que *« le comité central n'a pas décidé de publier* [son] *intervention »* devant cette instance, le 30 octobre, et que *« des dirigeants y répondent sans qu'elle soit diffusée »*. *« Cela fait peut-être partie des problèmes dont nous pourrons discuter entre nous »*, a-t-il observé. M. Juquin a souligné qu'il *« respecte la loi de la majorité »*, qu'il ne publiera pas son intervention et qu'il *« n'en fera pas état »* dans sa fédération, celle de l'Essonne.

« Les statuts, a déclaré M. Juquin, *permettent à chaque adhérent de donner son opinion sur le projet de résolution de la direction sortante, qui constitue la base de la discussion. Ils peuvent le laisser en l'état ou le transformer plus ou moins. Les questions de fond que j'ai posées, des milliers d'autres communistes les posent, chacun à sa façon. Elles viendront donc en discussion dans le débat statutaire, sans doute avec d'autres questions encore.*

» A un moment où la droite tente de reprendre le pouvoir, pour pratiquer une politique très dure, et où le PS a profondément déçu le peuple de gauche, notre vingt-cinquième congrès est important pour les Français. Les forces adverses spéculent sur l'immobilisme et la marginalisation de notre parti ; elles essaient donc d'entraver le débat interne dont nous avons besoin. Nous devons discuter dans la transparence intérieure, mais sans céder aux pressions extérieures, d'où qu'elles viennent. »

● *« Commisération et mépris ».* — Le secrétariat du comité central du PCF a rendu public, le vendredi 16 novembre, en fin d'après-midi, un communiqué déclarant : *« De nouvelles opérations se développent pour peser sur le débat qui est engagé dans le parti. Des textes sont publiés, des déclarations sont faites, qui donnent lieu à des commentaires empressés et surabondants des télévisions, radios et des journaux de tous bords. »* Le secrétariat du comité central, qui semble faire allusion, ainsi, aux déclarations des auteurs du livre *Kremlin-PCF* (*le Monde* du 17 novembre), estime que les communistes *« accueillent et accueilleront toutes les tentatives de cette nature, d'où qu'elles viennent, avec commisération et mépris »*.

● *« Jean Fabien » : démenti.* — MM. Robert Montdargent, député du Val-d'Oise, et Robert Bouvier, ancien collaborateur d'une commission du comité central du PCF, ont démenti, le vendredi 16 novembre, les informations diffusées la veille, par Europe 1, selon lesquelles ils auraient fait partie du groupe « Jean Fabien », auteur du livre *Kremlin-PCF* (*le Monde* du 17 novembre).

CORRESPONDANCE

M. CHEVÈNEMENT ET LA CULTURE BOURGEOISE

En réponse à notre compte rendu du débat sur le budget de l'éducation nationale, dans lequel nous prêtions à M. Chevènement la phrase suivante : « Je ne crois pas qu'il y ait une culture bourgeoise » (le Monde *du 14 novembre*), *celui-ci nous prie de préciser qu'il a déclaré :*

On ne peut distinguer plusieurs savoirs, et si les itinéraires peuvent être différents, l'objectif, c'est toujours d'acquérir une pensée logique et une expression claire. Que signifie l'opposition d'un savoir concret et d'un savoir abstrait, ou la notion chère à M. René Haby d'une *« culture bourgeoise »*, qui obligerait à faire un effort, tirerait la société vers le haut ? Personnellement, je ne crois pas qu'il y ait une culture bourgeoise et une culture prolétarienne, une mathématique catholique et une électronique bouddhiste ! Il est absurde de dévaloriser le savoir, et si cela était de gauche, alors je ne suis pas de gauche ! Mais toute l'histoire de la gauche, depuis les Lumières, c'est un combat pour le droit de tous au savoir.

Le brouillard des idées

VI. – *Programmer le libéralisme*

par HUGUES PORTELLI *

Tout au long de la semaine écoulée, nous nous sommes interrogés sur le brouillard des idées qui enveloppe la gauche, à la recherche d'une identité mise à mal par l'exercice du pouvoir, et la droite, en proie à une valse-hésitation autour du thème du libéralisme. Dans nos éditions du 13 novembre, Jean-Marie Colombani traitait des *« ruptures et continuité »* dans le débat d'idées actuel ; le 14 novembre Philippe Labarde évoquait les *« contorsions idéologiques dans un tunnel économique »* ; le 15 novembre Jean-Yves Lhomeau analysait *« la gauche Kleenex »* ; le 16 novembre, André Passeron posait la question : *« gaullisme, libéralisme : inconciliables ? »* ; le 17 novembre, Alain Rollat demandait : *« Où est donc passée la nouvelle droite ? »*. En conclusion de ces recherches, Hugues Portelli met aujourd'hui en parallèle l'idéologie de MM. Barre, et Chirac à travers leurs ouvrages récents.

Dans ses *Réflexions pour demain*, M. Raymond Barre souligne la renaissance, dans l'opposition d'après 1981, de la « politique littéraire », soulignant la parenté de ce phénomène intellectuel avec celui qui avait caractérisé la gauche avant son accession au pouvoir. La remarque est pertinente, mais elle ne vaut qu'en partie.

Avant 1981, la gauche, éloignée du pouvoir près d'un quart de siècle, avait eu tout loisir de s'adonner à la production idéologique. Il en était résulté une réflexion, qui, pour n'avoir pas résisté à l'épreuve des faits, ne manquait pas de qualité intellectuelle et de capacité de séduction. Persuadée de son retour prochain au pouvoir (le temps, au maximum, d'un septennat), l'opposition n'a jamais sérieusement investi le champ intellectuel. On peut estimer que c'est, globalement, l'intelligentsia qui a basculé à droite plutôt que la droite qui a gagné à elle l'intelligentsia, ancienne ou nouvelle.

De fait, rares sont les ouvrages de qualité qui ont balisé le changement du paysage intellectuel de la France. A l'image d'Alain Touraine, les intellectuels de gauche sont passés de l'après-socialisme au libéralisme, mais aucun apport d'envergure n'a caractérisé le courant qui était déjà libéral avant 1981 : si l'on met à part l'excellente revue *Commentaires*, les publications ont été surtout des écrits de circonstance, et on comprend la sévérité de M. Raymond Barre envers le libéralisme plus ou moins reaganien à la mode et ses succédanés littéraires.

Entre une production intellectuelle plutôt médiocre et un discours politique voué à la réaction conjoncturelle à la politique gouvernementale, la réflexion, à moyen terme, tournée vers les principes fondamentaux susceptibles de guider l'action d'une opposition revenue au pouvoir, semble devenir primordiale. Elle avait déjà caractérisé l'ouvrage de M. Valéry Giscard d'Estaing, *Deux Français sur trois*. Elle marque, sous une forme plus concrète, aussi bien l'ouvrage collectif des Cercles universitaires (qui rassemblent les universitaires de l'opposition), *la Liberté à refaire*, que le projet politique du RPR, *Libres et responsables*, ou les *Réflexions pour demain*, de M. Raymond Barre.

Une culture commune

La caractéristique commune de ces trois ouvrages est d'avoir été écrits après le tournant de 1983 et donc de ne pas s'appesantir outremesure sur la première phase – « socialiste orthodoxe » – du septennat, sinon pour souligner l'importance de l'héritage économique et financier qui en résulte. L'interlocuteur, c'est celui de la seconde phase, « réaliste », des gouvernements Mauroy III et Fabius.

Face au nouveau cours socialiste, les critiques sont convergentes. L'image libérale du pouvoir explique-t-on ne résiste pas à la réalité étatiste de son action : le contrôle et le dirigisme caractérisent à leurs yeux la politique économique, le bureaucratisme, l'action de l'administration, la politisation, les rapports entre le pouvoir et la fonction publique. Mais au-delà de ces travers, le nouveau cours socialiste présente une nouveauté « positive » : il est conduit, par les vertus des institutions qui le condamnent à exercer le pouvoir après l'avoir conquis, à renier systématiquement les principes au nom desquels la gauche s'était présentée aux électeurs et avait conduit ses réformes de 1981. Le nouveau cours d'après 1983 constitue une *pédagogie par les faits* qui dispense l'opposition de toute démonstration. Face au changement des esprits qui en résulte (critique des idéologies, découverte de la réalité de la crise, émergence ou réémergence de valeurs alternatives), toute réflexion sur la victoire de la gauche et son action devient-elle pour autant inutile ?

Non, bien entendu. Mais l'essentiel devient le bilan économique et financier qui conditionnera l'alternance. Ainsi s'explique que la réflexion sur les principes économiques qui devront guider l'après-1986 (ou 1988) soit essentielle dans chacun de ses ouvrages.

Pour autant, toute démarche culturelle ne disparaît pas. Les Cercles universitaires soulignent longuement que si la gauche l'a emporté en 1981, c'est qu'elle détenait depuis des années l'hégémonie idéologique sur laquelle elle a construit sa victoire politique. A l'inverse, la division politique de l'ancienne majorité a été d'autant plus ressentie et efficace qu'aucun consensus idéologique ne pouvait la compenser. Il est donc, pour les auteurs de *la Liberté à refaire*, indispensable de doter *toute* l'opposition d'une culture politique commune, fondée sur un libéralisme qui, appliqué à certains secteurs où l'étatisme (de gauche ou de droite) a toujours été dominant, prendra parfois l'allure et les risques d'une « révolution culturelle ». De même le projet du RPR insiste sur la pénétration idéologique de la gauche au sein de l'ancienne majorité ; celle-ci, non contente de ne pas avoir touché aux bastions idéologiques de la « gauche archaïque » (éducation nationale, secteur public), *« n'a pas eu le courage de rompre avec des modes de pensée qui n'étaient pas les siens et que le monde moderne condamnait »*. Il lui semble donc indispensable de *rompre* avec cette idéologie dans tous les domaines où elle est dominante.

Quant à M. Raymond Barre, hostile par principe aux idéologies d'où qu'elles viennent, il se contente de souligner la nécessité de s'appuyer sur des « valeurs » et des « principes » qui, tout en laissant « les mains libres » à l'homme d'Etat, enracinent son action dans un libéralisme authentique que son action gouvernementale d'après 1976 avait commencé à promouvoir et que les faits imposent comme la seule alternative crédible au pouvoir actuel.

Sensible au glissement qui s'est produit depuis 1981 et qui a conduit du socialisme du programme commun (conditionné par le PCF) à un socialisme pragmatique, l'opposition insiste surtout désormais sur la dichotomie étatisme/libéralisme. Ce faisant, elle est conduite à se diversifier.

Au-delà d'une référence omniprésente au libéralisme, l'attitude face à l'État varie. Certes, les uns et les autres réclament une réduction de son rôle (notamment comme État entrepreneur), une décentralisation et une déconcentration vigoureuses, un renforcement de son autorité dans ses fonctions traditionnelles, tout comme le retour à la « neutralité » de la fonction publique, mais là s'arrête le consensus. Dans plusieurs contributions de *la Liberté à refaire* perce une sensibilité ultralibérale marquée par la volonté d'une désétatisation systématique. A l'inverse, M. Raymond Barre tente de concilier le retour de l'État à ses missions traditionnelles avec la préservation des principaux acquis du Welfare State au nom du maintien du consensus social.

De même, les nuances sont sensibles entre les thèses révisionnistes d'un Stéphane Rials (dans *la Liberté à refaire*), favorable à une modification drastique de la Constitution (mandat présidentiel réduit à cinq ans, référendum à initiative populaire), et la défense stricte de l'orthodoxie constitutionnelle gaulliste par M. Raymond Barre. Enfin, la distance n'est pas moins grande entre l'exaltation de la communauté atlantique et l'antisoviétisme virulent de *la Liberté à refaire* et la défense de l'indépendance de mouvement de la France (y compris face à l'URSS) et de l'Europe que prône M. Raymond Barre. Quant au RPR, il se situe à mi-chemin de ces deux tendances, idéologique en politique étrangère et sur l'État, plus modéré en matière sociale.

Que dans ces distinguos transparaisse la différence inévitable entre démarche d'intellectuels, projet de parti et principes d'action de l'homme d'État n'étonnera personne. En fin de compte, l'unité culturelle de l'opposition apparaît comme l'acquis de ces quatre années. La référence libérale est commune à tous ses courants et à tous ses leaders, même si l'approche escomptée du pouvoir la conduit à plus de pragmatisme.

* *Libres et responsables, un projet pour la France*. Flammarion éditeur, 29 F, 146 pages ; *la Liberté à refaire*, présenté par Michel Prigent, Hachette « Pluriel », 486 pages ; *Réflexions pour demain*, de M. Raymond Barre, Hachette « Pluriel », 473 pages.

FIN

* Professeur de droit public et de sciences politiques à l'université de Paris-X-Nanterre.

Le Front de libération kanake s'emploie à empêcher les élections en Nouvelle-Calédonie

De notre correspondant

Nouméa. – Deux éléments ont principalement dominé la campagne pour les élections territoriales qui ont lieu dimanche 18 novembre en Nouvelle-Calédonie. Le premier est la modification profonde de l'échiquier politique calédonien avec la place croissante prise par le Mouvement LKS (Libération kanake et socialiste), dont le leader, M. Nidoish Naisseline, grand chef coutumier de l'île de Maré, a rompu avec les autres composantes du Front indépendantiste qui se déclaraient décidés à multiplier les incidents pour empêcher le déroulement normal du scrutin. Le FLNKS (Front de libération Kanake et socialiste) a revendiqué, samedi, l'incendie de deux maisons appartenant à des « broussards » européens de la région de Bourvil. A Nouméa, deux bombes incendiaires ont été lancées, l'une sur le mur d'une caserne, l'autre contre la façade d'une imprimerie appartenant au député RPR, M. Lafleur. D'autres jets de cocktails molotov ont été signalés dans un hôtel de Hienghène et à Touho. Ces incidents n'ont provoqué que des dégâts matériels. Les forces de l'ordre sont intervenues, en outre, pour dégager plusieurs routes obstruées par des barrages. Il n'y a pas eu de heurts.

Le second fait marquant de ces derniers jours a été la vigoureuse campagne menée par la liste du Front national et notamment par les discours tenus par l'émissaire de M. Jean-Marie Le Pen, M. Roger Holeindre, qui a proposé des mesures aussi radicales que la suppression des crédits *« pour tous ceux qui font de l'anti-France »*, ou encore l'affrètement de charters qui rapatrieraient vers la métropole ces mêmes *« anti-Français »*, parmi lesquels, a précisé le dirigeant d'extrême droite, les fonctionnaires et les employés des sociétés nationalisées. L'envoyé de M. Le Pen a aussi annoncé la création prochaine – dans le cadre de l'Assemblée territoriale si les résultats obtenus le permettent, mais aussi dans celui du Parlement européen – d'une mission qui se rendra en Australie *« afin d'examiner sur place le sort des aborigènes (...) et de donner un coup de semonce aux ingérences australiennes. »*

Quels que soient ses résultats le scrutin territorial ne fera pas baisser la tension. Lundi matin, la Nouvelle-Calédonie se retrouvera sans doute avec une Assemblée territoriale dominée par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, opposé à toute indépendance. Mais cette Assemblée aura pour tâche d'inaugurer un statut devant en principe mener le territoire à l'autodétermination. En attendant, l'administration, qui est toujours parvenue jusqu'à présent à éviter l'affrontement entre les deux communautés, s'est donné les moyens d'imposer le calme lors du scrutin. Deux cent quatre-vingts CRS sont arrivés en renfort.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. Nidoish Naisseline : « Nous serons les porte-parole des indépendantistes »

M. Nidoish Naisseline, président du mouvement de Libération kanake socialiste (LKS), est le seul leader indépendantiste de Nouvelle-Calédonie à prôner la participation au scrutin. Partisan d'une indépendance pluri-ethnique, il s'oppose, dans sa stratégie, aux autres composantes du courant séparatiste et expose ci-dessous son point de vue.

« Par votre participation aux élections vous vous posez en unique interlocuteur des partis opposés à l'indépendance. Comment en est-on arrivé là ? Qu'est-ce qui vous oppose aujourd'hui au FLNKS (Front de libération nationale kanake et socialiste) ?

– La différence essentielle vient du fait que nous avons un programme et qu'ils n'en ont pas. Après deux ans de gestion du conseil de gouvernement indépendantiste les Kanaks ont prouvé qu'ils pouvaient diriger leur pays. Nous avons été les premiers à donner la date de 1986 pour l'indépendance. Pourquoi 1986 ? Nous pensons qu'avec la formation dispensée depuis plusieurs années, nous avons d'ores et déjà le minimum d'encadrement sur le terrain comme dans l'administration. Mais les efforts doivent encore se poursuivre, notamment avec l'Ecole territoriale d'administration. Ce délai de quelques années, nous le plaçons dans le cadre d'accords de coopération qui restent à mettre en place.

– Des accords privilégiés avec la France ?

– Oui, et surtout pas avec la Libye. Si l'on se place d'un point de vue géopolitique, le Pacifique se développant, nos richesses vont être convoitées et, en gardant par exemple des contacts étroits avec la CEE, nous éviterions les convoitises des grandes puissances. Par ailleurs, la France est aujourd'hui le leader des pays ACP (Afrique - Caraïbes - Pacifique) que la future nation kanake devra impérativement rejoindre.

– Mais comment comptez-vous éviter ou amortir la régression économique qui suivra immanquablement l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance, ne serait-ce que du fait du tarissement de la manne métropolitaine ?

– C'est toute la nécessité de ce court chemin qui nous reste à faire avec la France, pour finaliser l'action entreprise depuis deux ans et permettre que tous les projets actuellement en cours arrivent à maturation dans de bonnes conditions.

– Les propos que vous tenez sont tout de même récents car, il y a encore quelques mois, le LKS passait pour la tendance « dure » du Front indépendantiste. Comment expliquez-vous l'évolution de votre discours ?

– Il y a quelques années, nous avions encore à mener le combat contre la droite, ce qui nous a contraints à adopter des positions très dures : organisation de manifestations, etc. Et puis beaucoup de gens doutaient encore du bien-fondé de la revendication indépendantiste. Il nous fallait donc taper sur la table. Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, il fallait passer à une autre stratégie, et donner à notre parti une image de marque constructive car, pour nous, l'indépendance est maintenant acquise, et nous nous devions de faire appel aux non-Kanaks pour leur dire : construisons notre pays ensemble.

– Et votre avenir au sein de la communauté kanake après les élections ?

– Le 19 novembre au matin Eloi Machero (1) et le FLNKS ne seront plus rien. D'ailleurs ils le savent. Et nous sommes très optimistes sur le travail que nous pourrons mener chez les Kanaks à ce moment-là. Nous serons les représentants et les porte-parole des indépendantistes face au gouvernement français. Mais cela ne nous empêchera pas d'essayer d'engager le dialogue avec le FLNKS.

» La tactique consistant à faire d'un grand parti un groupuscule, cette tactique gauchiste, est aujourd'hui révolue. Et si le Front indépendantiste a éclaté c'est parce que personne n'a été en mesure de le personnifier. Pas même Tjibaou (2), qui a été critiqué par son propre parti, lequel n'a fait preuve d'aucune discipline. Résultat : le FLNKS a réussi ce que la droite n'a jamais osé faire, inciter les Kanaks à se battre entre eux. »

(1) Secrétaire général de l'Union calédonienne.

(2) Président du conseil de gouvernement sortant, vice-président de l'Union calédonienne.

M. Jacques Lafleur (RPR) : « Notre gouvernement comprendra cinq Mélanésiens et cinq Européens »

M. Jacques Lafleur, député RPR, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) est le principal porte-drapeau de la communauté calédonienne d'origine européenne et des adversaires des indépendantistes.

« Face à un mouvement indépendantiste désuni et à la multiplication des petites listes, le RPCR va être plus que jamais le parti fort de la Nouvelle-Calédonie. De quelle façon comptez-vous user de cette position ? Allez-vous vous replier sur vos bases conservatrices ou, au contraire, tenter d'ouvrir le dialogue avec les plus modérés des indépendantistes, Nidoish Naisseline par exemple ?

– Si l'on se reporte aux élections précédentes, le RPCR les a toujours largement gagnées. Et jamais sa position n'a consisté à se taper sur la poitrine en faisant du triomphalisme ni à se replier sur un succès électoral. Depuis les origines, nous avons toujours eu les mêmes objectifs et, pour nous, avoir une forte majorité n'a d'autre but que de nous permettre de faire progresser ces objectifs.

» Ceux-ci sont axés suivant deux orientations. La première, ramener la paix dans ce pays parce qu'il va de soi qu'on ne peut plus vivre de cette façon-là ; et deuxièmement recréer la prospérité économique. Tout cela implique évidemment la discussion.

– Cette politique passe aussi par l'idée que les gens ont de leur pays. Or cette idée évolue, et, aujourd'hui, vous ne pouvez pas nier que les Calédoniens, tout en rejetant pour l'instant l'idée d'indépendance, excluent de moins en moins son caractère inéluctable.

– Ah ! mais je le nie absolument ! Cette idée a peut-être fait son chemin chez les indépendantistes, qui avaient fait de l'indépendance une idée de racisme absolu. Quant à nous, nos positions restent claires.

– A vous entendre, on a l'impression que vous avez une vision extrême de l'indépendance. Pour vous, elle ne semble pas dissociée du racisme et du marxisme...

– Je suis persuadé que le FLNKS a une idée qui est justement celle-là : raciste, marxiste, canaque, haineuse. Mes convictions sont que ce pays n'a aucune envie de devenir indépendant et que ce n'est pas son intérêt, et que ce n'est pas non plus celui de la France. Et puis, quand on a une nationalité, on n'a pas envie de la perdre. Maintenant, ce que sera la Nouvelle-Calédonie dans vingt-cinq ans, ça, je ne le sais pas.

– Revenons sur vos déclarations d'il y a quelques mois, à l'issue de la rupture du LKS avec les autres membres de la coalition indépendantiste, où vous aviez semblé opérer une ouverture en leur direction...

– Mais lorsque j'ai été réélu en 1982, j'ai tendu la main à Jean-Marie Tjibaou en lui disant que je souhaitais que l'on discute, car j'estime que la façon qui consiste à opposer les uns aux autres jusqu'à la violence est néfaste et que la recherche d'une solution implique des concessions réciproques. Mais cela ne veut surtout pas dire que je me laisse tenter par cette histoire d'indépendance.

– Cela exclut l'évolution du statut. Celui que vous allez inaugurer sera l'ultime limite acceptable ?

– Je ne sais pas... Moi, je crois qu'il n'est pas bon, si l'on peut trouver, au travers d'un statut, une meilleure solution pour la Calédonie, pourquoi pas ? Mais cela ne veut encore une fois pas dire que j'accepte l'idée de séparatisme.

– Comment comptez-vous concilier les différentes tendances existant au sein de votre parti, ne serait-ce que du fait de son caractère pluri-ethnique, dans la formation d'un nouveau gouvernement ?

– Il n'y a pas de divergence fondamentale dans le RPCR. Quant à la composition de notre gouvernement, je peux vous dire qu'il y aura cinq Mélanésiens et cinq Européens, avec un président mélanésien et un vice-président européen. Pourquoi ? Parce que c'est la représentation de la population. Les Mélanésiens ont des revendications légitimes, et le rôle de chacun doit être et peut être différent dans la gestion du pays, l'objectif étant le même : tendre à ramener la paix.

Le marché noir de la gâchette



PESSIN.

De simples particuliers sont devenus en quelques années les clients attitrés des petits trafiquants d'armes prohibées. Pour posséder un 357 magnum ou un fusil de chasse à canon scié, le citoyen n'hésite pas à débourser des milliers de francs. D'autant plus qu'il ne rencontre aucune difficulté pour assouvir sa passion des armes, ou pour apaiser sa peur du « cambriolable ». Dans les grandes villes, le marché noir est aussi abondant qu'abordable.

Novembre à Belleville. Une heure du matin. Dominique, vingt-six ans, se dépêche de rentrer chez lui en évitant de glisser sur les trottoirs mouillés. Sous son blouson de cuir, il palpe le 7,65 qu'il vient d'acheter 2 500 F à l'abri d'une 504 Peugeot, boulevard de Belleville. Une histoire-cliché de « polar » à la française qui se répète dans tous les recoins de Paris et des grandes villes. Une nuance toutefois. Dominique n'est pas un classique petit truand. Ouvrier en bâtiment, il paye ses impôts et son loyer. Ce M. Tout-le-monde s'insère dans les rangs sans cesse grossissants des particuliers qui s'approvisionnent au marché noir des armes. Sans quartier ni classe sociale bien définis. Le client loubard a vécu. Remplacé par le consommateur rangé.

Devenir un meurtrier est à la portée du premier voisin de palier venu. Dominique, par exemple, affirme acheter des armes par passion. « J'aime les armes, dit-il. Mais je veux qu'elles soient en parfait état de marche. Sinon, elles ne sont plus que des jouets. Et j'ai passé l'âge. » Les clients des petits trafiquants sont passionnés, amateurs ou plus simplement angoissés. Les collectionneurs (on en avait recensé de soixante à cent cinquante mille en France en 1983) constituent une espèce des plus dangereuses, selon le commissaire Bernard Gravet, sous-directeur des affaires criminelles à la direction centrale de la police. « Ce sont de formidables armuriers potentiels pour les truands, explique-t-il. Les gangsters les « filochent » quand ils vont acheter des armes et « cassent » leur appartement. Il est arrivé qu'on nous signale un vol de cinquante armes chez un particulier. Bel arsenal, non ? »

Une douille de trop

De plus en plus nombreux aussi les citoyens qui cherchent à protéger leur collection de timbres et leurs plantes vertes par tous les moyens. D'abord tentés par une arme d'alarme qu'on peut se procurer facilement, ils optent ensuite pour un calibre plus performant. Sans trop s'inquiéter de la provenance. A l'instar de ce commerçant qui déclare : « A avoir une arme, autant qu'elle soit efficace. » Pas d'autre solution alors que de recourir au marché noir.

Toutes les armes longues sont en vente libre en France (chasse oblige). Mais acquérir légalement une arme de poing (pistolet ou revolver) tient du parcours du combattant. La préfecture doit délivrer pour tout achat une autorisation spéciale « d'acquisition et de détention d'armes ». La grande prudence, du moins supposée telle, de l'administration ne l'accorde qu'à certaines personnes : policiers, militaires, professions à haut risque, comme les bijoutiers ou les convoyeurs de fonds, mais aussi, et pour les bienfaits du sport, les sociétés de tir et leurs membres.

Le code pénal prévoit, d'autre part, le port d'armes. Ce document est le seul qui permette le transport des armes sur soi ou dans son véhicule. Parmi les détenteurs, on retrouve, bien sûr, les fonctionnaires de police, les soldats circulant dans une enceinte militaire et les employés chargés de la sécurité de certaines sociétés privées. En dernier lieu, tout achat de munitions doit être accompagné d'une autorisation renouvelable chaque fois.

Or, tout le monde le sait, une restriction légale amène toujours la création d'un marché parallèle, où il n'est besoin ni de démarches compliquées ni de papiers. Client et vendeur négocient le plus souvent dans un bar. « Les trafiquants s'approvisionnent au coup par coup selon la demande, affirme le commissaire Gravet. Le trafic ne leur sert qu'à arrondir leurs fins de mois. Ils exercent en général une autre profession. » Et c'est un noctambule, Antoine, d'Aubervilliers, qui précise : « La plupart sont des garçons de café. Compréhensible. Ils sont placés aux endroits stratégiques où les gens passent, proposent, demandent. » Après la discussion d'affaires, la transaction a lieu dans une voiture. Aucune question ne doit être posée. « Ici, on ne demande rien », avertissent en général les revendeurs. Ils sont prêts à remballer leur marchandise à la moindre interrogation, sauf si elle ponctue le « combien » rituel.

Les chiffres qu'on donne alors en réponse se situent au-dessus des tarifs des armureries mais restent étonnamment abordables : 5 000 francs pour un 9 millimètres parabellum à l'état neuf. Et l'affaire des affaires : un fusil à pompe à canon scié à 500 F. Un 7,65 coûte entre 2 000 et 2 500 F. Un 357 magnum : 4 000 F. Un 6,35, 1 500 F.

Petite particularité pour ces trois dernières armes : elles ont déjà servi. Elles sont « usées ». Et de « usées » à « mouillées », il suffit d'une douille. Sur la crosse, le numéro a été limé. « On les utilise dans des « casses » ou des règlements de comptes. Ensuite, on les refile à des « caves ». Cette explication donnée par un truand de Saint-Denis, Gérard, qui s'approvisionne parfois à ce réseau de petits revendeurs, ne convainc pas le commissaire Gravet. « Pour remonter une arme, explique-t-il, nous n'avons pas besoin du numéro mais de la douille de la balle. Inutile donc de limer le numéro si l'arme est fichée chez nous. Les calibres « mouillés » sont rares sur le marché. »

La police signale qu'en 1983 trois mille particuliers ont été victimes de vols d'armes et notamment les sociétés de tir. Mais ces cambriolages sont difficiles à recenser ou à ficher. « La plupart du temps, poursuit le commissaire Gravet, les propriétaires n'ont pas noté le numéro de leur arme ou même ils ne portent pas plainte à cause de leur situation irrégulière. » Cent vingt-cinq armureries ont été « cassées » cette même année. Un petit nombre qui s'explique par la présence de nombreux systèmes de protection. Certains armuriers cependant accusent les entrepôts où sont stockées les armes avant leur livraison au détaillant d'être des « fournisseurs » importants des truands. La pègre se tourne maintenant de plus en plus vers l'étranger pour s'outiller. Dans certains pays comme la Belgique ou la Suisse, la réglementation des ventes d'armes est beaucoup moins sévère qu'en France. Une simple carte d'identité suffit, vraie ou fausse...

Pendant son « existence légale », l'arme passe par de nombreux intermédiaires avant d'aboutir dans la paume d'un acheteur durable. Si bien que le petit trafiquant du bout de la chaîne ne touchera, en fait, que 20 % du prix final. D'où l'intérêt d'en vendre le plus possible et une recrudescence toujours plus forte du racolage des clients dans les bars.

A la question rituelle : « Que fait donc la police ? », le commissaire Gravet répond : « Elle récupère. Nous avons retrouvé, en 1983, quatre mille cinq cents armes de poing, trois mille armes d'épaule et cent mille cartouches. » Petite indication, une seule cartouche peut valoir jusqu'à 5 F sur le marché noir.

Les chiffres communiqués par le commissaire Gravet risquent d'augmenter prochainement. Pour deux raisons, l'une bonne, l'autre pas.

La première est liée à la création d'un Office central pour la répression du trafic d'armes et d'explosifs, dirigé par le commissaire Pullier. Il est chargé de surveiller le marché noir et plus spécialement le trafic lié au terrorisme. Mais quel impact peut avoir un tel organisme sur les petits revendeurs, qui n'ont que peu de contacts avec ce type d'organisations. Ils ne disposent pas d'une quantité suffisante d'armes à la fois et ne tiennent pas à se mêler d'affaires aussi dangereuses.

La deuxième raison : de nouvelles mesures réglementant la vente d'armes d'alarme. Certaines devraient être prohibées. Selon le commissaire Gravet, « il suffit d'utiliser de la grenaille comme munition, et à bout portant quelques-unes peuvent devenir très dangereuses, sinon mortelles ». On entend déjà les protestations des armuriers. L'un d'entre eux, dont la boutique est située rue de Lyon, à Paris, affirmait récemment qu'un marteau pouvait être aussi dangereux qu'une arme à balles et que les marteaux étaient en vente libre.

Mais les mesures concernant les armes d'alarme risquent aussi de pousser les particuliers vers le marché noir, où ils seront sûrs de pouvoir s'en procurer à volonté. Des affaires en perspective pour les petits revendeurs.

BÉATRIX GRÉGOIRE.

UN INDUSTRIEL BASQUE VICTIME DE PLUSIEURS ATTENTATS

Saboter l'espadrille

Un industriel basque, M. Pierre Roger, quarante-sept ans, conseiller général non inscrit (opposition) de Mauléon et vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, vient d'être victime d'une série d'attentats contre ses bureaux, sa permanence électorale et sa résidence secondaire d'Ascain, près de Biarritz.

Le mouvement indépendantiste basque Iparretarrak, qui a revendiqué ces attentats, reproche à M. Pierre Roger d'avoir laissé des capitaux et des dirigeants extérieurs au Pays basque prendre le contrôle de Biga, l'usine de chaussures qu'il dirigeait à Mauléon, et qui avait déposé son bilan l'été dernier.

De notre envoyé spécial

Biarritz. — La capitale de la plus orientale des provinces basques du Nord, la Soule, est dominée par son château qui verrouille la vallée face au Béarn, l'ennemi héréditaire. C'est qu'ici on est résolument basque, même si on peut entendre parler béarnais le jour du marché, ou si l'architecture souletine est plus sévère, plus montagnarde, que celle des provinces côtières.

Loin de l'agitation politique des zones urbaines ou frontalières, la Soule a aussi son noyau dur d'autonomistes. Ils détruisent, de temps en temps, les chalets que le syndicat intercommunal met l'été à la disposition des vacanciers, et l'automne à la disposition des chasseurs de palombes.

Ces indépendantistes écrivent aussi au bord des routes ou sur les cayolars (cabanes de bergers) des slogans peu amènes pour les touristes. On y voyait généralement des manifestations de l'inquiétude d'une région qui voit sombrer, les unes après les autres, ses activités traditionnelles, qu'elles soient pastorales, artisanales ou industrielles, et qui refuse d'être acculée à la fatalité d'un tourisme dévoreur.

Galas pour les « ikastolas »

Ce noyau dur — tout le monde estime qu'il est insignifiant — ne compte que quelques marginaux. On cite en exemple cette vieille maison de Chéraute, pas bien loin de Mauléon, où des jeunes du pays se retrouvent quelquefois. Ils s'y entraîneraient au tir. Puis on hausse les épaules. Il faut bien que jeunesse se passe, et puis les enfants des notables ont davantage de loisirs.

On vous dira aussi que Philippe Bidart, l'auteur présumé du meurtre des deux CRS pendant l'été 1982 et de l'attentat de Soustons en 1983, a été vu, homme tranquille et serein, dans une fête de village quelque part l'été dernier. Il était chez lui, au grand jour, au milieu d'une population qui ne l'approuverait pas mais le tolérerait beaucoup plus au nom d'un certain sens basque de l'hospitalité que d'une quelconque loi du silence.

Il n'empêche que la poudre a parlé à Mauléon, qu'elle a visé un Basque et pas n'importe lequel. Pierre Roger est un enfant du pays. Tout le monde l'appelle Peyo (Pierre en basque). Il est un parfait exemple de ces hommes du Sud-Ouest pour qui engagement professionnel et engagement sportif vont de pair. Rugbyman, puis animateur du club local, il avait fait monter son équipe en première division nationale en l'espace de deux ans. Il est maintenant membre du comité directeur des Girondins de Bordeaux, et si peu hostile à la cause basque qu'il avait organisé avec le club bordelais plusieurs galas destinés à financer les ikastolas (écoles maternelles où l'on enseigne en basque).

Il avait monté à Mauléon une entreprise d'import-export à partir d'une petite carte de représentant en espadrilles. C'était dans cette ville la fin d'une époque, celle de l'industriel Elisabide, le père du célèbre pataugas et des mocassins Iowa, qui faisaient vivre 450 personnes, au moment même où l'espadrille paraissait condamnée à disparaître. En vingt ans, Mauléon avait perdu une bonne douzaine d'entreprises. En 1978, trois dépôts de bilan successifs ont mis 400 personnes au chômage.

Brader Biga

C'est alors qu'avec trois amis Pierre Roger avait constitué une société d'exploitation pour reprendre la plus belle d'entre elles, Biga-Beguerie (150 salariés).

« En cette période d'hécatombe, dit Pierre Roger, nous avions voulu faire acte de foi. J'étais adjoint au maire de Mauléon. C'était à nous de donner l'exemple. » L'affaire marche si bien qu'au bout de quelques mois les bénéfices réalisés servent à fonder une société anonyme, puis Biga connaît une formidable période d'expansion. Elle est citée partout en exemple. Le chiffre à l'exportation passe de 3 à 55 %. La percée aux Etats-Unis est spectaculaire.

Cependant, Biga est fragile, car il faut non seulement rembourser les emprunts des gestionnaires précédents, mais aussi financer l'effort commercial et la diversification qui doit lui permettre d'échapper à la monoproduction saisonnière de l'espadrille. La catastrophe arrive avec un gros impayé au Japon, début 1984. Des demandes de licenciements sont refusées à deux reprises. Biga se voit obligé de déposer son bilan en juin 1984.

« Alors, raconte Pierre Roger, j'ai repris mon travail de représentant de commerce, cette fois pour trouver des partenaires, ne pas fermer. Ici, au Pays basque, je n'ai trouvé personne. A Paris, c'était beaucoup plus facile. Il faut dire que Biga, c'était une sacré belle carte de visite. Un chiffre formidable à l'exportation, un agent exclusif aux Etats-Unis, une belle usine toute neuve !

» Puis, une nuit, j'ai reçu la nouvelle en pleine figure. On avait fait sauter mes bureaux et ma villa d'Ascain. »

M. Roger dit n'avoir jamais reçu de menaces ni d'explications véritables sur l'attentat, pas plus qu'il n'aurait refusé de payer un impôt révolutionnaire qui ne lui a d'ailleurs jamais été demandé, et auquel il refuse de croire. Les saboteurs auraient voulu le punir d'avoir « bradé » Biga, une entreprise basque plus que centenaire, à des capitaux et des dirigeants extérieurs au « pays ». « C'est vrai qu'ils sont Parisiens, vrai également que c'est la première fois que cela se produit chez nous. Mais que pouvais-je faire d'autre quand j'étais PDG actionnaire minoritaire avec 18 % du capital. Mon conseil d'administration, qui ne s'était pas versé de dividendes, je veux le souligner, ne voulait plus injecter d'argent frais.

» J'ai trouvé deux partenaires sérieux qui, dans le passé, ont toujours respecté leurs engagements. Si c'était à refaire, je recommencerais. Cela vaut mieux que d'avoir fermé Biga. J'en suis tellement convaincu que j'ai même accepté de rester dans l'entreprise. Ils estimaient ma connaissance du produit et du marché indispensable. Moi, je voulais passer la main. »

Les causes de l'attentat, il veut aussi les voir dans une campagne de la revue nationaliste Abil, qui avait mis en parallèle les difficultés de l'usine et la richesse de sa villa d'Ascain :

« Je l'ai achetée à un avocat espagnol contraint de partir à la suite des menaces qu'il avait reçues. Une petite résidence secondaire tout à fait normale après trente ans de travail acharné. L'attitude d'Abil était une véritable incitation à l'attentat. Je considère qu'ils sont directement responsables de ce qui m'est arrivé. »

« Quand quelque chose comme cela vous arrive, raconte sa femme Annie, on se sent terriblement seul. Moi, j'ai téléphoné à mon mari, puis je suis allée me réfugier chez le boulanger dans son fournil. C'était le seul qui était réveillé à cette heure et qui pouvait m'écouter. »

« Le plus terrible, poursuit Pierre Roger, c'est l'absurdité contre laquelle on bute. Leur thème, c'est vivre et travailler au pays. Quand quelqu'un se défonce pour le permettre, ils le scient... Dans ces conditions, il n'y a plus rien de possible. Je me suis d'abord dit qu'ils étaient allés trop loin. J'ai eu un moment de faiblesse en reconnaissant que j'avais été touché. C'est vrai, je l'ai été. Mais un truc comme ça provoque un drôle d'examen de conscience. J'ai fait le bilan. Je ne décrocherai de nulle part, ni dans mon travail ni dans mes mandats. Je me dis que la meilleure leçon à leur donner, c'est encore de rester debout. »

PIERRE CHERRUAU.

Société

UN GRÉVISTE DE LA FAIM A NICE

Le père spolié

De notre correspondant régional

Nice. — Dans une encoignure des arcades de la place Masséna à Nice, il s'est installé sur une chaise recouverte d'un couette à fleurs. Derrière lui, une affiche calligraphiée à l'encre rouge explique aux passants sa situation.

« Depuis le 13 novembre, j'ai entamé une grève de la faim contre le placement de mes trois enfants de quatre ans, trois ans et huit mois, pris à l'encontre de ma femme et de moi-même par le juge des enfants du tribunal de Grasse en juin 1984 sur l'insistance de la DDASS. Placement que je trouve inacceptable, abusif par le procédé employé et injuste. » Collé sur le dossier d'une seconde chaise, un autre écriteau : *« Encouragez-moi. Signez la pétition. Merci. »* Les gens s'arrêtent, certains incrédules, la plupart compatissants et beaucoup — plus de cinq cents jeudi 15 novembre en fin d'après-midi — signent en regard de leur nom et adresse.

Par bribes, Jean-Louis Revellat, trente-quatre ans, un grand diable au visage osseux, portant lunettes et barbiche, explique son histoire. Niçois d'origine, il aurait fait des études d'architecte, occupé divers emplois dans la région et aux Etats-Unis, jusqu'à ce qu'il se mette en ménage en 1979 à Cannes avec une secrétaire comptable de quatre ans son aînée, Maryse Ledogar. Trois enfants sont nés : Catherine, Jean-François et Elisabeth. Les premiers ennuis du couple commencent en 1982, un an après la naissance de Jean-François. L'enfant souffre alors d'une grave hypothermie consécutive à un épisode infectieux banal. Les parents n'en ont pas mesuré le danger, et une décision de justice doit être prise pour ordonner une hospitalisation à laquelle ils ont fait obstacle. Guéri, le bébé leur est rendu mais à condition qu'ils se soumettent à une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO).

Pendant un temps, le couple se prête aux visites d'usage des services de la DDASS puis, assez vite, il se rebelle contre cette tutelle permanente. En mai 1983, Jean-Louis Revellat perd son emploi dans une entreprise de travaux publics du Cannet (Alpes-Maritimes), *« parce que,* affirme-t-il, *on ne cessait d'ennuyer mon patron avec l'affaire des gosses »*. Le 28 juin 1984, enfin, Mme Civalero, juge des enfants au tribunal de Grasse, rendait une ordonnance *« aux fins de placement »* au motif notamment que les enfants *« paraissent mal nourris et privés de soins d'hygiène »*.

Cette décision était-elle fondée ? Deux médecins cannois, un obstétricien, le docteur Alain Espesset, qui a mis au monde les trois enfants de Mme Ledogar, et le pédiatre de la famille, le docteur Pierre Azerad, le contestent formellement : *« Le fait d'avoir retiré un nourrisson au sein de sa mère sans nous avoir consultés est une faute grave »*, accuse le premier. *« Mme Ledogar,* ajoute-t-il, *a toujours fait preuve d'un grand amour maternel, peut-être même excessif. »* De son côté, le docteur Azerad témoigne que les trois enfants ont toujours été *« correctement alimentés et bien tenus »*. *« Je les ai suivis régulièrement. J'ai fait tous les vaccins et toutes les consultations mensuelles. Ils prenaient normalement du poids et rien, médicalement, ne justifiait cette mesure de retrait. »*

Sans infirmer les déclarations des deux praticiens, les versions recueillies auprès de la DDASS et du tribunal pour enfants de Grasse jettent pourtant un éclairage différent sur cette douloureuse affaire. Il semble que le climat familial dans lequel vivaient les enfants était « difficile » en raison surtout de l'instabilité du père. Avant que ne soit prise la décision de placement, des propositions auraient été faites aux parents tendant à leur apporter une aide psychologique qu'ils ont refusée. Le couple ayant interjeté appel de l'ordonnance du 28 juin, le sort des enfants est désormais subordonné à l'arrêt qui doit être rendu prochainement par les magistrats de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. *« La DDASS se retranche derrière le juge, et le juge se retranche derrière la cour d'appel. Moi je me retranche derrière ma grève »*, clame Jean-Louis Revellat, qui affirme vouloir aller *« jusqu'au bout »*, même s'il doit *« se retrouver entre quatre planches »*.

GUY PORTE.

LE CONSEIL DE L'ORDRE RENONCE A SANCTIONNER Me MANOVELLI

Marseille. — Le conseil de l'ordre des avocats de Marseille vient de renoncer à sanctionner Me Bernard Manovelli, l'avocat et conseiller municipal (extrême droite) de cette ville qui, dans un tract diffusé au moment des élections européennes de juin 1984, avait notamment qualifié le ministre de la justice, M. Robert Badinter, de *« ministre des crapules »*. Bien qu'absous, Me Manovelli a été l'objet de remontrances très sévères de ses pairs.

Le conseil a estimé que le tract révèle *« une attitude inqualifiable pour un avocat »* (...) mais *« que les propos utilisés sont d'une telle inconséquence et d'une telle médiocrité qu'ils ne peuvent porter atteinte à la profession »*.

Les sections locales du Syndicat des avocats de France (SAF) et de l'Union des jeunes avocats (UJA) qui avaient été à l'origine des poursuites engagées contre Me Manovelli, ont contesté, dans un communiqué, *« cette décision de relaxe qui ne reflète manifestement pas les motifs qui sont sensés être son support »*. Contre l'avis exprimé par le conseil de l'ordre, les deux syndicats ont pris l'initiative de diffuser *« toutes les pièces du dossier »* (1) auprès de l'ensemble des avocats du barreau marseillais. — *(Corresp. rég.)*

(1) Dans ses attendus, le conseil précisait qu'il n'y avait pas *« lieu à l'affichage »* de sa décision.

LE CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS POUR 1985

Les élections au conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris se sont achevées, vendredi 16 novembre. Pour les huit sièges qui restaient à pourvoir, ont été élus : Mes Roger Doumith (701 voix), Bruno Chain (636), Jean-Michel Agron (571), Denys Duprey (558), Jean-Pierre Lussan (548), Henry Alterman (538), Marie Cottinet (532) et Gérard Drubigny (471).

Le conseil se trouve ainsi composés, pour l'année 1985, de MM. Guy Danet, bâtonnier en exercice, Bernard Baudelot, Bernard Lasserre, Francis Mollet-Vieville, Louis Pettiti, Jean Couturon, Bernard du Granrut, anciens bâtonniers, Mario Stasi, bâtonnier désigné pour les années 1986-1987, et Mes Jacques Isorni, Bruno Boccara, Josette Minoret-Gibert, Georges Beaux, Georges Flécheux, Jean-Pierre Cordelier, Denys Duprey, Dominique Naudin, Marie Cottinet, Jean-Pierre Lussan, Xavier Tandeau de Marsac, Jacques Sagot, Michel Lamotte, Roger Doumith, Gérard Drubigny, Yves Tournois, Michel Gout, Henri Alterman, Elisabeth Deflers, Bruno Chain, Bruno Valluet, Pascal Bernard, Jean-Michel Agron, Léon-Lef Forster, Philippe Sarfati et Bernard de Sariac.

● *Jean-François Gobaille*, garde de l'Office national de la chasse dans les Ardennes, tué le 10 novembre par un braconnier, a été cité à l'ordre de la nation pour sa *« haute conscience professionnelle »* et son *« dévouement exemplaire »*.

M. Maire critique les «propositions à courte vue» de M. Chevènement

M. Edmond Maire ne se satisfait pas des formules *«simples et pratiques»* du ministre de l'éducation nationale. Le secrétaire général de la CFDT, qui s'exprimait, jeudi 16 novembre, lors d'une conférence de presse, estime que M. Jean-Pierre Chevènement, avec *«quelques idées de bon sens et quelques formules simples caressant l'opinion dans le sens du poil»*, ne peut rénover l'école. Le leader syndical juge la réorientation en cours au ministère de l'éducation nationale dangereuse pour les jeunes, pour les enseignants et aussi pour l'économie, puisque son redressement est *«largement subordonné à une progression généralisée de la qualification des salariés»*.

Le «message» du discours du ministre inquiète M. Maire. Il critique les formules brillantes *«prônant la promotion des meilleurs ou l'élitisme républicain»*, qui, selon lui, favorise *«la reproduction des hiérarchies sociales, la consolidation des inégalités sociales»*. Il s'étonne aussi que le ministre réduise le rôle de l'école à la transmission des connaissances, sans jamais préciser les conditions et les moyens permettant à tous les jeunes d'assimiler ces savoirs et d'en tirer profit à tous les stades de leur scolarité. Pour lui, l'acte éducatif se mesure *«à ce qui est compris et assimilé et non à ce qui est exposé, fût-ce brillamment»*. M. Maire n'est pas tendre avec M. Chevènement. Il juge le discours officiel largement répété depuis deux mois *« simpliste et régressif, à tel point qu'en comparaison un ancien titulaire du ministère de l'éducation nationale comme Edgar Faure ferait figure de dangereux progressiste »*.

Le secrétaire général de la CFDT met en garde le ministre : *« Laisser les préoccupations de la pédagogie, de l'accueil des enfants, de leur diversité être l'apanage de l'école privée,* dit-il, *c'est scléroser l'enseignement public, c'est aggraver la coupure entre les deux écoles. »* Aux *« propositions à courte vue et analyses sommaires »* de M. Chevènement, le leader syndical oppose les orientations de la CFDT : autonomie des établissements et des équipes pédagogiques, redéfinition des contenus de formation et allégement des programmes, revalorisation des enseignements technologiques.

M. Maire affirme cependant que la CFDT est prête au *« dialogue constructif »*.

RICHARD STAUFFER

Historien du calvinisme

Le pasteur Richard Stauffer, mort le 9 novembre (le Monde du 14 novembre) est inhumé jeudi 15 novembre. Le pasteur Roger Mehl rappelle l'œuvre de cet historien du calvinisme.

La mort prématurée du pasteur Richard Stauffer prive l'histoire du protestantisme de l'un de ses meilleurs artisans. Né en 1921 à La Chaux-de-Fonds (Suisse), après de solides études de théologie aux universités de Neuchâtel, Bâle et Edimbourg et à l'Union Theological Seminary de New-York, il fut d'abord pasteur de l'Église française de Bâle. Mais, dès cette époque, sa vocation d'historien de la réforme se dessinait.

Chargé d'enseigner l'histoire de l'Église à la faculté de théologie protestante de Paris, il était bientôt appelé à succéder à Emile Léonard comme directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (cinquième section) où il occupa la chaire d'histoire et de théologie de la réforme. La vigueur de son esprit et son autorité naturelle lui valurent d'être appelé à la présidence de cette importante section.

Plus que des événements et des institutions, Richard Stauffer a été essentiellement un historien des idées et des doctrines, qu'il analysait avec une remarquable clairvoyance et un sens critique incontestable. Son œuvre, qui est considérable, porte essentiellement sur deux thèmes : la pensée de Calvin d'abord. On pourrait s'imaginer que tout a été dit sur ce grand théologien. Mais, en réalité, seule l'institution chrétienne et divers traités de moindre envergure ont été minutieusement examinés.

Or, Calvin fut non seulement un dogmaticien mais aussi et d'abord un prédicateur. L'intuition de Stauffer, c'est que la pensée de Calvin n'apparaît pas dans sa plénitude si on n'examine pas les sermons du réformateur.

Il se trouve en effet que la pensée de Calvin est souvent plus nuancée et plus humaine dans sa prédication que dans ses traités et qu'apparaisse dans celle-ci, ainsi que dans ses commentaires bibliques un mode de pensée qui, en rupture complète avec la scolastique, inaugure véritablement la théologie moderne. Calvin fut à la théologie ce que, au siècle suivant, Descartes fut à la philosophie. Témoignent de cette nouvelle approche à la pensée calvinienne des œuvres de Stauffer aussi importantes que *« Dieu, la création et la providence dans la prédication de Calvin »* (1978) et *« Interprètes de la Bible : études sur les réformateurs du seizième siècle »* (1980).

L'autre thème qui préoccupa Stauffer fut celui des controverses théologiques du dix-septième siècle. Deux livres en traitent : *« Moyse Amirault, un précurseur français de l'œcuménisme »* (1962) et *« l'affaire d'Huisseau », une controverse protestante au sujet de la réunion des chrétiens »* (1969). On le voit, le souci de l'œcuménisme, de l'inlassable recherche de l'unité habitait la pensée de l'historien. Débordant les limites de sa période préférée, il avait publié en 1966 un livre qui a eu certainement une grande influence sur le développement des relations œcuméniques, *le Catholicisme à la découverte de Luther*.

Richard Stauffer alliait en sa personne une volonté de rigueur scientifique et un attachement personnel à l'héritage intellectuel de la réforme. Affable et dévoué, il savait être exigeant pour ses étudiants et d'abord pour lui-même.

ROGER MEHL.

COUPE DE L'AMERICA

Deux équipes pour le défi français

Le « défi français » pour la prochaine Coupe de l'America paraît bien mal « barré ». Tandis que la plupart des concurrents, que les Français devraient retrouver en décembre 1986 à Perth (Australie), ont commencé à se préparer, Marc Pajot, qui devait « diriger » ce défi, cherche toujours des capitaux pour mener à bien son projet.

Devant ce retard, le comité français pour la Coupe de l'America a décidé de dissocier les deux équipes techniques qui avaient été prévues (*le Monde* du 26 septembre), Marc Pajot qui travaille avec l'architecte Philippe Briand, garde la direction de l'Association française pour la Coupe de l'America, tandis que son frère Yves et l'architecte Daniel Andrieux dirigeront le challenge français pour la Coupe de l'America. Ces derniers bénéficieront de l'engagement financier de la ville de Marseille, du département des Bouches-du-Rhône, des régions Provence, Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, et de partenaires industriels.

Les deux équipes françaises travailleront avec une plus grande autonomie qu'auparavant, mais elles continueront à bénéficier de données communes concernant les études faites sur le plan d'eau de Perth, les voiles, l'informatique de bord, etc., recueillies par les départements ministériels et les entreprises nationalisées ou privées qui s'étaient engagées avec le comité français pour la Coupe de l'America.

G. A.

CYCLISME : *Les Six jours de Paris.* — A mi-course, vendredi 16 novembre, c'est l'équipe Moser (It.) - Pijnen (P-B) qui a pris la tête des Six jours cyclistes de Paris. Elle précède, dans le même tour, l'équipe belge Tourné-Dewilde. Trois équipes suivent à un tour : Clark-Wiggins (Aust.), Vallet (Fr.)-Frank (Dan.) et Freuler-Gisiger (Sui.).

Carnet

Décès

— Mme Pierre Dalle Nogare,
M. Tristan Lauven,
La famille Delafargue,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DALLE NOGARE
écrivain et poète,
attaché artistique à la Ville de Paris,

survenu le 16 novembre 1984.

Les obsèques seront célébrées le mardi 20 novembre 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Georges, 114, avenue Simon-Bolivar, Paris (19e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

7, cité Thuré,
75015 Paris.

— Mme Jean Daubigny,
Mme et M. Guy Clavaud
et leur fils,
Mme et M. Jean-Paul Cairanne
et leurs enfants,
Mme et M. Charles Daubigny
et leur fils,
Mme et M. Marcel Detourbet
et leurs enfants,
Mme et M. Lucien Blanchard
et leur fils,
Ses parents, alliés et amis,
font part du décès, à l'âge de soixante-douze ans, de

Jean DAUBIGNY,
agrégé de l'université,
ancien professeur
au lycée Bernard-Palissy d'Agen,
ancien inspecteur d'académie
de Vaucluse,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

27 *ter*, avenue du Moulin-Notre-Dame,
Allée des Lilas,
84000 Avignon.

— Mme Philippe Delahaye,
son épouse,
Mlles Joëlle
et Marie-Claude Delahaye,
ses filles,
M. et Mme Claude Delahaye
et leurs enfants,
Ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Jean-Paul Raymond
et leurs enfants,
Ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe DELAHAYE,

survenu accidentellement le 14 novembre 1984.

Le service religieux en l'église Saint-Charles-de-Monceau, 22 *bis*, rue Legendre, Paris (17e) sera célébré le lundi 19 novembre à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

22, rue Henri-Rochefort,
75017 Paris.

— Mme Jean Jourdaine née Duchamp,
son épouse,
Sophie, Agnès, Sabine,
ses filles,
M. Roger Jourdaine,
son père,
Mme Jacques Duchamp,
sa belle-mère,
M. et Mme Désiré Hazard
et leurs enfants,
M. et Mme René Jourdaine
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Garnier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Duchamp
et leurs enfants,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Le personnel des établissements Jourdaine,
Les familles Cloux, Bourset,
Et ses nombreux amis,
font part du décès accidentel de

M. Jean JOURDAINE,

le 15 novembre 1984, dans sa cinquantième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 19 novembre 1984, en l'église Saint-Denis de Crépy-en-Valois (Oise), à 11 heures. Réunion à l'église.

Un recueil de signatures tiendra lieu de condoléances.

20, avenue de Senlis,
60800 Crépy-en-Valois.

— Mme Gisèle Kolpa,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean KOLPA,

survenu brutalement le 12 novembre 1984 dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques auront lieu lundi 19 novembre, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale).

23, cour Saint-Charles,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Germaine KUCZYNSKI,
professeur de musique,
chevalier des arts et lettres

survenu le 14 novembre 1984 dans sa quatre-vingt-treizième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 19 novembre, à 11 h 45, au Cimetière parisien de Pantin.

59, rue Boissière,
75116 Paris.

— Le docteur et Mme Lucien Levy,
M. et Mme David Cohen,
M. et Mme Paul Lellouch,
M. et Mme Jean Govin
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme veuve Emilie LEVY,
née Sebag,

survenu le vendredi 16 novembre 1984, à son domicile, 5, rue des Meuniers, 94300 Vincennes.

L'inhumation aura lieu au Cimetière parisien de Pantin, le lundi 19 novembre 1984, à 10 h 30.

La famille ne reçoit pas.

— Les familles Meyer, Dugas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MEYER,
ancien collaborateur
de la société CUNOW,

survenu le 14 novembre 1984, à Paris (12e), à l'âge de cinquante-huit ans.

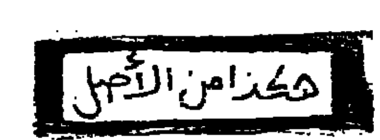
110, rue Petit,
75019 Paris.
36, avenue du Général-Michel-Bizot,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

René MORNET,
trésorier-payeur général honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu accidentellement le 15 novembre 1984.

L'inhumation aura lieu le lundi 19 novembre au cimetière de Trans-en-Provence.



SIGMA XX A BORDEAUX

La tradition provocatrice

Le festival SIGMA de Bordeaux fête ses vingt ans avec une relative discrétion. Comme si ne pas trop claironner son âge pouvait servir à cacher quelques rides. Mais aussi avec une relative fierté, car la survie n'est le fait d'aucun archarnement thérapeutique. Elle tient du miracle en un lieu où l'on a vite fait de s'empêtrer dans les toiles d'araignée des institutions. SIGMA est né à l'époque du happening. Bordeaux n'y avait d'abord vu que les provocations d'une jeunesse turbulente, un défi lancé au Grand Théâtre, temple de la vie culturelle. Puis quelques-uns avaient crié au sacrilège et réclamé la mise à mort. La mairie de Bordeaux a tenu bon jusqu'à ce que l'État, en 1970, vienne apporter son concours financier (environ 40 % du budget) et donc un certificat de bonne moralité.

SIGMA, qui se définissait comme une semaine de recherche et d'action culturelles, s'était fixé trois buts :

1. – *réaliser un panorama de la recherche contemporaine dans les domaines artistiques les plus divers ;*

2. – attirer du même coup dans la ville des créateurs et des témoins de cette recherche enclins à considérer Paris et l'étranger comme seuls propices à leurs activités ;

3. – apporter ainsi et d'abord au public bordelais un condensé d'informations sur ses recherches.

Roger Lafosse, le fondateur de SIGMA, pense être resté fidèle à ses engagements de départ, à la trajectoire fixée : *« SIGMA a toujours été un hublot ouvert sur une société en mutation, par exemple la montée en puissance de mai 68 »*, dit-il. C'était l'époque où SIGMA s'entassait pour une semaine dans deux ou trois petites salles du centre-ville. Un club très fermé où chacun mettait son point d'honneur à ne pas payer sa place... Le changement est venu de ce qu'il ne s'agit plus d'un hublot, d'un lieu, d'un public, mais d'une profusion de lieux, de publics, de petits hublots. En dehors de quelques inconditionnels, on ne « fait plus SIGMA » comme on aurait pris une semaine sabbatique. Si l'entrepôt Lainé est devenu le cœur, le centre nerveux de la manifestation, les spectacles sont éclatés dans toute la ville. Il faut une voiture et un solide sens de l'organisation si l'on veut avoir une idée du programme de la journée.

Un public plus large

Le public s'est considérablement élargi, s'est étendu aux départements limitrophes. SIGMA n'est plus l'affaire des seuls étudiants. Quatre mille personnes, de tous âges, ont suivi l'hommage rendu au compositeur Michel Legrand, qui dirigeait l'Orchestre Bordeaux-Aquitaine, événement plus proche d'un « Grand Echiquier » bordelais que des habitudes de SIGMA. Les intégristes n'en sont pas encore revenus.

Roger Lafosse ne regrette rien de ce pied de nez, en définitive provocateur. Il refuse les contraintes – écarter un spectacle déjà consommé ailleurs – comme l'attachement exclusif à l'avant-gardisme ou la recherche systématique du quantitatif... Ceux qui lui disent aujourd'hui que la venue de Richard Foreman n'est pas une nouveauté, que le Théâtre Stu ou Jan Fabre n'étaient pas des inconnus et que leurs spectacles avaient tourné partout, qu'en conséquence son XXe SIGMA était un petit cru, ceux-là le laissent indifférents. Il ressemble à ces hommes de vin, pour qui il n'y a pas de bonne ou de mauvaise année, juste des années différentes, et qui pensent que c'est bien et que ça doit continuer ainsi pour l'éternité.

PIERRE CHERRUAU.

REPRISE DE « THÉORÈME » DE PASOLINI

L'allégorie absolue

Tourné en 1968, *Théorème* est un film de milieu d'œuvre, un film unique, qui établit un lien biscornu entre le filon sacré des adaptations antiques *(l'Evangile, Œdipe Roi)* et le filon dévergondé des contes païens *(le Décaméron, les Mille et Une Nuits)*. Un film limite dans tous les sens : entre le risible et le sublime, le modernisme et l'archaïsme, le pompeux et le limpide. Plus que de scandale, *Théorème* a été le prétexte d'une gêne, de classement, et d'attitude critique : il est significatif que l'équipe des *Cahiers du cinéma*, en consacrant après sa mort un numéro spécial à Pasolini, ait mis ce film au rancart, comme un film intraitable, ne le citant pratiquement pas. Cet accident à l'intérieur de l'œuvre a certainement été une mêlée de conscience pour Pasolini : un match nul entre le christianisme, le freudisme et le marxisme.

Hésitant sur sa forme, *Théorème* fut d'abord un poème en vers, une continuité romanesque, puis le film. *Et le film lui-même hésite entre* plusieurs formes : le faux reportage, issu de cette méthode d'enquête que Pasolini avait éprouvée avec Moravia pour *Comizi d'amore* (1964) ; la grâce pesante du film muet dans la séquence avec la mère (Silvana Mangano). Le film dans son entier ressemble davantage à une prise de contact de haute tension alliant des expressions considérées de plus noble ou plus triviale nature que le cinéma : la peinture, le roman, la musique, l'icône ou l'image obscène. En utilisant, à l'intérieur du récit, ces diverses disciplines qu'il maniait par ailleurs (romancier et critique de roman, amateur de tableaux et dessinateur, homme de culture par excellence), Pasolini ne faisait que servir le sens de son allégorie.

C'est par la culture et ses objets, en effet, que les personnages de cette histoire sont menés à leur révélation, puis à leur perte. Le visiteur angélique ou diabolique (Terence Stamp) n'est finalement qu'un décrypteur et un pratiquant des propositions culturelles, un agent de travaux pratiques. C'est en regardant dans un livre la reproduction d'un accouplement masculin peint par Francis Bacon que le fils (Andres Jose Cruz) entrevoit la possibilité d'une étreinte avec le visiteur en même temps que de nouvelles pratiques picturales. C'est en lisant dans *la Mort d'Ivan Illitch* le récit de l'agonisant qui soulage ses pieds sur les épaules d'un jeune paysan, que le père (Massimo Girotti) a l'idée de poser les siens sur celles du visiteur en même temps que l'idée plus cruciale d'une nudité et d'un abandon de ses privilèges de patron et de mâle.

C'est le visiteur qui tient le livre de peinture, c'est lui qui lit à haute voix pour le malade la nouvelle de Tolstoï, après l'avoir rendu malade, et blanc du monde miné de la grande bourgeoisie milanaise (c'est avec les yeux bleus du visiteur que le film se rétablira à la couleur) ; puis une musique guillerette de juke-box qui accompagne les bondissements du véritable ange de l'histoire, le facteur (Ninetto Davoli) qui apporte la nouvelle de la visitation, puis de la disparition ; le thème est repris pour *la folie de la fille*, qui



Terence Stamp, *le visiteur, dans Théorème.*

en quelque sorte, par une poésie de Rimbaud.

C'est par l'appareil photographique que la fille (Anne Wiazemsky) s'approche du visiteur, et c'est par la photographie que celui-ci désignera son attachement étouffant au père. Et c'est par le recours à des images pieuses que la bonne aura la force de sa renonciation au désir, puis de sa délivrance soumise.

La mère est dans le vide culturel auquel sa caste l'a destinée : ses objets de culture à elle sont ses parures et ses fards, sa coiffure imperturbablement architecturée et laquée que même son sommeil ne vent défaire, ses faux cils, son tailleur avec son inévitable blouse de soie.

Chaque tempo de la démonstration a sa propre musique, chaque personnage son leitmotiv, que l'histoire *oblige parfois à partager* : une musique abstraite, angoissante, pour le monde d'avant la révélation, les plans photographiques des usines milanaises et la description en noir se met à jouer à cloche-pied sur le miroitement solaire qui rase le dallage de la cour ; le *Requiem* de Mozart, chanté par un chœur soviétique pour l'avènement de la sensualité de la mère et son errance de chasseresse, pour le monologue du fils en créateur égaré ; enfin, un saxophone triste d'Ennio Morricone pour le retour de la bonne dans sa terre natale, le plus strictement possible puisqu'elle s'y fait enfouir vivante.

De même, des leitmotivs visuels ponctuent la parabole : le passage de l'ombre des nuages poussés par le vent sur un désert cache la saillie du visiteur sur le corps et l'âme des protagonistes. Le film se lit davantage aujourd'hui comme une métaphore des subversions culturelles, qui laissent l'homme seul et démuni devant ses quatre vérités. Avec *Théorème*, Pasolini lance une nouvelle proposition de subversion – miroir où se reflètent à la fois le salut et la perdition.

HERVÉ GUIBERT.

Fautrier

« Il est arrivé plus d'une fois à Fautrier d'être célèbre », écrit (au passé) un de ses inconditionnels, Jean Paulhan. Sa renommée a été aussi *capricieuse que la courbe de* sa carrière d'artiste inclassable. Ce n'est pas de trop de deux galeries parisiennes pour ranimer la flamme. Non loin de l'Elysée, des encres de Chine, des fusains, des gouaches, des griffures et quelques peintures de la dernière période, hautes pâtes, compositions fermées, structurées, aux teintes sachant être tendrement exquises. Près de Beaubourg, des œuvres sur papier, dessins de sculpteur (sans doute), exécutés autour des nus. Mais à peu près complémentaire, ici et là, est donnée à revoir la quasi-totalité de l'œuvre sculpté, œuvre fort limité, hélas ! : vingt-deux bronzes échelonnés de 1927 à 1943, tels que les présenta Michel Cordier il y a une quinzaine d'années. En nombre pourtant suffisant pour autoriser André Malraux à affirmer que Fautrier « *est un de nos premiers sculpteurs* ». Généralement en très petits formats – les plus grands, plus rares, n'excèdent guère 60 centimètres – ces corps, ces têtes, ont l'air d'être malaxés dans la même substance, vivante dirons-nous, que les peintures des années 40, par le Jean Fautrier qui « pétrit la chair et l'âme » (Francis Ponge). Vu leur petit nombre, il est impossible de détecter des déchets dans ces sculptures. Attardons-nous à toutes, depuis, entre autres, le *Grand Torse* (1928), le *Buste aux seins* (1929), jusqu'à l'extraordinaire *Tête striée* (1940), la *Grande Tête tragique* (1942) ; enfin *l'Otage* (1943), dont on voit aussi une eau forte préparatoire de 1942, dont la barbarie totalitaire semble avoir martelé les traits.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galeries Jeanne Castel, 3, rue du Cirque et Tendances, 105, rue Quincampoix. Jusqu'au 30 novembre.

L'affaire Bordas en troisième instance

(Suite de la première page.)

Le Monde n'informe pas, il s'érige en troisième degré de juridiction et, sous couvert de critique, s'arroge le droit de statuer et de substituer son propre arrêt à celui rendu par la juridiction compétente.

La procédure suivie à cet effet est tout à fait étrangère au « procès équitable » qu'est en droit de revendiquer chaque citoyen d'un pays démocratique. L'un des fondements de cette institution est le caractère contradictoire des débats impartissant aux parties d'exposer leurs moyens et prétentions dans des conclusions écrites et de ne se fonder sur aucune pièce, aucun document, qui n'ait au préalable été communiqué à l'adversaire.

La juridiction que vous avez instituée ne s'embarrasse pas de procédés aussi désuets. Au cas particulier, elle *reproduit exclusivement* l'entier dossier du groupe Paribas, devenu majoritaire dans les Editions Bordas sans avoir à aucun moment pris contact avec Pierre Bordas ou avec Me Gérard Lolivier, son conseil, pour connaître leur thèse et leur avis sur la décision critiquée.

Il est de bon ton de se plaindre des lenteurs parfois excessives de la justice, contrepartie inévitable d'un examen exhaustif et sérieux du litige. Votre tribunal d'exception balaye ces archaïsmes et rend son verdict dans les quarante-huit heures, donnant défaut contre l'une des parties après avoir omis de la citer à comparaître.

Il apparaît que votre éminent *collaborateur*, M. Philippe Boucher, qui formule si hâtivement des avis définitifs, s'estime mieux qualifié que les trois hauts magistrats de la première chambre de la cour d'appel de Paris qui ont délibéré pendant un mois sur l'affaire après avoir entendu les deux avocats en leurs plaidoiries, étudié leurs dossiers respectifs et réfléchi sur la cause. Or quel crédit lui accorder quand il parle superbement de revirement d'une jurisprudence que manifestement il ne connaît pas alors que l'arrêt par lui critiqué est conforme à des centaines de décisions rendues depuis cent cinquante ans en la matière. Et de quelles compétences peut-il se targuer pour donner des leçons à une cour, selon lui ignare en techniques de gestion, et qui aurait eu l'« *extravagance* » d'ordonner la suppression du mot Bordas sur la couverture des livres en stock. Plutôt que de reprendre sans examen critique préalable les arguties développées sans succès par les Editions Bordas, votre sentencieux collaborateur eût été mieux avisé de se renseigner sur le coût réel de cette mesure et sur le pourcentage qu'elle représente par rapport aux énormes profits dégagés par le groupe financier considéré, qu'il est de bon ton de passer sous silence.

Qui au cas particulier favorise *« le retour en force du néolithique »* ? Les magistrats courageux et intègres qui ont statué en toute indépendance ou ceux qui vouent à la vindicte publique un homme qu'ils critiquent et condamnent sans l'avoir entendu ?

PIERRE BORDAS.

⁂

Le texte que nous a adressé M. Pierre Bordas doit d'abord être éclairé par l'appréciation que portaient d'autres « *magistrats courageux et intègres* » sur sa gestion à la tête de la société qu'il avait créée avec son frère.

Les magistrats de la 3e chambre de la cour d'appel de Paris, dans un arrêt définitif du 7 juillet 1980, par lequel ils excluaient irrévocablement M. Bordas de sa société, disaient notamment ceci :

1. – A propos de l'achat de la Librairie Dunod (l'un des objets du conflit interne aux Editions Bordas avant le départ de leur fondateur) : *« L'achat de la Librairie Dunod a été décidé alors que M. Bordas et sa famille détenaient encore une large majorité et après que M. Bordas eut déclaré par écrit avoir « longuement réfléchi » aux explications qui lui étaient données sur les avantages de cette opération sur laquelle il n'établit pas qu'il ait été trompé, ce qui serait au surplus faire la preuve de sa propre incompétence ; »*

2. – *« Les difficultés de l'entreprise (...) étaient dues, notamment, à l'existence de stocks considérables et inutilisables et à l'accroissement des créances irrécouvrables, à la suite d'erreurs de M. Pierre Bordas sur certains projets éditoriaux et aussi l'absence de structures et de méthodes appropriées ; »*

3. – *« Les commissaires aux comptes de la société exprimèrent dans leur rapport du 5 décembre 1973, des réserves expresses sur la sincérité et la régularité du bilan au 31 décembre 1973 ainsi que sur les comptes du résultat de l'exercice ; »*

4. – A propos de la règle de la double signature : *« Ainsi se trouvent à la fois démenties les affirmations de M. Bordas et ruinée son argumentation ; »*

5. – *« La résolution présentée par M. Pierre Bordas le 18 novembre 1977 au conseil d'administration et approuvée par son fils Thierry visait à préserver non l'intérêt social mais uniquement leurs intérêts personnels. (...) Le caractère frauduleux que revêtent dès lors leurs prétentions, fondées sur des faits sciemment déformés, justifie qu'ils en soient déboutés. »*

Cela étant rappelé, une seule question demeure posée : les 1 200 employés des Editions Bordas, les auteurs et les sous-traitants, les libraires, pâtiront-ils, ou non, de la perte d'identité de cette société ?

Ph. B.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA REINE MORTE : Hébertot (387-23-23), sam. 21 h.

TALCA : Porte de Gentilly (580-20-20), Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : l'Exilé Matelula.

L'ENCLAVE DES PAPES : Créteil, Maison des arts (899-94-50), Sam. 20 h 30, Dim. 15 h.

TORIL : Essaïon (278-46-42), Sam. 21 h.

LE CONDAMNÉ A MORT : Villejuif, Romain-Rolland (726-15-02), Sam., Dim. 21 h.

COLONIE PÉNITENTIAIRE : Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-64), Sam. 20 h 30 ; Dim., 16 h.

UBU PRÉSIDENT : Théâtre Présent (203-02-55), Sam. 20 h 30, Dim. 17 h.

LE CHEVALIER A LA ROSE : Théâtre de la Ville (274-22-77), Sam. 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50), Ballets : Sam. 14 h 30 et 20 h 30 : Premier orage ; le Sacre du printemps ; Icare.

SALLE FAVART (296-06-11), Concerts : Dim. 20 h : Mozart-Haydn par les solistes de l'Opéra (violon : P. Doukan).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Dim. 14 h 30 : le Misanthrope ; Sam. 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes ; l'École des femmes ; Dim. 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Grand Théâtre : Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : l'Empire de Dadi (d'après la musique d'Erik Satie).

ODEON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : l'Illusion.

PETIT ODEON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), Sam. 18 h 30 : le Mal du pays.

TEP (364-80-80), Théâtre, Sam. 20 h 30 ; Dim. 15 h : Othello ; Cinéma : Dim. 20 h : Filming Othello, d'O. Welles (v.o.) ; l'Habilleur, de P. Yates (v.o.).

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : Sam. 16 h : La récupération et le recyclage des déchets parisiens. – Concerts/Animations : Sam. 18 h : Nouvelle musique improvisée (duo Doneda-Wachsmann). Cinéma/Vidéo : Nouveaux films BPI, Sam., Dim. 13 h : Attitudes, de D. Ranz ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : naissance du cinéma parlant, de C.J. Philippe ; 19 h : Jacques Brel, de R. Pradines ; Dim. 10 h : Nostos II, de Thierry Kuntzel ; Sam. 18 h : Cadre de ville CCI.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : Sam. 20 h 30 ; Dim. 14 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Sam. 18 h 30 : Musique tzigane.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), Sam. 18 h 30 : Oreste ; Sam. 20 h 30, Dim. 16 h : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE BERRIAU (208-77-71), samedi 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Ville marine.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 15 h : le Chandelier/le Plaisir de rompre.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. : 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert.

BASTILLE (357-42-14), sam. 17 h et 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Dom Juan.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : la Salle à manger.

BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), I. l'Orestie : sam. 17 h : Intégrale (dern.). II. sam. 20 h 45 : la Surprise de l'amour (dern.). – Epée de Bois (808-39-74), sam. 15 h et 20 h, dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille. Galerie, sam. 20 h 30 : la Galerie du Palais (dern.) – La Resserre, sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. sam. 19 h, dim. 17 h 30 : le Journal de Jules Renard.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Orphée ; 21 : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Au secours papa, maman veut me tuer ; 22 h : Pleure pas, c'est de la politique.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESPACE GAITE (327-95-94), sam. 20 h 30, Dim. 15 h : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 19 h et 22 h 30 ; dim. 15 h 30 et 19 h : Ligne de fuite ; sam. 20 h 30, dim. 17 h : UBU roi.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Mary contre Mary (dern.) ; 20 h 45 : la Couronne de fer. – II. sam. 18 h 30 : la Tour d'amour.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30 : les Mille et une nuits du tarot ou le jeu du hasard.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 21 h : Noises.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. Sam. 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Hiroshima, mon amour. – II. sam. 18 h 30 : la Femme fauve ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette (dern.). Petite salle, sam. 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. : 22 h : Savage/Love ; sam. 20 h 15 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h 45 : Attention à la p'tite marche.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 16 h 30, 21 h et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Ecole des femmes.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste (dern.).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h, dim. 17 h : Gertrude morte cet après-midi.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 20 h, dim. 14 h 30 : Kean.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Phœnix Park.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (303-76-49), sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir ; sam., dim. 18 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos. III. sam. 22 h, dim. 17 h : Leonore d'Este.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), sam. 17 h, dim. 15 h : le Journal d'un fou.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Bourreau d'Antigone.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Guérison américaine (dern.).

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Angelo, tyran de Padoue ; sam. 20 h 30, le dim. 15 h : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h et dim. 16 h : Amour et colère.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Bandoléon.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CISP (343-19-01), dim. 21 h : Brasil 3000.

CITHEA (357-99-26), sam. 22 h : Chansons de B. Vian.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Peppe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), sam. 20 h 30 : Muche ; sam. 22 h : Têtève.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : les Etoiles.

GYMNASE (246-79-79), sam. 17 h 30 et 21 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil ; dim. 14 h : H. Auffray.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. à 14 h et 17 h 30 : Le Cirque de Moscou.

PARC DE LA VILLETTE (240-27-28), sam., dim. 20 h 15 : Slip ; 22 h : X. Lacouture.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 17 - Dimanche 18 novembre

RANELAGH (288-64-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), sam. 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : M. Vivoux, L. Arti.

ZÉNITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h : J. Hallyday.

La danse

AMERICAN CENTER (335-21-50), sam. 21 h : L. Glenn/G. Lund two's Company.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : E. Cherifa.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h : Nepazinhaz.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

Les concerts

SAMEDI 17

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Haendel).

Lucernaire, 20 h 30 : M. Sadanowski (Bach, Carulli, Sar).

Eglise Saint-Merri, 21 h : B. Noël, N. Zabaly (Schumann, Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Sgouros (Scarlatti, Beethoven, Liszt...).

Heure Musicale de Montmartre, 18 h : E. Richepin (Bach, Schumann).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Musique oblique, dir. : P. Verrot (Saint-Saëns, Strauch, Roussel...).

DIMANCHE 18

Radio-France, Studio 104, 17 h : Concert-lecture.

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Szegeidi (Haendel, Beethoven, Bach).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : voir samedi.

Centre Bösendorfer, 17 h : A. Gorog (Moussorgsky).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : E. Klass (Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, Katchaturian...).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Ensemble vocal de Neuilly, dir. : F.-M. Roger.

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Ch. Ivaldi, A. Meunier, M. Debost (Schubert, Bach, Haydn).

Eglise des Billettes, 10 h : G. Harle (Bach, Alain) ; 17 h : D. de Williencourt, M. Bensoussan (Beethoven).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Grand Ensemble de cuivres de Westphalie, dir. : W. Benz (Scheidt, Bach, Gabrieli...).

Confluences, 18 h 30 : Collectif musical contemporain (Boulez, Bailif, Birtwistle...).

Musée de l'Assistance publique, 16 h : G. et Ch. Andranian (Ravel, Poulenc, Bizet).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Le Val-Saint-Germain, église (459-06-67), sam. 21 h : Ensemble a Sei Voci (Willaert, Merulo, Croce...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Paris (280-09-30), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h : I Maggio.

Théâtre de la Bastille (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Spinoza.

Gennevilliers, théâtre (793-26-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

Festival théâtral de la Vallée de Montmorency

(412-85-89)

Enghien, Hall Garnier (412-85-89), Casino (412-85-89), sam. 21 h : Commedia dell'Arte.

Andilly, Maison des associations (412-85-29), sam. 21 h : le Journal d'un fou.

Gonesse, th. J.-Prévert (985-21-92), sam. 21 h : Loin et longtemps.

Royaumont, Abbaye, dim. 16 h : Boucherie de nuit.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 17 NOVEMBRE

17 h, Hommage à Fritz Lang : Chasse à l'homme ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : les Ecumeurs, de R. Enright ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Les bourreaux meurent aussi.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

15 h : Enfants de Paris, de G. Roudes ; 17 h : la Péniche de l'amour, de A. Mayo ; 19 h : soixante-dix ans d'Universal : Sin town, de R. Enright ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Espions sur la Tamise.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 17 NOVEMBRE

Pier Paolo Pasolini, 15 h : les Jeunes Maris, de M. Bolognini ; 21 h : Morte di un amico, de F. Rossi ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : Kyoto, ancienne capitale, de N. Nakamura ; 19 h : l'étrange obsession, de K. Ichikawa.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

15 h : Pier Paolo Pasolini : Igooti alla citta, de C. Mangini ; le Bel Antonio, de M. Bolognini ; Cinéma japonais (adaptation littéraire) : 17 h : Okoto et Sasuke, de T. Kinugasa ; 19 h : les Quatre Sœurs, de Y. Abe ; 21 h 30 : la Vase, de H. von Kramer.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

AMERIKA RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

AVE MARIA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-43-14).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BAARA (Malien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BAROUDEUR (A., v.f.) : Paris Ciné-II, 10e (770-21-71).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

COMMENT DRAGUER TOUS LES MECS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JUMEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (326-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SPLASH (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; v.o. : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60).

SUDDEN IMPACT (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE HIT (Angl., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (325-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES TROTTOIRS DE BANGKOK (Fr.) (**) Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ (Sov., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNÉE DES MÉDUSES, film français de Christopher Franck. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ARBALÈTE (*), film français de Sergio Gobbi. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BLASTFIGHTER, L'EXÉCUTEUR (*), film américain de John Old Jr. V.o. : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ET LA VIE, ET LES LARMES, ET L'AMOUR, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

1984, film anglais de Michaël Radford. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Les Images, 18e (522-47-94).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR, film français de Philippe Clair. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUILOMBO, film brésilien de Carlos Diegues. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Latina, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07).

REUBEN, REUBEN, film américain de Robert Ellis Miller. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU, film américain de Walter Hill. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 17 novembre

20 h 35 Au théâtre ce soir : la Surprise.
De Ch. Nobel avec Ch. Delaroche et M. Guibet, mise en scène J.-L. Moreau.
Un soir de Saint-Sylvestre, une ravissante jeune fille se prépare une soirée qui ne se déroule pas comme prévu.

22 h 10 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : les grands travaux.
Emission de Michel Polac.

0 h Journal.

0 h 20 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *La maison idéale.*
Extérieur nuit : *Les Six Jours de Paris en direct de Bercy.*

1 h 20 Nuit des droits de l'homme.
A l'occasion du congrès de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui se tiendra du 16 au 18 novembre au siège de l'UNESCO, TF 1 propose une émission spéciale de 1 h 20 à 8 h 30. Roger Gicquel recueille les témoignages de l'abbé Pierre, d'Amnesty International, de Jacques Abouchar. Des variétés avec à 3 h 25, la Solitude du chanteur de fond, *film de C. Marker, avec Yves Montand ; à 4 h 20, B. Lavilliers à 5 h, un reportage : « Les petits damnés de la terre » (les enfants que l'on met au travail) ; des documents sur les pays où les droits de l'homme sont bafoués. Cette nuit blanche se termine par un concert du violoniste Yehudi Menuhin.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Haute Tension, avec Sex Pistols, Hunters and Collectors, Residents, Lucrate Milk, John Sanborn, Phil Glass...

23 h 5 Journal.
23 h 20 Les Six Jours de Paris.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de P. Bellemare.
But de l'émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin ou la vie a séparées.

21 h 30 D'amour et de Kriss.
De Kriss et Inoxydable.

21 h 45 Journal.

22 h 10 Feuilleton : Dynastie.
Alexis fait poursuivre ses recherches concernant Mark Jennings. Alexis apprend à Fallon que Michael est en fait son frère.

22 h 55 La vie de château.
23 h 25 Musi-club.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, l'invité PIC (Jean-Paul Aron) ; 18 h, Troisième rang de face ; 18 h 25, Un trait c'est tout ; 18 h 30, Amours, délices et orgues ; 19 h, Magazibne du jazz ; 19 h 15, Informations et sports hebdo ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Théorie du 1 % ; 21 h 25, Légende du rock ; 22 h 20, Le radeau d'Olivier ; 23 h, La Bête, film de V. Borowczyk (érotique) ; 0 h 35, Absence de malice, film de S. Pollack (comédie de mœurs) ; 2 h 30, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 4 h 35, l'Empire de la Terreur, film de R. Corman (épouvante).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Damné par manque de foi, de Tirso de Molina.
22 h 15 Musique d'aujourd'hui en Espagne : rencontre avec les compositeurs espagnols (œuvres de Marco, de Pablo, Halffter, Barber...).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : *Sonate en fa majeur,* de Scarlatti ; *Sonate n° 26 en mi bémol majeur,* de Beethoven ; *Ballade n° 1 en sol mineur,* de Chopin, par Dimitris Sgouros, piano ; entracte ; *Sonate en si mineur,* de Liszt.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : Club des archives — « L'oiseau lyre » ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 18 novembre

8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en la paroisse Sainte-Marguerite à Paris (11e).
12 h 2 Midi presse.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports-dimanche.
Tennis (magazine balle de match) ; gymnastique rythmique, championnat d'Europe à Vienne ; cyclisme : les Six Jours de Paris.
16 h 30 Variétés : La belle vie.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 10 Série : Les bleus et les gris.
19 h Magazine : 7 sur 7.
Invité : l'éditeur Olivier Orban.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Nous irons tous au paradis.
Film français d'Y. Robert (1977), avec J. Rochefort, C. Brasseur, G. Bedos, V. Lanoux, D. Delorme, M. Villalonga (Rediffusion).
Nouvelles aventures d'Etienne — qui a changé de métier et croit que sa femme le trompe — et ses trois copains. Dans le genre « cinéma de Boulevard », c'est encore plus réussi que Un éléphant ça trompe énormément.
22 h 25 Sports dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 30 C'est à lire.
23 h 35 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin.
17 h Série : Thérèse Humbert.
18 h Stade 2 (et à 20 h 25).
19 h Série : Dans la tourmente.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 45 Gymnastique rythmique et sportive.
Championnat d'Europe, à Vienne.
22 h 35 Magazine : Désirs des arts.
De P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Matisse, trente ans après sa mort.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque.
12 h Oser.
Fondation pour la vie associative.
13 h Magazine 84.
Émission du GMF.
14 h 30 Objectif entreprise.
Emission de l'APIE.
15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 55).
15 h 15 Théâtre (cycle Shakespeare) : Henry VI.
18 h Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Portrait : Youri Norstein, un magicien de l'image.
Réalisation D. Deleskiewisz.
Avant la diffusion au cinéma Cosmos, en décembre, de l'intégralité des œuvres du cinéaste d'animation soviétique Youri Norstein, Louisette Neil propose le portrait d'un des plus grands créateurs de notre époque. On verra une interview du cinéaste, des extraits de ses films, et surtout, le Conte des contes, un petit chef-d'œuvre de vingt-six minutes où un petit loup gris se brûle les doigts, regarde fixement des braises qui rougeoient dans la nuit ; complètement émouvant.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Tueurs de fous, *de G. Perrotte ;* Fausse teinte, *de D. Douieh.*
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Agent Secret.
Film anglais d'A. Hitchcock (1936), avec M. Carroll, J. Gielgud, P. Lorre, R. Young (v.o. sous-titrée. N.).
Un agent de l'Intelligence Service recherche, en Suisse, un espion allemand, avec l'aide d'un bizzare assistant et d'une femme écervelée. Comédie d'espionnage à l'humour très ambigu, aux jeux truqués annonçant la période américaine du cinéaste.
23 h 55 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial tous en scène ; 7 h 40, Premier contact (document) ; 8 h 30, Cabou Cadin (et à 13 h 30) ; 9 h 45, les Quatre Filles du docteur March ; 10 h 5, Mon royaume pour un flic ; 10 h 30, Gym à gym ; 10 h 45, Danton, film d'A. Wajda ; 13 h 55, Max Romana ; 14 h 15, l'Australienne ; 15 h 35, Batman ; 16 h, Sur la piste du bison blanc ; 16 h 50, Doc ciné ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, Identification d'une femme, film de M. Antonioni ; 22 h 40, L'école est finie, film de O. Noblin (comédie dramatique) ; 0 h 10, Creep Show, film de G. Romero (horreur-comique) ; 2 h 10, Un père anonyme.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous : « Les cotonniers de Bassalane », de Michèle Perrein ; 7 h 45, Dits et récits : le printemps de Kosroes ; 8 h, Orthodoxie : le prêtre et la mission ; 8 h 30, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge féminine de France ; 10 h, Messe à Saint-Mathieu de Morlaix ; 11 h, Chronique de la langue parlée : les glottes d'Henansal ; 12 h, Des papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : les peintures italiennes du Musée de Longchamp à Marseille ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, La Comédie-Française présente : « Joyzelle », de Maeterlinck. Avec G. Casile, R. Fontana. R. Acquaviva... ; 16 h 30, La tasse de thé. Rencontre avec Madeleine Chapsal ; histoire-actualité, revue de presse internationale, coups de cœur ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Fritz Lang aujourd'hui ; 20 h, Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : émission sur les immigrés yougoslaves.
22 h 30 Musique indienne en Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Christian Ferras ; œuvres de Beethoven, Franck, Mendelssohn, Fauré, Brahms... ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5, France-Musique à Marrakech : le soufrisme populaire — musique des confréries religieuses ; 10 h, Gustav Mahler : la saison 1897-1898 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, France-Musique à Marrakech (et à 20 h 5) ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Mes Marrakech, par Maurice *Fleuret ; 19 h 5, Jazz vivant.*
20 h 30 Concert (donné le 14 novembre à Rabat) : *Symphonie en ut majeur,* de Bizet ; *Concerto pour violon et orchestre n° 3 en si mineur,* de Saint-Saëns ; *l'Apprenti sorcier,* de Dukas ; *Prélude à l'après-midi d'un faune,* de Debussy ; *Boléro,* de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Lombard, J. Prat, violon.
24 h Les soirées de France-Musique : Rachmaninov ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

— *M. Hafez el Assad,* président de la République syrienne, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Midi presse » de TF 1, à 12 heures.

— *M. Mario Soares,* premier ministre portugais, est reçu à l'émission « Forum » de RMC, à 12 h 30.

— *M. François Léotard,* secrétaire général du Parti républicain, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3843

HORIZONTALEMENT

I. Relâche la tension du couturier ou l'attention de la couturière. — II. Bâcle. Agent de la perception ou de l'enregistrement. Desserve. — III. Met à l'abri des pépins, ce qui ne l'empêche pas de porter la guigne. En voulant s'imposer, il ne réussit qu'à indisposer. — IV. Morceau de choix pour bouchées d'anthropophage. Enfant de troupe. L'extrême gauche en politique. — V. Tortillard au bout de la ligne. Note prédominante des chanteurs modernes. Se rend chaque jour à Tokyo. — VI. L'ombre des jeunes filles en fleurs. Passe au grand air le meilleur de son existence. — VII. Qui s'oppose à l'uniforme, tout antimilitarisme mis à part. Sans gêne. — VIII. Canal organique. Régimes auxquels sont soumis certains bananiers. — IX. Négatif absolu. Agent de change des marchés nordiques. Tourne des pages. Solidaires dans la bataille. — X. Possessif. Selon l'accent, c'est une mauvaise action ou une paisible distraction. — XI. Indéfini. Qui peut être infirmé. Ne s'exprime pas sans doute. — XII. Ce qu'est le programme proposé par l'autre pour chacun des adversaires électoraux. Participe passé. — XIII. Pare la belle et la bête. Lancé par un « crapaud ». Ses aborigènes ont « battu » les Maures. — XIV. Parties en direction de la mer. On les refroidit à l'échaudoir. Article. — XV. Temps d'une mesure en comptant quatre. Glace ou met le feu quelque part. Maître quand il est principal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II					■					■					
III									■						
IV						■	■						■		
V		■		■				■				■			
VI									■						■
VII											■				
VIII		■								■					
IX					■								■		
X					■		■	■							■
XI			■											■	
XII		■											■		
XIII								■			■	■			
XIV						■							■		
XV	■				■					■					

VERTICALEMENT

1. Requête adressée à une faiseuse d'anges. — 2. Ses croisements sont dangereux. Interjection. Un Germain. Œuf architectural. — 3. Manière de se faire abîmer le portrait. Terrain favorable aux sprinters ou fait par certains coureurs pour atteindre leur objectif. — 4. Câble marin. Oie ou bécasse doublée d'une pie. — 5. Rigide et difficile à fléchir. On l'a toujours à l'œil et parfois à titre onéreux. — 6. Personnel. A des idées très poussées sur la chose. — 7. Domaine de l'homme quelconque. Héros du Roland furieux, époux de Bradamante. Vieux, c'est un fossile. — 8. Leur voie ne connaît pas les encombrements. Affluent de la Grande Sauldre. Romains. Alternative. — 9. Démonstratif. Un accord les réunit. Négation. Faire du mal ou le subir. — 10. Musset n'admettait pas qu'elle soit entrebaillée. Article. Quelque chose de coulant. — 11. Qualifie paradoxalement une chose ayant fait beaucoup de bruit. Peut désigner un vêtement neuf ou en qualifier un autre très dégradé. Note. — 12. Fait subitement tourner les talons. Domaine des catéchumènes. Participe passé. — 13. Ne mérite même pas un demi-pardon. Sur une manche ou dans un manche. Participe passé. — 14. La plus brillante des étoiles. Qui manque de vivacité dans le ton. — 15. Pour avoir fait la fine bouche, il claqua du bec. Point d'apparition. Même en sabots, il a un plus grand air qu'un Parisien.

Solution du problème n° 3842

Horizontalement

I. Spadassin. — II. Ellipse. — III. Maire. Rai. — IV. Intestins. — V. Nie. Aînés. — VI. Asmon. — VII. Ite. Tau. — VIII. Rendement. — IX. Toue. Es. — X. Urnes. — XI. Case. Elsa.

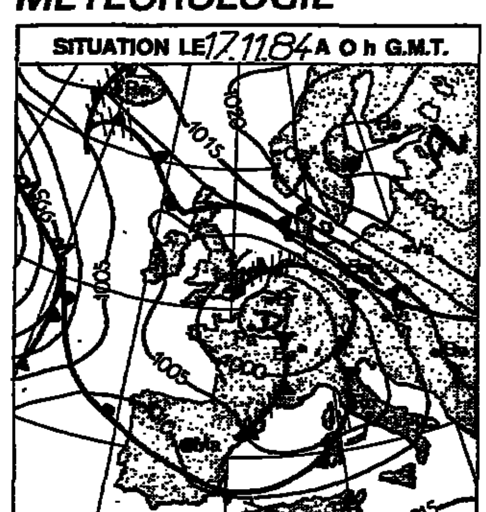
Verticalement

1. Séminaire. — 2. Planiste. Sa. — 3. Alitement. — 4. Dire. Doué. — 5. Apesanteur. — 6. SS. Ti. Amène. — 7. Seringue. El. — 8. Ane. Ness. — 9. Naissants.

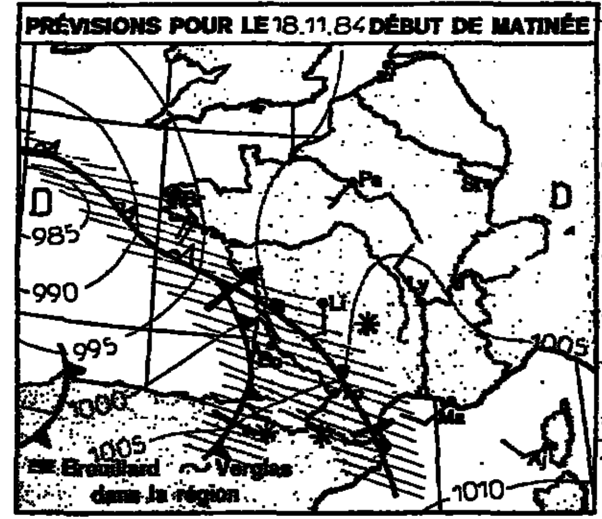
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

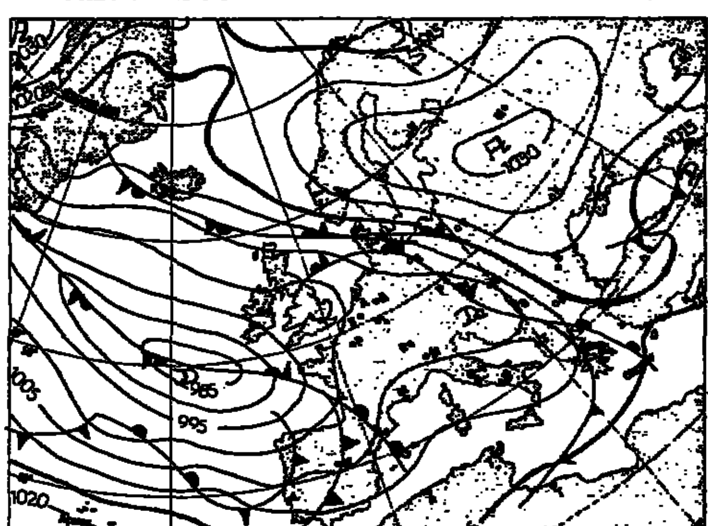
SITUATION LE 17.11.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.11.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 novembre à 0 heure et le dimanche 18 novembre à minuit.

La situation reste dépressionnaire. Une nouvelle zone de pluies traversera *le pays.*

Dimanche, en début de matinée, le temps sera très nuageux et pluvieux de la Bretagne à l'Aquitaine et au golfe du Lion. Sur les autres régions, il fera un peu plus frais mais meilleur : d'assez belles éclaircies se développeront. Elles se seront que temporaires : en cours de journée, la zone pluvieuse se décalera vers le Nord et l'Est, si bien que le mauvais temps sévira en fin d'après-midi sur une grande moitié nord-est du pays (neige en moyenne et haute montage). Le soleil refera des apparitions près de l'Atlantique ainsi que sur le Sud-Ouest et le golfe du Lion, mais en alternance avec des averses. Les ventes souffleront assez fort sur le littoral atlantique et méditerranéen. Quant aux températures diurnes, elles atteindront un maximun allant de 7 degrés à 15 degrés du nord au sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 17 novembre, à 7 heures, de 995,2 millibars, soit 746,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 novembre au 17 novembre) : Ajaccio, 18 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 13 et 4 ; Bourges, 9 et 4 ; Brest, 10 et 4 ; Caen, 7 et 6 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Dijon, 8 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 10 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 10 et 6 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille-Marignane, 14 et 7 ; Nancy, 6 et 4 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 8 ; Paris-Montsouris, 8 et 7 ; Paris-Orly, 8 et 6 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 6 et 3 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 13 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 15 ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 13 et 8 ; Berlin, -1 et -2 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 7 et 4 ; Le Caire, 26 et 16 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 5 et 0 ; Dakar, 27 et 22 ; Djerba, 21 et 13 ; Genève, 7 et 5 ; Istanbul, 14 et 11 ; Jérusalem, 19 et 10 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 7 et 6 ; Luxembourg, 5 et 3 ; Madrid, 17 et 2 ; Montréal, 9 et 0 ; Moscou, — 2 et — 4 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 14 et 3 ; Palma-de-Majorque, 20 et 10 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, 5 et — 4 ; Tozeur, 21 et 10 ; Tunis, 22 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Échecs

La peur du risque

Dans quel état Karpov et Kasparov sortiront-ils de ce championnat ? Certes, l'amateur est déçu par l'interminable série de nulles (quinze de rang avec la vingt-quatrième partie jouée vendredi), mais qu'il pense à l'effroyable épreuve de force que représente cette série.

Faire nulle aux échecs n'est pas facile mais, probablement, le plus dur pour les deux joueurs est de se brider, tellement ils savent que le moindre risque pris peut leur être fatal. Pour Kasparov, mené 4-0, c'est évident. Pour Karpov, il craint qu'une première victoire de son adversaire ne soit pour lui le déclic libérateur. Qui craquera le premier ?

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingt-quatrième partie
Début anglais

1.	Cf3	Cf6	10.	bxç3	Fé7
2.	ç4	ç5	11.	0-0	0-0
3.	Cç3	Cç6	12.	Fé3	Dç7
4.	d4	çxd4	13.	Cd4	Td8
5.	Cxd4	é6	14.	Da4	Fd7
6.	g3	Db6	15.	Cxç6	Fxç6
7.	Cb3	d5	16.	Fxç6	bxç6
8.	cxd5	Cxd5	17.	ç4	Nulle.
9.	Fg2	Cxç3			

Les Jeux olympiques de Salonique

Les XXVIe Jeux olympiques d'échecs commencent le dimanche 18 novembre à Salonique (Grèce). Ils réunissent quatre-vingt-dix-neuf nations (un record !) et se dérouleront jusqu'au 5 décembre.

Régulièrement première depuis 1952, sauf à Buenos-Aires, en 1978, l'équipe d'URSS, sans Karpov ni Kasparov, retrouvera sur son chemin la Hongrie, son unique vainqueur, et la rencontre entre les deux pays pourrait décider de la médaille d'or, car, sur le papier, les Hongrois Portisch, Ribli, Adorjan et Sax ne sont pas inférieurs aux Soviétiques Beliavski, Polougaevski, Vaganian et Toukmakov.

Économie

Plus de 2,5 millions de chômeurs au mois d'octobre en données brutes

Pour la première fois, à la fin du mois d'octobre, les chiffres du chômage, publiés le 16 novembre par le ministère du travail, ont dépassé les 2 500 000 demandeurs d'emploi en données brutes, avec 2 515 600 personnes inscrites à l'ANPE (et non 2 415 600, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans nos dernières éditions du 17 novembre), soit 100 700 de plus que le mois précédent. En un mois, le chômage a augmenté de 4,1 % et en un an de 16,2 %. Pis, en deux mois, le nombre de chômeurs a progressé de 275 200, atteignant ainsi des rythmes inconnus jusqu'alors — même si l'automne enregistre traditionnellement de fortes hausses, — qui se répercuteront prochainement sur l'autre mode d'observation du marché de l'emploi en données corrigées des variations saisonnières.

A fin octobre, en données corrigées, on comptait 2 367 300 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, soit 8 000 de plus qu'à la fin du mois de septembre (+ 0,3 % en un mois, + 16,4 % en un an). *« La progression du chômage à un rythme ralenti, observée depuis la fin du deuxième trimestre, se poursuit en octobre »*, note cependant le ministère dans son communiqué, alors que dans un mois il y aura tout juste un an que les résultats mensuels auront dépassé la fameuse crête des deux millions de chômeurs.

Par ailleurs, outre les offres d'emplois disponibles en fin de mois ou enregistrés en cours de mois qui se maintiennent à des niveaux extrêmement faibles en données brutes (respectivement 43 500 et 36 600) comme en données corrigées (respectivement 42 600 et 31 600), tous les indicateurs habituels enregistrent les signes d'une dégradation. Les nouvelles demandes déposées au cours du mois d'octobre s'élevaient à 451 700 en données brutes (+ 28,8 % en un an) et à 317 200 en données corrigées (+ 11,7 % en un an). Toutes les raisons d'inscriptions augmentent, tant pour licenciement économique (+ 24,4 % en un mois, + 35,3 % en un an) que pour les fins de contrat de travail à durée déterminée (+ 4,1 % en un mois, + 32,5 % en un an) ou les fins de mission d'intérim (+ 2,6 % en un mois, + 13,4 % en un an).

Pessimisme

Avec la rentrée scolaire, les jeunes arrivent sur le marché du travail (+ 30,4 % en un an de demandeurs de premier emploi), mais le chômage des femmes en données corrigées s'est accru de 0,6 % en un mois et, plus significatif encore, celui des personnes âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans a progressé de 0,9 % en octobre, et celui des plus de cinquante ans de 1,4 %. Le « noyau dur » des salariés est effectivement très touché par le chômage : les ouvriers qualifiés représentent 24,7 % des demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 21,7 % sur un an. Quant aux employés qualifiés (28,5 % des demandeurs d'emploi), ils ont progressé de 17,5 % en un an.

Parallèlement pourtant, le flux de sortie de l'ANPE paraît s'accélérer avec 376 900 départs en données brutes (+ 30,2 % en un mois, + 35,4 % en un an) et 308 200 en données corrigées (+ 1,8 % en un mois, + 19,6 % en un an).

Impressionnant, ce flux regroupe des placements en entreprise et des reprises d'activité en progression (+ 42 % en un an), des entrées en stage plus nombreuses, mais aussi des radiations pour *« absence au contrôle ou non-réponse à convocation »*, au nombre de 121 048, qui ont augmenté de 26,8 % en un mois et de 12,8 % en un an, pour se situer à un chiffre record jamais enregistré depuis décembre 1983.

Au même moment, deux autres séries statistiques étaient connues, qui viennent compléter ce tableau et ajouter au pessimisme. D'une part, les résultats provisoires de l'enquête emploi estiment à 0,3 % la baisse des effectifs salariés au troisième trimestre 1984 dans les secteurs marchands non agricoles, soit un recul de 1,2 % en un an. D'autre part, l'UNEDIC a fourni ses indications chiffrées sur le nombre des chômeurs indemnisés au mois d'octobre. Ceux-ci étaient 1 883 893, soit 3,8 % de plus que le mois précédent, et même 2 303 800, si l'on y ajoute les personnes qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour du mois d'octobre. Les dépôts de dossier ont été en progression de 23,7 % en un mois, et 1 605 500 demandeurs d'emploi (+ 9,4 % en un mois) et 686 900 préretraités (– 1 % en un mois) ont été indemnisés.

ALAIN LEBAUBE.

Discussions sur la mobilité chez Renault

Les discussions sur l'emploi et la mobilité avancent lentement chez Renault : la direction a présenté aux syndicats, le vendredi 16 novembre, une nouvelle version d'un projet d'accord-cadre, mais qui n'est encore qu'une base de discussion. Elle prend en compte un certain nombre de remarques faites par les syndicats sur le cadre général de la mobilité.

Mais la discussion porte particulièrement sur les conditions de cette mobilité, notamment sur le calendrier proposé. Après une phase totalement volontaire, les salariés dont l'emploi serait supprimé se verraient proposer des emplois dans l'entreprise ou le groupe. Puis, après un nouveau bilan des effectifs fin juin, les salariés concernés auraient le choix entre un emploi éventuellement extérieur au groupe et un congé de reclassement à l'issue duquel leur seraient proposés deux postes convenant à leurs aptitudes.

La CFDT souhaite voir repousser les délais (pour éviter tout licenciement), la CGT entend qu'il soit *« clairement indiqué »* que la mobilité se fera *« sans licenciements »*. La CGC demande notamment que la mobilité soit largement organisée par négociations avec les syndicats dans les différents établissements.

« Il s'agit d'arriver à un système le plus volontaire possible », a déclaré de son côté à la presse vendredi M. Praderie, directeur central du personnel de la Régie, mais après le volontariat pur. *« Il est plus réaliste de prévoir une solution de repli. On balaie l'éventail des possibles en estimant que les solutions les pires doivent être évitées. » « Plus vite on allégera,* a-t-il ajouté, *plus vite on réduira les dysfonctionnements qui pèsent sur les finances de l'entreprise. »*

Expulsions en série à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Une famille (la mère et ses cinq enfants âgés de treize à vingt ans, dont l'aînée a elle-même deux enfants) a été expulsée sans relogement, au début du mois, de la cité la Bricarde — HLM, dans le quinzième arrondissement de Marseille. Cinq autres familles, qui logeaient dans la cité la Bricarde provisoire, toute proche, ont fait l'objet de la même mesure.

Ces expulsions, qui sont en contradiction avec les assurances données par le premier ministre et les mesures de lutte contre la pauvreté prises par le gouvernement lors du conseil des ministres du 17 octobre, dont la mise en application a été rendue publique à Marseille le 22 octobre au cours d'une réunion en mairie, et le 30 octobre à la préfecture des Bouches-du-Rhône, ont provoqué une réaction des responsables régionaux du mouvement ATD-quart-monde. Ils ont rappelé notamment la promesse d'interrompre les expulsions pendant la période d'hiver avancée au 1er novembre (elle était fixée jusqu'alors au 1er décembre).

Ils sont intervenus auprès des autorités compétentes — notamment à la préfecture de police — le jour même des expulsions. *« Il y a plus de six mois,* précise M. Loïc Chevrant-Breton, délégué régional d'ATD-quart-monde à Marseille, *que nos recherches pour des solutions de relogement sont entamées et elles n'ont toujours pas abouti. »*

La famille Santiago, qui habitait jusqu'au 6 novembre dernier le bâtiment D de la Bricarde qu'elle avait squatté en décembre 1983 en désespoir de cause, se compose de huit personnes (la fille aînée et ses deux enfants habitent le même appartement que la mère et ses quatre autres enfants). Leurs ressources se composent uniquement des prestations familiales (2 600 F pour Dolorès, la mère, et 3 700 F pour Farita, la fille aînée). Faute de pouvoir produire des bulletins de salaire, les deux femmes se sont vu refuser un logement en HLM, en dépit des demandes faites en liaison avec les travailleurs sociaux du secteur, ainsi que des recherches faites par le commissaire de police chargé des expulsions.

Dans une caravane

La mère a habité huit ans dans le bâtiment A 1 de la Bricarde, où elle était en location, jusqu'à ce que les difficultés familiales (départ du père) l'obligent à abandonner son logement, non sans avoir réglé sa dette (9 000 F). Pendant quatorze mois, la famille a successivement habité chez la mère de Mme Santiago, puis dans une caravane, dans les cages d'escalier de la Bricarde-HLM, puis dans des baraquements provisoires proches de Marignane. Elle a été également hébergée temporairement chez des parents à Sète. Mme Santiago a fini par occuper un logement vacant de la Bricarde, sans droit. C'est de ce logement que la famille vient d'être expulsée. Le mouvement ATD-quart-monde réclame une trêve effective des expulsions et des solutions de relogement pour ces six familles aujourd'hui à la rue.

JEAN CONTRUCCI.

Le budget de la COB ne sera plus pris en charge par l'Etat

Aux termes d'un amendement du gouvernement adopté en fin de discussion budgétaire à l'Assemblée nationale lorsque celle-ci s'est achevée le 16 novembre à l'aube, les dépenses de fonctionnement de la commission des opérations de bourse (COB), jusqu'ici prises en charge par l'Etat depuis la création de cet organisme, en 1967, seront désormais *« débudgétisées »*.

D'après un article additionnel destiné à compléter l'article 86 de la loi de finances pour 1985, il est indiqué que *« la commission perçoit sur les personnes publiques ou privées des redevances, dans la mesure où ces personnes (...) rendent nécessaire ou utile l'intervention de la commission ou dans la mesure où elles y trouvent intérêt. Un décret en Conseil d'Etat fixera les modalités d'application du présent alinéa »*.

En clair, il s'agit de transférer sur les acteurs du marché financier une charge qui incombait jusqu'à présent à la collectivité, à l'instar de ce qui se pratique sur les grandes places financières internationales, à commencer par les Etats-Unis, le principe retenu par les élus du Palais-Bourbon s'inspirant en grande partie du mode de financement de la commission boursière américaine, la Securities and Exchange Commission (SEC).

Selon les propos tenus par le rapporteur général, M. Christian Pierret, lors de la discussion budgétaire, les redevances sur lesquelles pourrait désormais compter la COB pourraient provenir de quatre sources :

- Les émissions par appel public à l'épargne qui seraient l'objet d'une redevance de 0,2 pour mille (c'est le pourcentage pratiqué à Wall Street), soit un produit de quelque 30 millions de francs en 1985, donc l'essentiel des futures ressources.
- Une redevance qui pourrait être égale à environ 1 pour mille sur le chiffre d'affaires réalisé, l'année écoulée, par les agents de change et dont le produit serait estimé à 3,5 millions de francs pour 1985.
- Une redevance de 0,2 pour mille sur l'actif net de l'année écoulée pour les officines de placements collectifs en valeurs mobilières et la capitalisation pour les sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI), ce qui procurerait un produit proche de 6 millions de francs en 1985.
- Enfin, des redevances à l'acte appliquées aux organismes de placement et aux émetteurs d'appels publics à l'épargne, autres que l'Etat, ce qui procurerait une recette de près d'un million de francs pour la même année de référence.

Au total, ce serait donc une quarantaine de millions de francs qui assureraient le fonctionnement de la COB, dont le budget actuel est d'environ 30 millions de francs pour un effectif de quelque quatre-vingt-dix personnes (y compris les hauts fonctionnaires placés là *« en mobilité »* par leur ministère respectif). Mais comme il est possible que cette somme soit réduite à l'issue des consultations menées avec les professionnels sur ces nouvelles modalités (elles sont actuellement examinées par la « commission Tricot », chargée de revoir le régime des frais d'intermédiation perçus sur les opérations en valeurs mobilières et dont les conclusions sont attendues pour la fin de l'année), le législateur a considéré que cette réforme ne pourrait intervenir que progressivement au cours de l'année 1985. C'est pourquoi il a prévu, prudemment, de maintenir au budget, *« par précaution »*, la somme de 30 millions de francs représentant la subvention annuelle versée à la COB.

S. M.

- **La CEE suspend des achats de viande bovine.** — Le comité *ad hoc* de la Communauté européenne a décidé de suspendre, à partir du 26 novembre, les achats garantis de viande bovine, carcasses entières et quartiers avant. Cette mesure avait été mise en application au mois de juillet pour soutenir les cours, menacés d'effondrement en raison de l'abattage des vaches laitières, rendu nécessaire par l'application des quotas laitiers. Les achats de quartiers arrière se poursuivront, et l'aide au stockage est maintenu jusqu'au 21 décembre.

Gauche : le retour aux sources ?

(Suite de la première page.)

On ne reconnaissait plus le parti de M. Callaghan aux élections de juin 1983, lorsque celui-ci affronta les conservateurs sous la conduite de son nouveau chef, M. Michael Foot. La plupart des observateurs attribuèrent au programme trop radical et trop idéologique de ce dernier la dure défaite subie par les socialistes britanniques (ce qui leur fit le plus de tort fut sans doute la proposition d'un désarmement nucléaire unilatéral de la part de la Grande-Bretagne).

Une évolution semblable eut lieu en Allemagne fédérale, après la chute du gouvernement de M. Helmut Schmidt, le modèle des dirigeants sociaux-démocrates modérés, qui non seulement s'accommodent du capitalisme, mais l'assument sans complexe, tout en organisant l'extension du rôle de l'État et de la Sécurité sociale.

En Grande-Bretagne, M. Foot a été remplacé par un nouveau leader, M. Neil Kinnock, choisi pour ses opinions de gauche, mais qui aujourd'hui s'efforce de ramener le parti vers une voie moyenne, comme on vient de le voir avec son refus de participer à une manifestation organisée par le président du syndicat national des mineurs, M. Arthur Scargill. En Allemagne fédérale, M. Hans-Jochen Vogel, le nouveau patron du Parti social-démocrate, a entrepris une démarche semblable.

Certes la comparaison ne doit pas être poussée trop loin, et l'interview du président de la République française se prête à différentes interprétations. En particulier, contrairement à ce qui s'est passé chez les socialistes britanniques et allemands, rien dans les derniers propos de M. Mitterrand ne laisse présager un infléchissement de ses positions sur la politique de défense, et sur la réponse à donner au « danger soviétique ».

Cependant, tant en ce qui concerne l'analyse de la société française que les principes qui doivent inspirer la politique économique à long terme, l'interview du président de la République française exprime un incontestable retour aux sources. On y retrouve affirmés plusieurs des principes qui inspiraient avant les élections de mai 1981 le programme d'un parti qui aspirait à rien de moins qu'à *« changer la vie »*.

En premier lieu, l'exaltation du secteur public tient une large place dans l'interview et cela au moment même où est publié le rapport du Haut Conseil du secteur public, que préside un député socialiste affilié au CERES, M. Michel Charzat. Ce document, même si telle n'était pas l'intention de ses auteurs, se présente comme un réquisitoire involontaire de la politique de nationalisation.

De sa lecture il ressort que l'Etat actionnaire n'a pas mieux rempli sa fonction que ses devanciers : si le montant des dotations et des contributions diverses qu'il a versées aux entreprises ex-privées apparaît beaucoup plus important que le montant des augmentations de capital souscrit par les anciens propriétaires, cette augmentation reste très insuffisante si l'on tient compte de la progression encore plus rapide des pertes, dont une bonne partie doit être attribuée à la politique menée pendant au moins les deux premières années de la nationalisation (refus de réduire les effectifs, forte augmentation des dépenses salariales). Ces critiques, le président de la République semble les ignorer totalement.

Tout aussi frappant apparaît l'accent mis sur la redistribution, dont M. Mitterrand nous dit qu' *« elle s'est mal faite en période d'abondance »*. On peut se demander s'il ne faudrait pas retourner la proposition et constater, peut-être un peu tristement, que l'abondance était précisement le résultat d'une société de haute compétition où les « gagnants » étaient largement, très largement, récompensés.

Mais ce qui caractérise peut-être l'interview, plus que toute autre chose, c'est la reprise de thèmes inspirés, de près ou de loin, par la théorie marxiste, comme si celle-ci, implicitement, restait la référence.

Elargir « le champ des pouvoirs centraux »

Ce n'est pas faire injure aux ouvriers que d'observer que c'est seulement dans l'esprit des marxistes que *« la classe ouvrière »* peut être considérée comme *« le levier de toute société avancée »*. S'agit-il d'abord vraiment encore d'une classe distincte de cette nébuleuse qui s'appelle bourgeoisie ? Qu'est-ce qui justifie ensuite la fonction éminente que lui attribue le président de la République ? L'économiste Schumpetter estimait que les progrès de la société étaient dus en priorité à l'action des entrepreneurs. En réalité, il n'existe aucune étude objective pour assigner à telle ou telle catégorie de la population la mission d'en être le ferment.

De même le président se prononce en faveur de *« la maîtrise ou le contrôle, par la nation, des grands moyens de production »*. Remarquons que le champ d'action des entreprises, et donc la vigueur de l'économie, serait étroitement limité si l'ensemble des pays adoptaient un tel programme. Comment, pour ne citer que deux exemples, Thomson aurait-il pu prendre le contrôle de Telefunken si cette dernière société avait fait partie du domaine public allemand, et Renault aurait-il pu acquérir American Motors si cette dernière compagnie avait été nationalisée par Washington ?

Là encore, seule la théorie marxiste propose à sa manière une justification de l'appropriation collective de ces moyens de production. Si on la récuse, on s'aperçoit que les arguments avancés sont contradictoires. C'est ainsi que la nationalisation des grands groupes industriels avait été présentée en 1981 comme le seul moyen de briser des monopoles privés. L'opération qui consiste à en tansférer la propriété à un monopole public apparaît difficilement comme la réponse appropriée.

Du reste, la contradiction n'échappe pas à M. François Mitterrand puisqu'il déclare : *« Nous avons nous-mêmes, avec les nationalisations, élargi le champ des pouvoirs centraux, offert une tentation nouvelle au dirigisme. »* Mais c'est aussitôt pour épouser une conception de l'Etat qui paraît elle aussi imprégnée de la doctrine marxiste. *« L'omniprésence, l'omnipotence de l'Etat... s'exprime dans le dirigisme des couches dominantes »*, dit-il. A cette façon de concevoir l'Etat comme l'instrument d'une classe s'oppose la conception libérale selon laquelle celui-ci, avec toutes ses imperfections, est tout de même un arbitre dont la fonction est précisément de limiter, sinon neutraliser, les effets de domination, en faisant régner un « état de droit ».

S'il est une nationalisation susceptible d'élargir indéfiniment et en douceur *« le champ des pouvoirs centraux »*, c'est bien celle du crédit : que serait un pays où une entreprise, quelle qu'en soit la nature, ne pourrait trouver qu'auprès des banquiers nommés par l'Etat l'argent nécessaire pour sa constitution ou son développement ? C'est pourtant la nationalisation des banques qui paraît la plus précieuse à M. Mitterrand, sans doute parce qu'il y voit une garantie contre l'influence de l'argent. *« Il n'empêche,* écrit-il, *que c'est bien une rupture avec le capitalisme que de nationaliser le crédit et les grands pôles industriels. »* La stratégie de la rupture est ainsi remise en selle, comme s'il existait dans le monde réel une autre structure que l'étatisme pour remplacer l'économie de marché, à moins que l'on n'accorde crédit à la formule vague de l'autogestion, fondée sur une assimilation pour le moins hasardeuse entre, d'une part, la société politique et, d'autre part, l'entreprise. M. Mitterrand, pour sa part, n'a jamais été séduit par cette formule.

Alors qu'au mois de septembre dernier encore, M. Laurent Fabius prenait toutes les précautions pour bien faire comprendre que l'Etat n'avait nullement l'intention d'accroître son domaine, notamment à l'occasion de la faillite de Creusot-Loire, M. Mitterrand fait allusion, avec prudence et pour un avenir indéterminé, à la possibilité de nouvelles propositions de nationalisations. Il est clair que, dans l'immédiat, la doctrine du gouvernement ne changera pas sur ce point : le domaine public ne sera pas délibérément augmenté. C'est donc que les déclarations présidentielles se réfèrent à la doctrine plutôt qu'à l'action.

Mieux que personne, M. Mitterrand sait que les socialistes ont toujours été mal à l'aise pour définir la ligne à partir de laquelle doit s'arrêter l'appétit de changement. Tel est même le fond du débat sur le « réformisme », que les communistes ont longtemps abordé avec — au moins théoriquement — un avantage de départ : si on est en faveur des nationalisations, comment justifier qu'il ne faut pas en faire bénéficier, à la limite, toutes les entreprises ? En ne coupant pas franchement le lien avec la théorie marxiste, le Parti socialiste français est particulièrement exposé au risque d'irréalisme, auquel ni les socialistes britannique, malgré l'allergie de beaucoup d'entre eux pour les thèmes purement idéologiques, ni les socialistes allemands, malgré les résolutions du congrès de Bad-Godesberg de 1959 (rupture avec le marxisme), n'échappent.

PAUL FABRA.

Voyage au pays des militants de FO

Le prochain congrès confédéral de Force ouvrière, le quinzième, se tiendra du 20 au 23 novembre au Parc floral de Vincennes. Il devrait révéler, à travers les délégués, un certain rajeunissement de l'organisation. Un rajeunissement sensible tant à Amiens, Evreux que Châteauroux où nous sommes allés rencontrer ses militants. Pour autant, nombre d'anciens sont encore très actifs. Désormais secrétaire général de l'Union régionale de Picardie, M. Michel Riquier, est un de ces anciens qui a connu la scission de 1947 : *« Ce n'était pas de gaieté de cœur qu'on a quitté la CGT. Nous avons lancé FO à onze. Depuis notre action nous a permis d'être la seconde organisation syndicale. »* A Chateauroux, un actif retraité du Trésor, aujourd'hui président de l'Association de consommateurs de FO, se souvient également : *« Nous sommes les dignes continuateurs d'une CGT qui était noyautée de l'intérieur. Il faut maintenir le syndicalisme à l'écart de tout parti politique. Pour FO, cette démonstration a été faite depuis 1981 et, s'il y a une nouvelle évolution dans deux ans, elle sera de nouveau faite. »*

Apparemment, les anciens n'ont pas à rougir de leurs cadets. Ceux-ci affichent pour la plupart les mêmes motivations quant à leur adhésion à FO. *« Force ouvrière correspondait à mon idéal de pensée. Il était impensable d'être à une autre organisation »*, explique tout net la secrétaire du syndicat des communaux d'Abbeville. *« Les autres syndicats, c'était trop politisé »*, ajoute Madeleine, une ouvrière d'une entreprise textile de la Somme qui a adhéré il y a un an. Ancien employé de commerce à Amiens, Fernand Saguet explique son choix syndical sans détours : *« J'ai adhéré en juillet 1953. Comme ancien déporté, il n'était pas question que j'adhère à la CGT car pour moi, Hitler égale Staline. A FO, il y a une totale liberté d'expression. Le syndicat ne fait pas de démagogie et il s'efforce de toujours dire la vérité aux militants. »*

La liberté d'expression et l'indépendance vis-à-vis des partis politiques reviennent souvent dans les explications d'engagement à FO, une employée de l'alimentation de la Somme se proclamant de plus *« totalement anti-communiste »* tandis qu'un métallo d'Amiens, aujourd'hui permanent, M. Florent Clariana ajoute aussi sa volonté de résister à l'*« exploitation patronale »*. Agé de vingt-quatre ans, agréeur qualitateur dans la distribution alimentaire, M. Stéphane Huet a participé, il y a trois ans, à la création d'un syndicat FO (désormais majoritaire aux élections et syndiquant 15 % des 240 salariés) : *« Je voulais appartenir à un syndicat avant d'appartenir à un parti. FO nous laisse la liberté d'organiser notre syndicalisme dans l'entreprise. On garde la liberté d'expression pour nos tracts. »*

Le maintien des avantages acquis

Ajusteur à la Télémécanique au Vaudreuil dans l'Eure — une entreprise *« qui marche bien »* et qui a obtenu le prix de l'innovation du ministère de l'industrie — M. Patrice Raoux (trente-trois ans) va participer pour la première fois à un congrès confédéral : *« J'ai eu la chance*, raconte-t-il, *de trouver du premier coup, grâce à la rencontre d'une forte personnalité. J'ai adhéré en 1973 attiré par les valeurs d'indépendance et de liberté. En deux ans et demi nous sommes passés de 34 adhérents à 110 sur 410 salariés. Le plus important dans ce que défend FO c'est le maintien des avantages acquis. »* Ouvrière de l'habillement dans l'Indre, Josiane Couturat, a créé son syndicat dans son entreprise, malgré *« intimidation et pression »*, où sur 400 salariés il y a désormais 120 syndiqués : *« Je suis venue à FO il y a dix ans pour son indépendance politique et religieuse. »*

Dans d'autres cas, le choix de FO semble relever davantage du hasard. Trésorière de l'UD de l'Indre, Mme Christiane Rivière n'hésite pas à le reconnaître se rappelant de l'aide que son patron, qui était à FO, lui avait apporté lorsqu'elle travaillait à l'administration du Trésor à Issoudun. Employée à la direction des affaires sanitaires et sociales à Châteauroux, Mme Raymonde Clairambaud donne une explication identique mais ajoute : *« J'ai fréquenté beaucoup de gens de la SFIO qui étaient tous à FO. C'est une organisation dans laquelle je me trouve bien. On n'a pas un parti qui nous dirige. On est l'intérêt des gens. »* Métallo dans le même département, M. Pierre Grenouilloux a adhéré en 1962 après que des collègues lui eurent présenté le syndicat. Les responsabilités ont suivi rapidement le paiement du timbre : *« C'est comme la roue dentelée : on y passe le petit doigt et on y rentre tout entier. »*

D'autres militants ont fait un détour par une autre organisation avant de rejoindre FO. Dans la Somme, un militant de l'URSSAF rappelle qu'il a été syndiqué à la CGT jusqu'en 1974-1975 ayant même été délégué du personnel : *« A la CGT on déposait un mot d'ordre de grève sur chaque revendication. A FO, il y avait moins de bruit. J'avoue que j'ai eu la tentation de la CFDT mais un copain m'en a dissuadé »*. Acheteuse dans une entreprise de parfumerie de l'Eure, Mme Michelle Aurey (vingt-six ans) n'est restée que six mois à la CGT : *« Il est bon d'y être passé. Mais à FO on n'est pas des moutons. On a le droit d'exprimer nos idées. »* Début novembre 1983, le syndicat FO est créé. Aux élections qui suivent il emporte 35 % des voix... Agent technique de contrôle à la Société européenne de propulsion à Vernon, M. Philippe Guiraudon (trente-quatre ans), a passé, lui, plus de six ans à la CFDT : *« Je me sentais mal à l'aise. Pour le moindre petit problème on se lance dans des discussions philosophiques. On veut refaire le monde. Au début de l'année il y a une section FO qui s'est implantée. Là au moins on ne s'embarque pas dans des discussions philosophiques. C'est concret, beaucoup plus terre à terre. »*

Le « transfuge de la FEN »

Alors que les UD de FO semblent beaucoup plus mobilisées par les élections du 3 décembre dans l'enseignement que par la préparation du congrès confédéral, ce sont surtout les *« transfuges de la FEN »* qui retiennent l'attention. Directrice d'une école primaire à Evreux, Mme Jocelyne Corgnet (quarante-*deux ans), fait partie de ces déçus* de la FEN qui ont rejoint FO : *« Jusqu'à 1982 j'étais au SNI. Depuis 1981, le syndicat considérait que tout allait bien dans l'éducation nationale. C'était devenu un syndicat muselé défendant un corporatisme étroit avec en plus des querelles de tendances. J'étais hors tendance. Quand j'ai lu dans* l'Ecole libératrice *que* « le pluralisme syndical est une déviation du syndicalisme » *et que* « il y a un patron l'Etat, un syndicat le SNI-PEGC », *cela m'a vraiment décidée à partir. A FO on ne se préoccupe pas des opinions politiques de chacun. Avec ce qui se met en place dans l'enseignement on est encadré au point de ne plus pouvoir enseigner. On est en train de privatiser l'enseignement public. A l'école il ne manque plus que le curé. »*

M. Christian Cardon était lui aussi au SNI-PEGC dans la Somme où il a passé deux ans : *« Pour défendre l'école laïque il faut un vrai syndicat. Ce n'était plus le SNI. FO c'est d'abord l'indépendance du pouvoir politique. »* Ancienne élue du SNES au niveau départemental dans l'Indre, Hélène appartenait à la tendance Indépendance syndicale et liberté (ISL), mais précise-t-elle *« je ne suis pas trotskiste »*. *« Je ne pouvais pas me contenter de quitter le SNES. Il me fallait trouver une réponse d'organisation. Je suis entrée à FO en mai 1984 avec beaucoup de militants de la tendance. Je me reconnais dans les positions de FO sur l'enseignement, la laïcité et le rôle de l'enseignant. Ce qui importe c'est que ce ne soit pas un syndicat qui représente une politique. En gros, la FEN est devenue une courroie de transmission gouvernementale. »*

Loquaces sur les raisons de leurs choix syndicaux, les militants de FO sont beaucoup plus discrets lorsqu'il s'agit de constater auprès d'eux la diversité politique dont se prévaut l'organistion, on n'aime pas afficher sa carte politique. Ancien militant de la SFIO — il a même été candidat à la députation, — M. Riquier souligne qu'aucun militant ne met en avant une étiquette politique. *« Si le gouvernement qui arrive va dans le sens que nous souhaitons nous le disons, sinon nous lui rentrons dedans. »* *« Dans un gouvernement*, affirme Mme Corgnet, *on a ni amis ni ennemis politiques. On a des interlocuteurs. »* *« On ne sait pas à quels partis appartiennent les gens »*, précise M. Guiraudon. Pour le retraité du Trésor de l'Indre, *« il y a un fond socialiste à FO »*. *« Le contraire serait même choquant. Mais moi je n'ai pas ma carte socialiste. »*

Juguler les « entrismes »

Militant aux PTT à Amiens, un syndicaliste de FO refuse de se laisser engager dans un débat politique : *« Les gens ont eu un grand espoir en 1981 dans la classe ouvrière. Mais nous à FO on ne l'a jamais dit car on savait qu'il y avait les réalités économiques. Tôt ou tard, les travailleurs seront bien obligés de se réveiller. »* M. Riquier s'en prend plutôt au patronat : *« Les théories Gattaz nous font reculer de cinquante ans en arrière en spéculant sur l'aspect politique et économique des choses. Un jour ou l'autre cela cassera. »* Et ajoute M. Saguet : *« Gattaz fait en sorte d'obtenir du gouvernement plus que ce qu'il obtiendrait de ses copains de la droite. »* Les informations faisant état d'un double *« entrisme »* du RPR et du PCI à FO laissent les militants de marbre : *« C'est à nous de les juguler*, souligne M. Raoux. *Ils doivent faire abstraction de leur appartenance politique et ne travailler que dans l'intérêt syndical »*. *« Mais*, poursuit-il, *quand on voit les décisions arbitraires d'un gouvernement de gauche depuis 1981, on se demande ce qui se serait passé avant 1981... »*

Reconnaissant que si eux sont *« combatifs »* c'est loin d'être le cas des salariés, *« qui réagissent en traînant les pieds »*, les militants mettent en avant les revendications classiques de FO notamment sur le pouvoir d'achat et l'emploi. Que l'une d'entre elles dérape sur l'*« invasion »* des étrangers et les secrétaire de l'UD rappelle la position traditionnelle de la Confédération. Tandis que M. Guiraudon ne parle que de la récupération d'*« une partie du pouvoir d'achat en favorisant les bas salaires »*, M. Raoux affirme que *« notre revendication est de retrouver les acquis qui ont été supprimés par la gauche au pouvoir »* (sur la garantie de ressources par exemple). Quant à M. Huet, il étend l'actuel champ revendicatif : *« On attaque sur les salaires mais aussi sur la sixième semaine de congés payés, car avant l'ordonnance de 1982 on avait déjà les cinq semaines. »* Images de militants tranquilles, sûrs de leurs bons choix, décidés et dont le réalisme épouse d'abord les contours de la situation de leur entreprise.

MICHEL NOBLECOURT.

Trois unions départementales très typées

Trois unions départementales (UD) de Force ouvrière, trois visages de l'organisation de *M. André Bergeron*. A Amiens, dans la Somme, il s'agit d'une grosse UD : 10 000 syndiqués revendiqués, 300 syndicats constitués (avec 31 sections créées en 1983). Des statistiques — partielles — portant sur 59 élections ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 19 septembre font arriver *FO* en tête avec 37,52 %. Le département reste agricole, mais avec une importante zone industrielle à Amiens. Le taux de chômage dans le département est de 12,4 %. Dans son bureau, où le portrait de M. Bergeron voisine avec une citation de Rosa Luxemburg, *M. Paul L'Hôte*, secrétaire général de l'UD depuis le 1er janvier 1983, la quarantaine, candidat à la commission exécutive confédérale, affiche une satisfaction de bon aloi quant à la santé de son organisation.

A Amiens, la municipalité est communiste — FO est nettement majoritaire chez les municipaux, — et les relations sont plutôt conflictuelles. Ici, la tradition socialiste, « SFIO maintenue, » existe toujours. M. L'Hôte le reconnaît mais il ajoute qu'il n'a pas de carte politique : *« C'est une tradition qui est restée*, affirme-t-il, *mais les adhérents qui viennent maintenant ont à l'esprit la défense des travailleurs. La droite, on sait ce qu'elle a fait. La gauche, on voit ce qu'elle fait. Il y a des déçus, et ils se tournent vers le syndicat qui reste un vrai syndicat. »* *« Le gouvernement de gauche*, ajoute-t-il, *a un crédit supplémentaire vis-à-vis des ouvriers, mais il ne faut pas qu'il en abuse. Le plus intolérable, c'est qu'il n'y a pas de grain à moudre. Les patrons en rajoutent de manière indécente. Il y a des entreprises qui ne devraient pas débaucher et qui débauchent par esprit de revanche. »*

A Evreux, *dans l'Eure*, la municipalité est également communiste, mais les relations avec l'UD de FO sont *« correctes »*. Le syndicat avait protesté lorsque la mairie avait voulu tenir compte des résultats aux élections pour la distribution des subventions, mais il a fait, dans la ville, 40 % *aux élections du 19 octobre* 1983 à la Sécurité sociale. Il a donc bénéficié du nouveau système. Là aussi, dans un département où le chômage, en août, avait augmenté de 18,9 % sur un an, l'UD se porte bien : 7 500 adhérents revendiqués, 120 à 130 syndicats, dont 35 créés en 1983 (contre 12 en moyenne annuelle), un encadrement jeune (69 % des 249 secrétaires ou secrétaires adjoints de syndicats ont moins de quarante ans).

Modernime et tradition

Secrétaire général depuis avril 1982, M. Jean Jayer, qui aura quarante ans en février 1985, donne une image moderniste de son organisation. Au siège de l'UD, à la Bourse du travail, il y a un micro-ordinateur. Le prochain congrès en avril 1985 portera sur la maîtrise des nouvelles technologies. Et M. Jayer, candidat *à la prochaine commission* exécutive confédérale, attache beaucoup d'importance aux problèmes internationaux, se référant notamment au discours de M. Mitterrand à Cancun. Employé aux PTT, il a, à dix-huit ans, eu la *« carte forcée »* à la CGT, mais n'y est resté que six mois. Il s'est syndiqué ensuite à FO *« par amitié »* envers un délégué. Lui aussi précise qu'il n'a pas de carte politique, même s'il se situe à gauche — *« puisque je défends les ouvriers »*, dit-il, — rappelant que, à l'UD, il s'est longtemps trouvé entre *« deux hommes extraordinaires, un catholique pratiquant et un anarcho-syndicaliste. Il ont fait passer avant toute chose leur militantisme syndical. Je défends les intérêts des syndiqués. Je suis vacciné FO depuis que j'ai réalisé qu'on accueillait des gens de tous horizons politiques qui pouvaient cohabiter parce qu'ils font passer d'abord leur militantisme syndical. A chaque élection politique, on a des militants de FO qui se foutent sur la figure. »* M. Jayer affirme qu'il y a beaucoup de *« déçus du socialisme*, ajoutant : *« Les gars, ils l'ont sec. Ils ont pris à bras-le-corps leur action syndicale. Ce qui aurait dû toujours être. »*

A Châteauroux, (municipalité UDF), dans l'Indre, le paysage est un peu différent. Dans ce département qui compte 100 000 actifs, dont 22 000 salariés, dans l'industrie, et plus de 10 000 chômeurs, l'UD annonce *5 000 adhérents et 170 syndicats*. Agé de cinquante-trois ans, secrétaire de l'UD depuis 1969, qui était alors à un très bas niveau, M. Roland Raignoux, membre de la commission exécutive confédérale, est une forte personnalité affichant une vision traditionnelle du syndicalisme FO. Il *a un petit côté gardien de doctrine*, M. Raignoux. Secrétaire de 120 des 170 syndicats, il ne laisse pas passer un accord signé FO sans donner au préalable son aval. Ainsi a-t-il veillé à ce qu'il n'y ait pas un seul accord sur l'expression des salariés signé par FO dans son département. *Défenseur de la « politique de la présence »*, il est hostile à la participation à la gestion, au point qu'il a refusé toute alliance dans les caisses de Sécurité sociale, avec le patronat d'un côté ou la CGT et la CFDT de l'autre qui aurait permis d'avoir des présidences. Cet ancien postier a le verbe haut. Adversaire virulent de la CFDT — *« qui la dirige, l'abbé Pierre ou Maire ? »*, — il parle avec la même tranquillité de *« son syndicat de bonnes sœurs »* dans une clinique et de son refus de voir les cadres FO se retrouver dans une structure *« à part »*. Longtemps militant de la SFIO, il l'a quittée au moment du congrès d'Epinay. Il n'a plus de carte politique, mais, précise-t-il, il n'est pas passé *« dans l'autre bord »*.

M. N.

En Loire-Atlantique

PATRONAT, ÉLUS DE L'OPPOSITION ET CGT RÉCLAMENT LA MISE EN CHANTIER DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU CARNET

Les chambres de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire, le patronat, des élus de l'opposition (majoritaire dans le département) et la CGT de Loire-Atlantique ont réclamé, vendredi 16 novembre, au secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Martin Malvy, en visite dans la région, *« une décision rapide »* en faveur de l'implantation de la centrale du Carnet sur la rive sud de l'estuaire.

Il s'agit pour les responsables locaux de donner à court terme du travail aux entreprises de bâtiment et de travaux publics, en grave difficulté, et de réaliser un investissement « structurant » pour la rive gauche de l'estuaire. Pour la CGT, la centrale, *« condition essentielle pour l'industrialisation et la solution des problèmes de l'emploi »*, correspond aux besoins énergétiques pour 1994.

Le ministre a répété que deux tranches seulement étaient prévues en 1985 et en 1986, qu'il n'était pas question de construire des centrales pour produire de l'électricité sans besoins et qu'une déclaration d'utilité publique du site du Carnet ne créerait pas pour autant un chantier.

● **Un ouvrier blessé.** — Un ouvrier de l'entreprise Bouygues, M. Manuel Rodrigues, militant CGT, a été grièvement blessé d'un coup de couteau, mardi 13 novembre, par un autre salarié de l'entreprise, M. Félix Palmier, qui a été inculpé d'homicide volontaire, mercredi, par le juge Jean Duroché et écroué. Le blessé, hospitalisé, serait hors de danger. La fédération de la construction CGT, qui a annoncé la nouvelle, met en cause l'*« anti-syndicalisme CGT »* régnant selon elle dans l'entreprise et indique que l'agresseur était membre du syndicat FO.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 12 au 16 novembre

La distribution en haut de l'affiche

PIERRE BÉRÉGOVOY aime bien la Bourse, mais celle-ci préfère la distribution et les grands magasins. C'était un peu le sentiment que l'on avait cette semaine, à l'issue des propos tenus au palais Brongniart par le ministre de l'économie et des finances – confortés d'ailleurs en fin de semaine dans une interview à *la Vie française* – et de la réaction polie, sans plus, du marché alors que s'envolaient, sans lien aucun, bien sûr, les valeurs de la distribution. Surtout sensibles jeudi et vendredi, ces achats ont permis d'effacer l'effritement constaté lors des trois précédentes séances pour aboutir en fin de compte à un solde symboliquement positif (+ 0,4 %).

Après un début de semaine particulièrement calme, tant au niveau du volume de transactions qu'à celui des titres concernés, la présence de M. Pierre Bérégovoy, mercredi, à la Bourse de Paris, est venue bouleverser les habitudes. Voilà bien longtemps que l'on n'avait pas vu un ministre en exercice sous les lambris, et les vieux habitués de la rue Vivienne devaient remonter loin en arrière pour retrouver un exemple comparable. C'est en janvier 1962, en effet, que M. Wilfrid Baumgartner, ministre des finances et des affaires économiques, selon les termes de l'époque, appelé à céder sa place à M. Valéry Giscard d'Estaing, était venu en personne à la Bourse de Paris pour célébrer la fusion des deux lieux distincts où se déroulaient jusque-là les cotations : la *« coulisse »* (à l'extérieur) et le *« parquet »*, à l'abri des intempéries.

La présence de l'actuel « patron » de la Rue de Rivoli était toutefois plus prosaïque. En direct sur Antenne 2, M. Bérégovoy était venu commenter les derniers assouplissements apportés à un contrôle des changes qu'il se refuse – pour l'instant – à supprimer totalement au nom du cet aphorisme érigé en règle de gouvernement, selon lui : *« Chaque chose en son temps. »* Davantage que ses déclarations, au demeurant lapidaires, c'est la présence d'un ministre « rose » à la Bourse qui a suscité un vaste mouvement de foule autour de la corbeille. Aux lazzi et sifflets de quelques courageux anonymes répondaient des commentaires plus mesurés saluant le courage d'un proche de M. François Mitterrand, venu payer de sa personne dans une enceinte *« où tout le monde a le portefeuille à droite »*, alors que M. Giscard d'Estaing *« n'avait jamais mis les pieds à la Bourse, où les actions avaient chuté de 50 % entre 1962 et 1967 lorsqu'il était rue de Rivoli*.

Contentons-nous d'élever le débat pour relever le satisfecit délivré par le « grand argentier » au marché parisien dans ses déclarations à *la Vie française*, le ministre soulignant notamment à cette occasion l'intérêt du marché secondaire *« pour les petites et moyennes entreprises qui sont les plus porteuses d'emploi »*. Au passage, le ministre a souligné que *« les liquidités sont actuellement importantes du fait du redressement de la situation financière des entreprises »*, mais, devait-il ajouter, *« ce développement n'est pas assez équilibré : on émet beaucoup d'obligations, pas assez d'actions »*.

Beaucoup d'obligations... Effectivement, entre le 1er janvier 1984 et le 15 novembre, le volume émis en valeurs à revenu fixe représentait 233 milliards de francs (contre 194 milliards pour l'ensemble de l'année précédente), dont 84,8 milliards assurés par l'Etat à lui seul (emprunts d'Etat et obligations renouvelables du Trésor). Face à un tel montant, la part de l'argent frais recueilli par les entreprises reste faible : à la même date, les augmentations de capital des sociétés cotées représentaient 5,9 milliards de francs et 0,4 milliard pour les firmes inscrites au second marché, la part des sociétés non cotées étant de 0,6 milliard. A ce total de 6,9 milliards de francs, il convient d'ajouter l'émission de 600 millions de francs de certificats d'investissements (Société générale) et 7,3 milliards de francs de titres participatifs émis depuis le début de l'année.

Mais revenons à l'évolution des actions proprement dite, marquée cette semaine par le « boom » des valeurs de la distribution et des grands magasins. Voilà plusieurs semaines que des titres comme Carrefour ou Galeries Lafayette s'envolaient plus ou moins discrètement sous l'effet d'achats anglo-saxons qui se sont également portés sur Promodès, *« réservée à la hausse »* mercredi. Ces derniers jours, le mouvement s'est étendu à l'ensemble du compartiment, permettant ainsi à Damart, Docks de France, BHV, Euromarché, Comptoirs modernes, Nouvelles Galeries et Printemps de gagner 6 % à 12 % en une semaine.

L'origine de cette ascension résulte des perspectives pour 1985, plutôt favorables, dressées par une société d'analyses financières et d'études économiques, la SAFE, filiale de Paribas et du Crédit du Nord ; mais ces spécialistes ne sont pas les seuls à pronostiquer une reprise de la consommation. Dans un rapport d'information rédigé par M. Bernard Barbier au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les résultats de projections macro-économiques à moyen terme, les auteurs de ce document tablent sur une relative stabilité du pouvoir d'achat, mais aussi sur une – faible – relance de la consommation en 1985-1986.

Cependant, dans le même temps, d'autres valeurs faisaient les frais de révisions en baisse. C'est ainsi que Michelin aura perdu cette semaine plus de 8 %. Non pas que les analystes financiers estiment compromis le redressement entrepris par le groupe ; simplement, ils considèrent qu'il prendra plus de temps que ne le prévoient les dirigeants de la firme, notamment en raison de la situation difficile que connaissent ses filiales britanniques et américaines.

SERGE MARTI.

Produits chimiques

	16-11-84	Diff.
Institut Mérieux	1 385	+ 35
Laboratoire Bellon	825	+ 10
Roussel-Uclaf	1 650	– 11
BASF	572	– 18
Bayer	613	– 12
Hoechst	606	– 11
ICI	85,50	+ 0,50
Norsk Hydro	136	– 4

Mines d'or, diamants

	16-11-84	Diff.
Amgold	967	– 33
Anglo-American	140	+ 0,80
Buffelsfontein	453	– 15
De Beers	49,70	– 2
Driefontein	315,50	– 2
Free State	343,20	– 1,30
Goldfields	64,50	– 3,20
Gencor	147,30	– 1,70
Harmony	175	– 0,20
President Brand	375	+ 1
Randfontein	1 250	– 15
Saint-Helena	234	+ 2
Western Deep	465,50	+ 1,50
Western Holding	375	+ 5

Pétroles

	16-11-84	Diff.
Elf-Aquitaine	236,50	– 0,50
Esso	575	+ 32
Francarep	297	– 6
Pétroles (Française)	240,50	+ 2
Pétroles B.P.	128	– 1,90
Primagaz	280	+ 18,50
Raffin. fr.	81,10	– 0,40
Sogerap	480	– 14
Exxon	444	– 13
Petrofina	1 215	– 17
Royal Dutch	524	– 5

Bâtiment, travaux publics

	16-11-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	825	– 1
Bouygues	658	+ 3
Ciment Français	311,50	+ 11,50
Dumez	649	– 19
J. Lefebvre	142,50	+ 1,50
Générale d'Entrepr.	53,90	– 0,10
GTM	237	– 1,90
Lafarge	371	– 2,50
Maisons Phénix	169	+ 4
Poliet et Chausson	385	– 7
SCREG	131	+ 5,20

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	16-11-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 720	– 8
7 % 1973	9 074	– 16
10,30 % 1975	96,70	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	96,50	inch.
8,80 % 1977	118,90	– 2
10 % 1978	97	+ 0,20
9,80 % 1978	96,20	– 1,30
8,80 % 1978	96,30	– 0,20
9 % 1979	93,30	– 1,70
10,80 % 1979	99,40	+ 0,20
12 % 1980	101,30	+ 0,35
13,80 % 1980	106,95	+ 1,05
16,75 % 1981	112,80	+ 0,50
16,20 % 1982	117	+ 0,60
16 % 1982	117	+ 0,40
15,75 % 1982	114,74	– 0,76
CNE 3 %	3 965	– 18
CNB bq. 5 000 F	103,20	+ 0,10
CNB Paribas 5 000 F	103,60	– 0,30
CNB Suez 5 000 F	103,60	+ 0,50
CNI 5 000 F	103,09	– 0,01

Alimentation

	16-11-84	Diff.
Béghin-Say	300	– 5
Bongrain	1760	– 39
BSN G.-Danone	2455	+ 53
Carrefour	1875	+ 35
Casino	908	+ 21
Cédis	582	+ 12
Euromarché	848	+ 63
Guyenne et Gasc.	319,90	+ 10
Lesieur	1001	+ 3
Martell	1909	+ 26
Moët-Hennessy	1800	+ 40
Mumm	590	+ 10
Occidentale (Gle)	679	+ 8
Olida-Caby	288	– 11
Pernod-Ricard	726	– 21
Promodès	1608	+ 54
Source Perrier	492,50	– 17,50
St-Louis-Bouchon	330	+ 15
C.S. Saupiquet	560	– 4
Veuve Clicquot	2320	– 35
Viniprix	910	– 10
Nestlé	2200	– 700

Mines, caoutchouc, outre-mer

	16-11-84	Diff.
Géophysique	780	– 51
Imétal	84,50	– 1
Michelin	766	– 74
MM Penarroya	70	– 1,40
Charter	28,50	– 0,90
INCO	113,80	– 3,90
RTZ	79,60	– 2,40
ZCI	1,97	– 0,08

Métallurgie construction mécanique

	16-11-84	Diff.
Alspi	97,50	+ 2,50
Avions Dassault-B.	770	+ 30
Chiers-Châtillon	35,60	+ 2,10
Creusot-Loire	N.C.	N.C.
De Dietrich	419,50	+ 0,50
FACOM	939	inchangé
Fives-Lille	298	+ 7
Fonderie (Générale)	47,30	– 1,50
Marine Wendel	108,50	– 1
Penhoët	604	+ 1
Peugeot SA	205	+ 3,80
Poclain	48	– 1
Pompey	137	+ 4
Sagem	1 365	– 6
Valéo	243	+ 2,50
Vallourec	85	– 4

Valeurs diverses

	16-11-84	Diff.
Accor	238,50	– 1,30
Agence Havas	723	– 1
L'Air Liquide	550	– 22
Appl. Gaz	248	+ 13
Arjomari	529	+ 6
Bic	492	+ 3
Bis	240	– 9
CGIP	420,10	– 3,90
Club Méditerranée	1 036	– 22
Essilor	2 840	– 25
Europe 1	846	– 26
Hachette	1 700	– 56
L'Oréal	2 500	inchangé
Navigation Mixte	308,50	+ 1,50
Nord-Est	71,45	+ 0,95
Presses de la Cité	1 725	+ 5
Skis Rossignol	1 724	+ 38
Sanofi	539	– 5

Banques, assurances sociétés d'investissement

	16-11-84	Diff.
Bail Équipement	270	– 5
Cetelem	454	– 24
Chargeurs SA	338	– 7
Bancaire (Cie)	571	– 7
CFF	658	– 12
CFI	232,10	– 2,90
Eurafrance	980	– 6
Hénin (La)	348	– 2
Imm. Pl.-Monceau	383	– 23
Locafrance	337	+ 12
Locindus	753	+ 18
Midi	1 961	+ 71
Midland Bank	224,10	– 0,90
O F P (Omn. Fin. Paris)	842	+ 4
Parisienne de résc.	825	– 1
Prétabail	1 035	– 43
Schneider	N.C.	–
UCB	288	– 12,10

Filatures, textiles, magasins

	16-11-84	Diff.
André Roudière	236,20	+ 0,00
FF Agache-Willot	306	+ 9
BHV	283	+ 19,50
CFAO	688	– 12
Damart-Serviposte	2 370	+ 124
Darty	1 195	+ 23
DMC	117,50	+ 3,30
Galeries Lafayette	302	+ 1
La Redoute	1 220	+ 27
Nouvelles Galeries	136	+ 14,50
Printemps	188,50	+ 20,40
SCOA	54,40	+ 2,10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN	21 477	51 577 390
Moët-Hennessy	25 611	45 532 756
Télémec-Électrique	21 146	43 077 465
4 1/2 % 1973	24 235	41 811 381
Renault Part.	39 258	40 006 100
Cie Midi	16 861	32 267 104
Promodès	20 045	31 359 593
Carrefour	16 063	29 810 271
Simco	87 912	28 721 537
ELF-Aquitaine	121 130	28 569 727

(1) Du 8 au 15 novembre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 nov.	Cours 16 nov.
Or fin (kilo en barre)	101 200	101 000
– (kilo en lingot)	101 250	100 900
Pièce française (20 fr.)	606	604
● Pièce franç. (10 fr.)	415	410
Pièce suisse (20 fr.)	596	589
Pièce latine (20 fr.)	681	574
● Pièce tunisienne (20 fr.)	570	577
Souverain	740	728
● Souverain Elizabeth II	765	741
● Demi-souverain	395	381
Pièce de 20 dollars	4 200	4 480
– 10 dollars	2 050	2 022,50
● – 5 dollars	1 190	1 180
– 50 pesos	3 845	3 810
● – 20 marks	725	721
– 10 florins	606	604
● – 5 roubles	389	388

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	12 nov.	13 nov.	14 nov.	15 nov.	16 nov.
RM	340 997	249 395	292 948	310 087	359 763
Comptant R. et obl.	2 724 557	2 137 542	2 269 970	2 544 185	2 446 425
Actions	74 380	35 383	49 603	322 737	50 552
Total	3 139 934	2 423 320	2 512 521	3 177 009	2 846 740
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1981)					
Franç.	119,5	119,5	119,1	119,0	–
Étrang.	93,0	93,0	91,3	91,30	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1983)					
Tendance	119,0	119,0	118,5	119,0	119,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	180,7	180,8	180,4	180,5	181,0

Marché à terme obligataire : sans doute à l'automne 1985

Une capitalisation boursière qui devrait avoisiner les 1 200 milliards de francs à la fin de l'année alors qu'elle n'était que de 183 milliards en 1973, un volume d'émissions passé de 38 à 135 milliards de francs (au 30 septembre dernier) et, surtout, un volume de transactions qui a grimpé dans le même temps de 24 à 250 milliards de francs. A eux seuls, ces trois paramètres justifieraient l'existence d'un marché à terme obligataire à Paris, qui est considéré, rappelons-le, comme la cinquième place internationale de cette nature.

A ces considérations s'ajoute la volonté des autorités boursières de ne pas laisser se creuser l'écart avec les autres grands marchés qui existent déjà ailleurs ou qui vont bientôt être ouverts. C'est ainsi que le représentant du ministère nippon des finances vient d'annoncer l'ouverture probable, à Tokyo, en octobre 1985, d'un marché à terme des obligations à long terme libellées en yens.

A Paris, c'est également l'automne 1985 que la Chambre syndicale des agents de change s'est fixée comme *« hypothèse la plus probable »*, selon l'expression de son syndic, M. Xavier Dupont, en ce qui concerne l'ouverture, sur notre place, d'un marché à terme d'obligations. Sans trop entrer dans le détail de dispositions très techniques qui ont des chances d'être revues et corrigées au fur et à mesure des discussions avec les intermédiaires financiers (1), il faut savoir que :

● Ce marché reposera sur des *contrats de livraison à terme* d'obligations à taux fixe mis à la disposition du public par une Chambre de compensation, ces contrats étant assimilés à des valeurs mobilières avec des montants de 500 000 francs de nominal.

● La négociation et la cotation de ces contrats seront effectuées sur la base d'*un emprunt dit « de référence »*, à savoir un emprunt d'Etat, remboursable *in fine*, d'une durée de dix ans, à l'échéance de chaque contrat, portant intérêt au taux de 12 %. Sur la base de l'emprunt de référence, les livraisons d'emprunts seront effectuées en titres d'emprunts *« synonymes »*, aussi voisins que possible de l'emprunt coté.

● Les contrats seront émis *à l'échéance du mois en cours ou à l'une des trois échéances trimestrielles suivantes*.

● Les opérations traitées s'effectueront *à la criée*, sur un groupe spécial proche du groupe de cotation des obligations cotées au comptant, pendant toute la séance de bourse. Elles feront l'objet d'une *compensation quotidienne*, les positions nettes des opérateurs étant apurées quotidiennement en capitaux. Le courtage retenu est de quelques points par 10 000, soit environ 150 francs par contrat.

● Les emprunts étant cotés *par 5 centimes* (soit 250 F d'écart de cotation pour un montant de 500 000 F), les contrats non dénoués à l'échéance donneront lieu à règlement des capitaux ou à livraison de titres prélevés sur une liste d'emprunts synonymes ;

● La *sécurité des engagements* étant assurée par deux comptes de garantie (un compte espèces et un autre sous forme de titres, par exemple) et deux comptes d'engagement (un compte de couverture en *« deposit »* et un compte de marge qui fasse ressortir la position de l'opérateur), la surveillance du marché sera assurée à deux niveaux :

– Chaque charge surveillera les positions de ses clients, les intermédiaires financiers s'occupant de leurs propres clients ;

– La chambre de compensation surveillera globalement la position du marché publiée quotidiennement.

Ce dispositif d'ensemble appelle quelques remarques, la première étant la nature juridique de ces *« contrats »* qui, dans l'esprit des auteurs du document, sont d'emblée assimilables à des valeurs mobilières. Certes, la *« loi Delors »* du 3 janvier 1983 a modifié l'article 263 de la loi sur les sociétés, en élargissant à d'autres produits (titres participatifs, certificats d'investissement...) la notion de valeur mobilière, qui n'englobait jusque-là que les seules actions et obligations. Mais, s'il n'y a pas émission de titres à proprement parler, on ne voit pas très bien comment, en l'absence d'une disposition nouvelle, sous forme d'un décret, par exemple, ces *« contrats »* pourraient être assimilés à des valeurs mobilières.

Il ne s'agit pas là d'une simple controverse juridique, mais bien de permettre aux organismes de placements collectifs (SICAV, fonds communs) de prendre des positions à découvert, ce qui leur est interdit par la réglementation actuelle.

La seconde observation concerne la tutelle de ce nouveau marché. Dans les autres pays, ce type d'opérations est plutôt du ressort des Bourses de commerce. A Paris, la Commission des marchés à terme de marchandises (COMT), qui en est à ses premières semaines d'existence légale, n'est sans doute pas en mesure de se lancer, seule, dans une telle aventure, mais on peut s'étonner qu'aucun contact officiel n'ait cependant été pris entre la Chambre syndicale et cet organisme.

A croire que les agents de change se sont surtout efforcés de mettre sur pied un dispositif, certes complet et bien ficelé, mais qui a surtout l'avantage de ne pas ouvrir la moindre brèche dans le monopole dont ils bénéficient sur les transactions boursières. Au grand dam de certains banquiers qui craignent de voir leur rôle d'acteur potentiel direct sur un nouveau marché limité à celui qu'ils jouent déjà : pourvoyeurs d'ordres...

S. M.

(1) Une trentaine de banquiers et d'investisseurs institutionnels ont reçu l'étude de la Chambre syndicale des agents de change. Une réponse assortie de commentaires leur a été demandée pour le 23 novembre, et une nouvelle réunion est prévue pour le 3 décembre 1984 avec ces intermédiaires financiers afin de peaufiner ce projet qui sera ensuite soumis à la Rue de Rivoli dans sa version définitive.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Wall Street a poursuivi cette semaine le mouvement de baisse, amorcé au lendemain des élections présidentielles, le 6 novembre, dans un marché fort calme.

L'indice des valeurs industrielles a terminé, vendredi, en recul de 31,02 points par rapport à la clôture du vendredi précédent, à 1,187,94.

Le net ralentissement de l'activité résulte, de l'avis des analystes, du désir de nombreux investisseurs d'attendre des informations plus précises sur le façon dont le président Reagan entend diminuer le déficit budgétaire fédéral et effectuer une réforme fiscale pendant son second mandat à la présidence des Etats-Unis.

	Cours 9 nov.	Cours 16 nov.
Alcoa	37	35 3/8
ATT	18 3/4	18 5/8
Boeing	57 1/2	54 5/8
Chase Man. Bank	43 3/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	47 5/8	46 1/2
Eastman Kodak	73 3/8	73 1/2
Exxon	43 3/4	43 3/8
Ford	47 5/8	45 1/2
General Electric	57 7/8	56 1/8
General Foods	58 5/8	56 3/4
General Motors	77 3/8	74 3/4
Goodyear	26 1/8	24 7/8
IBM	123 1/2	121 1/8
ITT	28 1/2	26
Mobil Oil	29 1/4	28 1/2
Pfizer	38 7/8	38 5/8
Schlumberger	41 1/8	40 1/8
Texaco	34 3/4	34
UAL Inc.	41 1/9	39 1/2
Union Carbide	50 7/8	49 3/4
US Steel	25 3/8	24
Westinghouse	26 1/8	25 1/2
Xerox Corp	37 1/8	36 1/2

LONDRES

Niveau record

Le marché londonien a atteint un niveau record, mardi, dans l'espoir d'une prochaine réduction supplémentaire des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique.

L'indice des industrielles s'est inscrit à 924,3 points, ce jour-là en hausse de 22 % par rapport à son plus bas niveau de l'année, atteint en mi-juillet, pour clore la semaine à 920 points.

Le mouvement de reprise du travail qui s'est poursuivi dans les charbonnages, où la grève dure depuis neuf mois, a contribué au raffermissement de la tendance, de même que la reprise de 1,3 % de la production industrielle britannique en septembre et la promesse, par le chancelier de l'Echiquier, d'une réduction du fardeau fiscal dans son budget de l'an prochain.

Indices « FT » : valeurs industrielles : 920,0 contre 900,1 ; mines d'or : 575,8 contre 555,4 ; fonds d'Etat : 83,33 contre 82,81.

	Cours 9 nov.	Cours 16 nov.
Beecham	356	358
Bowater	178	180
Brit. Petroleum	486	503
Charter	223	218
Courtaulds	125	125
De Beers (*)	500	490
Dunlop	31	27
Free State Geduld (*)	33 1/2	32 3/4
Glaxo	995	1015
Gt. Univ. Stores	639	661
Imp. Chemical	668	664
Shell	655	648
Unilever	1060	1030
Vickers	187	193
War Loan	36 1/4	36 3/8

(*) En dollars.

TOKYO

En recul

Sur un marché très calme, les cours ont reculé, notamment ceux des valeurs d'exportation sous l'effet de ventes. L'indice général a été ramené à 854,64 yens samedi matin, tandis que l'indice Nikkei Dow-Jones clôturait la semaine à 11 254,71 points.

	Cours 9 nov.	Cours 15 nov.
Akaï	540	540
Bridgestone	560	558
Canon	1 490	1 520
Fuji Bank	1 020	1 020
Honda Motors	1 260	1 250
Matsushita Electric	1 590	1 450
Mitsubishi Heavy	240	235
Sony Corp.	3 700	3 630
Toyota Motors	1 290	1 280

FRANCFORT

Hésitant

Pas de tendance définie cette semaine sur le marché, où les automobiles ont été délaissées, tandis que se repliaient les valeurs bancaires. Sur le marché obligataire, la baisse des taux d'intérêt a été momentanément stoppée. Indice de la Commerzbank : 1 078,2 contre 1 086,3

	Cours 9 nov.	Cours 15 nov.
AEG	102,10	105,10
BASF	169,30	169,10
Bayer	182,30	180,70
Commerzbank	174,60	174,50
Deutschebank	378,60	378
Hoechst	177,10	176,80
Karstadt	244,20	246,80
Mannesman	153,50	151,00
Siemens	453,50	453,50
Volkswagen	196,20	196,00

L'euromarché

10,2 milliards de dollars d'emprunts français depuis le début de l'année

Les emprunteurs français ont levé à l'étranger, tant au travers d'eurocrédits que d'émissions d'obligations internationales, l'équivalent de 10,2 milliards de dollars durant les dix premiers mois de cette année. Cela représente une augmentation d'un peu plus de 8 % par rapport aux 9,4 milliards drainés hors de l'Hexagone pendant la même période de 1983.

Cette progression est principalement le résultat d'une plus grande activité emprunteuse sur le marché international des capitaux. Si le montant des eurocrédits recherchés par les sociétés françaises est, avec l'équivalent de 3,2 milliards de dollars, resté quasiment le même cette année que l'an dernier, les emprunts obligataires internationaux des entreprises tricolores ont augmenté de plus de 700 millions de dollars entre janvier et octobre 1984 par rapport à la même période de 1983. Cela est dû, en grande partie, à la bonne tenue du secteur à taux d'intérêt variable du marché euro-obligataire. Sa fermeté a poussé de nombreuses banques françaises à emprunter dans un compartiment où une demande soutenue a entraîné une baisse des coûts pour les débiteurs.

Parce que réaménager une dette c'est la rééchelonner, la BNP a lancé mardi, au pair, une nouvelle euro-émission à taux variable de 400 millions de dollars. L'objectif n'est pas tellement d'apporter des capitaux nouveaux à l'emprunteur mais de lui permettre de rembourser par anticipation en 1985 des euro-emprunts antérieurement levés à des conditions moins avantageuses. La durée de la nouvelle opération est longue puisqu'elle s'étend sur quinze ans. Son taux d'intérêt semestriel sera l'addition d'une marge de 0,125 % à la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois. Le tout est épicé d'une commission bancaire totalisant 1 % pour donner un coût annuel de quelque 13 points de base. C'est le plus bas jamais obtenu par une banque française sur une durée aussi étendue. Bien que les conditions soient « tirées » au maximum pour les prêteurs, l'euro-émission se traitait, vendredi, avec une décote d'environ 0,70, soit bien en-dessous de la commission globale. La Lloyds Bank International (LBI) a toutefois fait mieux en utilisant le marché des certificats de dépôts. Celui-ci, qui est réservé aux banques et grandes institutions, puisque les certificats se présentent sous forme de coupures unitaires d'au moins 500 000 dollars, ne permet pas d'obtenir des durées très longues. En revanche, sa très grande liquidité donne accès à des fonds relativement bon marché. C'est ainsi que LBI va pouvoir lever 200 millions de dollars sur trois ans sur la base d'un intérêt semestriel variable qui sera sans aucune marge le taux du Libor à six mois. La commission bancaire s'élevant au total à 0,24 %, le coût pour la banque anglaise sera bien inférieur à 10 points de base par an. Qui dit mieux ?

Après une brève période d'hésitation consécutive aux hoquets enregistrés à New-York en début de semaine, le marché international des capitaux avait, vendredi, retrouvé sa vigueur. Comme la perspective d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis continue d'être anticipée par de nombreux banquiers et investisseurs, une nouvelle vague d'euro-émissions dotées de warrants a vu le jour. Dans ce domaine, Procter and Gamble s'est mis en vedette avec un euro-emprunt de 150 millions de dollars dont les termes se sont révélés extrêmement agressifs. D'une durée de trois ans, il a été offert au pair avec un coupon annuel de 10,875 %. Les 150 000 warrants qui l'accompagnent permettront chacun, pendant ces trois ans, d'acquérir à un prix unitaire de 24 dollars une euro-obligation supplémentaire, dont la durée s'étendra sur cinq ans et qui sera émise au pair avec un coupon de 11 %. Tout cela est évidemment peu cher payé même de la part de l'une des plus prestigieuses sociétés industrielles américaines. *Bien que la dette du fabricant de détergent* détienne l'oscar suprême puisqu'elle est classée « AAA », les investisseurs ont renâclé. Vendredi, les warrants étaient recherchés à 18 dollars, soit une décote de 25 %.

Que le gouvernement américain se tourne vers l'épargne européenne pour financer une partie de son déficit budgétaire n'a rien d'étonnant. Mais qu'il le fasse en annonçant sans vergogne que l'une des principales raisons de ses euro-emprunts est leur coût peu élevé n'est guère plaisant pour la communauté des euro-investisseurs. Un mois après avoir drainé 1 milliard de dollars en Europe, le Trésor des Etats-Unis a déclaré jeudi qu'il entendait lever de la même manière le 28 novembre 1 autre milliard de dollars de papier dont la durée sera de cinq ans et deux mois. Deux jours plus tôt, la *Federal National Mortgage Association*, autre entité publique américaine, avait fait part de son intention d'offrir 2 milliards de dollars sur le marché euro-obligataire au cours des douze prochains mois.

On peut donc s'attendre à ce que les organismes américains viennent rechercher l'an prochain quelque 5 milliards de dollars sur l'euromarché ! Avec son premier placement destiné aux euro-investisseurs, le Trésor américain a reconnu qu'il allait économiser plus de 3 millions de dollars par an en intérêt par rapport à ce qu'il doit payer aux Etats-Unis pour obtenir des capitaux de même durée. Pense-t-il vraiment que les Helvètes, pour ne citer qu'eux, vont accepter longtemps d'être moins bien traités que leurs collègues investisseurs américains ? Le proverbe qui dit : « *Pas d'argent, pas de Suisse* » pourrait bien finir par se révéler vrai, surtout si, à la rareté, succède la pléthore de papier qu'on voit déjà se profiler.

L'ECU enfin accessible aux Français

Il y a de fortes chances que ce soit la Banque européenne d'investissement (BEI) qui soit la première à bénéficier de la décision prise par la Rue de Rivoli d'ouvrir le marché français des capitaux aux émissions libellées en ECU des entités supranationales européennes. Il s'agit là d'une mesure politique de suppression modulée du contrôle des changes en France, puisqu'elle va permettre aux investisseurs français d'acheter sans passer par la devise-titre les euro-émissions en ECU des grandes institutions de la Communauté européenne, telle la CEE elle-même, la CECA, EURATOM ou EUROFIMA. Il semble cependant que la BEI soit l'entité prête à sortir la première avec un emprunt qui pourrait éventuellement s'élever à 200 ou 300 millions d'ECU.

L'étendue du marché français des capitaux et l'importance des investisseurs institutionnels français qui l'animent permettent une émission de cette ampleur. Du coup, on peut se demander si la prédominance du dentiste belge et des banques bruxelloises ne va, tôt ou tard, être contrainte de s'incliner devant la montée en force du dentiste français. Nul ne doute en effet que les emprunts en ECU qui seront offerts en France et qui comporteront les mêmes caractéristiques que les euro-émissions actuellement libellées dans la devise de la CEE ne séduisent la clientèle française. L'unité composite européenne a, en effet, une qualité rare : sa stabilité. De plus, les euro-obligations en ECU procurent des rendements bien supérieurs à celles libellées en deutschemarks ou en florins alors que le poids dans l'ECU de ces deux devises demeure très important. En attendant, les banques françaises se livrent à une concurrence acharnée afin d'obtenir le premier mandat et le prestige qui l'auréolera.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar bien indécis

Les cours du dollar ont fluctué sans orientation bien précise cette semaine, s'inscrivant, à la veille du week-end, un peu au-dessus de leurs niveaux enregistrés huit jours auparavant. Certes, l'idée générale est que le billet vert va baisser, mais la prudence demeure la règle. En fait, tout le monde se demande quelle va être l'attitude de la Réserve fédérale, elle-même fonction de la conjoncture et des solutions qui seront apportées, ou non, au problème lancinant de la réduction du déficit budgétaire.

A ce sujet, les déclarations du directeur fédéral du budget, M. Stockman, selon lesquelles ledit déficit pourrait dépasser 200 milliards de dollars et atteindre 205 milliards de dollars en raison du ralentissement de l'économie et de la diminution des recettes correspondantes, ont fait vivement remonter le dollar mercredi, alors qu'il avait fléchi la veille, revenant en dessous de 9 francs sur la place de Paris. Un déficit plus élevé obligerait le Trésor américain à emprunter davantage, ce qui orienterait les taux d'intérêt à la hausse.

Quant à la Réserve fédérale, on imagine sa perplexité et son inquiétude. Si elle assouplit sa politique dans l'immédiat, à la faveur d'un ralentissement de l'économie qui se vérifie actuellement (baisse de 0,1 % des ventes au détail en octobre et stagnation de la production industrielle), elle risque de devoir durcir à nouveau cette politique si l'expansion reprenait l'année prochaine, comme le prévoient de nombreux experts. Mais en mesurant par trop les liquidités au marché, elle pourrait contribuer à casser ladite reprise. Par ailleurs, la Réserve fédérale a clairement indiqué qu'elle redoutait une chute brutale du dollar, susceptible de relancer l'inflation en faisant monter le coût des importations aux Etats-Unis, ce qui contribuerait à renchérir les prix intérieurs. Cette préoccupation devient très perceptible chez les dirigeants de la Fed.

A la veille du weed-end, les milieux financiers, qui redoutaient un vif gonflement de la masse monétaire M 1 (5, 6, 7 milliards de dollars ?), ont été rassurés par une augmentation hebdomadaire de 2,5 milliards de dollars et par une diminution des prêts bancaires. La rumeur d'une réduction prochaine du taux d'escompte de la Réserve fédérale, qui pourrait être ramené de 9 % à 8 1/2 %, circulait avec insistance.

En Europe, le remplacement du gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de La Genière par M. Michel Camdessus, premier sous-gouverneur depuis le début du mois d'août dernier et directeur du Trésor de 1982 à 1984, n'a pas provoqué de remous sur les marchés des changes. Le franc est resté impavide. Dans les milieux financiers, on fait remarquer, toutefois, que l'écart de taux entre l'eurofranc (11 %) et l'euromark (5,5 %) reste suffisamment attrayant pour les capitaux flottants placés en France, du moins tant qu'aucune menace ne viendra troubler la quiétude du franc. Ce phénomène explique que, à la Banque de France, on ne soit pas trop pressé de voir les taux d'intérêt français fléchir rapidement. On pourrait attendre, par exemple, que les taux américains baissent, entraînant les taux allemands.

Sur le marché de l'or, qui ne montre pas de velléités de reprise, il n'est « *pas du tout inconcevable* » que le prix de l'once de 31,1 grammes dépasse 500 dollars l'an prochain, estime la revue londonienne *Metal Analysis and Outlook*. Cette revue spécialisée estime que les ventes soviétiques de métal resteront faibles face à la reprise de la demande émanant de la joaillerie et de l'industrie. Au surplus, tout affaiblissement du dollar renforcera l'or.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 NOVEMBRE AU 16 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2615	–	10,9963	40,9165	33,7610	1,6717	29,9220	0,0543
	1,2630	–	11,0283	41,2031	33,8638	1,6666	30,0390	0,0543
Paris	11,4721	9,0940	–	372,09	307,02	15,2023	272,11	4,9397
	11,4522	9,0675	–	373,60	307,16	15,1125	272,37	4,9279
Zurich	3,0831	2,4440	26,8749	–	82,5118	4,0856	73,1299	1,3275
	3,0653	2,4270	26,7665	–	82,2154	4,0450	72,9047	1,3190
Francfort	3,7366	2,9620	32,5709	121,19	–	4,9515	88,6296	1,6089
	3,7296	2,9520	32,5563	121,63	–	4,9200	88,6752	1,6043
Bruxelles	75,4629	59,82	6,5780	24,4763	20,1958	–	17,8995	3,2493
	75,7800	60	6,6170	24,7218	20,3252	–	18,0234	3,2608
Amsterdam	4,2159	3,3420	36,7495	1,3674	112,83	5,5868	–	1,8154
	4,2045	3,3290	36,7147	1,3716	112,77	5,5483	–	1,8092
Milan	2322,42	1841	202,44	753,27	621,54	30,7757	550,87	–
	2323,92	1840	202,92	758,13	623,30	30,6666	552,71	–
Tokyo	305,79	242,40	26,6549	99,1817	81,8366	4,0522	72,5314	0,1317
	304,85	241,40	26,6226	99,4643	81,7750	4,0233	72,5142	0,1311

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 novembre, 3,7517 F contre 3,7562 F le vendredi 9 novembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

16 novembre 1984

Lire italienne – Livre irlandaise – Couronne danoise – Mark allemand – Florin – Franc français – Franc belge

+0,25 / % 0 / −0,25 / −0,50 / −0,75 / −1 / −1,25 / −1,50 / −1,75 / −2,00 / −2,25

Plafond – Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Repli du cuivre et du blé

Dans une conjoncture ralentie, les marchés commerciaux suivent de près la politique menée quant à la constitution de stocks stratégiques. Le gouvernement britannique va liquider le sien, composé essentiellement de métaux d'une valeur d'environ 40 millions de livres. Toutefois, afin de ne pas peser sur les cours, les ventes s'effectueront de façon progressive.

METAUX. – *La récente détente survenue sur le cours du cuivre au Metal Exchange de Londres n'a pas été remise en cause. Pourtant les stocks britanniques de métal ont encore diminué en revenant à 153 000 qtonnes (– 2 525 tonnes). La consommation de métal donne des signes d'essoufflement dans différents pays.*

Les cours du plomb à Londres ont pratiquement consolidé leur avance de la semaine précédente. En Grande-Bretagne, les stocks ont à peine fléchi, contrairement aux prévisions formulées par les négociants. Les majorations de prix de certains producteurs nord-américains ont soutenu le marché, de même que la légère diminution de la production minière mondiale durant les neuf premiers mois de l'année, production revenue à 1 745 000 tonnes (– 92 000 tonnes), selon les dernières statistiques du groupe international d'études du plomb et du zinc.

L'étain a été plus soutenu à Londres grâce aux achats effectués par le directeur du stock régulateur. Autre facteur favorable, l'agitation sociale en Bolivie avec la grève des mineurs, la sixième depuis le commencement de l'année.

Malgré une augmentation des stocks mondiaux de métal supérieure aux prévisions du marché, les cours de l'aluminium ont progressé sur le marché de Londres. En dépit des amputations de production mises en pratique par de nombreux « grands » de la profession, les stocks mondiaux (pays non communistes exclus), ont atteint en septembre 2 516 000 tonnes, soit une augmentation de 67 000 tonnes en l'espace d'un mois mais de 477 000 tonnes depuis un an.

Effritement des cours du nickel à Londres qui ont perdu plus de 300 livres par tonne depuis un mois.

CAOUTCHOUC. – *Le mouvement de reprise a tourné court sur le marché du naturel. Les représentants des pays producteurs et consommateurs se réunir ont du 22 avril au 10 mai 1985 à Genève pour jeter les bases d'un nouvel accord international de stabilisation des prix.*

DENRÉES. – *Repli des cours du sucre sur l'ensemble des marchés. Important acheteur, l'URSS ne ferait son apparition sur le marché mondial qu'à partir du commencement de l'année prochaine. Ce pays a déjà acquis 500 000 tonnes de sucre avec livraisons échelonnées jusqu'à la fin du mois de décembre.*

Une légère amélioration s'est produite sur le cours du cacao. Les négociations relatives à la conclusion d'un nouvel accord international de stabilisation des prix vont reprendre, mais de façon officieuse, les 4 et 5 décembre prochain, au siège de l'Organisation internationale du cacao. On espère qu'elles permettront de rapprocher les positions des pays producteurs et consommateurs. Ajournée le 2 novembre à Genève, les négociations reprendront vers la mi-février dans cette même ville. Une certaine pénurie de disponibilités à court terme a contribué, peut-être temporairement, à stimuler le marché.

CÉRÉALES. – *Le mouvement de repli du blé s'est poursuivi et accentué sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale de blé de la campagne 1983-1984 atteindra un nouveau niveau record. Elle est évaluée par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à 513 millions de tonnes, en augmentation de 17 millions de tonnes sur celle de la campagne précédente. L'estimation de la FAO est supérieure de 4 millions de tonnes à celle du Conseil international du blé.*

LES COURS DU 16 NOVEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High Grade), comptant, 1 068 (1 081) ; à trois mois, 1 092 (1 103,50) ; étain comptant, 9 661 (9 620) ; à trois mois, 9 662 (9 605) ; plomb, 365 (362) ; zinc, 626 (635,50) ; aluminium, 954 (922,50) ; nickel, 3 745 (3 810) ; argent (en pence par once troy), 605 (609). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59,90 (61,35) ; argent (en dollars par once), 7,62 (7,77) ; platine (en dollars par once), 332,5 (340,8). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, déc., 64,13 (65,63) ; mars, 66,03 (67,37). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), déc., 512 (517). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, inch. (51,40).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 600-615 (630-650).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, déc., 2 351 (2 269) ; mars, 2 258 (2 217) ; sucre, janv., 5,10 (5,42) ; mars, 5,60 (5,95) ; café, déc., 143,85 (140) ; mars, 139,50 (137,20). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, déc., 134,20 (140,40) ; mars, 151,60 (159,20) ; café, janv., 2 383 (2 330) ; mars, 2 234 (2 211) ; cacao, déc., 1 950 (1 886) ; mars, 1 897 (1 855). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, déc., 2 190 (2 121) ; mars, 2 149 (2 110) ; café, janv., 2 710 (2 655) ; mars, 2 550 (2 516) ; sucre (en francs par tonne), déc., 1 521 (1 523) ; mars, 1 510 (1 566). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), déc., 150,20 (154,20) ; janv., 153,40 (157,50). – **Londres** (en livres par tonne), déc., 132 (136) ; févr., 136,70 (138,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, déc., 355 (361) ; mars, 358,75 (363) ; maïs, déc., 275 1/2 (275 3/4) ; mars, 282 3/4 (283 1/4).

INDICES. – Moody's, 987,50 (966) ; Reuter, 1 867 (1 880,4).

Marché monétaire et obligataire

Après l'indigestion, la diète

Lorsqu'un malade souffre d'une indigestion aiguë, un seul remède : la diète. C'est bien ce qui s'est passé cette semaine sur le marché obligataire de Paris, où aucune émission n'est prévue, celle de la Caisse centrale de coopération économique ayant été renvoyée. Il s'agit de recréer une certaine pénurie afin de relancer la machine, actuellement grippée par une très forte secousse.

Après la « semaine noire » qui a été décrite dans ces colonnes, le marché panse ses plaies. Il a été plutôt vendeur le lundi, plutôt demandeur le mardi, et irrégulier les autres jours avec un volume de transactions beaucoup moins important que précédemment. Les rendements, qui avaient fortement monté en raison de la baisse des cours, progressant de plus de 1 % pour les emprunts d'Etat à moins de sept ans, ont légèrement fléchi, s'établissant à 11,25 %, contre 11,28 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, à *11,13 % contre 11,30 %* pour ceux à moins de sept ans et à 12,47 % contre 11,52 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. L'expectative a donc régné, comme on pouvait s'y attendre après un tel choc.

Tout au plus a-t-on enregistré, à la veille du week-end, quelques «retours» de papier sur l'emprunt PTT de la semaine précédente, comme si les opérateurs attendaient la sortie de «quelque chose d'autre», du genre d'un emprunt de durée courte et de très belle qualité, pour redonner un peu d'appétit au marché. L'émission de la Ville de Paris, on le sait, s'est placée «gentiment» ; quant à la dernière tranche d'obligation renouvelable du Trésor (ORT) lancée il y a une dizaine de jours à 10 %, elle a fini par être cotée avec 17 F à 18 F de perte sur un nominal de 1000 F et un rendement un peu supérieur à 10 %, en réaction, tout de même, sur les 11,50 % atteintse virtuellement la semaine dernière.

Du côté des pouvoirs publics, dont beaucoup critiquent l'imprudence et l'imprévoyance, on s'efforce de ramener un peu de calme, s'apercevant, un peu tard, que le fameux «code de bonne conduite», qui permettait aux SICAV, court terme d'obtenir un relèvement automatique de plafond en détenant davantage d'obligations, finissait par rendre ces SICAV trop peu liquides en cas de retournement de tendance. On sait qu'au départ, fin 1981, aux termes de la loi, ces SICAV pouvaient détenir 100 % de bons du Trésor très facilement réalisables. Soucieux de favoriser la souscription aux emprunts à long terme, le Trésor ramena à 25 % le pourcentage minimum de bons, avec un maximum de 75 % d'obligations moins facilement réalisables, comme on a pu le voir la semaine dernière. Fin octobre, la Rue de Rivoli se décida à ramener à 60 % le plafond d'obligations et à remonter à 40 % celui des bons, *sans vouloir aller plus loin*, de peur de provoquer un torrent de ventes.

On en est là, et dans les établissements on mesure les dégâts, temporaires espère-t-on. Tout le problème consiste à rendre les en-cours des SICAV moins «volatiles», comme cela s'est produit avec la suppression des droits d'entrée et de sortie. Cette mesure, qui a permis aux souscripteurs de pouvoir effectuer des «aller et retour» sans frais, a été le fait d'établissements comme le Crédit agricole en premier, puis le Crédit lyonnais, la BNP, le CIC et le CCF. En revanche, la Société générale, Paribas, les Banques populaires, la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne les ont maintenus.

La nouvelle de la semaine a été, bien entendu, la publication du projet de marché à terme d'obligations mis au point par la Chambre syndicale des agents de change. Ce texte, aux yeux des professionnels, a l'avantage d'être «raisonnable» : la Chambre a renoncé à un marché d'obligations «physiques» pour se rallier à la formule d'un marché de «contrats» sur indice, à l'image des marchés anglo-saxons (voir l'article de Serge Marti ci-contre). Il fait toutefois froncer le sourcil aux banquiers, dont beaucoup ne font pas tout à fait confiance à la Chambre syndicale pour gérer un tel marché, notamment en ce qui concerne la compensation. *Ils* se verraient davantage assurer eux-mêmes une contrepartie, dans la mesure où ils estiment être les plus directement impliqués. Pour eux, la Chambre syndicale ne doit pas refermer le marché mais l'élargir, dans le sens d'une déréglementation à l'américaine ou à l'anglaise. Pourquoi le monopole des agents de change, réglementaire pour les transactions de titres « physiques » s'appliquerait-il aux « contrats » qui n'en sont pas ? estiment les banquiers : à Londres, il n'y a pas de monopole. Ajoutons que le formidable développement des transactions sur les obligations, qui représentent maintenant plus des trois quarts des transactions boursières, parfois plus, repose, aux yeux de ces mêmes banquiers, le problème des courtages, surtout depuis la suppression de l'abonnement fixe l'année dernière. Toujours la déréglementation...

Signalons, enfin, que l'établissement de la nouvelle « grille » de réserves obligatoires pour les banques s'avère délicat. Cette grille devait être rendue publique à la veille du week-end dernier, puis à la veille de celui-ci. Dans quelques jours, pense-t-on. D'ores et déjà, les banques redoutent que le nouvel encadrement du crédit ne soit, par certains côtés, plus contraignant que le précédent. Comme disait un banquier en fin de semaine : « *On ne fera que changer de friture, et encore la bassine sera-t-elle plus petite.* »

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● **Désaccord aérien entre la France et la Colombie.** – La Colombie a dénoncé, le 13 novembre, l'accord aérien signé en 1953 avec la France qui autorise Air France et la compagnie colombienne Avianca à faire escale respectivement à Bogota et à Paris. Après le blocage d'un appareil d'Air France sur l'aéroport de Bogota (*le Monde* du 9 novembre), ce geste du gouvernement colombien est destiné à obliger la compagnie française à réduire le nombre de ses vols entre Paris et Bogota. Les deux parties ont un délai de soixante jours pour parvenir à un accord.

M. CLAUDE EVIN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Claude Evin, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 18 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Evin, âgé de trente-cinq ans, député socialiste de Loire-Atlantique, adjoint au maire de Saint-Nazaire, membre du courant Rocard au sein du PS, répondra aux questions de Thierry Bréhier et de Guy Herzlich, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

A B C D F G H

Les Américains auraient proposé aux Soviétiques une nouvelle mission spatiale commune

A l'issue d'une mission pleinement réussie, la navette spatiale américaine Discovery a atterri, vendredi 16 novembre à 12 h 59 (heure française), au centre spatial Kennedy (Floride), après avoir parcouru, en huit jours, plus de cinq millions de kilomètres.

La navette, dont c'était le quatorzième vol, a tenu toutes ses promesses et fait preuve de sa fiabilité. Les cinq membres de l'équipage ont en effet déployé sans encombre deux satellites de communication américain et canadien et ont surtout réussi à en récupérer deux autres égarés sur de mauvaises orbites, Palapa B-2 et Westar 6, ouvrant ainsi un nouveau chapitre dans la conquête spatiale.

Après Columbia, Challenger et Discovery, la NASA attend maintenant la livraison du quatrième modèle de la navette, Atlantis, qui est prévue pour le printemps 1985. Avec une telle flotte, l'agence spatiale américaine espère pouvoir tenir son pari : réaliser un vol par mois en 1985.

La NASA aurait également proposé à l'URSS d'organiser avec elle une nouvelle mission spatiale commune. Si l'on en croit le quotidien américain *Washington Post* du 16 novembre, le projet prévoirait un transfert simulé d'astronautes entre une navette américaine et une station orbitale soviétique et viserait à démontrer l'aptitude des équipages des deux pays à se porter mutuellement secours en orbite.

Les Soviétiques n'ont pour l'instant donné aucune suite à cette offre et, selon le département d'État américain, *« ils ont fait savoir qu'ils ne considéraient pas que le moment était venu pour discuter d'un tel projet pour lequel aucun travail de préparation n'était en cours »*.

LE PRIX ENRICO-FERMI ATTRIBUÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS A UN FRANÇAIS

M. Georges Vendryes, directeur scientifique au Commissariat à l'énergie atomique français, et M. Robert R. Wilson, ancien directeur de l'accélérateur Fermi aux Etats-Unis, se sont vus attribuer, vendredi 16 novembre, le prix Enrico-Fermi pour leurs travaux sur l'énergie nucléaire. Ils recevront chacun 100 000 dollars. M. Vendryes est ainsi la première personnalité non américaine à recevoir ce prix, destiné à récompenser *« un exceptionnel et éminent succès scientifique et technique dans le développement ou l'utilisation de l'énergie nucléaire, aussi bien dans le domaine scientifique que dans celui du développement industriel »*.

[Né à Paris en 1920, M. Georges Vendryes est un ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'école nationale des ponts et chaussées. En 1952, il entre au Commissariat à l'énergie atomique, où il a notamment contribué au développement des réacteurs à neutrons rapides. Pour ses activités, M. Vendryes a déjà reçu un prix de la République fédérale d'Allemagne ainsi que de l'American Nuclear Society.]

Six membres présumés d'un groupe d'ultra-gauche sont arrêtés dans la région lilloise

La police a arrêté, le 15 novembre, six membres présumés d'un groupe d'ultra-gauche jusqu'ici inconnu : Rebelles actifs. Trois de ces personnes ont été interpellées dans un appartement de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle de l'agglomération lilloise, par les services de police judiciaire de Créteil et de Lille. Il s'agit notamment de M. Alain Trouvé, vingt-cinq ans, déjà arrêté, en 1981, dans le cadre d'une enquête sur une attaque à main armée à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Au moment de son arrestation, M. Trouvé a eu le temps de dégainer et de tirer une balle sur les policiers. Une jeune femme, Mme Ute Hoschloch, vingt-six ans, ressortissante allemande, en possession d'un pistolet mitrailleur Sten, a également été interpellée, ainsi que la personne qui les hébergeait, M. Yves Deschamps, trente-trois ans, éditeur de jounaux, dont *Rebelles* et *Apaches*.

Dans un autre appartement, à Mons-en-Baroeul (Nord), M. Thierry Destriez, vingt ans, photographe, Mme Isabelle Rey, vingt-cinq ans, et M. Bernard Philippe, vingt-six ans, boulanger, ont été arrêtés. Les enquêteurs ont saisi des grenades, un pistolet, des plaques minéralogiques, des cagoules, des perruques et des tracts anarchistes.

La police, qui surveillait apparemment certaines personnes du groupe depuis quelque temps, est intervenue en force au moment de l'arrestation. Elle soupçonne l'organisation Rebelles actifs d'avoir commis, parallèlement, hold-up et attentats par explosifs comme ceux visant une conduite de gaz, le 8 octobre, à Alforville, un magasin Pier Import, à Paris, le 22, et l'abbaye de Fontgombault (Indre) le 2 novembre.

[Les services de police soupçonnent le groupe Rebelles actifs, de tendance anarchiste, d'être responsable de trois vols à main armée les 18 septembre, 10 octobre et 7 novembre contre la même agence du Crédit Lyonnais, à Nogent-sur-Marne. Le groupe Rebelles actifs avait du reste glissé un tract, sorte de revendication implicite de ces hold-up, sous la porte de la banque, le 12 novembre. Le même jour, ce groupe, représenté par quelques hommes armés en cagoule, aurait fait irruption dans un appartement, à Créteil, et tiré plusieurs coups de feu. Cette tentative d'intimidation contre un couple participerait d'un règlement de comptes entre voyous.

Les enquêteurs estiment, d'autre part, que l'organisation Rebelles actifs est responsable du meurtre de Stéphane Thilges, vingt-six ans, condamné pour divers vols, dont le corps a été découvert le 13 novembre par un employé de garage dans le coffre arrière d'une voiture à Maison-Alfort. L'une des personnes arrêtées se 15 novembre, M. Bernard Philippe, vingt-six ans, a avoué sa participation à ce meurtre. L. G.]

L'Européenne de brasserie va fermer trois de ses usines

De notre correspondant

Melun. – La Société européenne de brasserie (SEB) fermera d'ici trois mois ses usines de Melun (Seine-et-Marne), de Nantes (Loire-Atlantique) et de Denain-Valenciennes (Nord). Cette décision, qui s'inscrit dans un plan de restructuration générale de la SEB (qui appartient au groupe BSN), été annoncée au bureau du comité central d'entreprise vendredi 16 novembre. Elle touche trois cents personnes à Melun, cent cinquante-trois à Nantes et cent trois à Denain.

Avec une production d'environ 4,1 millions d'hectolitres en 1984, la société détient 20 % du marché de la bière en France, mais elle a été particulièrement affectée par la baisse constante de la consommation de bière de table en litre qui représente une part importante du volume de ses ventes.

Le 27 novembre, la direction devrait annoncer les mesures envisagées pour le reclassement du personnel concerné. Le plan de redressement prévoit des préretraites, la possibilité de réinsertion dans leur pays d'origine pour les travailleurs immigrés (50 % de l'effectif de Melun), des stages de formation et de reconversion et certains reclassements extérieurs.

En attendant une concertation avec les autres établissements, les syndicats de l'usine de Melun ont déjà entamé les négociations avec les pouvoirs publics. Ils ont notamment rencontré le maire de la ville voisine de Dammarie-les-Lys, M. Jean-Claude Mignon (RPR), qui a décidé d'installer dans l'usine une antenne de son comité local pour l'emploi. – J.-L. P.

Le Brésil demandera le rééchelonnement de la moitié de sa dette extérieure

Après deux jours d'entretiens à New-York entre le comité représentatif des quelque sept cents banques étrangères créancières du Brésil, et une délégation de ce pays, dirigée par M. Alfonso Celso Pastore, gouverneur de l'Institut d'émission, cette dernière délégation a publié un communiqué annonçant l'intention du Brésil de demander un rééchelonnement de tous les remboursements venant à échéance entre 1985 et 1989, soit un montant de 49,5 milliards de dollars, à comparer avec un endettement total estimé à 98,5 milliards.

Le Brésil voudrait obtenir de longs délais pour le remboursement de sa dette, comparables aux quatorze ans accordés au Mexique.

M. Pastore a réaffirmé, à cette occasion, que étant donné le redressement de ses comptes extérieurs, le Brésil ne demandera pas de crédits nouveaux pour 1985, ce qui implique qu'il demandera seulement le renouvellement du montant des crédits actuellement consentis. L'excédent commercial devrait dépasser, en 1984, 12,5 milliards de dollars, soit un chiffre bien supérieur à l'objectif fixé en accord avec le Fonds monétaire (9 milliards) ; quant au déficit de la balance des paiements, il serait réduit à 1 milliard de dollars, au lieu des 5,5 milliards « prévus » par les experts du Fonds.

Kinshasa dénonce la « responsabilité » de la Belgique et de la Tanzanie dans l'incursion au Shaba

Kinshasa (*AFP*). – Le gouvernement zaïrois a dénoncé, dans un communiqué publié samedi 17 novembre, la *« responsabilité des gouvernements »* belge et tanzanien dans l'incursion armée au Shaba, qui a fait plus d'une centaine de morts, selon un bilan officiel (*le Monde* du 17 novembre).

Le ministre zaïrois des affaires étrangères, M. Umba di Lutete, a reçu successivement vendredi les ambassadeurs de Belgique et de Tanzanie pour *« stigmatiser le comportement »* de leurs gouvernements dans cette affaire, rapporte l'agence zaïroise officielle AZAP.

Kinshasa avait fait état vendredi à 12 h 30 (11 h 30 GMT) de la reprise de la ville de Moba (Shaba, sud du Zaïre), mais aussi de la poursuite d'opérations de *« ratissage sur les contreforts »*. Depuis, aucune information officielle n'a été donnée concernant la situation sur le terrain.

On était toujours sans nouvelles, samedi, des religieux européens de la mission proche de Moba, qui sont au nombre d'une quinzaine, selon une source religieuse. L'évêque belge Urbain Morlion, un Père blanc belge, et un autre, allemand, se trouvent *« sûrement »* à Moba, a-t-on ajouté de même source. Quatre autres pères, deux français et deux belges, s'y trouvent *« probablement »*. La mission comprend huit sœurs blanches (nom donné aux missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique), une Française, une Néerlandaise et six Belges.

STABILITÉ DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN OCTOBRE

Au cours du mois d'octobre, 1 788 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en France, après correction des variations saisonnières, ce qui traduit une quasi-stabilité par rapport au chiffre de septembre (1 784), indiquent les statistiques de l'INSEE publiées vendredi 16 novembre.

Pour les dix premiers mois de l'année, les défaillances d'entreprises se sont élevées à 20 409, contre 18 378 pour la période correspondante de 1983, soit un accroissement de 11,1 %. Cependant, pour le deuxième mois consécutif, on observe en octobre un *« retrait par rapport au niveau élevé atteint les mois précédents »*. En août, 2 356 défaillances d'entreprises avaient été relevées.

M. ROCARD AMÉLIORE LA PROTECTION SOCIALE DES JEUNES AGRICULTEURS

Les jeunes agriculteurs verront leur couverture sociale améliorée en 1985. M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a annoncé, le 17 novembre, devant l'assemblée générale de la Mutualité agricole, plusieurs mesures en ce sens.

Les exploitants qui se sont installés après le 1er janvier 1984 bénéficieront d'une réduction de moitié du montant des cotisations techniques et complémentaires pour l'ensemble de leur protection sociale. Cet abattement sera de 40 % au cours de la deuxième année et de 20 % au cours de la troisième année.

D'autre part, les agricultrices auront, comme les salariées, la possibilité d'un congé de maternité supplémentaire en cas de grossesse pathologique. Elles pourront, enfin, se faire remplacer pendant quatorze jours après la naissance lorsqu'elles auront subi une césarienne.

DANS L'AUDIOVISUEL

Nouvelle menace de grève générale pour le 23 novembre

L'ordre de grève lancé par la CFDT, la CGT et la CFTC, et qui devrait affecter les programmes de TF 1, dimanche matin 18 novembre, a été annulé vendredi soir par les syndicats. En revanche, la CFDT, majoritaire dans le service public de l'audiovisuel, vient de déposer un préavis de grève générale de vingt-quatre heures pour l'ensemble des sociétés. Ce préavis prendrait effet le vendredi 23 novembre, à partir de 5 h 30.

Selon la CFDT, cet arrêt de travail a pour but de soutenir des revendications concernant essentiellement la création d'emplois (dans le projet de budget 1985, le total des effectifs est bloqué au niveau de 1984), rendue indispensable par les nouvelles missions du service public : télévision régionale, radio décentralisées, télévision du matin, etc.

La CFTC s'est d'ores et déjà associée à ce préavis, de même que la CGT (de TDF), mais sur des bases un peu différentes. FO prendra sa décision mardi prochain 20 novembre. Cette grève, si elle était effective, devrait se traduire par un service minimum à la radio-télévision, y compris à Canal Plus puisque c'est TDF qui en assure la diffusion.

M. BARRE QUALIFIE M. FABIUS DE « CHÉRUBIN CRISPÉ »

M. Laurent Fabius ne veut pas de *« polémique »* avec M. Raymond Barre qui, lui, multiplie les attaques empreintes d'ironie contre le chef du gouvernement. A l'origine de cet échange aigre-doux, la prestation de M. Fabius, mercredi 14 novembre, lors de la séance – agitée – consacrée, à l'Assemblée nationale, aux questions d'actualité (*le Monde* du 16 novembre).

En réponse aux attaques orales – et écrites, puisque M. Fabius, dans la brouhaha, avait dû abréger son propos – contre les diverses composantes de l'opposition, lancées par l'actuel premier ministre, M. Barre affirmait, dans un entretien publié vendredi 16 novembre par *les Dernières nouvelles d'Alsace* : *« En matière de principes, je ne pense pas avoir de leçon à recevoir de monsieur Fabius. En tout cas, je n'ai jamais, comme lui, fait au bout de dix-huit mois, avec ostentation et forfanterie, le contraire de ce que j'avais fait précédemment. »*

Dans une déclaration rendue publique le même jour, M. Fabius indiquait : *« La polémique où l'on cherche à m'entraîner ne m'intéresse pas. Je suis pour la tolérance. Je m'occupe des affaires de la France. »*

Dans la soirée du 16 novembre, M. Barre est revenu à la charge, lors d'un meeting, à Marlenheim, qualifiant M. Fabius de *« chérubin »* qui *« s'est crispé et a décidé d'attaquer bille en tête les projets réactionnaires de la droite »*.

En Espagne

UN FRANÇAIS A ÉTÉ ASSASSINÉ AU PAYS BASQUE

(De notre correspondant.)

Madrid. – Pour la première fois, un ressortissant français est mort victime d'un attentat au Pays basque espagnol. M. Joseph Couchot, quarante-neuf ans, a été assassiné le vendredi 16 novembre vers 14 heures à Behobie, près d'Irun, à quelques kilomètres de la frontière française. M. Couchot était attablé dans un restaurant lorsque deux hommes et une femme, le visage masqué par un passe-montagne, firent irruption dans l'établissement et tirèrent plusieurs coups de feu dans sa direction. Il devait décéder à son arrivée à l'hôpital.

M. Couchot avait établi sa résidence à Fontarrabie après avoir eu quelques problèmes avec la police française qui le soupçonnait de contrebande. Son nom avait été cité en septembre dernier par un hebdomadaire de Madrid Tiempo, qui l'associait au GAL (Groupe antiterroriste de libération), cette organisation clandestine qui a assassiné huit membres supposés de l'ETA en territoire français. Selon la revue, un membre du GAL arrêté en mars dernier par la police espagnole et actuellement en prison, M. Daniel Fernandez, avait affirmé que M. Couchot avait hébergé plusieurs membres du GAL qui venaient de commettre un assassinat.

Cet attentat n'a pas été revendiqué ; mais l'on pense au Pays basque qu'il pourrait être l'œuvre de l'ETA

NOUVELLES BRÈVES

● **Une lettre de M. Giscard d'Estaing à M. de la Genière.** – L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing a écrit vendredi 16 novembre à l'ancien gouverneur de la Banque de France M. Renaud de la Genière, récemment remplacé par M. Michel Camdessus, pour le féliciter de sa *« compétence »* et lui rendre *« publiquement hommage »*.

M. de la Genière avait été nommé à la tête de la Banque de France, il y a cinq ans, par le premier ministre M. Raymond Barre.

« Vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour bien servir la cause de la France et de sa monnaie, je vous en rends publiquement l'hommage », écrit notamment l'ancien président de la République.

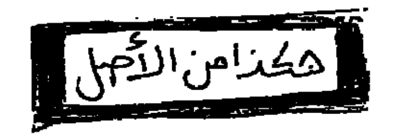
● **Béghin-Say prévoit 349 suppressions d'emplois d'ici à 1987.** – On apprend de source syndicale, que la direction a annoncé, mercredi 14 novembre, au comité central d'entreprise son intention de supprimer 349 emplois dans trois usines du groupe, à Thumeries (Nord), à Goussainville (Val-d'Oise) et à Lieusaint (Seine-et-Marne), sans licenciements, mais en procédant à des mises en préretraite et à des mutations internes. A Thumeries, les mesures toucheraient 224 des 950 salariés de l'usine.

Le numéro du « Monde » daté 17 novembre 1984 a été tiré à 462 424 exemplaires

● **Accélération de la hausse des prix en Grande-Bretagne.** – La hausse des prix de détail est passée de 0,2 % en septembre à 0,6 % en octobre. Aussi le taux annuel d'inflation est-il remonté de 4,7 % à 5 % d'un mois à l'autre, soit au plus haut depuis août dernier et exactement au même niveau qu'en octobre 1983. Cette accélération est principalement due à la hausse des prix de l'essence, de la bière, du thé et de certains loyers, qui n'a été compensée que partiellement par la baisse de certains fruits et vêtements, ainsi que de l'ameublement. Toutefois, pour les analystes gouvernementaux, la récente baisse – de 1 % – des taux d'intérêt devrait faire retomber le coût du logement pendant les prochains mois. Selon le ministre des finances, le taux annuel d'inflation se situerait à 4,75 % à la fin de cette année. – *(AFP.)*

● **Fléchissement de l'utilisation des capacités de production aux États-Unis.** – Le taux d'utilisation des capacités de production a légèrement fléchi en octobre, s'établissant à 81,8 contre 82 le mois précédent. Il s'agit du troisième déclin consécutif de ce taux (– 0,6 % en septembre ; – 0,1 % en août), qui avait atteint en juillet son plus haut niveau – 82,7 % – depuis la fin de la récession en novembre 1982. La réduction de l'utilisation des capacités de production en octobre a été de 0,1 pour les industries de transformation, mais de 2,9 % pour le secteur minier, les charbonnages principalement. – *(AFP.)*





Le Monde

Aujourd'hui



DE GAUCHE A DROITE, AUTOUR DU PREMIER MINISTRE : Mme HELENE PLOIX, MM. CHRISTIAN BECLE, BERNARD PECHEUR, CLAUDE SILBERZAHN ET FRANÇOIS GROS. PHOTOGRAPHIE DE XAVIER LAMBOURS.

COMMENT LAURENT FABIUS GOUVERNE

Depuis quatre mois, M. Laurent Fabius a introduit une révolution dans les méthodes de travail du gouvernement. Le premier ministre impose sa conception de la concertation interministérielle, fondée sur un impératif de discrétion. Le « patron » de Matignon dirige l'équipe gouvernementale par l'intermédiaire d'un « Cinq » majeur, composé de personnalités choisies pour leur compétence technique et professionnelle. **(Page III.)**

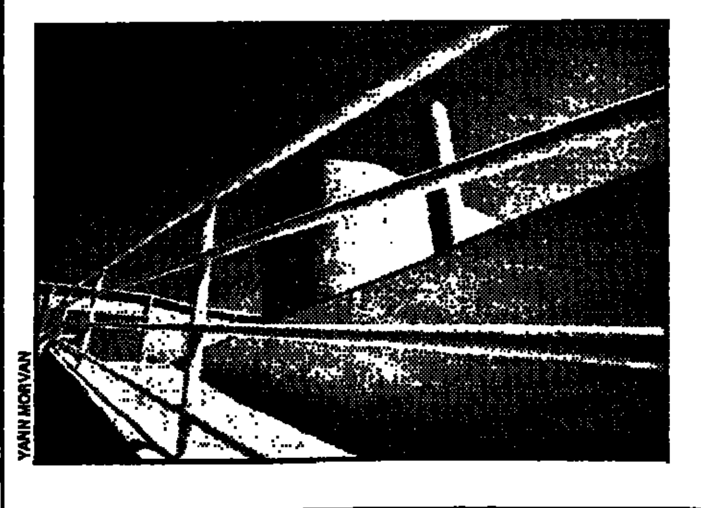
LES ÉPROUVETTES DU DOCTEUR TROUNSON

En Australie, les députés ont été contraints de légiférer sur une délicate affaire d'embryons congelés, « héritiers » d'une fortune d'un million de dollars. La décision parlementaire n'a pas mis fin au débat. Le grand spécialiste australien des bébés-éprouvettes, le docteur Alan Trounson, de passage à Paris, a répondu aux questions du docteur Escoffier-Lambiotte. (Page VII.)

EL ASNAM VILLE SISMIQUE

Anéantie en 1980, El Asnam, la ville algérienne, continue à vivre dans l'angoisse des secousses sismiques : 1934, 1954, 1980... Quel prochain tremblement de terre les habitants se préparent-ils à affronter ? Relogés autour du site, ils continuent de fréquenter le centre de la cité-fantôme que l'on s'apprête à reconstruire. Avec passion. Et avec l'idée de servir de modèle au reste du pays. (Page XI.)

A POISSY CHEZ LE CORBUSIER (page IX.)



YANN MORVAN

Supplément au n° 12 384. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 18-Lundi 19 novembre 1984.

Kiosque

Somme toute

L'ARGENT se vend bien. Dans les journaux, le filon de la nouvelle pauvreté, au contraire, commence à se raréfier. Il faut dire que si l'on veut rêver — et beaucoup de magazines sont faits pour nous y aider — les histoires misérabilistes, démoralisantes, noires comme les pavés du Nord, ce n'est pas l'idéal.

Quelques-uns, pourtant, s'acharnent à vouloir encore nous parler des pauvres. *Valeurs actuelles* (dont la devise est : *« Il n'est de richesses que d'hommes »*) a enquêté dans la région de Dunkerque. On nous signale qu'il y a là-bas *« douze mille six cents demandeurs d'emploi »*. Et l'on ajoute : *« L'an dernier, déjà, un millier de chefs de famille et de célibataires désemparés ont sollicité* l'aide du Secours catholique ou *de la Croix-Rouge. Parmi eux, beaucoup de chômeurs en fin de droits. 75 % ont moins de quarante ans ; 26 % disposaient pour vivre de 11 à 20 francs par jour ; 23 % de 1 à 10 francs ; 34 % étaient totalement sans ressources. »* Beaucoup sont des gens *« à la pauvreté insoupçonnable »*.

Il y a aussi *Hebdo TC* qui remet sur le tapis la question des pauvres en donnant la parole à ses lecteurs. L'un d'eux propose une opération baptisée *« partageons la vie »*. Il s'agirait, par exemple, pour les fumeurs de fumer une cigarette de moins par jour et d'affecter aux pauvres les sommes ainsi économisées. Au bout de l'année, cela ferait, paraît-il, 146 francs. De même les automobilistes laisseraient leur voiture au garage un week-end par mois *(« pour dix mille automobilistes volontaires cela ferait 3 millions par an »)*. Ou bien les producteurs de films à succès affecteraient le produit des *« cinq mille premières entrées »* à l'opération *« partageons la vie »*. Reste à savoir combien de Français partageraient l'avis de ce lecteur imaginatif et charitable.

Non, somme toute, la pauvreté on en a assez. Qu'on soit riche ou pauvre, d'ailleurs. Les riches parce que l'idée de pauvreté perturbe leur digestion et les pauvres parce que, de la subir chaque jour ne leur donne évidemment pas envie d'en savoir plus en lisant les gazettes. Imagine-t-on des vendeurs de journaux proposant à la criée dans les longues files des soupes populaires — à Paris elles recommencent le 3 décembre — des *« numéros spéciaux exceptionnels »*, des *« enquêtes inédites »*, des *« reportages au fond de la misère »* ?

Il est bien plus avisé, pour qui a le sens de la gestion — et chacun sait qu'en tout journaliste il y a un gestionnaire qui sommeille — de parler d'argent. Votre argent, notre argent, leur fortune : voilà des sujets, voilà des mines d'or pour presse moderne. D'autant plus que la gauche elle-même n'en fait plus un scandale, de l'argent. Le vent de modernisation qui souffle — un peu tard ? — sur les consciences socialistes nous donne des premiers ministres qui n'auraient rien à envier au Guizot de l'*« Enrichissez-vous »*. Le profit est réhabilité, les gagneurs sont décorés, loués. Vive l'argent ma mère et tant pis pour grand-père Karl. Adieu motions, scrupules, bourses plates, idées radines, opinions étroites. L'argent, c'est la vie !

Le Nouvel Observateur vient de publier coup sur coup deux numéros sur les Français et sur l'argent. C'est une mine. Le numéro de la semaine dernière s'est vendu comme des petits pains : ce serait l'une des plus fortes ventes de *l'Obs* depuis sept ans.

Alors, l'argent, puisqu'on en redemande, pourquoi se gêner ? Cette semaine, on parle de la fortune des hommes politiques. Ce n'est franchement pas renversant. Ils pèsent peu, nos dirigeants. Parmi les vingt personnalités interrogées par l'hebdomadaire, quatre seulement disent qu'elles sont assujetties à l'impôt sur les grandes fortunes. La bande des quatre de l'IGF est ainsi composée : M. Claude Cheysson (12 000 francs payés en 1982, 15 000 francs en 1983) ; M. Gaston Defferre (*« Je paie l'impôt sur les grandes fortunes à cause de la valeur des actions du* Provençal *(...) ; elles ne me rapportent aucun dividende »* ; M. René Monory (*« Combien ? Je n'ai plus le chiffre en tête »*) ; enfin, Mme Simone Veil (*« 13 843 francs »* payés cette année). Quant à M. Chirac, châtelain en Corrèze, il n'est pas assujetti à l'IGF. M. Lecanuet n'aime pas cette manière d'inquisition : *« Je trouve votre enquête méprisable. Je n'ai ni château, ni manoir, voilà, vous êtes content ? Au revoir, monsieur... »* M. Rocard est pitoyable : *« Ma fortune se résume à une résidence secondaire dans le Morbihan. »*

M. Hernu frôle la misère. Il possède une petite maison dans le Vaucluse. Pour le reste : *« Une jeep Renault, un chien, un chat, quelques meubles, beaucoup de livres, des disques classiques. Ah ! j'allais oublier : mon vélo de course dix vitesses. »* Quant à M. Marchais, pauvre diable, il possède en tout et pour tout une Renault 5 et une *« résidence secondaire dans l'Yonne »*. Son salaire est de 9 803 francs par mois.

C'est à se demander comment il se fait que tant d'hommes — et de femmes — se lancent dans la politique. Et pourquoi ils mettent tant d'énergie, de virulence, de haine parfois, à se combattre. Cela ne peut pas procéder de l'appât du gain. Le pouvoir serait plutôt un sacerdoce et on ferait vœu de pauvreté en s'engageant dans cette voie. Au moins par comparaison avec d'autres filières. Il y a en France des gens dynamiques qui ont des idées en or. Dans *l'Expansion*, on nous parle de Xavier Roberts. Il n'a que vingt-neuf ans, mais il est l'inventeur de cette *« poupée un peu mollassonne qui a su toucher le cœur des petits Américains : il s'en est vendu dix-huit millions outre-Atlantique pour 1 milliard de dollars »*.

Si M. Roberts cherche des distractions, on peut lui recommander la fréquentation du *« Cercle Affaire »* que lance, selon *l'Expansion*, Mme Jacqueline Pain, directrice du Paris Country-Club de Rueil-Malmaison. Le club situé sur les anciens haras de Marcel Boussac va s'ouvrir en semaine aux hommes d'affaires : *« Pour 8 000 francs de cotisation annuelle (payée par l'entreprise), les membres et leurs invités pourront piquer une tête dans la piscine avant le déjeuner, transpirer sur les termes d'un contrat dans le hammam ou disputer un match de tennis pour se décontracter entre deux réunions... Le tout dans le cadre bucolique du domaine de Fouilleuse et de son manoir anglo-normand. »*

Revenons au *Nouvel Observateur* qui, décidément, fait autorité en matière d'argent. On y lit cette déclaration de M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur du budget : *« L'argent, ce n'est ni sale ni immoral quand ça circule car, alors, ça fait fructifier l'économie, comme disait Max Weber. Il faut en finir avec le tabou sur l'argent. »* Propos droitistes ? *Révolution*, l'hebdomadaire du Parti communiste, reste ferme, elle, sur les principes. Analysant le *« projet de la droite »*, le journal écrit : *« Il s'agit de légitimer les inégalités pour les instaurer en dynamique sociale permettant de gérer la crise des rapports sociaux. L'objectif est d'intéresser toutes les couches sociales à une redéfinition d'un capitalisme de crise repensé — l'expérience 1981-1986 aidant — comme le seul moyen de limiter les effets de... sa propre crise. »*

Donner aux pauvres l'envie d'être riches ? Ou leur faire accepter que de leur misère dépende la légitime opulence des autres ? « Enrichissez-vous » ou « enrichissez-nous » : il n'y a pas grand-chose de nouveau sous le soleil.

BRUNO FRAPPAT.

Au secours du Sahel

Dix millions de personnes sont menacées par la sécheresse qui sévit au Sahel et en Ethiopie. Des enfants meurent tous les jours de faim. Le public anglais a répondu généreusement à l'appel des agences volontaires anglaises. Les donations arrivent tous les jours, et par exemple à « War on Want » — une des nombreuses agences volontaires anglaises ou « charities », — le courrier est ouvert par quatre à six personnes pendant plusieurs heures. Chaque lettre contient de l'argent ou un chèque, parfois pour un montant de plusieurs centaines de livres sterling. Ces dix derniers jours, « Save the Children Fund » a reçu 3,5 millions de livres sterling (environ 37 millions de francs). « Oxfam » a envoyé 14 000 tonnes de grain en Ethiopie, financé par les dons du public.

Quant au gouvernement français, il va « incessamment » envoyer 1 500 tonnes de grain en Ethiopie — soit un dixième du montant envoyé par « Oxfam ». Les Français et leurs représentants auraient-ils moins de cœur que le public anglais ? Ou est-ce la faute de la presse et de la télévision françaises qui n'ont pas trouvé nécessaire d'informer le public français sur la situation catastrophique du Sahel et en Ethiopie.

D.T. BURROWS,
(Londres).



Boîte aux lettres polonaise (1924).

Une étiquette dans le dos

Il rêve que derrière son bureau un homme affable se penche vers lui en déclarant : *« Vous êtes très exactement celui que nous recherchons. »* Des dizaines d'hommes affables se relaient nuit après nuit pour l'accueillir. Il se retourne dans son lit, de bonheur.

Il attend pour sortir de chez lui que le silence règne dans l'escalier. Récemment, le gardien de l'immeuble se trouvait là, comme en embuscade. Il a bredouillé : *« Je suis grippé, on est mieux chez soi. »* Le gardien a opiné. Il était 11 heures du matin. Que dira-t-il la prochaine fois ?

Il rencontre au supermarché les personnes du troisième et du quatrième âge. Dieu qu'elles sont nombreuses ! Les rayons leur appartiennent en ce début d'après-midi. Le voici seul, beaucoup trop jeune, comme un intrus. Il est persuadé que la caissière numéro quatre le prend vraiment pour ce qu'il est.

Son pas dans la rue s'est ralenti. A propos des autres, il pense : voilà les automates en mouvement. Lui, la fièvre l'a quitté. Mais il se dit aussi : je suis en train de perdre le rythme. Dans le métro, les cravates et les attachés-cases lui donnent à rire ou bien l'agacent ; c'est si loin n'est-ce pas ?

Il a des rendez-vous qui s'espacent et où il est méticuleusement ponctuel. On l'écoute comme qui dirait avec bienveillance, on le raccompagne jusqu'à l'ascenseur. Un jour, vous verrez, on lui mettra la main sur l'épaule. Quel honneur pour si peu de chose... Ensuite, il a dix minutes d'euphorie. C'est un naïf qui s'accroche à sa naïveté : on trouve bien des bouts de bois en pleine mer...

Il croit qu'il a laissé là sa conformité. Il n'est plus aux normes. Que fait un chef de fabrication devant une pièce défectueuse ?

Il pratique un sport, il voit des expositions, il lit les bons auteurs, il participe à une œuvre, c'est un homme occupé, occupé à s'étourdir. Il a une étiquette dans le dos. Au milieu du troupeau, certains moutons sont marqués.

Contagieux, bien sûr. Ça se sait, et c'est pourquoi avec raison on s'en écarte. Passant, change de trottoir.

Il n'est qu'un demandeur d'emploi, autrement dit un chômeur. Comme un aveugle est devenu un non-voyant et un sourd un malentendant.

Les mots pour le dire...

OLIVIER RENAUDIN.

Temps partiel et cumul d'emplois

Jusqu'en 1982, l'autorisation de travail à temps partiel dans la fonction publique ne concernait que le mi-temps et ne pouvait être accordée, sous réserve des nécessités du service, que dans quelques cas sociaux précisés par l'article 22 du décret du 12 juillet 1980 (élever des enfants, raisons de santé, préretraite...). Il allait alors de soi d'interdire tout cumul aux bénéficiaires de ces dispositions.

Depuis 1982, l'autorisation de travail à temps partiel, (de 50 % à 100 %) peut être accordée pour simple convenance personnelle, sous réserve des nécessités du service. Toutefois, l'agent qui demande à bénéficier de ces dispositions doit signer un engagement à ne pas : 1) occuper simultanément un autre emploi, même à temps partiel ; 2) dispenser des enseignements ; 3) donner des consultations ; 4) effectuer des expertises... (à titre onéreux). L'administration s'appuie pour cela sur l'article 13 de l'ordonnance du 31 mars 1982 et sur l'article 5 du décret du 20 juillet 1982.

Le caractère paradoxal de ces restrictions est flagrant puisque un agent travaillant à temps plein peut être autorisé à des cumuls par les titres I et II du décret du 31 octobre 1936, alors qu'un agent à temps partiel, qui dispose donc de davantage de temps, se voit interdire tout cumul. Dans le cas particulier des chercheurs du CNRS, ces mesures apparaissent d'autant plus arbitrairement discriminatoires lorsque l'on sait que les chercheurs sont encouragés à dispenser des enseignements en plus de leur travail de recherches, ce qui est donc interdit au chercheur à temps partiel et peut être préjudiciable à sa carrière. On peut noter également que, dans le cadre du resserrement des liens avec l'industrie, les chercheurs sont encouragés à devenir consultants d'entreprises.

JEAN-YVES RONCIN,
chargé de recherches au CNRS, (Saint-Etienne).

Vues et Revues

Mises à mort

QUATRE-VINGTS ans après sa mort, il fallait donc tuer Tchekhov.

Tout écrit de Mme Marguerite Duras est un événement trop considérable pour n'être pas aussitôt publié, et la petite revue de Marcel Maréchal, par ailleurs excellente (1), ne peut le faire assez largement. Le titre de ce texte est déjà une révélation surprenante : *Le monde moderne n'est pas bavard.* On se trompait donc quand on se croyait noyé dans un bavardage sans rivages. Mais on s'aperçoit bientôt que cette déclaration n'est là que pour mieux dénoncer, par contraste, un insupportable petit bavard nommé Tchekhov : il importait donc de le rappeler au beau et pur silence de ce temps. Le rappel tient en peu de mots, mais chacun compte. Voici.

« Pourquoi une adaptation de Tchekhov, de la Mouette *en particulier ? Il me semble que la pièce, telle qu'elle est, est rigoureusement injouable : le langage traîne, les péripéties sont très souvent enfantines, désuètes, et surtout l'intrigue même, ce décalque de* Hamlet, *ne représente plus rien. J'ai beau chercher le sens de ce canevas, de ce double fond, je ne le trouve pas, et c'est finalement en l'oubliant que je vais travailler sur Tchekhov, sans modèles, ni références. Il faut réduire le langage de la pièce (...). Le monde moderne n'est pas bavard (...). Leurs tirades interminables atteignent quant à nous maintenant un véritable infantilisme (...). Il s'agit d'un sujet qui porte sur l'inanité de la vie, comme toutes les pièces de Tchekhov, mais en évitant le pathos effrayant qui peut s'attacher à ce genre de tentative.* (Cette phrase dit le contraire de ce qu'elle veut dire, mais peu importe.) *Il y aura autant de personnages que dans la vieille mouture, ils ne changeront pas, mais ils se plaindront moins, ils seront doués de pudeur. »*

Avec cette vieille mouture de Tchekhov, ou plutôt sans elle, la jeune meunière va donc nous rendre une farine neuve. Pourtant, le dernier mot choque un peu. Je ne sais s'il y a dans toute la littérature un écrivain à qui ce mot-là convienne mieux ; ne disposerions-nous, pour le peindre, que d'un mot, ce serait le mot « pudeur » ; nul qui soit, plus que Tchekhov, « doué de pudeur ». Grâce à Mme Duras, il va donc être surdoué. Le hasard veut que dans le même moment mes yeux rencontrent un autre mot, qu'elle rapporte non à Tchekhov mais à elle-même : dans son dernier livre, où elle se montre bravement *« plus impudique que nulle part ailleurs »*.

Broutilles. La grande nouveauté n'est pas là, ni même dans la découverte de l'infantilisme de Tchekhov. Jusqu'ici, l'auteur d'une adaptation, prît-il toutes les libertés à l'égard d'un lointain modèle, comme fit, entre d'autres, Racine (et Mme Duras elle-même), s'y était attaché parce qu'il le respectait et l'aimait. C'est bien la première fois qu'on en voit un en choisir un autre pour l'adapter à soi, en raison du mépris qu'il lui porte.

On suppose que Mme Duras lit Tchekhov dans le texte. Ce n'est pas nécessaire et même gênant pour adapter, mais c'est souhaitable pour juger. Sinon, le mépris viserait autant les traducteurs : à commencer par Adamov. En tout cas, pour dire ce qu'est véritablement Tchekhov, et *la Mouette* en particulier, Adamov n'a eu besoin que d'une page, tout comme Mme Duras pour dire ce que Tchekhov n'est pas.

Peut-être, pour mieux arracher ses plumes à un oiseau vivant, convient-il de commencer par le déclarer mort avant de le tuer ? Nous verrons bien. Mais si l'auteur de cette adaptation, ou plutôt de cette substitution, fait ce qu'elle dit avec une si glorieuse impudeur, nous savons déjà que ce que nous verrons et entendrons ne sera en rien Tchekhov, mais rien que Mme Duras.

En fait d'« inanité de la vie », Tchekhov était en effet un enfant. Aujourd'hui, sur ce thème, l'adulte abonde et déborde, et notre temps laconique devient intarissable. D'où qu'il parle, Cioran égrène régulièrement dans la *NRF* (2), comme par notations quotidiennes, une suite sans fin à son *Précis de décomposition.* Ce qui ne se décompose pas, c'est une fermeté d'écriture dont nous avons un peu perdu l'habitude ; elle serait classique si n'y passait parfois une somptuosité presque orientale. Cette fois le laconisme, pour le coup, l'emporte. *« Etang de Souston(s). Deux heures de l'après-midi. Je ramais. Tout à coup, foudroyé par une réminiscence de vocabulaire :* all is of no avail *(rien ne sert à rien). Si j'avais été seul, je me serais jeté instantanément à l'eau. Jamais je n'ai ressenti avec une telle violence le besoin de mettre fin à tout ça. »*

Ce solitaire, apparemment, n'est jamais seul puisque quelque importun ou importune l'a toujours frustré d'une euthanasie toujours caressée. Mais aujourd'hui, que de victimes de ce pathétique empêchement ! — Sinon, pourquoi s'obstiner si longtemps à retarder l'achèvement de sa propre décomposition ? C'est qu'ils ne pourraient plus écrire, cent mille fois, leur vie durant (et elle dure) que la vie est un néant insupportable et qu'il faut l'anéantir en soi-même, sur le champ.

Pourtant, l'inanité de la vie n'entraîne nullement le renoncement au droit de bien vivre, — matériellement parlant. Aussi avons-nous été surpris que trois de nos lecteurs, pas un de moins (d'après ce qu'ils disent, ceux-là ne semblent pas menacés par l'impôt sur les grandes fortunes) aient approuvé une pointe sacrilège que nous nous étions permise à l'endroit du fameux « pouvoir d'achat ».

Il s'agissait d'ailleurs moins de la chose — elle est bien naturelle à l'homme, tout comme les illusions tenaces et le refus des réalités pénibles — que de l'expression elle-même, si révélatrice de l'impudique arrogance mercantile qui règne sur nos sociétés. Pour ce pouvoir-là, on laisserait tous les autres sur le marché à qui veut les prendre. Ne pourrait-on, du moins, s'attacher aussi fermement à des pouvoirs plus à notre portée, par exemple le pouvoir de penser, — fût-ce à autre chose ? Et puis, pourquoi le pouvoir d'acheter serait-il moins précaire que tout pouvoir ? Il en va pareillement des « droits acquis ». On ne voit guère qu'un seul droit qui soit définitivement acquis à l'homme : celui de mourir.

Mais il n'est écrit nulle part que ce doit être de faim. Aussi peut-on commencer à se demander si le maintien, voire la croissance, pour les uns, de *leur* pouvoir d'achat et de *leurs* droits acquis n'aurait pas, pour les autres, quelque rapport avec leur devoir de mourir doucement, discrètement, sans bruit et sans phrases : par solidarité.

YVES FLORENNE.

(1) *Rendez-vous avec le théâtre* nº 19. La Criée, 30 quai Rive Neuve, 13007 Marseille.

(2) Numéro de septembre. Gallimard.

NDLR. — Cette chronique a été écrite et remise avant qu'il fût même question du prix Goncourt de Mme Marguerite Duras.

Laurent Fabius *aux commandes*

Quand le conciliabule remplace le forum

Pierre Mauroy aimait le verbe ; son successeur privilégie l'écrit.

LA machine gouvernementale fonctionne-t-elle mieux sous la poigne centralisatrice de Laurent Fabius que sous la direction conviviale de Pierre Mauroy ?

S'il est sans doute prématuré de répondre à cette question par un jugement de valeur qui puisse être définitif, il est permis de constater, en revanche, un changement très net dans le style de conduite. C'est dans sa conception du travail interministériel, qui conditionne le processus d'arbitrage, acte essentiel de la tâche du premier ministre, que la méthode personnelle du nouveau chef du gouvernement se distingue le plus de celle de son prédécesseur.

Homme d'échanges et de verbe, Pierre Mauroy multipliait volontiers les réunions interministérielles à tous les niveaux. En ce domaine, tous les records ont été battus de juin 1981 à juillet 1984. Dans un rapport sur le fonctionnement du cabinet du premier ministre au cours de cette période, présenté au printemps dernier à l'Institut d'études politiques de Paris, Pierre Bauby avait rendu public un décompte précis. A l'hôtel Matignon, sous Pierre Mauroy, il y avait eu exactement, au total, *117 réunions interministérielles* en 1981, 163 en 1982 et 130 en 1983, soit en moyenne, par mois, 9 comités interministériels et 108 réunions préparatoires en 1981, 10 comités et 153 réunions préparatoires en 1982, 6 comités et 124 réunions préparatoires en 1983. Cette inflation du travail interministériel, sans précédent sous la Ve République, était en grande partie justifiée par l'élaboration et la mise en œuvre des importantes réformes de structures réalisées par la gauche dans les trois premières années de la nouvelle législature. Si l'on ne considère d'ailleurs que la fréquence des comités interministériels, toujours présidés par le premier ministre et réunissant les ministres ou les directeurs de cabinet, la moyenne mensuelle ne fut pas plus élevée, sous Pierre Mauroy, qu'à l'époque des gouvernements de Michel Debré, Georges Pompidou ou Jacques Chaban-Delmas. *L'inflation*, de 1981 à 1984, tenait surtout à la fréquence des réunions préparatoires organisées pour rassembler les membres des cabinets, qui était supérieure, en effet, à ce qu'on avait connu par le passé.



XAVIER LAMBOURS

Le changement, sous Laurent Fabius, se traduit par une rupture complète avec une telle évolution, et il s'agit d'une réforme délibérée, bien que la pause intervenue dans l'action réformatrice du pouvoir contribue aussi à un ralentissement du rythme de travail imposé par Pierre Mauroy. Le nouveau chef du gouvernement a opté pour un mode de travail interministériel plus simple, plus souple, allégé, à l'image, en quelque sorte, de ses premières visites en province, conçues pour éviter les pesanteurs et les contraintes des grands déplacements officiels.

Les comités interministériels ont pris, sous son autorité, l'allure de comités restreints. Ils ne réunissent, autour du premier ministre et du représentant permanent de l'Elysée, que les ministres concernés par le sujet à traiter, qu'il s'agisse des débats techniques ou politiques. Les ministres ne sont pas autorisés à se faire représenter ni à se faire assister.

Laurent Fabius voit plusieurs avantages à cette procédure. *Primo*, s'il s'agit de discuter d'un choix politique, les échanges sont plus directs, plus courts, plus faciles, et les décisions éventuelles plus claires. *Secundo*, s'il s'agit de débats techniques, les ministres s'expriment plus librement sans être contraints de se transformer, comme ils le font souvent en présence des hauts fonctionnaires qui les assistent – et les contrôlent, – en porte-parole de leurs administrations, voire de certains groupes de pression. *Tertio*, dans tous les cas, les risques de « fuites », à propos des différends habituels, sont très limités, le secret étant mieux gardé. Le conciliabule a remplacé le forum permanent.

Ces comités interministériels restreints sont très fréquents depuis la nomination de Laurent Fabius, et leur convocation ne figure pas à l'ordre du jour public du chef du gouvernement. Un seul comité interministériel s'est tenu, depuis la fin du mois de juillet, suivant la formule en vigueur auparavant ; il concernait l'avenir de l'informatique et de la bureautique.

Ce changement provoque évidemment une diminution des réunions interministérielles organisées entre les membres des cabinets, d'autant que les séances de travail réservées au ministres ne sont pas toujours précédées de réunions de leurs collaborateurs.

Il semble, toutefois, que cette procédure restrictive comporte aussi certains inconvénients. Tenus à l'écart des échanges interministériels au plus haut niveau, les principaux collaborateurs des ministres laissent parfois paraître un certain mécontentement.

La même discrétion prévaut dans les audiences hebdomadaires que Laurent Fabius accorde à tel ou tel membre du gouvernement, ainsi que, chaque mardi – comme Pierre Mauroy avant lui – aux principaux dirigeants du Parti socialiste.

A l'intérieur de son propre cabinet, le premier ministre impose une autodiscipline analogue, privilégiant l'écrit à l'échange verbal, sauf lorsque, au contraire, il juge utile de multiplier au-delà de son équipe les conversations informelles, en sollicitant l'avis de personnalités extérieures, sur des sujets qui n'appellent pas des décisions immédiates.

Beaucoup plus homogène que le cabinet de Pierre Mauroy, au sein duquel la collaboration des conseillers politiques et des conseillers techniques n'allait pas toujours sans difficulté, l'état-major de Laurent Fabius, composé presque exclusivement de techniciens, ne fonctionne pas, pour autant, comme un bloc indifférencié. Les cinq principaux conseillers qui apparaissent dans la hiérarchie interne, sous la houlette de Louis Schweitzer, le directeur du cabinet, comme le quintette majeur du premier ministre ne travaillent pas tous sur le même mode.

Hélène Ploix, en charge des affaires économiques et financières, et Bernard Pêcheur, en charge des questions sociales (travail, emploi, formation professionnelle, droits de la femme, politique salariale, rapatriés) coordonnent et animent chacun une cellule associant plusieurs des onze conseillers techniques. Christian Bècle, responsable des dossiers relatifs à l'éducation, la jeunesse, les sports, et Claude Silberzahn, responsable de tout ce qui relève du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, incarnent surtout des préoccupations auxquelles le premier ministre porte un intérêt privilégié ; leur tâche est un peu moins collective, plus directement dépendante du directeur du cabinet. De même, François Gros, en charge de la recherche, incarne-t-il essentiellement, dans sa position hiérarchique, une autorité morale. Le seul conseiller à travailler directement avec le premier ministre n'appartient pas, toutefois, à ce « cinq » majeur, puisqu'il s'agit de Jean-Gabriel Fredet, le conseiller technique chargé des relations avec la presse.

La pyramide dominée par Louis Schweitzer n'est donc pas aussi monolithique et strictement hiérarchique qu'il y paraît de prime abord. Son fonctionnement est rythmé par deux rendez-vous hebdomadaires : une réunion plénière de tous les conseillers chaque mercredi matin, pour régler les problèmes d'emploi du temps et d'intendance ; une réunion réservée aux conseillers officiels, en présence du secrétaire général du gouvernement, chaque vendredi matin, pour préparer le conseil des ministres de la semaine suivante. Chaque mardi, Hélène Ploix réunit aussi les conseillers techniques chargés des affaires économiques et financières.

Son organisation tient compte aussi du « domaine réservé » de l'Elysée, plus strictement délimité dans les affaires internationales sous Laurent Fabius que sous Pierre Mauroy. Le responsable diplomatique, Daniel Bernard, n'occupe pas une position prééminente. En outre, contrairement à son prédécesseur, Michel Delebarre, le directeur de cabinet, ne traite pas directement l'ensemble des dossiers relevant des affaires de police dont s'occupe Claude Silberzahn en collaboration avec le ministère de l'intérieur.

Il faut croire que cette élite administrative s'articule bien puisqu'elle travaille, jusqu'à présent, sans attirer l'attention. Mais a-t-elle vraiment subi son baptême du feu ?

ALAIN ROLLAT.

François Gros : l'homme de la recherche

« *TIMIDE et modeste.* » Réservé même, comme les gens du Nord, dont son père, commerçant en tissus, était originaire, comme les Alsaciens aussi auxquels il se rattache par sa mère. *« J'ai une hérédité Nord-Nord-Est »*, aime à dire François Gros, cinquante-neuf ans, ancien conseiller de Pierre Mauroy et actuel conseiller de Laurent Fabius pour les affaires scientifiques.

Une réserve qui n'est qu'apparente chez cet homme mince dont l'œil s'allume lorsqu'il parle de l'être humain et des métiers de la recherche. Une profession qu'au départ il n'avait guère choisie, et que les hasards de la vie lui feront finalement embrasser. De fait, les lettres et l'agrégation de philosophie l'attiraient au début de ses études. Sans doute aurait-il poursuivi dans cette voie si, juste avant la guerre, il n'avait eu *« ce coup de foudre pour la biologie générale »*. Erreur de parcours ? Non pas. François Gros aime toujours parler littérature, et, si, aujourd'hui, il voit *« les choses à travers leur côté social »*, cela lui vient peut-être de ce qu'il a *« commencé* [ses] *études par les lettres et la philosophie »*. Qu'importe. Il ne deviendra pas homme de lettres ni ingénieur agronome comme son père le souhaitait. François Gros sera biologiste.

Sa voie est désormais tracée. A dix-neuf ans, il entre à l'Institut Pasteur, où il retrouvera plus tard André Lwoff, François Jacob et Jacques Monod, prix Nobel de médecine 1965. Surtout Jacques Monod, qu'il a souvent *« suivi »*. Suivi à la Sorbonne, où il enseigne la biologie moléculaire ; suivi au Collège de France, où il tient la chaire de biologie cellulaire ; suivi, enfin, à l'Académie des sciences. L'analogie s'arrête là. Manque le prix Nobel pour ce scientifique de talent, directeur de l'Institut Pasteur en 1976, à qui l'on doit, entre autres recherches, des travaux sur les mécanismes d'action de certains antibiotiques tels que la pénicilline et la streptomycine, sur le rôle des acides nucléiques et la physiologie des gènes, sur la mise en évidence, avec Jacques Monod, de l'acide ribonucléique messager chez les bactéries et sur la régulation et la différenciation cellulaire.

Aujourd'hui encore, même s'il garde une certaine activité de recheche au travers de l'unité qu'il dirige à Pasteur et par le biais des ses cours au Collège de France, François Gros reconnaît que ses *« activités réelles de recherche »* se sont *« beaucoup distanciées »*. Une situation qu'il *« regrette un peu »*, tout en ajoutant qu'il est passionné par sa mission auprès du premier ministre. Comment ne le serait-il pas, lui qui, en 1979, lors de la remise d'un rapport sur les sciences de la vie et de la société avait demandé à Valéry Giscard d'Estaing que *« le pouvoir soit un peu plus à l'écoute de la science »* ? Ce fut, cependant, surtout le leader de l'opposition qui l'entendit. Une fois au pouvoir, François Mitterrand et avec lui Pierre Mauroy lui confieront l'organisation des assises régionales et du grand colloque national sur la recherche de janvier 1982.

Colloque-propagande ? Certainement pas. Pour François Gros, qui ne rejette pas *a priori* les contacts avec l'opposition, *« il n'y a pas de science aux couleurs du socialisme »*, même s'*« il existe un mariage naturel entre la science et le socialisme »*. Les origines de son engagement auprès de François Mitterrand sont d'une autre nature. Il l'a rejoint non par idéologie, mais parce que *« le socialisme a une dimension humaine et admet le droit à l'erreur quand il n'est pas dogmatique »*. L'histoire lui ayant offert une chance de jouer les avocats de la recherche scientifique, François Gros, à qui chacun reconnaît le goût du travail bien fait, mais auquel certains reprochent parfois de ne pas *« être assez un meneur d'hommes, un décideur »*, a plaidé et plaide toujours la cause de la recherche.

Une recherche qu'il veut ouverte sur l'extérieur et dont, malgré l'austérité, il gère les dossiers à petites touches, comme les peintres de l'école de Honfleur, qui, d'une certaine manière, lui sont très proches. De manière feutrée, en attendant de mettre une dernière main à l'émission de radio qu'il prépare sur le compositeur hongrois Béla Bartok.

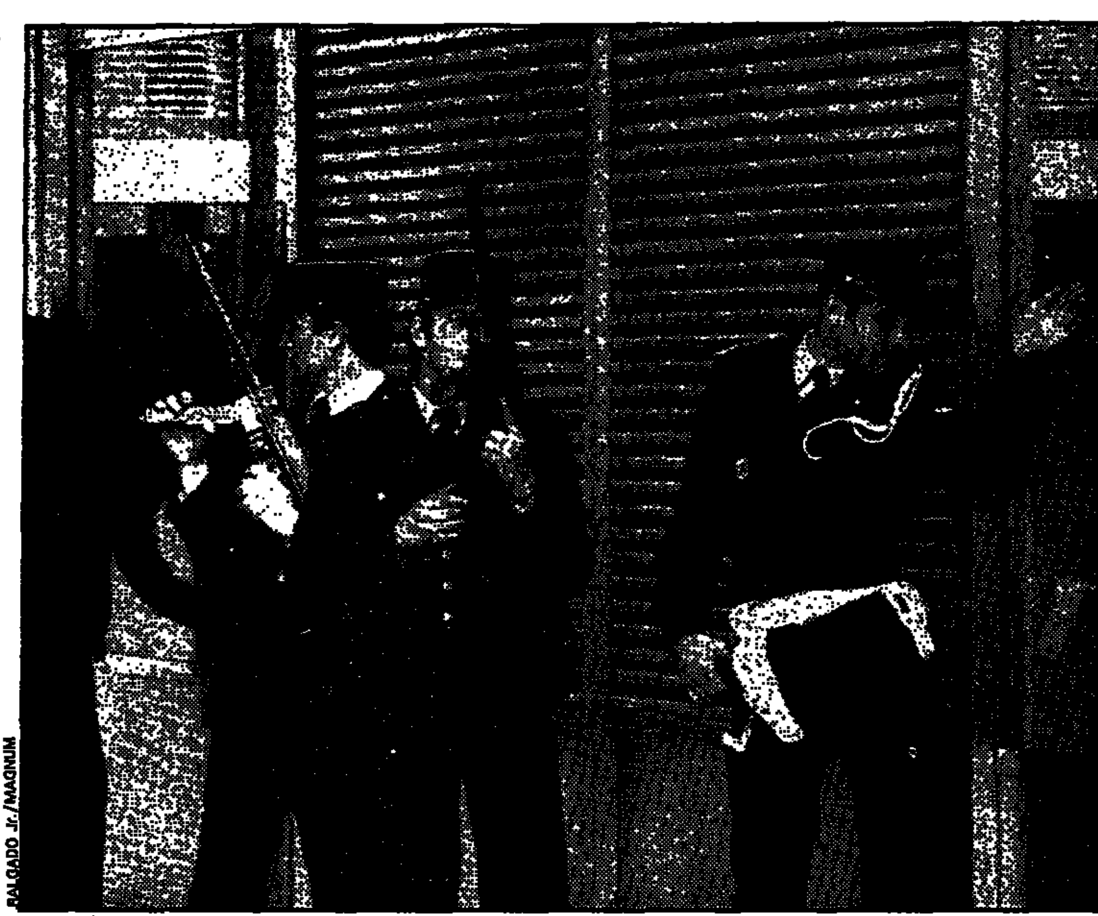
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Laurent Fabius *aux commandes*

Claude Silberzahn : de l'intérieur au grand large

COMMENT devient-on l'un des principaux collaborateurs d'un premier ministre socialiste quand on n'est pas soi-même membre du Parti socialiste, quand on n'a jamais milité à gauche, qu'on a même appartenu à plusieurs cabinets ministériels sous des gouvernements de droite et qu'aucune relation personnelle privilégiée ne vient annihiler, *a priori*, ces handicaps politiques ? Autrement dit, y a-t-il un mystère autour de la présence à l'hôtel Matignon de Claude Silberzahn ?

Un poster, apposé dans le bureau de l'intéressé, donne peut-être la réponse. On y voit, sur fond d'azur et de neige d'un paysage du Queyras, un skieur en randonnée, solitaire, arc-bouté à la poursuite de quelque objectif imaginaire. Cette image résume bien l'itinéraire de ce préfet de quarante-neuf ans, d'origine alsacienne et de confession protestante, qui, depuis vingt-cinq ans, trace discrètement son sillon dans la vie politique sans avoir jamais pu pleinement assouvir, jusqu'à présent, à cause des aléas rencontrés en cours de route, le besoin d'action qui l'habite et que nourrit une passion : la passion du développement du tiers-monde, transmutée en passion de l'outre-mer français.



SALGADO Jr./MAGNUM

Quand il entre à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, en 1956, le jeune Mulhousien, fils d'imprimeur, rêve de l'empire colonial. Il adhère à cette mission civilisatrice assignée à la France par les Pères de la IIIe République. *« Je n'ai jamais été un colonisateur honteux »*, dit-il volontiers, en rappelant que la doctrine de ses professeurs consistait, à l'époque, à mesurer le degré de réussite d'une entreprise colonisatrice à l'aune des réalités positives au moment de la décolonisation. Pour lui, le rêve commence à devenir tangible au cours d'un stage effectué en 1957 en Guinée. Mais quand Claude Silberzahn obtient son brevet de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer – avec rang de major, – le rêve, à peine né, s'effondre dans le drame algérien : *« Au sortir de la guerre d'Algérie, mon métier n'existe plus... »*

Si encore le pouvoir avait alors accepté d'utiliser les compétences de ses administrateurs d'outre-mer en constituant avec eux un grand corps d'assistance technique au service des pays africains qui venaient d'accéder à l'indépendance ! *« La République a manqué cette occasion. »*

Désillusionné, Claude Silberzahn ne change pas de cap pour autant. Coopérant technique en Tunisie, il participe à une équipe d'économistes qui dresse des plans pour l'aménagement du sud du pays, devient chargé de mission au ministère local du développement, mais ce n'est pas un homme de dossiers. Aux études théoriques, il préfère l'animation des hommes et le pouvoir décisionnel. Revenu en France, le jeune sous-préfet trouve enfin, à trente-deux ans, un poste de commande : pendant quatre ans, il occupe les fonctions de secrétaire général à la préfecture de la Martinique, et cette expérience ne fait qu'accentuer ses convictions tiers-mondistes. Il exerce ce poste de coordonnateur général sous trois préfets différents, au point d'apparaître finalement, à l'extérieur, comme le véritable patron du département. Avec le quatrième préfet, ses relations sont difficiles : le ministère de l'intérieur lui force un peu la main, et il rentre à Paris, où la seule affectation disponible a un arrière-goût de placard : en 1971, Claude Silberzahn entre, sans enthousiasme, au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'intérieur, André Bord (RPR), pour s'occuper des dossiers relatifs aux finances locales. Purgatoire ! Ballotté par les hasards administratifs et politiques, il va changer trois fois de « patron » en trois ans. Après avoir collaboré avec André Bord, il occupe aussi successivement les fonctions de chef de cabinet d'Albin Chalandon au ministère de l'équipement et du logement, et de conseiller technique auprès de Xavier Deniau au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM. Ce n'est qu'en 1973 que la chance lui sourit vraiment, quand son ami Bernard Stasi, promu ministre des DOM-TOM, lui demande de devenir son directeur de cabinet. Cette charge sera aussi éphémère que les trois précédentes, mais sa soif d'action y trouvera largement son compte puisqu'il participera au règlement de dossiers difficiles, mais ô combien passionnants : la préparation de l'indépendance des Comores, des Nouvelles-Hébrides, du territoire des Afars et des Issas... Mais à cette époque, déjà, la personnalité de Bernard Stasi est de celles qui dérangent parfois. Ni à l'Elysée, où préside Georges Pompidou, ni à l'hôtel Matignon, où gouverne Pierre Messmer, on n'apprécie beaucoup la compréhension affichée par le secrétaire d'Etat centriste à l'égard du régime chilien de Salvador Allende, ni les orientations réformatrices prises par celui-ci dans son approche des problèmes économiques et sociaux de l'outre-mer. Jugé trop progressiste, Bernard Stasi quitte le gouvernement en 1974. Pour l'avoir soutenu jusqu'au bout, Claude Silberzahn, suspecté en haut lieu d'avoir été un conseiller trop « gauchisant », est exilé à Grasse par le pouvoir giscardien, où il ronge son frein pendant cinq ans avant d'être muté d'office à Rouen, toujours en qualité de sous-préfet. C'est là, dans l'exercice de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, qu'il a l'occasion de rencontrer pour la première fois Laurent Fabius, mais ses rapports avec le jeune élu socialiste ne sont pas plus étroits que ceux qu'il peut avoir avec les autres notables locaux. Il travaille surtout avec Jean Lecanuet, qui préside le conseil général. Malgré certaines réalisations exemplaires, auxquelles il prend naturellement une part importante, Claude Silberzahn, d'un naturel peu courtisan, ne connaîtra pas les faveurs parisiennes. Il lui faudra attendre l'arrivée de la gauche au pouvoir pour figurer au tableau d'avancement du ministre de l'intérieur et être nommé préfet, le 13 juillet 1982, à quarante-sept ans. Ces huit années de vie métropolitaine ont exacerbé son désir du grand large. Il choisit la Guyane, parce que *« c'est un pays qui bouge, un pays porteur, situé dans un contexte géopolitique excitant »*, qui lui rappelle la Guinée. Préfet de Cayenne, il renoue avec ce qu'il aime : le défrichage, dans tous les sens du terme. Et c'est là, sans que rien ne le laisse prévoir, que sa carrière va connaître le saut qui le conduira rue de Varenne. Un saut qu'il doit à... Ariane. En tant que ministre de la recherche et de l'industrie, et donc ministre tutélaire de la recherche dans le domaine spatial, Laurent Fabius doit faire un jour une visite au centre de Kourou. Claude Silberzahn saisit l'occasion de son passage pour bâtir, à l'intention de son visiteur, un programme politique qui déborde largement des obligations techniques. Laurent Fabius se prête volontiers au jeu, reçoit les élus locaux, rencontre les représentants des organisations professionnelles, sa visite connaît un certain retentissement dans l'actualité guyanaise. Le fil d'Ariane a rapproché les deux hommes. Ils sympathisent et demeurent en contact au sujet de différents dossiers techniques. Une relation d'estime, de confiance se noue. Au fond, une histoire toute simple.

Appelé à s'installer à l'hôtel Matignon, Claude Silberzahn n'hésite pas, mais avant de quitter Cayenne, il entrouvre son cœur aux dirigeants guyanais sur quelques *« travers »* de la vie locale, mettant en garde les uns contre les *« étranges alliances nouées dans le seul but de défendre des positions existantes »*, les autres contre la tentation d' *« utiliser la protection du droit pour détruire l'état de droit »*, soulignant qu'en Guyane, comme ailleurs, *« nous serons chacun jugés sur l'étendue du territoire de justice et de liberté que nous lèguerons à nos enfants »*. Moralisateur ? Humaniste, en tout cas. Les jugements d'autrui lui importent peu : *« Je fais mon métier en professionnel, en m'appuyant sur des règles morales. »* La principale vertu à ses yeux ? *« Le courage ! »* A Matignon, comme dans le massif du Queyras, il en faut pour les courses de fond...

A. R.

Hélène Ploix : Mme économie et finances

« POURQUOI je suis ici ? Je n'en sais rien, mais un beau jour d'août dernier, à mon bureau de présidente de la Banque industrielle et mobilière privée, nationalisée en 1982, on m'a téléphoné de Matignon : « Voulez-vous faire » partie de l'état-major de » M. Laurent Fabius ? ». J'ai accepté, parce que j'avais une connaissance et une pratique des problèmes des entreprises que les fonctionnaires n'ont pas. » Et depuis trois mois, Hélène Ploix contrôle le fonctionnement de la cellule économique et financière constituée autour du premier ministre : finances, budget, industrie, agriculture, urbanisme et transports, avec un inspecteur des finances, deux énarques, un ingénieur du corps des mines et un autre du corps des Ponts. Son rôle : coordonner, « dynamiser », et s'assurer que toutes les dimensions d'un problème sont bien prises en compte.

Une belle consécration pour cette célibataire de quarante ans, dotée d'une armée de neveux et de nièces, qui s'exprime d'une voix douce, presque timide, comme si elle s'excusait d'être là, sous les lambris, au cœur du pouvoir. Face à ces brillants fonctionnaires, elle peut, pourtant, faire état d'une carrière déjà bien remplie, avec de solides références acquises sur parchemin et, surtout, sur le terrain.

Vosgienne d'origine, fille d'industriel papetier, elle fait Sciences Po et est l'une des deux premières femmes admises à l'Institut européen des affaires (INSEAD). Après une licence d'anglais, elle va passer un an aux Etats-Unis, où elle décroche une maîtrise d'administration publique à l'université de Berkeley. C'est alors l'entrée, comme conseillère de direction, dans la grande firme d'organisation Mc Kinsey et l'apprentissage des méthodes d'analyse propres à identifier, sans se tromper, les problèmes des clients pour en faire la synthèse et formuler des recommandations. Mme Ploix a ainsi analysé le textile, la grande distribution, les transports aériens, la sidérurgie... Après l'étude, l'action, c'est-à-dire aider le client à appliquer lesdites recommandations, avec des développements aussi bien sociaux que commerciaux et industriels, créer une équipe et, même, l'animer.



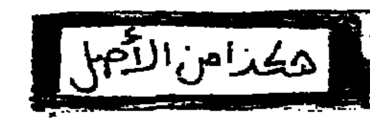
SIBERT/RUSH

Au bout de neuf ans, elle souhaite quitter Mc Kinsey, et, s'étant intéressée au consumérisme, la voilà en 1977-1978 conseillère technique au cabinet de Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation. Retour au privé, cette fois-ci comme directrice à la Compagnie européenne de publications (CEP), pour devenir *« vraiment opérationnelle et avoir la responsabilité d'une équipe. Le monde de la presse m'a toujours intéressée, sans doute mes ascendances papetières,* souligne-t-elle. *Je me suis d'abord occupée de tout ce qui était industriel, puis d'édition, après la prise de contrôle de Nathan par la CEP ».*

Arrive mai 1981. *« J'ai toujours été socialiste, mais sans la carte du parti. Il y a certains principes que je privilégie. »* Elle participe déjà depuis un certain temps aux groupes d'action municipale chargés d'assister les élus locaux du PS et collabore à la revue *Autrement*. En 1982, elle se retrouve en quelques jours présidente, après nationalisation, de la Banque industrielle et mobilière privée, petit établissement très profitable, à taille humaine, doté d'une très bonne image et d'un excellent fonds de commerce. Hélène Ploix s'y trouve fort bien : encore une équipe à animer, elle a l'habitude. Puis c'est le coup de téléphone d'août dernier.

« Comment je me sens ? Tout à fait heureuse. C'est un complément d'expérience passionnant, on y atteint un niveau de problèmes qu'on a rarement l'occasion de connaître. » Disons-le aussi, Hélène Ploix, dans l'état-major de Matignon, est la seule représentante du privé dans un monde de fonctionnaires. Cela aussi est une expérience inhabituelle, timidement inspirée de l'Amérique, où un perpétuel va-et-vient entre les affaires et l'administration fait souffler dans les allées du pouvoir un vent de réalisme et de professionnalisme souvent salutaire.

FRANÇOIS RENARD.



Bernard Pêcheur : le mécanicien du social

SUR son bureau de conseiller social, au rez-de-chaussée de l'hôtel Matignon, M. Bernard Pêcheur aligne une superbe collection de pipes. Il ne précise pas s'il change de calumet en fonction de ses interlocuteurs. Détail superflu, tant sa sérénité paraît constante et à toute épreuve. Selon qu'on est bien ou mal intentionné à son égard, on pourrait trouver à ce grand jeune homme d'à peine trente-quatre ans (il est né le 7 décembre 1950), au crâne dégarni et au port technocratique, un air de Giscard ou de Fabius. De telles images l'indiffèrent. Il ne se laisse pas impressionner, lui qui pense que *« l'expérience, c'est une question de durée mais aussi d'intensité »* et qui rejette l'accusation de technocrate souvent lancée contre Laurent Fabius : *« Il a une très grande compétence technique mais il ne juge pas en technicien. »*

M. Pêcheur a beau être énarque – il a été admis en 1972 et a suivi en 1975-1976 la promotion Guernica, – après avoir eu un cursus classique au lycée François-Ier de Fontainebleau, sa ville natale, puis à l'Institut d'études politiques et à la faculté de droit, il ne vient pas pour autant d'un milieu privilégié. Son père a été ouvrier dans une fonderie avant d'être licencié en 1938. Prisonnier pendant cinq ans durant la guerre, il est entré dans la police où il a terminé sa carrière comme brigadier. Aidé par ses parents, M. Pêcheur a donc accompli un joli parcours universitaire, sans oublier, à dix-neuf ans, de se marier avec une passionnée d'archéologie dont il a deux garçons.

Succéder à MM. Jacques Delors, Raymond Soubie et Bernard Brunhes au poste de conseiller social du premier ministre laisse supposer que l'on vient du sérail. Or M. Pêcheur n'est pas véritablement un homme du sérail socialiste : s'il a toujours voté socialiste, il n'a pas la carte du PS. Il n'a pas davantage d'appartenance syndicale. L'intéressé explique sa nomination par *« le hasard et des nécessités »*. Le 1er juin 1976, au sortir de l'ENA, il est affecté à la direction du budget du ministère de l'économie et des finances. Chef de bureau en août 1984, il suit les budgets de l'éducation, de la jeunesse et des sports et de la culture. En juin 1981, c'est la rencontre avec Laurent Fabius, qui en fait un de ses conseillers techniques au ministère : délégué chargé du budget. Là, il « suit » déjà la fonction publique et la réforme des instituteurs, la recherche et les négociations salariales. En mars 1983, il accompagne Laurent Fabius à l'industrie, où il devient, en décembre de la même année, directeur adjoint du cabinet.

Fonctionnaire, M. Pêcheur l'était avant mai 1981 et il le sera encore après 1986, mais il ne pouvait, dit-il, accepter un poste politique que sous le règne de la gauche. La fonction, il l'a désormais, depuis juillet 1984 ; il lui reste a se faire un nom. Il dispose pour cela d'un atout inespéré : il succède à un fauteuil vide (M. Brunhes étant parti avant mars 1983). Les syndicats le souhaitaient avant de le connaître, tant cette fonction leur apparaissait primordiale. En quatre mois, M. Pêcheur a déjà fait du chemin. André Bergeron, qu'il voit souvent, l'apprécie, et la plupart des syndicats ont une bonne opinion de lui. Apprenant son métier sur le tas, il n'a pourtant pas dédaigné les conseils de ses anciens, y compris ceux de M. Soubie.

Avec M. Pêcheur les syndicats savent à qui ils ont affaire. Ils n'on plus à pinailler, comme avec M. Brunhes, sur l'opportunité de telle ou telle réforme, mais à discuter, vaille que vaille, sur la politique de rigueur et sa mise en œuvre. La fermeté gouvernementale dans la fonction publique doit une bonne part à M. Pêcheur, qui se définit lui-même comme *« un homme de rigueur, mais aussi de dialogue »*. *« Je ne suis pas le premier ministre du social*, ajoute-t-il. *Ce serait absurde qu'un conseiller se comporte comme un ministre. Je n'ai pas l'intention de me substituer à eux mais le premier ministre est le seul à se trouver en position de synthèse. Il lui faut quelqu'un auprès de lui vers qui convergent toutes les informations et qui participe à l'élaboration de cette synthèse »*.

M. Pêcheur doit être à la fois celui qui donne à Laurent Fabius tous les éléments lui permettant de prendre une décision dans le domaine social et celui qui explique les choix gouvernementaux aux syndicats après les avoir écoutés. Il y a dans sa fonction un côté pompier qu'ont connu tous ses prédécesseurs. Gros travailleur – il lui reste bien peu de temps pour le jogging, la descente de la Dordogne en canoë ou la peinture abstraite, – il semble aussi inflexible dans ses positions de fond que courtois dans sa façon d'être. A défaut d'être un grand pourvoyeur de grain à moudre, il a l'art et la manière de présenter les pilules les plus amères.

Le conseiller social de M. Fabius attache beaucoup d'importance à *« la façon de faire »*, persuadé que si le contenu d'une politique est essentiel, les syndicats sont sensibles à la manière dont on la présente. Mais, surtout, il n'entend pas être le *« social-social »* de M. Fabius. *« Le social*, dit-il, *n'existe pas à l'état pur. Il y a toujours une intégration du social dans les finances et dans l'économie. »*

Sa compétence est avant tout financière, et il la met au service de la modernisation des rapports sociaux voulue par son premier ministre. Toutes ses décisions ou suggestions se veulent cohérentes avec un certain souci de l'équilibre budgétaire. Se présentant comme un *« mécanicien de l'administration »* – *« en changeant de ministère, on change de voiture mais c'est le même moteur »*, – M. Pêcheur ne pense pas, par sa démarche, rebuter les syndicats : *« Ils aiment avoir quelqu'un qui parle net. Ils préfèrent un « non » clair que d'être menés en bateau. »* A Matignon, le timonier et son équipage ne rêvent plus.

MICHEL NOBLECOURT.



MAGNUM

Christian Bècle : un militant de l'éducation

L'HISTOIRE pourrait être simple. Devenu premier ministre, l'élu de Seine-Maritime appelle auprès de lui le recteur qu'il a connu et apprécié à Rouen. Depuis juillet 1984, Christian Bècle occupe un vaste bureau, situé en face de l'hôtel Matignon, où il examine les dossiers concernant la formation et la jeunesse. Une nomination logique. Mais derrière le raisonnable se glisse, même si elle est récente, l'amitié qui lie deux hommes, mutuellement séduits par leur dynamisme et leur rapidité d'analyse.

Lorsqu'il arrive à Rouen, le 5 août 1981, M. Bècle a une mission précise, *« combler le retard de la région en matière de formation »*. Il fait partie de la première vague des recteurs nommés par le pouvoir socialiste. A quarante ans, il possède déjà des qualités de gestionnaire et une solide envie de *« faire bouger les choses »*. Cet aspect de sa personnalité plaît à Laurent Fabius. Derrière les lunettes, il a capté la vivacité du regard du fonctionnaire, habitué aux situations difficiles et à la mobilité.

L'enfant du Midi languedocien a connu les déplacements forcés. Fils d'un viticulteur de Frontignan, dans l'Hérault, il quitte la maison et les caves familiales pour un pensionnat privé de Montpellier. *« Après neuf ans d'internat, j'ai refusé d'aller en classe préparatoire »*, explique ce bachelier



LUC PERENOM/RUSH

de la fin des années 50. C'est donc l'université, avec une hésitation, au moment de l'inscription, entre la philosophie et la physique. La deuxième discipline l'emporte, et, à vingt ans, le jeune licencié écoute les conseils de l'un de ses professeurs qui l'encourage à continuer ses études dans *« une grande université »*.

« Au mois de juillet 1962, mon père m'a emmené à Grenoble où j'ai découvert une ville différente et surtout un centre scientifique important. » Grenoble, c'est la rencontre avec le professeur Louis Néel, futur prix Nobel de physique, et des laboratoires en pleine expansion. C'est aussi l'admiration pour un homme qui tente alors une nouvelle carrière politique : Pierre Mendès France. Mais le jeune attaché de recherche au CNRS, qui prépare sa thèse d'Etat en sciences physiques, est encore un spectateur de la vie politique. Il enseigne à l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de génie physique de Grenoble et se passionne pour le travail en équipe, indispensable dans le domaine de la recherche. *« Le professeur Néel m'encourage à faire une carrière universitaire et à créer un laboratoire. »*

En 1971, la famille Bècle – entre-temps il a épousé une enseignante de physique – déménage pour Saint-Nazaire. Nouvelle expérience pour ce maître-assistant de physique qui *« débarque »* dans un Institut universitaire de technologie (IUT) où *« il fallait tout créer car on partait de zéro »*. Il développe un laboratoire, associé avec l'école d'ingénieurs, qui étudie les alliages métallurgiques en collaboration avec les industries de la région. Ce n'est que huit ans plus tard, lorsqu'il est nommé directeur de l'IUT, que, avec l'aide du recteur de Nantes, Claude Durand-Prinborgne, il s'initie aux arcanes de la gestion d'un établissement. C'est à cette époque qu'il adhère au Parti socialiste, *« par démarche personnelle et aussi en constatant que le syndicalisme avait des limites »*.

Saint-Nazaire demeure un bon souvenir pour la famile Bècle. Là, dans une vieille maison au bord de la plage, les parents et les trois fils ont restauré un logis qui reste un lieu où ils aiment se retrouver, dans une vie faite de déplacements successifs.

« Comme je suis très remuant, des collègues m'ont poussé à prendre la responsabilité de l'assemblée des directeurs d'IUT. » Christian Bècle, alors professeur, découvre l'administration centrale et les contacts peu faciles avec le ministre des universités, Alice Saunier-Seïté.

Puis, c'est l'arrivée de la gauche au pouvoir. Adieu les longues marches en famille à travers des régions de France, le gouvernement l'appelle. Il lui reste encore le tennis – il est classé – et la musique, que l'ancien choriste amateur de Bach aime toujours. A Rouen, Alain Savary apprécie sa capacité à résoudre des affaires difficiles, comme la grève des étudiants en sciences. En août 1983, le ministre interrompt à nouveau les vacances familiales pour demander à Christian Bècle de devenir recteur de Créteil *« la plus grosse académie du pays »*. Là, il faut animer les services administratifs et revoir la répartition des postes d'enseignants dans des départements aussi différents que la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne. Tâche importante, et inconfortable : le recteur n'a même pas d'appartement et doit camper dans une pièce proche de son bureau, chauffant son déjeuner sur un réchaud. L'homme reste en contact avec celui qui est devenu son ami, Laurent Fabius. Au cours de l'année dernière, ils se rencontrent fréquemment et parlent d'éducation et surtout de politique. La vivacité de Laurent Fabius séduit le recteur. Lorsque le nouveau premier ministre lui téléphone, en juillet, pour l'associer à son équipe, Christian Bècle répond « oui ». Il sacrifie à nouveau ses vacances. Une fois encore sa famille *« milite en déménageant »*.

SERGE BOLLOCH.

Inventeurs et innovateurs

« Innovateur » : le terme plaît parce qu'il suggère la modernité. *« Inventeur »*, au contraire, *fait sourire tant il évoque* le professeur Nimbus, le génial bricoleur ou le faiseur de gadgets. Et pourtant, à y regarder de près et à parcourir l'exposition de la Semaine de l'invention et des produits nouveaux, qui vient d'être organisée à Paris (1), il est souvent tentant de rapprocher l'un de l'autre.

Pas question, bien sûr, d'invoquer la haute technicité devant ces volants d'automobiles démontables, qui s'emportent sous le bras et rendent impossible le vol des véhicules ainsi amputés. La même réflexion s'impose devant les ceintures de sécurité *« toutes corpulences »* ou face aux coussins en mousse de polyester adaptables à la nuque de chacun.

C'est aussi incontestablement l'astuce plus que la science qui a présidé à la réalisation d'un bloc-porte de sécurité dégonflable de l'extérieur, prévu pour secourir une personne enfermée dans un local, ou encore des sièges de douche pour personnes âgées ou handicapées. Cela ferait sourire si, derrière la simplicité de l'objet, ne se cachait un réel souci d'utilité et de sécurité.

Il en va tout autrement des pneus percés de canaux et de fentes adhérant, par effet ventouse, sur les routes verglacées, enneigées et mouillées, et dont la mise au point a demandé douze ans d'études à leur auteur. Quant aux techniques dites « de pointe », elles ont été nécessaires à la conception d'une automatisation du fonctionnement d'un magnétophone ou pour la fabrication d'une imprimante spécialement conçue pour le Minitel.

Les inventeurs sont, pour leur part, aussi différents les uns des autres que les matériels qu'ils exposent. Qui s'assemble ne se ressemble pas forcément, ni par la formation ni par les buts recherchés. Ce sont parfois des individus isolés, tels ces jeunes créateurs-décorateurs qui ont conçu une sorte de « pince » de sécurité pour maintenir les casseroles sur les cuisinières et éviter qu'elles ne basculent. Le couple a déjà réalisé une dizaine d'inventions, toutes nées de préoccupations domestiques et *« testées auprès d'amis »* avant d'être brevetées.

D'autres, responsables de petites entreprises, ont pour souci d'étendre la gamme des produits qu'ils proposent. Tel est le cas de fabricant de réservoir d'eau pour camping-caravaning qui a conçu des raccords étanches pour trappes de vidange, fixables sans soudure ni collage. Ce sont encore des ingénieurs, tel cet électronicien à la retraite, créateur d'antennes de télévision originales (voir ci-contre).

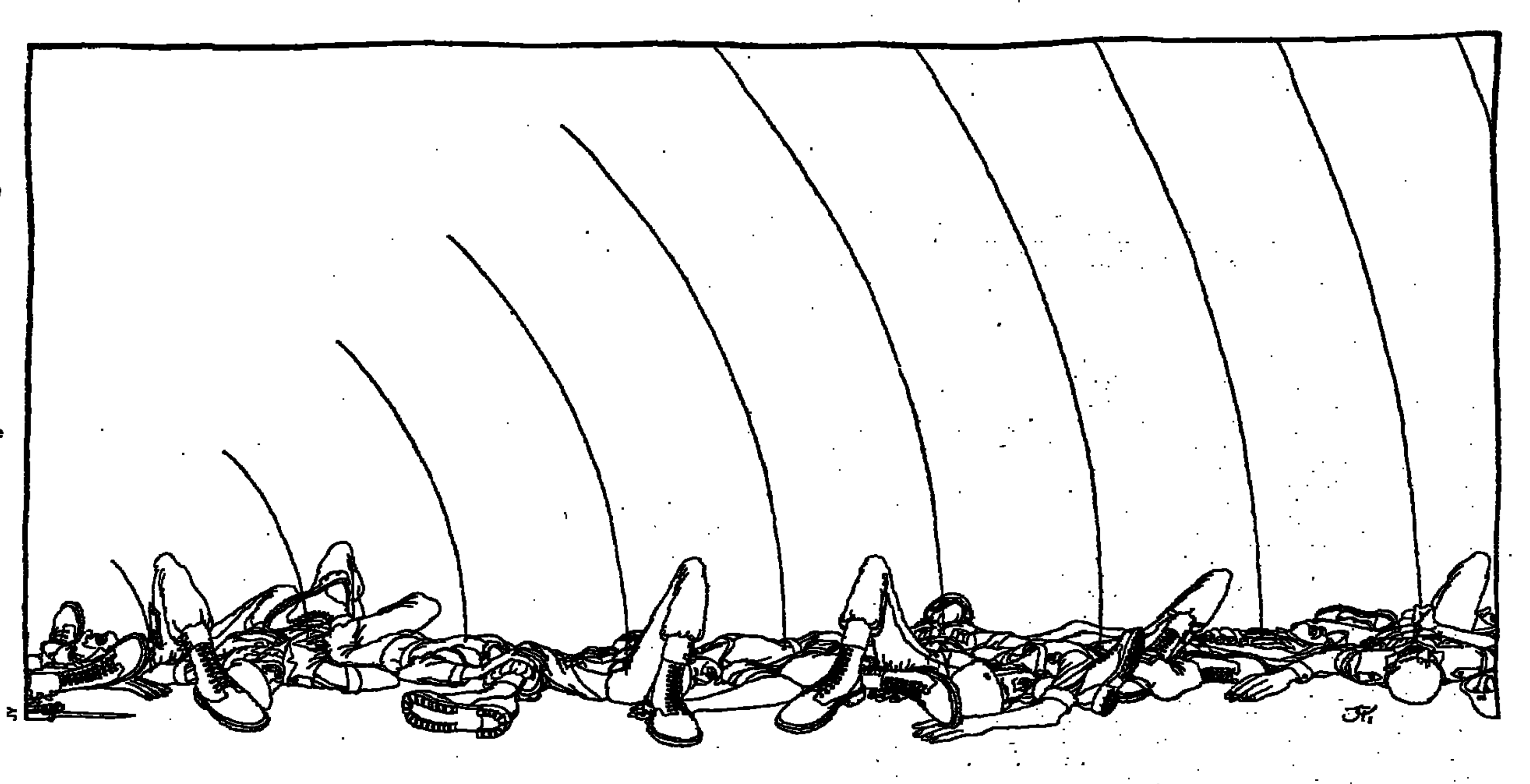
Tous ont cependant un point commun. Pour eux, il n'est peu ou point de salut, sans aides financières, subventions ou prêts divers.

Ceux qui ont eu le plus de chance — ou montré le plus d'acharnement — ont recueilli quelques fonds (de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers de francs) auprès de l'ANVAR, de l'INPI (2), de banques, etc., pour financer leurs prototypes et déposer les brevets d'invention. Les autres ont dû y consacrer leurs propres deniers. Il reste maintenant à la plupart d'entre eux à susciter l'intérêt d'un revendeur qui seul pourra commercialiser leur matériel. Et pour voir leur création passer du stade de l'invention à celui, combien plus noble, de l'innovation.

ELISABETH GORDON.

(1) Organisée par le Comité national des *créateurs d'entreprises*, cette manifestation s'est tenue au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, du 3 au 11 novembre.

(2) Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) ; Institut national de la propriété industrielle (INPI).



La « grosse Bertha » des années 80

Un Cannois aurait mis au point un redoutable canon à infrasons.

ARME « absolue » ou fruit de l'imagination ? Application terrifiante de propriétés acoustiques que connaissent bien les physiciens, ou plus simplement projection onirique façon BD ou James Bond de lectures et de compilations techniques ?

Quoi qu'il en soit, à Cannes, où il habite et où il a son QG, son promoteur, M. C., qui ne tient pas à livrer son patronyme, l'affirme : *« Le canon à infrasons peut amoindrir ou tuer sans bruit, sans violences apparentes, sans que cela se sache, comme s'il s'agissait d'une mort naturelle, d'un infarctus ou d'une méningite... »*

Dans un dépliant en quatre langues — anglais, français, arabe et russe — destiné à ses clients potentiels et remis aux ambassades des Etats-Unis, du Japon et d'URSS (seule l'Union soviétique, jusque-là, a paru s'y intéresser), il explique :

« La fréquence est de 7 Hz, celle du canon ; les infrasons, même à faible densité, perturbent les fonctions humaines et animales. Les ondes de cette fréquence sont perçues avant les tremblements de terre, qu'elles précèdent et accompagnent, provoquant la panique et la fuite des animaux, qui les ressentent les premiers. Un immeuble, un quartier, une région, balayés même à faible intensité, deviennent inhabitables. »

Dans le courant du printemps, des essais ont eu lieu en baie de Cannes, au sud des îles de Lérins, à une dizaine de milles de la Croisette. Quelques poules, des rats et des lapins en ont fait les frais. Soumis aux infrasons, ces animaux ont été victimes de lésions irréversibles, comme des médecins l'auraient constaté.

Le canon, de dimensions pourtant respectables (1), n'a pas suscité de curiosité particulière. Des plaisanciers, qui croisent nombreux entre la côte et les îles, ont bien vu parfois de grandes barges surmontées d'un engin bizarre remorquées vers le large, mais sans y prêter une attention particulière. Il pouvait s'agir de pièces de drague, de poseurs de balises ou de quelque engin de servitude... Seules les délégations de certains pays du golfe Persique et d'Afrique présentes sur les lieux des essais étaient au courant, ainsi que différents services français — la DST notamment, — qui suivaient discrètement les activités de M. C.

Dans son voilier-bureau amarré au port Canto, la cinquantaine sportive, accueillant et volontiers disert, M. C. se défend d'être une sorte de « Nimbus » inspiré ou un farceur.

« Je ne suis pas un scientifique, dit-il, mais un homme d'affaires. Le générateur d'infrasons (il préfère dire générateur plutôt que canon) *est né d'une idée que j'ai eue en m'intéressant à des travaux sur l'application des infrasons, faits il y a des années, mais qui avaient tourné court en raison notamment des risques encourus par les manipulateurs. Travaux sérieux au demeurant, auxquels les Américains n'étaient pas restés indifférents.*

» Découvrant les immenses possibilités du système en matière de défense et pour la recherche de nappes d'eau ou de pétrole, j'ai pensé que l'on pourrait reprendre ces travaux avec l'appoint de nouvelles technologies, l'électronique et des alliages légers et plus résistants. »

« Mon seul mérite, au fond, ajoute M. C., *c'est d'être revenu à un système existant en le débarrassant de structures qui le rendaient inamovible, et d'en moduler les effets* (2). »

Les circonstances et le concours de relations privilégiées dans certains milieux, arabes notamment, auraient fait le reste. L'idée adoptée, le financement en serait assuré.

« *Aujourd'hui,* assure M. C., mais sans donner plus de précisions, *des générateurs sont retenus et d'autres sont disponibles.* »

Quant au prix, il se situe autour du quart de ce que coûte un Mirage-2000. Le meilleur rapport qualité-prix dans ce domaine, paraît-il...

Sur la réalité scientifique de ce canon révolutionnaire et de ses possibles applications, les opinions sont partagées et, curieusement, aucun avis dont l'autorité ne puisse être discutée ne s'est fait entendre, apparemment, jusqu'ici.

Faut-il s'étonner de ce silence ou n'y voir que circonspection et indifférence ?

Cette « grosse Bertha » des années 80 est-elle l'arme absolue qui pourrait changer l'état du monde, comme se plaît à le croire M. C., ou un de ces rêves comme il en bouillonne sous le crâne des inventeurs ?

Les plus malintentionnés, ou ceux qui doutent, ne voient là qu'une supercherie, une resucée, en quelque sorte, des « avions renifleurs », une onde de choc tissée de pétrodollars...

Sur les eaux calmes du port de Cannes nimbées des premières couleurs de l'automne, M. C. ne s'en émeut pas. Les affaires tournent, il tient avant tout à sa tranquillité.

MICHEL VIVÈS.

(1) Usinée et montée dans des chantiers navals du littoral, la partie « active » du canon, qui se présente sous la forme de deux turbines de plus de 3 mètres de diamètre, l'une émettrice, l'autre servant en quelque sorte de protection au canonnier, mesure 15 mètres de long et pèse 15 tonnes. Quinze autres tonnes de « matériels divers » sont nécessaires à son utilisation.

(2) Selon les explications du promoteur, une émission de 80 décibels engendre une impossibilité de travail intellectuel. A 90 décibels, un début de paralysie est ressenti et une angoisse est provoquée. Si l'on ne dépasse pas le seuil critique d'environ 100 décibels, l'interruption de l'émission rend intactes leurs facultés aux personnes exposées. Ainsi, les pirates de l'air et les passagers d'un avion au sol sur lesquels on dirigerait le flux du canon aux environs de 100 décibels ne sauraient plus ni pourquoi ni comment ils sont là et évacueraient les lieux qu'ils occupent.

Même conséquence à l'intérieur d'une ambassade ou d'un blockhaus. A partir de 110 décibels, les cardiaques seraient très malmenés et peu s'en remettraient si une exposition prolongée et inutile leur était imposée. Au-dessus de 120 décibels, une baisse des facultés auditives et visuelles serait probablement définitive. Au-dessus de 140 décibels, le cerveau et le foie sont touchés et se liquéfient autour de 160 décibels. Ainsi couplé à un radar, le canon peut neutraliser n'importe quel pilote et avion survolant un espace aérien interdit. L'effet diminue avec l'altitude, la raréfaction de l'air en étant la cause, mais, par contre, les infrasons se jouent de l'épaisseur des murs, et aucun matériel ne les arrête.

De ce fait, une application pacifique devrait retenir l'attention des chercheurs de nappes de pétrole ou d'eaux souterraines. L'étude tectonique des plaques en serait également simplifiée : plus besoin de forages inutiles ni d'explosions souterraines.

L'antenne télé du lauréat

« INVENTEUR ? On l'est par nature. J'ai toujours voulu créer des choses qui me font plaisir. » C'est ainsi que M. Robert Savre a conçu de nouvelles antennes individuelles de télévision qui lui ont valu de recevoir, vendredi 9 novembre, le Grand Prix de la Semaine de l'invention.

Penchant naturel et formation professionnelle, tout disposait cet ingénieur électronicien à la retraite à se lancer dans l'innovation, lui qui fut chargé de communications militaires avant de devenir directeur technique chez un important fabricant d'appareils de radio et de hi-fi, puis qui créa un cabinet d'ingénieurs-conseils pour la pose d'antennes TV collectives et individuelles.

« J'ai un jour été saisi d'horreur devant le champ d'asperges créé par toutes les antennes parsemant les toits des maisons d'un petit village provençal », explique-t-il. Il ne restait plus qu'à trouver une « astuce » pour réduire la taille de ces *« asperges »* qui déparaient le paysage. *« J'ai alors pensé aux antennes maniables des postes de radio-amateur, qu'il devait être possible d'adapter aux postes de télévision. »* Une série de calculs et quelques morceaux de fil de fer ont fait le reste. Très vite fut fabriquée une antenne qui, bien que bricolée, a été testée avec succès sur une TV portable. Il fallut encore deux ans et demi d'études pour construire et perfectionner le prototype, et, en 1981, un brevet fut déposé.

« Mon premier but était de réduire la taille des antennes pour les rendre aussi discrètes que possible, souligne M. Savre. *Mais une fois les premières antennes réalisées, j'ai constaté que l'on pouvait les fixer n'importe où sur les maisons — non seulement sur les toits mais aussi sur les balcons, les fenêtres, les murs — et les placer ainsi au point de réception optimal du signal. »* Preuve que, en matière d'invention, de hautes performances peuvent naître de motivations d'ordre esthétique.

D'inventeur, M. Savre dut, comme nombre de ses collègues avant lui, se convertir en démarcheur et partir à la recherche d'une entreprise susceptible de fabriquer ses antennes. Un premier amateur, rapidement trouvé, posa des conditions de reprise du brevet inacceptables aux yeux de l'ingénieur, qui rompit les négociations. Entre-temps, le *« hasard »* intervint, sous la forme d'une *« conversation de bistrot »* qui mit en présence M. Savre et celui qui allait devenir son associé, M. Philippe Droit. Une rencontre qui se concrétisa, en juin dernier, par la création d'une nouvelle PMI à Pertuis (Vaucluse), Appli-Tech.

Une petite entreprise de dix salariés qui a déjà *« embauché deux chômeurs »*, comme le note non sans fierté l'inventeur, et qui pourrait créer huit nouveaux emplois d'ici peu, si les aides financières demandées et longtemps attendues arrivent enfin.

Certes, Appli-Tech a vendu en dix jours quelque deux mille antennes intérieures et vise un marché de trente mille équipements de ce type par an. Et, avant même que la fabrication de modèles à usage externe n'ait réellement démarré, le bouche à oreille a déjà conduit à l'installation de trois mille cinq cents de ces antennes dans une zone de villas provençales. Il n'empêche. *« Jusqu'à présent, nous avons roulé sur nos fonds propres,* indique M. Droit, *mais cela ne pourra pas durer. »* Pour poursuivre leur activité, les responsables de la petite firme ont déposé il y a quelques mois plusieurs demandes de prêts et primes — pour un montant global de quelque 500 000 francs — auprès de divers organismes d'aide à l'innovation et à la création d'entreprise. Des demandes qui restent, à ce jour, sans réponse. Il est vrai que les prêteurs, avant d'accepter les dossiers, s'entourent tout naturellement d'avis d'experts, lesquels sont souvent recrutés au sein d'entreprises concurrentes à celle du demandeur...

M. Droit espère encore recevoir ces fonds. Sinon ? *« Tout est prêt pour que nous installions notre appareil de production dans un pays d'Afrique du Nord. »*

E. G.

Avec le père australien des enfants-éprouvettes

Propos recueillis du docteur Alan Trounson.

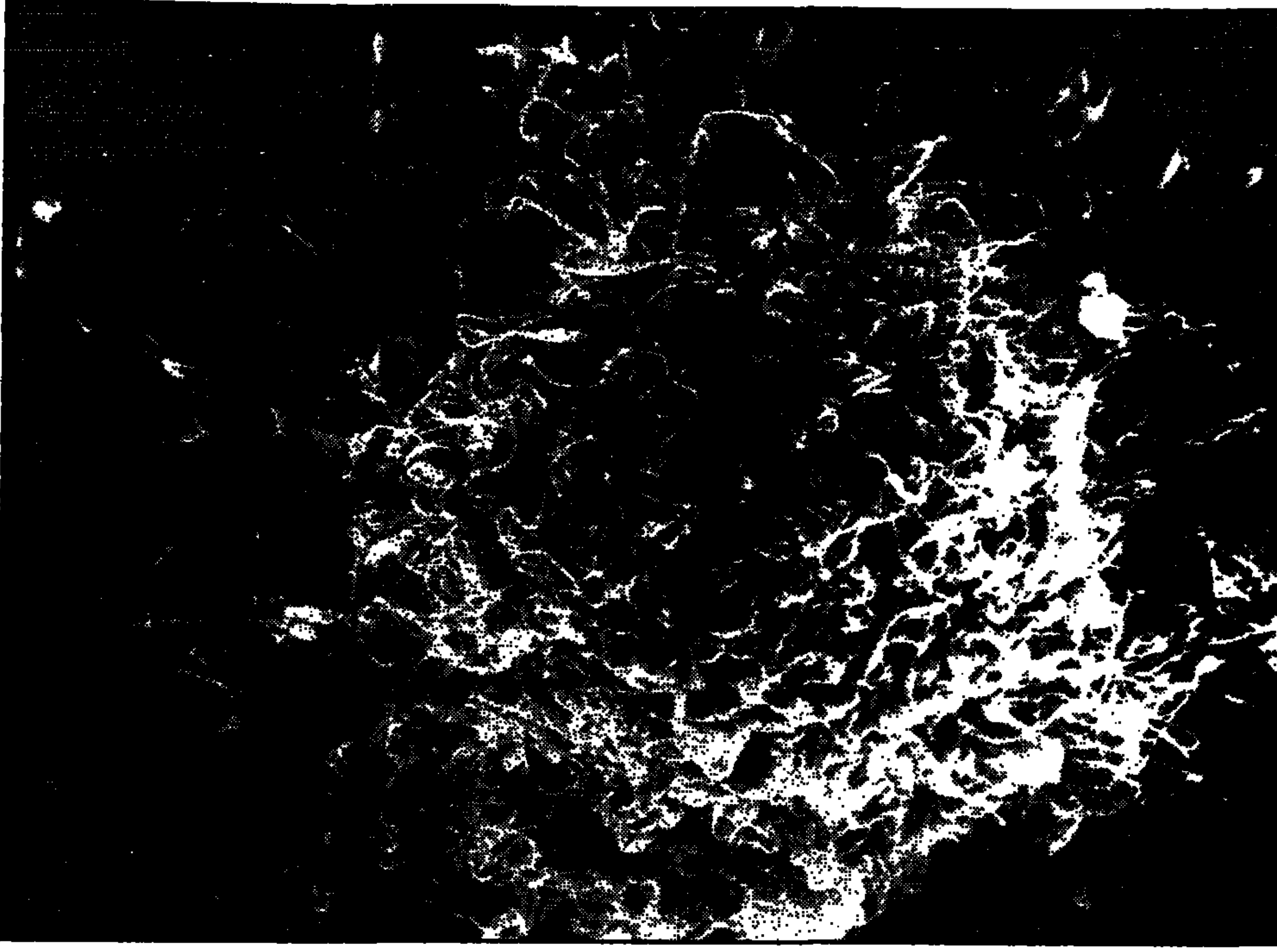
Directeur scientifique du centre de lutte contre la stérilité de Monash, attaché au centre hospitalo-universitaire Reine Victoria à Melbourne, le docteur Alan Trounson est, à trente-huit ans, universellement connu pour le rôle pilote qu'il a joué dans les fécondations en éprouvette et les études sur l'embryon humain, congelé ou non.

Invité à faire des conférences dans le monde entier sur son travail de pionnier, il était récemment à Paris à l'invitation des laboratoires Organon où nous l'avons interrogé sur l'attitude du corps médical australien, et la sienne propre, à l'égard des difficultés d'ordre moral que soulèvent les possibilités techniques actuelles de manipulations de la procréation, à l'égard aussi de la loi que viennent d'adopter à ce propos les députés australiens et qu'évoque le reportage de Daniel Schneidermann.

Cette loi autorise le professeur Trounson à poursuivre les implantations d'embryons congelés humains qu'il a été le premier au monde à réusir en 1983, de même qu'il fut le premier, en 1984, à implanter chez des femmes des embryons donnés par des couples et à obtenir de la sorte une grossesse à terme.

Sur tous ces thèmes, congélation des petits d'hommes, adoption prénatale, banques d'embryons, le professeur Trounson manifeste une sérénité que soutient sans doute l'opinion publique australienne, plus ouverte que la nôtre, aux innovations, voire aux révolutions techniques.

Dr E.-L.


PER SUNDSTROM/DIANA PRESS-GAMMA

Vue au microscope électronique, la fécondation d'un œuf humain.

« – Des embryons humains congelés ont été réimplantés par vous avec succès en Australie, chez des femmes stériles. Seriez-vous prêt à en réimplanter chez une femme dont ils ne seraient pas les descendants génétiques ? (le « don d'embryons »).

– Oui, cela a été déjà fait en Australie, cependant, sans trop de succès. Il faut en effet, dans ce cas, que la femme qui reçoit l'embryon soit préparée de manière à être dans une phase du cycle favorable à l'implantation de l'embryon.

– Estimez-vous que, lorsque les parents génétiques d'embryons excédentaires ne veulent pas les utiliser, ou sont décédés, comme le cas s'est présenté récemment, il faille :

- **détruire les embryons,**
- **en donner la tutelle aux médecins qui les détiennent,**
- **les implanter chez une autre femme stérile ?**

– Cette question est toujours posée aux parents avant la congélation des embryons et ils donnent une réponse écrite.

» En Australie, 75 % des parents interrogés décident de les donner à un autre couple stérile, très peu veulent qu'ils soient détruits et 10 à 12 % décident d'en faire don à la science.

– Etes-vous en faveur des recherches sur les embryons, pourquoi, et dans quelle limite ?

– Je suis généralement en faveur de toute recherche originale. Surtout, je vois les possibilités énormes d'améliorer ou de trouver des solutions à certains problèmes génétiques comme la chorée de Huntington par exemple.

» Il devrait être possible aussi d'observer d'éventuelles déformations des gènes embryonnaires et de ne réimplanter que les embryons ne présentant pas d'anomalies génétiques.

» A plus long terme, on peut espérer en apprendre davantage sur les origines et le développement des maladies génétiques.

– Quel est le degré de protection réglementaire ou légale qu'il faudrait, selon vous, accorder à ces potentialités d'être humains que sont les embryons ?

– En Australie, il y a depuis quelque temps (deux ans) une commission gouvernementale chargée d'examiner tous les problèmes de cet ordre. Cependant, il apparaît que les recommandations de cette commission ne sont pas, en principe, contre les expérimentations sur les embryons humains, à condition que chaque projet lui soit présenté et ait été approuvé. la seule limite imposée est l'âge des embryons qui ne doivent pas avoir plus de 14 jours.

– Cette protection n'est-elle pas en contradiction avec la libéralisation de l'avortement de convenance ?

– Oui, il y a là une contradiction.

– N'avez-vous pas le sentiment – en vous livrant à ces techniques complexes que sont la fécondation in vitro [FIV] ou les prélèvements d'ovules – que vous transformez la médecine de soin en une médecine du désir qui obéit essentiellement à l'éthique des consommateurs, et le cas échéant, à l'économie de marché ?

– Tout d'abord, je veux insister sur le fait que le traitement de l'infertilité est un souci médical et que la FIV n'est qu'une méthode raffinée pour traiter la stérilité.

» On ne doit pas oublier que le développement de la FIV a permis d'aider des milliers de femmes qui désiraient désespérément être enceintes.

» En ce qui concerne le coût des programmes de F.I.V., peu de gouvernements les ont financièrement supportés. Ce sont principalement les couples qui payent.

– Êtes-vous favorable au développement des mères de location et considérez-vous qu'il faille réglementer ces pratiques ?

– Je voudrais que vous sachiez qu'en Australie les « mères de location » ne sont pas autorisées. C'est une décision gouvernementale.

» Cependant, il serait préférable que ce problème soit étudié par une autorité spéciale plutôt que de le laisser se développer dans l'ombre. Cela risque d'être une source de difficultés si aucun contrôle ni aucune aide ne sont là pour s'assurer que les enfants et les couples ne sont pas touchés psychologiquement, voire financièrement.

– Les enfants nés en Australie par insémination artificielle voient-ils leur filiation garantie, ou leurs « pères » légaux peuvent-ils les renier au nom de la vérité biologique ? Quel statut proposez-vous pour eux ?

– Pour le moment, chaque cas de don de sperme ayant entraîné une grossesse est enregistré sur ordinateur par le gouvernement et reste un secret absolu, mais il pourrait être possible qu'un jour l'enfant né après un don de sperme ait le droit d'obtenir des informations sur son père biologique.

– Êtes-vous en faveur de l'insémination post-mortem pratiquée sur une veuve après le décès de son mari dont le sperme a été congelé ?

– En Australie, cela a été déjà réglementé par les autorités. Elles permettent à une femme d'être inséminée par le sperme de son mari, jusqu'à six mois après la mort de celui-ci.

– Accepte-t-on dans votre pays l'insémination de femmes seules, veuves, célibataires ou lesbiennes ?

– Jusqu'à maintenant, cela n'est pas encore clair et c'est certainement un point controversé. N'oublions pas que la recherche sur la FIV a été motivée et poursuivie à cause du désir des *couples infertiles d'avoir un enfant.*

– N'avez-vous pas le sentiment que l'on assiste, en Australie comme en Europe et depuis l'avènement de l'insémination artificielle et de la fécondation in vitro, à une véritable rupture culturelle concernant la morale familiale et celle de la procréation ?

– Je pense que cela agit plutôt dans l'autre sens puisqu'il y aura plus de couples avec enfant, stabilisant ainsi l'unité familiale. Nous avons vu en Australie que ces couples-là divorçaient très peu.

– Dans tous les artifices techniques qui permettent, à l'heure actuelle, de procréer à tout prix, estimez-vous que l'intérêt de l'enfant soit bien pris en compte, ou n'est-il, dans cette constellation, que le simple objet d'un désir ?

– Comme je l'ai déjà dit, puisque les enfants sont réellement désirés, ils naîtront dans un climat familial particulièrement favorable à leur développement, ce qui n'est pas forcément le cas des couples très fertiles chez lesquels un autre enfant est considéré comme un accident et de ce fait, indésirable.

» Dans les programmes de FIV, il y a toujours une assistante sociale qui explique tous les problèmes possibles concernant l'enfant et son rôle dans la future famille.

– Êtes-vous favorable – et l'opinion publique australienne avec vous – à l'élimination systématique, après diagnostic prénatal, des enfants malformés ?

– S'il n'y a aucun doute qu'il existe une anomalie sévère et que les parents et leur médecin sont d'accord pour une intervention, je ne vois pas ce qui pose problème.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

La procréation sous l'œil du législateur

LE droit et la religion poursuivant la science. La belle allégorie. Rude poursuite. Les savants galopent, et les législateurs s'épuisent à les rattraper. Pour la première fois au monde, des parlementaires ont légiféré sur la congélation des embryons humains. La chambre haute de l'État de Victoria, en Australie, a autorisé l'opération, mais en assortissant cette autorisation d'une muraille de garanties et de restrictions.

A l'origine de cette première mondiale, un dilemme qu'on aurait pu croire sorti d'un scénario de science-fiction. Un couple de riches américains fait congeler deux embryons par une équipe médicale de Melbourne. Peu après, le couple meurt dans un accident d'avion. Que faire des embryons, héritiers d'une fortune évaluée à 1 million de dollars ?

L'affaire fait grand bruit. Pas autant en Australie qu'aux Etats-Unis. Le procureur général de l'Etat de Victoria a reçu plusieurs dizaines de lettres d'Américaines demandant à se faire implanter les *« embryons millionnaires »*. *« Pas question ! »*, avait répondu une commission de réforme législative. Le Parlement de Victoria vient de passer outre en acceptant que les embryons litigieux soient – anonymement – implantés.

Deux ans durant, la commission de réforme, composée de médecins, de religieux et de juristes, s'est demandée si un embryon de quatre, huit ou seize cellules était ou non un être humain. Elle n'a pas trouvé la réponse. Les nuances de son rapport traduisent cette fondamentale incertitude. Ainsi recommandait-elle qu'en cas de décès des parents les embryons soient retirés du congélateur *« mais pas jetés à la poubelle,* insiste le professeur Louis Waller, juriste, président de la commission. *On les aurait laissés s'éteindre tranquillement... »*

Ce problème ne pourra plus se poser à l'avenir. Désormais – les députés de Victoria l'ont voulu ainsi – les couples qui auront recours à la congélation devront, auparavant, décider du sort des embryons en cas de décès. En cas de divorce, la femme ne sera pas autorisée à se faire implanter l'embryon.

Trois possibilités seront offertes aux géniteurs. Ils pourront choisir que l'embryon soit donné à un autre couple. Ils pourront en demander la destruction. Ils pourront enfin léguer l'embryon à la science.

Cette dernière solution témoigne, elle aussi, de l'embarras des législateurs : devait-on autoriser les médecins à pratiquer des expérimentations sur les embryons ? Là encore, la loi fait une cote mal taillée, autorisant les expérimentations – sous le contrôle permanent d'un comité d'éthique – sur les embryons excédentaires, mais interdisant de fabriquer des embryons aux seules fins d'expérimentation.

Ces restrictions font hurler les médecins : *« Ici, tous nos embryons sont réclamés à cor et à cri par des couples,* explique le Docteur Alan Trounson, de l'hôpital de la Reine-Victoria, le seul jusqu'ici à pratiquer la congélation. *Il ne nous en restera aucun pour l'expérimentation. Mais un hôpital qui ne congèle pas, et n'est donc pas touché par la loi, continuera à avoir tous les embryons nécessaires. » « Si nous souhaitons pouvoir expérimenter, c'est dans l'intérêt même des futures mères,* renchérit le docteur Johnston, de l'Hôpital royal des femmes. *Cela nous permet de déceler d'éventuelles malformations chez un embryon et, dans ce cas, d'éviter de l'implanter. »*

Les sévères pénalités prévues par la loi – jusqu'à quatre ans d'emprisonnement pour les contrevenants – sont un autre sujet d'indignation pour les médecins : *« On a réglementé ce domaine comme si on avait fait une loi sur le commerce des hamburgers ! »*, se plaint le docteur Johnston.

Les médecins n'ont pas davantage réussi à faire prévaloir leur point de vue sur un autre sujet litigieux : l'anonymat des donneurs d'embryons ou même de sperme, qu'ils souhaitaient préserver pour ne pas dissuader les donneurs potentiels. Les députés ont ordonné que des renseignements exhaus- tifs sur tout donneur soient conservés par l'hôpital. Ces renseignements – à l'exception notable de leur identité – pourront, le cas échéant, être communiqués aux receveurs.

Ce pesant contrôle sur les actes des médecins traduit bien la méfiance de la société australienne, qui n'entend pas leur laisser tout pouvoir de jouer comme ils veulent avec la matière humaine. *« Notre but est d'éviter de laisser les médecins décider qui pourra ou ne pourra pas avoir recours au programme,* explique le professeur Waller. *Le spectre de la constitution de « banques d'embryons » a été omniprésent dans l'esprit des législateurs. »*

L'intérêt suscité par les « embryons millionnaires » dans le monde contraste avec la relative indifférence de l'opinion australienne. A l'exception des quelques dizaines de militants de l'association Le Droit à la vie, farouchement opposés à la congélation et qui ont distribué à tous les députés, le jour du débat, un fœtus en matière plastique dans une éprouvette, seule la hiérarchie de l'Eglise catholique a fait entendre sa voix dans le débat. Les protestants étaient plus nuancés.

L'Eglise vient donc de perdre une grande bataille. Elle a néanmoins obtenu un lot de consolation : le programme de congélation ne sera ouvert qu'aux couples légitimes. Les concubins, même ceux qui étaient déjà sur la liste d'attente, devront passer devant Monsieur le maire. Le vingt et unième siècle rejoint parfois le dix-neuvième.

DANIEL SCHEIDERMANN.

Deux architectes, *deux grands architectes exposent. Morts tous les deux. Vivants. L'un*

Les Venises de Carlo Scarpa

Celui qui veillait à ce que le neuf n'offensât pas le vieux.

PENDANT tout l'été, des centaines de fils d'acier tombaient en une pluie fine, très drue, brillant parmi les poutres de cette église vénitienne de la Carita qui jouxte les galeries du musée de l'Académie. Ils retenaient une succession de présentoirs de plastique translucide, bordés de cadres noirs, bombés, librement suspendus aux charpentes. Bougeant au moindre heurt, ces carcasses flottaient lentement avec un mouvement de houle incertain et imprimaient au spectateur un sentiment de vertige. Dispositif fantomatique : c'était l'exposition Carlo Scarpa, instable comme un ponton, accrochée en l'air à 1 mètre au-dessus d'un plancher lui-même trop souple qui résonnait sous chaque pas.

Trois cents dessins y étaient serrés, qui ballottaient ainsi, pâles, crayonnés sur des calques diaphanes, infiniment chargés de traits de crayon, faiblement coloriés, encombrés d'esquisses et d'annotations multiples, témoignages confus d'un travail extrêmement appliqué, posé, traces du laboratoire secret d'un véritable alchimiste. Mais, trop délicats, trop foisonnants, trop nombreux et parfois peu lisibles sous les reflets des lampes que renvoyait le Plexiglass qui les protégeait, ils renforçaient encore le vertige.

Venise fêtait ainsi le plus célèbre de ses architectes du vingtième siècle, mort au cours d'un voyage au Japon à l'automne 1978, à l'âge de soixante-douze ans. Et voici que Milan prend la relève ; l'exposition sera tout l'automne à la pinacothèque Brera. Fascinante incarnation des qualités de sa ville, mêlant une culture raffinée à une indifférence apparente à la marche du monde, tout à fait étranger aux rêves de progrès chers à ses confrères, sorte de Byzantin insolite, comme attardé dans la modernité, Carlo Scarpa avait dans son architecture l'art de réconcilier les contraires : la beauté et la mort, les bétons rugueux et les marbres, la feuille d'or au creux d'une pierre brute, la fraîcheur des formes et les eaux glauques et putrides.

Il vécut à Venise, puis sur les collines d'Asolo, enfin dans les communs de la villa Valmarana-ai-Nani de Vicence, près des fresques fameuses des Tiepolo et, par un court chemin de terre, à quelques pas de la villa Capra, la Rotonda de Palladio.

Avec deux dents en avant, lui faisant un curieux rictus, un collier de barbe grisonnante, des yeux aigus et attentifs derrière les grands hublots ronds, écarquillés, de ses lunettes, avec son nez courbé comme un fort bec, ce prince des architectes avait l'air d'un vieil aigle sardonique. Longtemps sous-estimé et même méprisé à cause de la préciosité de sa démarche, de son individualisme, de sa culture classique trop parfaite et de son entêtement à tenir l'architecture pour une fin en soi, attitudes qui paraissaient archaïques et passablement odieuses aux générations des années 60 mobilisées autour des grandes théories politiques et sociales du moment, il fut un professeur quelquefois presque dépourvu d'élèves, le maître de disciples peu nombreux mais fervents.

Et pourtant, depuis dix à quinze ans, sa réputation n'a cessé de croître jusqu'à devenir un véritable mythe, un modèle inaccessible de plénitude artistique. A leurs itinéraires palladiens en Vénétie, les amateurs du monde entier ajoutent maintenant des étapes scarpiennes lorsqu'ils réussissent à les localiser sur leurs cartes routières : Possagno et le musée Canova, San-Vito-d'Altivole, où est sa pierre tombale, dans un recoin de l'extraordinaire cimetière privé qu'il eut à construire pour la famille Brion-Vega, mausolée pharaonique à la grâce magique. Ils vont aussi à Vérone voir sa dernière réalisation, la Banca Popolare de la piazza Nogara, et bien sûr, à Venise, s'imprégner des leçons impossibles qu'ils pourraient retirer de ses œuvres.

Œuvres rares et souvent discrètes, comme certaines de ses rénovations de musées, parfois disparues, comme le pavillon du Livre des jardins de la Biennale, récemment incendié, ou à demi ruinées, comme le pavillon du Venezuela, et donc d'autant plus précieuses qu'elles sont rares et fragiles. Il arrive que, dans une boutique du quartier San-Marco, dans la décoration d'un restaurant de Burano ou dans un musée, ils croient retrouver la manière du maître dans l'encadrement d'une porte, dans une poignée, dans le piétement de fer et de bronze qui supporte un tableau ; c'est parfois effectivement de lui (comme le magasin Gavina de Bologne, la boutique Olivetti de la place Saint-Marc ou une salle d'exposition du verrier Salviati au bord du Grand Canal à San-Gregorio), mais, plus souvent, ce n'est que le travail d'un élève ou d'un imitateur, car le « scarpisme » a fini par faire école et devenir un style répandu, une sorte de mode. Son architecture se reconnaît, en effet, très facilement à une gamme de motifs qu'elle réemploie fréquemment ; mais elle se laisse mal décrire, et d'ailleurs mal copier. Assez mystérieuse, peut-être frappe-t-elle d'abord par son aristocratisme et sa culture manifeste, élégante et peu tapageuse. Carlo Scarpa fut un grand muséographe ; il a remodelé après la guerre les galeries du musée Correr et de l'Académie, aménagé le rez-de-chaussée de la pinacothèque Querini Stampalia, la gypsothèque de Canova à Possagno, le palais Abatellis de Palerme, le musée de Castelvecchio à Vérone ; il a donné des études pour la merveilleuse Ca'd'Oro et pour le musée Picasso de l'hôtel Salé. Durant des années, il travailla pour la Biennale de Venise ; il organisa la rétrospective Paul Klee de 1948 dans cette ville, celle de Mondrian à la Galerie nationale d'art moderne de Rome en 1956, celle de Frank Lloyd Wright à la Triennale de Milan en 1960 ; celles également de Tiepolo, Bellini, Antonello de Messine, Toulouse-Lautrec, et de l'art ancien de la Chine.

C'était donc un familier des diverses époques de l'art, habitué à y confronter sa sensibilité personnelle ; comme Venise à son âge d'or, accumulant richesses et trésors, tapie dans sa lagune au carrefour des cultures universelles, il sut se constituer un véritable butin intellectuel, se nourrir de toutes ces influences et réunifier dans une expression très particulière des langages architecturaux et artistiques *a priori* tout à fait hétérogènes.

On repère dans son œuvre la marque de Piet Mondrian, son plasticisme épuré, mêlé à quelques souvenirs du Japon, un goût des ferrures et des ornements précieux qui évoque la Sécession viennoise, les carreaux émaillés et les dorures de Gustav Klimt, toute une culture de la ruine et du fragment, une certaine manière d'accommoder la pierre blanche, le béton et la brique qui rappelle ces morceaux de marbre, ces restes de moulures dispersés dans les grands murs de brique frustes ou perçant sous l'enduit des vieux palais italiens, ou plus simplement ces assemblages de matériaux à l'angle d'un quai, aux marches d'un pont, sur une rambarde ; on y trouve cette *« énorme volonté d'être dans la tradition »* qui chez lui était une sorte de tact, d'éthique distinguée, et puis quelques accents plus modernes, presque rationalistes, et surtout le grand choc de la rencontre avec l'architecture de Wright, dans le lit duquel il eut l'occasion de dormir en 1967 : *« ... Et à cette idée, je n'ai pu fermer l'œil de la nuit ».*

Cette riche matière est dissoute, brisée en éclats, réordonnée, affinée et polie par le long travail de mûrissement, de sympathie avec les difficultés du plan dont témoignent ses dessins, où se lit son habitude d'explorer à l'infini les potentialités formelles de l'œuvre en cours, d'exploiter les accidents du site, les irrégularités, de désarticuler les problèmes, de réfléchir aux multiples résonances qui pourraient s'établir entre les espaces. Des dessins ardus à déchiffrer, tant s'y sont sédimentées les intentions, au cours des heures de travail, les études de détails, essais de variantes, hésitations, recommencements, avec de temps à autre la trace d'un repos, d'une rêverie : le gribouillage d'une petite bonne femme nue.

Couches de crayon tremblantes, incertaines, elles se superposent, transparentes sur le calque qu'elle semblent parfois n'avoir qu'à peine effleuré tandis qu'ailleurs, plus affirmées, elles paraissent gravées par la pointe de l'instrument. *« Je ne finis jamais mes travaux »*, affirmait-il ; son architecture se ressent de cette quête exigeante, avec ses éléments bien isolés, ses assemblages médités. Elle est absolument pleine, totalement contrôlée par son auteur, rien n'y est aventuré ; elle accède à une parfaite densité émotionnelle et plastique, juste avant la saturation peut-être ; avec cependant assez de vide, de silence, de ruptures et de grands moments à plat pour sans cesse entretenir notre curiosité et ne jamais intimider de sa richesse. Il eût pourtant pu sculpter ainsi à l'infini : *« Comme je vous l'ai dit, j'aime beaucoup la lumière naturelle ; j'aimerais, si c'était possible, retailler le bleu du ciel »*, déclarait-il un jour. De cette passion de la ciselure est né l'un de ses motifs favoris, une sorte de grecque, de corniche en gradins, répétée à différentes échelles, tant sur ses pièces d'orfèvrerie que dans ses architectures, particulièrement sur les divers édifices qui composent le cimetière de San-Vito-d'Altivole ; un motif qui est comme sa marque de fabrique.

C'est une façon de tailler, de retailler encore, de stratifier la masse d'un mur, de lui donner de la mesure, une épaisseur qui se révèle dans les angles, dans les percements ; cela verticalise et affermit, comme les cannelures sur les ordres antiques ; cela accroche la lumière en plusieurs ressauts bien nets, érode la géométrie d'ensemble, l'adoucit, la diffracte, y souligne et facilite les transitions, fronce les bords des parois, crée ailleurs des nœuds plus denses, de forts creux, amorce et guide des encorbellements, introduit des tensions sur les marges de l'œuvre et l'unifie, esquissant colonnes, chapiteaux, entablements, emmarchements. L'architecture paraît née d'une logique visible, déclinée au sein d'un système cristallin ; elle est assurée, tranchante parfois, et pleine de fluidité, extraordinairement souple, homogène, sans ruptures, avec mille ressources d'enchaînements, d'imbrications, de contacts et de glissements subtils que la végétation abondante s'emploie à enfouir.

Les menuiseries de Carlo Scarpa, ses ferronneries, ses lutrins à tableaux, ses socles de statue, sont aussi munis de rotules, d'articulations, de bielles précieusement assemblées par des boulons de cuivre, des rivets, toute une visserie sophistiquée. Ses constructions multiplient à plaisir les fragments, morceaux, pièces autonomes entre lesquelles courent les joints, les creux, les discontinuités les plus savantes. Ces jeux de césures, d'interférences, de correspondances donnent une architecture certes foisonnante mais pourtant calme et discrète. Mystérieuse en une certaine mesure, dédale accueillant, elle distille un message poétique assez ambigu et suggère une foule de sentiments peu explicites, délectables cependant, où se mêle au bonheur des matériaux amoureusement préparés et mis en œuvre à l'aide de quelques fidèles artisans qui paraissent aussi intemporels et écartés du monde réel que leur architecte celui des retrouvailles avec une quantité de souvenirs plus ou moins clairement perceptibles mais dont la présence meuble l'espace d'un charme diffus.

Richesse des formes, fusion intime des cultures ; à ces traits vénitiens, Scarpa en associait deux autres : celui de l'eau et celui de la mort. L'eau passe dans les bassins du cimetière de San-Vito ; elle dépose sa vase très fine sur les moulures noyées, luttant contre la rigueur précise des constructions, participant avec les nénuphars et les vignes vierges rongeuses à son absorption par la nature, en adoucissant insensiblement les contours ; ailleurs elle coule au ras du gazon dans de petits canaux de béton ou de pierre blanche, futiles aménagements hydrauliques au cours capricieux.

A Venise, elle est corruptrice, chargée d'algues noires : chevelures putrides qui se déploient à chaque mouvement de l'onde autour des blocs jetés par Scarpa vers la lagune pour accueillir le monument à la Partisane sur la rive des Sept-Martyrs, le long des jardins du Castello. De ces noces mortelles de l'eau et de l'architecture, il a fait au rez-de-chaussée de la galerie Querini Stampalia, une de ses meilleures œuvres. Le sol ancien est abandonné à la marée que filtre à peine une haute grille de fer rouillé ; le sol nouveau est en retrait, surélevé de quelques marches irrégulières de briques humides et de calcaire glissant ; il a cédé du terrain, comme pour manifester son impuissance devant le phénomène irrépressible de cette *acqua alta* qu'il accueille et contient encore ; il en fait un spectacle : le canal a débordé ses limites et pénètre dans le bâtiment où naît une sorte de sombre appontement.

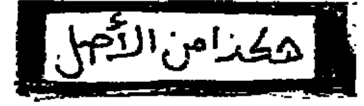
Atmosphère très vénitienne, faite de fatalisme, d'accoutumance avec la mort. Cette morbidité poétique et douce conduisait Carlo Scarpa à laisser rouiller des fers, à ne pas protéger certains bois, à espérer, dirait-on, que ses bronzes allaient se tacher de piqûres et les mousses attaquer ses ciments. Il jeta un regard lucide sur le temps, qui patine l'œuvre puis la détruit, veilla à ce que le neuf n'offensât pas trop le vieux, témoignant à chaque pas de son désir de s'enfouir tout de suite dans l'histoire.

FRANÇOIS CHASLIN.

● Exposition à la pinacothèque Brera de Milan. Catalogue : « Carlo Scarpa, 1906-1978 », éditions Electa ; 202 pages, 30 000 lires. Version de 320 pages, toilée : « *Carlo Scarpa, opera completa* », 70 000 lires.

D.R.

Carlo Scarpa à Castelvecchio en 1966.



était né à Venise, l'autre avait construit en Ile-de-France.

Un après-midi chez Le Corbusier

A Poissy, la villa Savoye ouverte au public. Entrouverte.

LES curieux entêtés n'auront plus à faire le mur pour mieux voir. Les Japonais n'auront plus à sauter du toit de leur car pour approcher ce saint lieu de l'architecture moderne, au grand dam de Mme B., gardienne de la villa Savoye à Poissy.

Jusqu'au 7 janvier, la maison de campagne construite en 1929 par Le Corbusier et son cousin et associé Pierre Jeanneret pour la famille de l'industriel Savoye est ouverte au public le samedi et le dimanche après-midi. Cette ouverture exceptionnelle est liée à l'exposition, au Centre Pompidou, des photographies commandées à six professionnels, reporters ou spécialistes d'architecture à qui il était proposé de s'emparer du lieu chacun à sa manière et qui semblent avoir été, les uns et les autres, saisis de timidité devant la force de l'œuvre.

« Je n'aurais jamais imaginé le nombre de visiteurs intéressés, je reçois vingt coups de fil par jour », dit M. Yvon Gury, l'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, qui vient de terminer des travaux d'étanchéité et de ravalement (500 000 francs environ) sur l'édifice classé monument historique en 1965, du vivant de son auteur, ce qui est exceptionnel. Quelques années plus tôt, il avait fallu une campagne internationale pour empêcher la démolition au moment où le terrain devait être exproprié pour la construction du lycée voisin.

Vingt-cinq ans après avoir échappé à la disparition pure et simple, la villa Savoye n'est toujours pas utilisée. On parle d'en faire un lieu de séminaires et d'en confier la gestion à la fondation Le Corbusier. Mais rien n'est signé.

Des travaux de réfection intérieure doivent commencer en janvier. Déjà certains fidèles du maître à penser des « temps nouveaux » se sont inquiétés de voir apparaître des garde-corps en verre fumé sur la terrasse (ils ont été ôtés depuis) ou des couleurs (Corbu parlait d'un vert gazon) non conformes aux intentions initiales. Les polémiques reprendront sans doute pour l'aménagement intérieur, à moins qu'elles ne soient abolies par le choix uniforme d'un blanc pacificateur...

Leçon d'espace en vraie grandeur, manifeste éclatant du purisme transposé de la peinture à l'architecture, la dernière et la plus parfaite d'une suite de maisons construites par Le Corbusier en région parisienne dans les années 20, la villa Savoye est partant un objet pédagogique parfait.

« Cette villa a été construite dans la plus grande simplicité pour des clients dépourvus totalement d'idées préconçues : ni modernes ni anciens. » Le cas idéal, en somme. Le Corbusier présente lui-même ainsi la maison *les Heures claires* dans le deuxième volume de son œuvre complète (édité en 1935). Usant sans réserve de la liberté que lui offraient des clients riches et un terrain sans limites, il a pu sans doute là plus qu'ailleurs *« pousser l'idée jusqu'à l'état de pureté »*. Une sorte d'*« immaculée conception »*, comme le note Tim Benton dans son étude des *Villas* (Ph. Sers, éditeur).

Les clients sont riches et sans préjugés, ce qui ne les empêche pas de trouver salée l'évaluation d'un premier projet en 1928 et d'exiger des économies. Elles seront obtenues par Pierre Jeanneret et Le Corbusier sans renoncement majeur.

La construction elle-même étant de qualité médiocre, Mme Savoye se plaindra chaque hiver qu'il *« pleuve dans le garage »* ou qu'il *« pleuve sur la rampe »*. La minceur des cloisons, voulue par l'architecte, rendra aussi plus délicats, par la suite, les travaux d'entretien, comme ceux qui sont nécessaires actuellement.

Mais qu'importe ! La villa Savoye n'est pas une leçon de construction, c'est une leçon d'espace.

Comme s'il avait voulu se défier du territoire et du paysage qui lui étaient offerts, l'architecte a concentré sa réflexion dans un volume si nettement délimité qu'il apparaît, dans l'objectif de certains photographes, comme un extra-terrestre, une abstraction posée dans la nature. C'était clairement voulu : *« La vue est très belle, l'herbe est une belle chose, la forêt aussi : on y touchera le moins possible. La maison se posera au milieu de l'herbe comme un objet. Sans rien déranger »*, explique Le Corbusier.

Inscrite dans un carré de 20 mètres de côté, posée sur des pilotis qui réservent le rez-de-chaussée au vestibule très vaste, au logement des domestiques et au garage, la maison est détachée du sol. *« On va à la porte de la maison en auto. L'arc de courbure minimum d'une auto fournit la dimension de la maison. »* On imagine les Delage et les Delahaye du maître de maison déposant leurs passagers et glissant contre le mur, délicatement.

« L'herbe est malsaine, humide pour y habiter... Le véritable jardin sera à 3,50 mètres au-dessus du sol ; de ce jardin suspendu, au sol sec et salubre, on verra bien mieux le paysage que si l'on était resté en bas. » Ouvertes par une suite de baies horizontales vers les quatre points cardinaux, les pièces d'habitation donnent sur une grande terrasse, conçue comme une véritable pièce de plein air et close dans les mêmes proportions que les autres, afin de ne pas rompre l'unité de la façade. De là, une rampe conduit au solarium, sur le toit, et offre des vues nettement inspirées du pont d'un paquebot, forme héroïque des temps modernes au même titre que l'automobile et l'avion pour Le Corbusier, qui aimait à en illustrer ses propos et ponctuer ainsi le lyrisme de ses écrits théoriques.

Chaque fois qu'il le peut, l'architecte remplace l'escalier, qui *« sépare »* un étage d'un autre, par la rampe, qui *« relie »*. Au Carpenter Center de Boston, il fera entrer la rampe dans l'édifice. Ici, elle est intérieure et sert le projet explicite de l'auteur d'offrir une *« promenade architecturale »*.

« L'architecture arabe nous donne un enseignement précieux. Elle s'apprécie à la marche, avec le pied ; c'est en marchant, en se déplaçant, que l'on voit se développer les ordonnances de l'architecture. C'est un principe contraire à l'architecture baroque, qui est conçue sur le papier, autour d'un point fixe théorique. Je préfère l'enseignement de l'architecture arabe. »

Les points de vue sont *« variés, inattendus, parfois étonnants »*... Il est intéressant, note Le Corbusier, *« d'obtenir tant de diversité quand on a admis au point de vue constructif un schéma de poteaux et de poutres d'une rigueur absolue »*.

Clarté du commentaire, clarté de la pédagogie : *« Poème fait de mots solides groupés en une syntaxe claire. »* Cube frappé d'inanité quand on le considère de loin, au-delà des grilles du parc, ou à plat, dans les livres et sur le papier, la villa Savoye est une sculpture, un volume qui se parcourt. Pour quelques après-midis, cet hiver, l'expérience est offerte aux amateurs.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

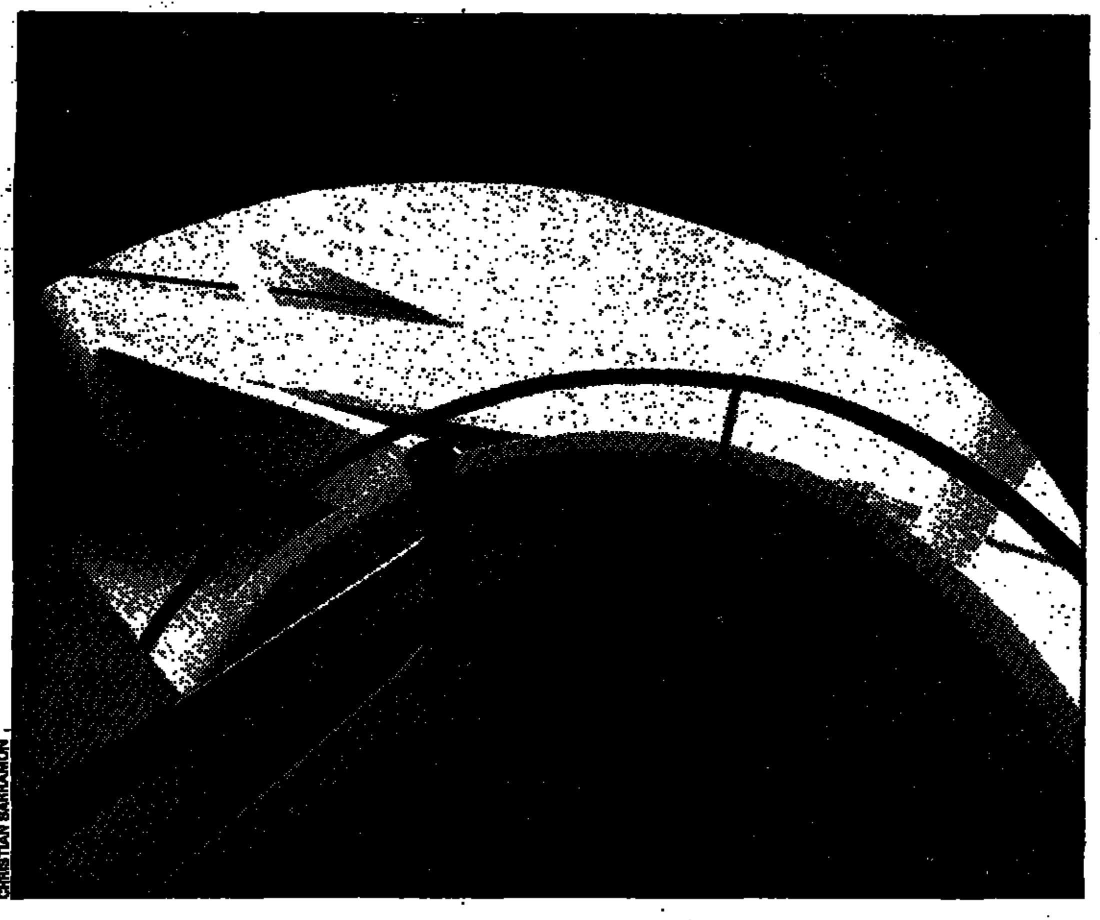
● **Exposition des photographies de Claude Caroly, Gilles Ehrmann, Martine Franck, Yann Morvan, Christian Sarramon, Dahliette Sacheyre, à la salle de documentation du CCI, rez-de-chaussée du Centre Pompidou.**

● **Villa Savoye, 82, avenue Blanche-de-Castille, 78-Poissy. Samedi et dimanche, de 14 h à 16 h 30.**



GILLES EHRMANN

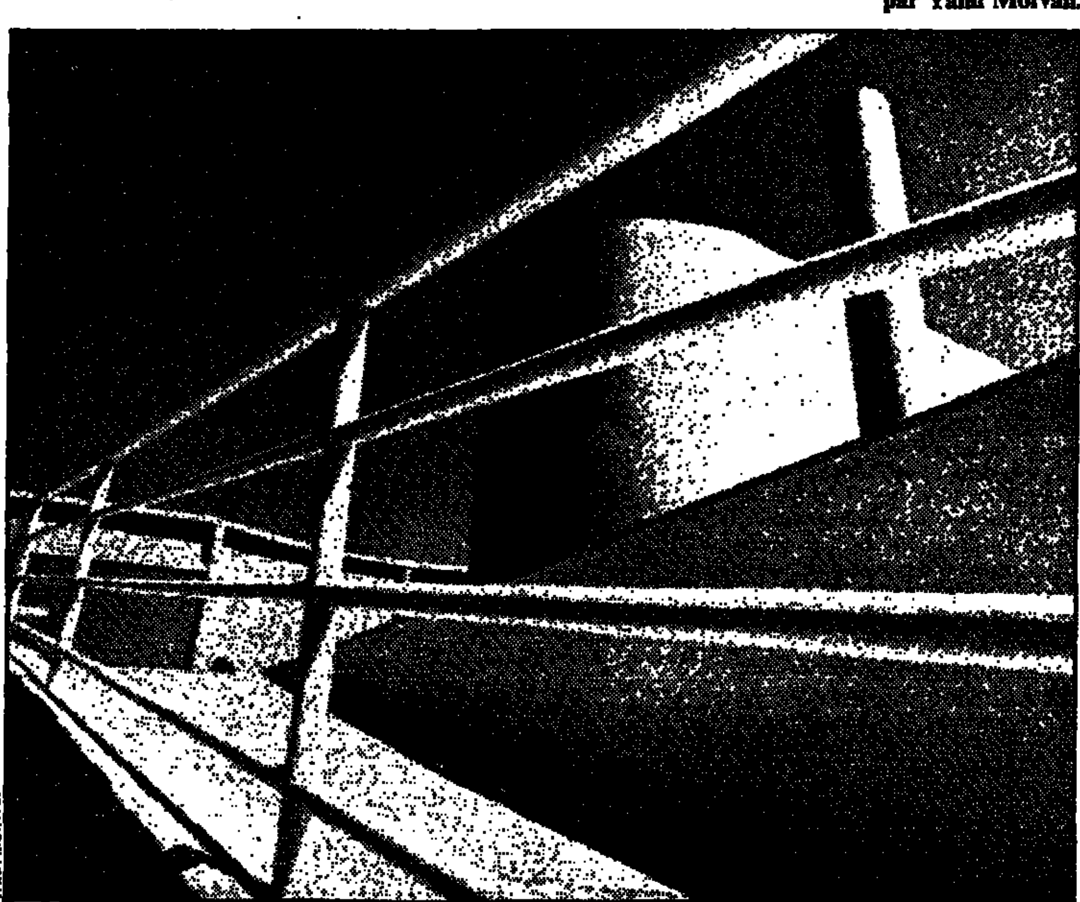
Chef-d'œuvre d'architecture cubiste, un objet nettement délimité posé sur l'herbe, « sans rien déranger ». Photographie de Gilles Ehrmann.



CHRISTIAN SARRAMON

L'escalier, « une vis, organe vertical qui s'insère librement dans la composition horizontale », vu par Christian Sarramon.

La rampe qui mène au solarium, comme au pont d'un navire, photographiée par Yann Morvan.



YANN MORVAN

Rhône-Alpes : les assises régionales de la communication

Le Club de la presse de Lyon, que préside Bernard Elie, organise les 23 et 24 novembre ses premières « *Assises régionales de la communication* ». De nombreuses personnalités nationales doivent participer à cette rencontre, parmi lesquelles M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, M. Charles Béraudier, président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines, président de la mission « TV-câble », des représentants de la Caisse des dépôts et consignations, de plusieurs ministères, de différentes villes de France engagées dans des innovations en matière de communication. Les assises traiteront généralement de « communication et du développement régional », et trois carrefours seront consacrés au câble, aux radios locales et à « création, recherche, formation dans les nouveaux médias ». Les deux premiers carrefours seront animés par nos collaborateurs Jean-François Lacan et Annick Cojean. Dans une région à fort contraste politique, les débats permettront de confronter, en prise avec la réalité du terrain, les voies que préconisent la majorité et l'opposition. Le Club de la presse de Lyon, qui regroupe en toute indépendance environ cent soixante journalistes et à peu près autant de professionnels de la communication, paraissait particulièrement qualifié pour mettre sur pied cette manifestation. Il a fait mieux : huit étudiants en communication ont enquêté avec des membres du club dans la région et ont dressé un inventaire dans plusieurs domaines. Nous nous sommes appuyés sur leur travail pour présenter à nos lecteurs certains aspects des médias en Rhône-Alpes.

● **Club de la presse de Lyon, Tour du Crédit lyonnais, 129, rue Servient, 69431 Lyon Cedex 3. Tél. (7) 863-70-70.**

La production se professionnalise

APRÈS l'Aquitaine, la région Rhône-Alpes se découvre une vocation audiovisuelle : pourquoi laisser à Paris le monopole du grand défi des industries de programmes, pourquoi ne pas profiter des aides publiques et de l'accroissement du marché pour relancer la création régionale ? Mais, à l'inverse de ce qui se passe en Aquitaine, cette prise de conscience ne naît pas, ici, au niveau du pouvoir politique régional. Elle surgit peu à peu du dialogue des professionnels présents sur le terrain.

Depuis une dizaine d'années on fait des images dans la région Rhône-Alpes. On en fait à Grenoble autour de la première expérience de télévision communautaire câblée, en 1973, à la Villeneuve. C'est dans la même ville que Jean-Luc Godard vient ensuite installer pour quelque temps les studios de Sonimages, près des ateliers de son ami Jean-Pierre Beauviala, créateur des caméras Aäton. Le travail de Godard en vidéo légère pour la télévision *(« Six fois deux »)* fait des émules : on s'équipe en vidéo au Centre d'action culturelle d'Annecy, à la Maison de la culture de Saint-Étienne, dans des associations ou des services audiovisuels d'universités. Bientôt, le relais est pris à Lyon autour de l'école des Beaux-Arts et de certains groupes de plasticiens s'essayant à l'art vidéo (Frigo, Cargo).

De naissances en disparitions, au fil des ans, la région Rhône-Alpes s'est ainsi dotée de tout un tissu de petits producteurs aux statuts divers. L'enquête du Club de la presse de Lyon en dénombre soixante-quatre, principalement concentrés dans l'Isère et le Rhône. Une dizaine d'entre eux dépassent le million de francs de chiffre d'affaires et fournissent l'essentiel des quarante heures de programmes par an de production régionale. Il s'agit surtout de petites sociétés privées travaillant sur des films industriels ou de la publicité, un marché institutionnel évalué en France à 100 millions de francs par an et dont la région Rhône-Alpes, estiment les enquêteurs, a réussi à capter environ le quart.

En 1982, un autre pôle d'activité naît à Grenoble avec la création de la Maison du cinéma et de l'audiovisuel. Reprenant et amplifiant la politique de production de la maison de la culture grâce à d'importantes aides publiques, l'établissement a réalisé en deux ans quarante-six films de court métrage, met sur pied des cycles de formation et monte une cellule d'images électroniques en liaison avec des universitaires et des industriels locaux. Soucieux de dépasser les limites de l'action culturelle, M. Jean-Pierre Bailly, directeur de la Maison du cinéma, tout en continuant à financer les premiers films de jeunes créateurs, oriente de plus en plus sa production vers les besoins du marché. Ainsi, l'année prochaine verra la production de deux longs métrages, dont l'un distribué par Gaumont, et celle de deux séries de télévision pour Antenne 2 : des documentaires sur la montagne pour « Les carnets de l'aventure » et dix fois dix minutes d'animation sur le cirque pour « Récré A 2 ».

On est loin des petits courts métrages de 30 000 F produits il y a quatre ans par la maison de la culture. Combinant les mécanismes financiers mis en place par les pouvoirs publics pour le soutien aux industries de programmes et l'aide de partenaires comme le Crédit mutuel, M. Bailly réussit à faire tourner son établissement sur un budget de 9 millions de francs pour 1985 avec seulement 3 millions de francs de subventions. La Maison de l'image est l'exemple-type de cette professionnalisation qui gagne peu à peu l'ensemble des producteurs régionaux.

Cette évolution n'est pas sans rapport avec l'apparition de la télévision par câble. La région Rhône-Alpes compte de nombreux candidats au câblage : Lyon, Villeurbanne, Bron, Vaux-en-Velin, le triangle Valence-Romans-Montélimar, Grenoble-Echirolles et L'Isle-d'Abeau. Ces deux derniers sites, grâce à des réseaux préexistants, ont mené d'importantes expériences de préfiguration. En octobre 1983, « Café Image » réunissait pour une semaine sur le réseau de Grenoble-Echirolles FR 3, la maison de la culture et deux producteurs privés (Scoop manivelle et Ciné-press). En décembre de la même année, un autre producteur régional, Version originale, alimentait pendant cinq jours les dix mille prises du réseau avec le concours de Léon Zitrone.

En mai 1984, une préfiguration de quinze jours sur le réseau de L'Isle-d'Abeau rassemblait une grande partie des producteurs régionaux capables de fournir quarante et une heures de programmes, face aux cent trente-quatre heures réunies par TF 1 et quelques producteurs nationaux. Ces expériences servent de révélateur : sur le terrain, les principaux acteurs de la communication dépassent leur disparité de statuts, de taille financière ou leurs différences d'objectifs, et entament une concertation. En l'absence d'une politique déclarée du conseil régional, M. Jean-Pierre Bailly prend des initiatives. Il crée une régie régionale de distribution de programmes qui groupe aujourd'hui 170 titres pour quelque cent heures d'émissions de toutes sortes. La régie propose des cassettes aux réseaux câblés des autres régions, prospecte les marchés étrangers Etats-Unis, Canada et Belgique, et a obtenu en quelques mois 200 000 francs de recettes.

Fort de ce succès, Jean-Pierre Bailly imagine une stratégie de développement de la production régionale visant à décupler l'offre de programmes à l'horizon 1988 : « *Si l'on met bout à bout les premières recettes du câble, les ressources de la publicité et du mécénat, les aides publiques et l'apport des producteurs régionaux, on peut imaginer un budget régional de production de 110 millions de francs par an pour trois cent soixante-cinq heures de programmes. Pour y parvenir, il faut que les chaînes de télévision fassent confiance à la production régionale et acceptent de lui déléguer une part du marché. Cela ne représente que 10 millions de francs pour FR 3, partenaire naturel de la région, et 15 millions de francs par an pour les autres chaînes. Imaginez que l'on adopte la même stratégie pour chacune des dix régions de France. Cela ne représenterait pour FR 3 que 5 % du budget et 10 % environ de la production déléguée aux autres chaînes. Mais un tel investissement serait capable de générer trois mille six cent heures de programmes par an pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs.* »

La démonstration est séduisante, mais encore fort éloignée de la réalité du terrain. Dans la région Rhône-Alpes, comme souvent ailleurs, FR 3 se préoccupe davantage de financer sa propre production que de stimuler les initiatives extérieures, et les producteurs régionaux traitent plus facilement avec Antenne 2 qu'avec la télévision régionale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Radios locales privées : l'information parent pauvre

CENT QUARANTE-QUATRE radios locales privées émettent dans les huit départements de la région Rhône-Alpes (dont trente-huit dans le Rhône et trente-deux dans l'Isère). Les enquêteurs du Club de la presse de Lyon, qui en ont joint cent quatorze, ont pu les classer en trois grandes catégories : commerciales (dont certaines parrainées par un groupe de presse), 25 % ; associatives, 40 % ; « hybrides », 35 %.

Les deux premières catégories sont nettement typées, et opposées. Les « commerciales » ont le plus de salariés (deux à dix), font de la publicité (1) — à Grenoble, 100 000 à 150 000 F par mois envisagés en 1985, à Lyon, Radio Scoop annonce 500 000 F par mois — ont des programmes essentiellement musicaux et emploient des journalistes professionnels. Les « associatives », à l'inverse, utilisent les services de quarante à cinquante bénévoles, refusent la publicité, programment de nombreuses émissions thématiques et donnent la parole aux associations.

L'un des aspects les plus novateurs de cette enquête concerne justement l'information. D'une manière générale, elle occupe une place restreinte, même si 90 % ont des émissions régulières sur l'actualité politique, économique et sociale. Les moyens limités de la plupart d'entre elles « *ne permettent pas de traiter correctement l'information* ». Les radios de type « *music and news* » consacrent en fait très peu de plages horaires à l'actualité : 1 % pour NRJ-Valence, par exemple ; deux flashes quotidiens de trois minutes pour Ciel-FM à Lyon. Pour toutes les radios, les informations sont diffusées sous forme de flashes ou de journaux ne dépassant pas dix minutes.

Trente pour cent des radios ne diffusent que de l'information locale et régionale. En revanche, l'information-service de toute nature — petites annonces, météo, programmes de spectacles, etc. — est largement présente. Certains domaines, comme le sport et le cinéma, font l'objet d'efforts particuliers. Ainsi Fréquence-Plus, à Grenoble, a une rédaction sportive de seize personnes, alors que les autres domaines de l'information sont traités par un seul journaliste bénévole ; à Lyon, plusieurs radios ont des magazines sportifs développés. Speed-Radio, à Vienne, ne se contente pas de traiter largement l'information cinématographique locale : elle n'hésite pas à envoyer des correspondants au Festival de Cannes...

Très peu de radios locales privées, précise l'enquête, sont abonnées à une ou plusieurs agences de presse, mais « *elles sont plus de 20 % à bénéficier de l'abonnement d'un tiers* » ; c'est normal puisque les groupes de presse de la région, en particulier, contrôlent un certain nombre de ces stations. De timides essais sont faits pour mettre en commun des informations locales. Une agence de presse associative est en projet à Radio-Léon (Lyon) ; des échanges existent entre l'Ardèche (Radio-Centre-Ardèche) et la Drôme (Radio-BLV).

Mais le développement de l'information se heurte au manque de professionnalisme des rédactions, où « *le bénévolat prévaut* » et où les besoins en formation se font sentir. Sur quatre mille personnes qui collaborent aux stations, cent cinquante sont des « journalistes », dont le tiers ont la carte professionnelle, et une trentaine sont salariés.

(1) Le marché publicitaire, estime l'enquête, est étroit. Il est évalué à Lyon à 25-30 millions de francs.

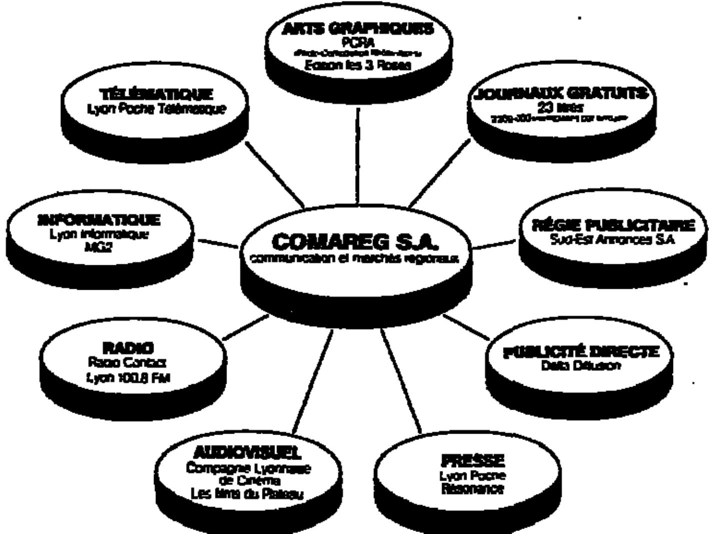
La COMAREG, un groupe multimédia

M. PAUL DINI, quarante-sept ans, stéphanois de naissance, HEC de formation, a fondé en 1968, à Grenoble, COMAREG SA (Société pour la communication et les marchés régionaux), une société qui va éditer des hebdomadaires gratuits dans tout le Sud-Est. La COMAREG a grandi : elle « pèse » aujourd'hui 300 millions de francs en volume d'affaires annuel ; le groupe emploie près de cinq cents salariés. L'échec de M. Dini — face au groupe Hersant — pour garder le contrôle du *Dauphiné libéré*, qu'il a dirigé pendant trois ans, de 1980 à 1983, n'a pas atteint sa combativité ; le leader des « gratuits » joue la carte des médias multiples.

L'approche du phénomène multimédia est, de la part de M. Dini, très réaliste. En préambule, il rappelle que « *si le mot est devenu à la mode, le comportement multimédia n'est pas nouveau* ». C'est une question de philosophie générale qui le passionne. A partir du « multilocal », son credo premier, et de l'affirmation de son approche d'homme de la publicité — il ne renie pas du tout la priorité « marketing » de sa démarche, — M. Dini indique : « *La vie, c'est la rencontre, et la rencontre, ce sont des marchés (...). Il n'y a pas de vie civique, de vie démocratique sans communication, sans qu'on s'en donne les moyens du moment.* »

Le groupe — dont nous vous présentons la structure sous forme de schéma — s'est développé dans tous les secteurs de la communication. La presse écrite domine, financièrement parlant, très largement : la diversification vers la radio, la télématique, le câble, le cinéma ne s'opère qu'avec prudence. On ne parle pas ici en terme de « danseuse », de superflu sacrifiant à une mode.

Un exemple significatif : la radio. Le groupe COMAREG a pris le contrôle de Radio-Contact (Lyon), une radio locale privée qui, si l'on en croit les « sondages » — une expression à prendre avec précaution dans un domaine où l'amateurisme paraît la règle, — occupe une situation privilégiée quant à son écoute locale. « *Dans ce secteur, nous avons*, affirme Paul Dini, *fait le pari que Contact puisse développer, à l'échéance 1986, un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 millions de francs par an.* » Cet objectif coïncide avec une volonté exprimée en termes simples : « *Tendre vers un produit média-radio aussi bon que possible, avec plus de goût du sérieux que de la professionnalisation.* » Dans cette optique, l'information n'est considérée que comme « *un élément parmi d'autres* ». Même si la direction de la station a été confiée à un professionnel reconnu, M. Jean-Louis Dousson, journaliste qui vient de la presse écrite et qui a le bon goût de ne pas considérer cette formation comme un défaut rédhibitoire...



Sur cette notion, l'accord est total au sein du groupe, où la délégation des responsabilités n'est pas une formule creuse. M. Dini n'est pas d'accord avec Mac Luhan : « *Médium is message ? Sûrement pas, il faut être fasciné par le message, pas par le médium.* » Marqué par ses débuts de publicitaire, le PDG de la COMAREG se refuse à jouer trop tôt des créneaux dont il perçoit l'importance à long ou moyen terme, mais qui n'offrent aujourd'hui qu'un espoir limité d'exploitation commerciale. Qu'on ne compte pas sur lui pour, par exemple, jouer les « *pirates hertziens* » ou le « *producteur de bobines de films en stocks* ». Pour le cinéma, pour tout ce qui touche la production d'images, son équipe est prête, c'est la Compagnie lyonnaise de cinéma (CLC). Au moment où le terrain sera déblayé, elle pourra intervenir pratiquement à la carte. Si un réseau câblé, une télévision locale démarrent, la CLC se sent en mesure de fournir une ou deux heures de programmes en gérant elle-même l'ensemble des émissions : leurs contenus, mais aussi leurs financements, soit publicitaires, soit par « sponsoring ».

S'il fallait une preuve supplémentaire de la prudence de gestion de M. Dini, il suffit de regarder du côté de... ses échecs. C'est en effet dans le secteur des « city-magazines » que sa société a connu des désillusions. Ces dernières années, il a dû se résoudre à mettre un terme aux expériences des mensuels *Savoie-Magazine*, *Lyon-Magazine* ou, récemment, *Actualité Dauphiné* à Grenoble. Non pas en raison de la faiblesse rédactionnelle ou plus largement informative de ces produits — le second titre cité avait réalisé une bonne percée, — mais à cause d'un marché trop restreint. De plus, la concurrence efficace et souvent sous-estimée des suppléments régionaux des grands magazines nationaux suffit, selon M. Dini, aux besoins du marché. Conclusion : « *Le city-magazine étant là où on ne l'attendait pas, on classe le problème pour passer à autre chose.* »

La télématique ? Les annonces spectacles de l'hebdomadaire *Lyon-Poche* ainsi que les annonces immobilières du *69* peuvent d'ores et déjà être consultées par Minitel... Même si les débuts sont discrets, Paul Dini mise sur « *une véritable accoutumance culturelle* ». Mais le chef d'entreprise qu'il est avant tout souligne le danger qu'il y aurait à oublier dans ce secteur la « *sempiternelle difficulté de la loi de l'offre et de la demande* ». « *Il y a abus des hommes politiques à vouloir faire croire que les nouveaux médias seront le miracle de la gratuité ou de la fiscalisation.* » Quelle que soit la « *déréglementation* », on ne pourra, assure-t-il, remettre en cause le système de « *l'échange d'informations contre de l'argent* ».

La souplesse d'organisation passe à l'évidence par des structures légères. M. Dini résume sa stratégie en une formule : « *Les amoureux de la nature le savent bien : les millepertuis occupent finalement mieux le terrain que les gros chênes, qui risquent de s'abattre...* » Faut-il souligner que la région Rhône-Alpes compte deux chênes, deux groupes dominants ?

CLAUDE RÉGENT.

On attend les Minitel

LA région Rhône-Alpes attend ses Minitel. On en comptabilisait seulement 1700, surtout à usage professionnel, à la fin 1983, et le développement des « terminaux-annuaire » ne se fera qu'en 1985 (90 000 à 100 000) et en 1986 (220 000 à 240 000). Pourtant, divers services télématiques locaux ont déjà vu le jour.

● La Société lyonnaise de banque propose un service télématique à ses « gros » clients, depuis octobre 1984 : consultation des comptes, des impayés, informations financières et bancaires.

● Le groupe de presse Comareg a mis sur pied, il y a un an, la version télématique de Lyon-Poche. 2 800 appels en avril 1984, 8 500 appels pour 1 320 heures en septembre. Coût de l'opération : 1,4 million de francs pour 1984. Services les plus consultés : cinéma (50 % des appels) et restaurants (35 %).

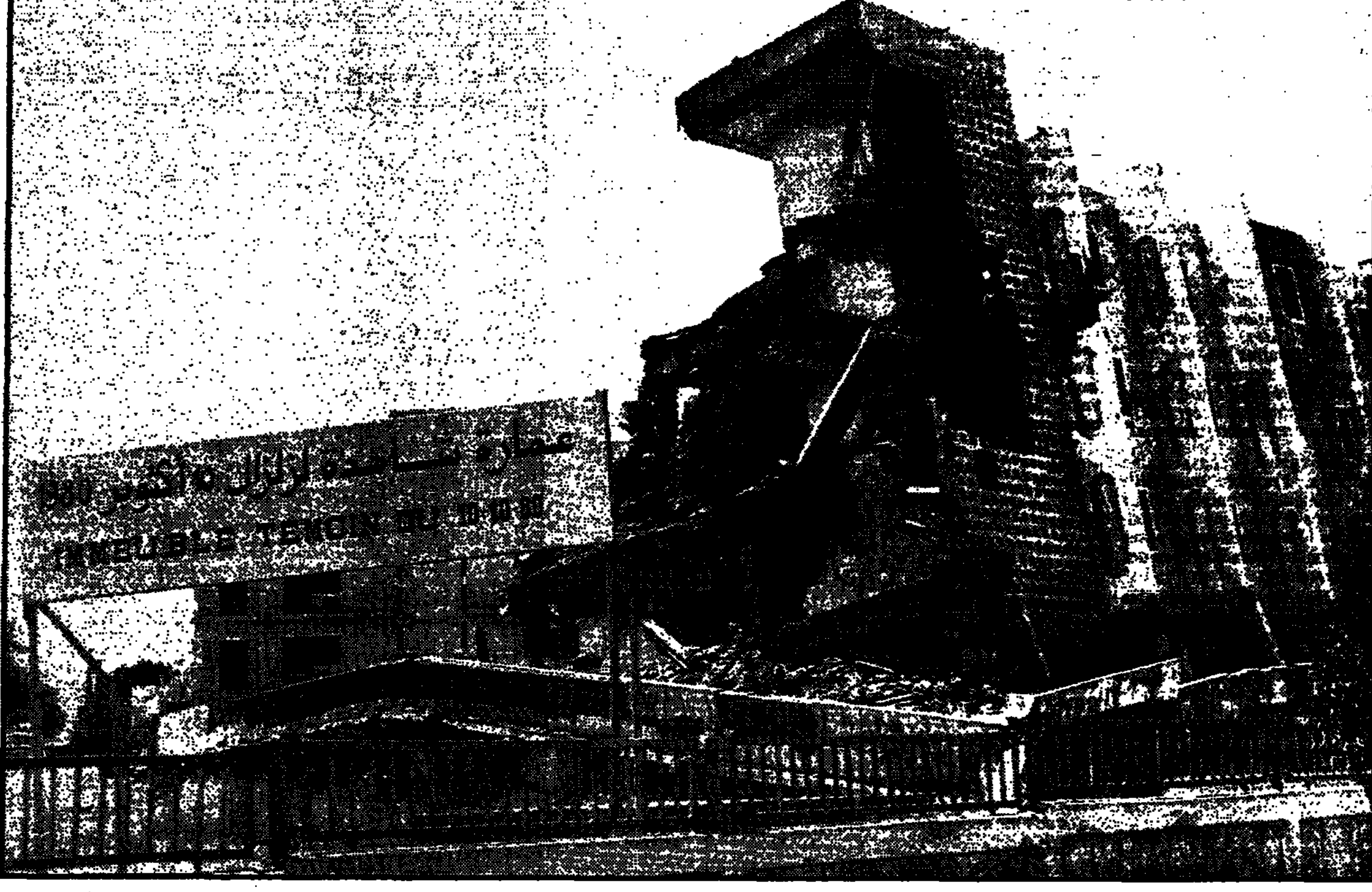
● Gestel 26, lancé en juillet 1982 à l'initiative de la chambre régionale de commerce et d'industrie, est une banque de données touristiques, administratives et financières, que l'on peut appeler pratiquement de toute la France.

● Crystel, à Chambéry, est le nouveau service d'informations municipales (3 000 pages-écrans), après l'échec de Claire, à Grenoble (*le Monde* du 25 octobre).

Des projets sont actuellement à l'étude, notamment dans les groupes de presse du *Dauphiné libéré* et du *Progrès*, au conseil régional, à la ville de Lyon et à l'Institut Mérieux (branche vétérinaire).

El-Asnam, la ville qui bouge

Rebaptisée Chlef et reconstruite avec passion.



DANS les ruines d'El-Asnam, le cortège fonce, klaxons hurlants. Une Mercedes, couronne de fleurs sur le capot, entraîne la caravane des mariés. Comme tous les jeudis après-midi, les mariages-pèlerinages filent dans le labyrinthe de la ville fantôme. Très vite la procession abandonne ces bâtisses lézardées, tordues, aux portails cadenassés et aux volets cloués par un croisillon de bois, pour les sites périphériques : cent vingt mille habitants, c'est-à-dire la population de la ville elle-même, logent dans les maisons préfabriquées, là-bas sur les piémonts.

La lune de miel commence ainsi dans l'ex-El-Asnam dont le nom a été rebaptisé Ech-Cheliff ou Chlef en arabe algérien, quelques mois après la catastrophe. C'est aussi le nom du fleuve qui la traverse, le plus long du pays, à 50 kilomètres de la Méditerranée, à 200 à l'ouest d'Alger.

Ici, tout est marqué par le séisme. On vit avec, tous les jours, quatre ans après ce 10 octobre 1980. L'autre vendredi, la vaisselle n'a-t-elle pas tremblé? Alors, on a parlé de *« haza? haza? »* (la secousse) en famille, entre voisins, comme du dernier film à la télévision. Tous préparent la prochaine calamité tel un rendez-vous : 1934, 1954, 1980 marquent les précédentes. Orléansville, El-Asnam, Chlef, et après?

Au total, pour l'ensemble de la wilaya (département), le bilan officiel est de 2981 morts, 8369 blessés, 478948 sinistrés sur un total d'un million d'habitants. Depuis, les secousses ne défraient plus la chronique. Sauf lorsque la panique s'empare des moins « expérimentés ». Ainsi, il y a moins d'un an, des internes d'un lycée n'ont pas demandé leur reste. Quelques-uns ont choisi de sauter par la fenêtre. Bilan : sept jambes cassées.

« Le tremblement de terre, c'est un phénomène naturel, explique ce père de famille de sept enfants. *On est constamment sur le qui-vive mais lors des secousses il n'y a pas de panique. Le séisme c'est quelque chose qui vit avec nous. Il nous appartient.* » M. Reguieg, employé communal, ajoute, emporté par sa verve : *« Je préfère que cela nous arrive à nous plutôt qu'à d'autres. »* *« Le séisme, c'est la vie »*, nouvelle devise de Chlef? Presque, car plusieurs habitants semblent aimer étrangement *leur séisme. « Ici, cela a été plus fort que partout ailleurs dans le monde »*, assurent-ils avec une pointe de fierté. D'autres vantent *« l'amplitude millénaire »* d'un tel phénomène (7,3 sur l'échelle de Richter) (1). Mme Reguieg admet que le petit peuple d'El-Asnam trouve sa cohésion et son orgueil autour du désastre précédent et du suivant. *« On était avec les Italiens lorque le même drame les a frappés. On en parlait au repas du soir. Mais je ne tiens pas à subir le prochain »*, précise-t-elle. Elle a reçu un tel choc psychologique qu'elle ne travaille plus depuis quatre ans. Leur immeuble – le Sogan – s'est écroulé sur les vingt-quatre familles qu'il abritait. Les secouristes ont relevé soixante-neuf victimes. Toutes ses voisines sont mortes mais ses sept enfants sont vivants. Une de ses filles bégaie depuis ce jour fatal.

« Les gens s'accrochent à la ville qui bouge », résume ce libraire. La mystérieuse ténacité des habitants tire son origine de la passion mise à reconstruire une métropole dont même l'espace résonne du souvenir frais du tremblement de terre. Aujourd'hui la ville est éclatée en six principaux sites *répartis tout autour de l'ancien* périmètre urbain. Et la densité s'est réduite de 500 à 50 habitants par hectare! El-Asnam a été divisée en arrondissements et chacune des familles de ces grands quartiers a été relogée dans l'un des sites périphériques les plus proches *« pour préserver l'unité de voisinage »*, explique-t-on officiellement. En un an, tout était terminé. L'Algérie assurait les fondations et neuf pays étrangers l'assemblage de leurs chalets, nom bien hivernal pour l'une des régions les plus chaudes du pays. France, Italie, Danemark, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Portugal, Espagne, Suisse, ont édifié, contre finances, plus de vingt mille logements urbains, pierre angulaire d'un programme d'urgence de 12 milliards de dinars, soit environ 22 milliards de francs. C'est *grosso modo* l'équivalent des dépenses budgétaires du secteur agricole en France. C'est aussi le tiers des logements construits dans toute l'Algérie en un an!

Depuis ce 10 octobre, la ville est un chantier. Car vinrent les routes, les hôpitaux, les écoles, les supermarchés. Après une telle débauche de ciment et de béton, la reconstruction est-elle terminée? Le relogement, oui. La reconstruction, non.

Chlef respire comme un malade sous perfusion, au rythme du flux et du reflux d'une population à la recherche du centre perdu. Une ville-laboratoire dont le cœur meurtri est pratiquement inhabité la nuit mais curieusement vivant le jour. Commerces, administrations, cafés : points de convergence quotidienne des habitants des faubourgs. Au bout de la rue des Martyrs, après l'esplanade aménagée en souvenir du séisme, la papeterie Nadhda (la renaissance), le trottoir des écrivains publics, les vendeurs de tissus kabyles, le café Le Progrès et le Café des Maquignons continuent d'aspirer la foule.

Car rien ne vaut le centre, même abandonné par les habitants. D'autant que les nouvelles zones périphériques, n'offrent que le triste paysage de préfabriqués pavillonnaires au confort surréaliste, curieusement d'avant-garde..., ce qui fait le bonheur des plus pauvres qui ont hérité d'un magique F 3 ou F 4, à partir de sept *personnes*, le *tout sur un terrain* de 300 mètres carrés. *« Mon gourbi n'a pas du tout souffert du tremblement de terre*, raconte cet écrivain public, *alors je l'ai gardé même si j'habite dans un chalet. »*

« Descendre en ville » a alors pris un nouveau sens. Les familles y font leurs courses en fin de semaine. Lors de ces sorties, il n'est pas rare de profiter des odeurs alléchantes des brioches... entre les ruines. C'est que plus loin une boulangerie encadrée de décombres a miraculeusement échappé à la catastrophe. Seul l'étranger sera surpris de ces rencontres parfumées.

Le très officiel schéma directeur d'aménagement de Chlef donne une explication rationnelle à ces migrations continuelles : *« Aucun de ces centres périphériques n'arrive à s'imposer comme centre principal et la ville souffre de ce manque de centre véritable. »* Ce document, datant de novembre 1983, signale l'urgence des travaux à entreprendre. Il y a *« danger de marginalisation des sites si leur urbanité n'est pas améliorée rapidement »*, y lit-on. *« D'ailleurs, un grand nombre de familles ont réoccupé leurs anciennes habitations. Toutes les activités sont concentrées dans l'ancien périmètre, créant ainsi des déplacements nombreux et pénibles parce que le système de transports est défaillant. »*

Le signataire du rapport, Mohamed Addad, directeur local de l'Agence nationale pour l'aménagement du territoire (ANAT), reconnaît personnellement le dilemme. C'est ainsi qu'il habite sous le toit paternel, dans l'ancien centre, bien qu'il dispose d'un chalet comme tous les Asnamiens. Cette maison est marquée d'un rond peint en rouge, signe qu'elle a été trop touchée par le séisme pour être habitable, comme la moitié des immeubles encore debout après le 10 octobre. *« Ici, c'est chez moi »*, dit-il, en montrant la maison qui l'a vu naître. Des chevrons de fortune consolident le plafond, mais l'ensemble paraît solide. Ainsi, quatre ans après, Chlef vit encore dans l'incertitude et rien ne semble définitivement acquis, comme si la ville ne pouvait se *détacher de son passé*. Pourtant, des plans sont prêts pour l'an 2000.

Les plans du futur centre d'affaires viennent d'être adoptés au vu des résultats d'une étude conduite par un cabinet américain, Woodward-Clyde consultants. Cette étude détermine des zones potentielles de glissement, de tassement, liquéfiables, de remblai, etc., et donc des terrains constructibles ou non. Ceci explique la « lenteur volontaire » de la reconstruction, disent les autorités.

Que suggère l'étude? Le nouveau cœur du Chlef sera orienté nord-sud et non ouest-est comme précédemment. De quoi bouleverser des habitudes à peine acquises. Toujours est-il que ce nouveau centre, prévu pour deux cent cinquante mille habitants en l'an 2000, marquera définitivement le destin sismique d'El-Asnam.

Il devrait servir de colonne vertébrale aux sites périphériques et regrouper les administrations (palais de justice, wilaya), les commerces et la mosquée, élément d'articulation des deux précédents. Surtout, le réseau routier transformera Chlef en *« variante de ville en quadrillage avec des carrefours à trois voies et non quatre pour éviter des blocages de la circulation (routière) en cas de catastrophe »*, selon les termes du schéma d'aménagement.

Centre de prestige ou point de rencontre véritable? Il est trop tôt pour répondre. Mais bien peu de chéliffiens sont informés des nouveaux plans. Il est vrai que la reconstruction est menée tambour battant sans préoccupations accessoires ou jugées telles. Car la politique fleurit au souvenir du séisme.

« Nous avons profité de ce que le séisme a désarticulé gravement la situation socio-économique de la wilaya », affirme Rachid Aktouf, wali de Chlef (préfet). *« Il est beaucoup plus simple de partir sur un terrain vierge. »*

Dans la pratique, le fameux mot « ordre du wali » retentit non seulement dans la bouche de l'intéressé, mais aussi chez tel ou tel fonctionnaire, commerçant, artisan, paysan *soucieux de protection. Ici, pas de* « sous-préfet au champ ». A quarante-trois ans, cet ancien ingénieur des télécommunications, qui pilote le seul avion bimoteur de la Fédération des sports aériens et qui a la réputation de ne pas mâcher ses mots face aux ministres, se considère comme « le PDG d'une multitude d'entreprises ». Plus même, le développement à marche forcée est son œuvre, puisqu'il occupe son poste depuis 1981.

« Nous servons de modèle pour le reste du pays, assure Rachid Aktouf, *encore faut-il savoir si c'est un modèle réaliste que l'Algérie peut se permettre. »* Sur son *curriculum vitae*, outre la volonté de freiner l'exode rural, dix sept mille emplois ont été créés dans la wilaya par les seules entreprises locales, et deux sociétés *spécialisées dans le bâtiment* préfabriqué marchent si bien qu'elles opèrent aussi dans le reste du pays. Ces unités se sont rendues célèbres en construisant des collèges de huit cents places en soixante jours au lieu de trois ans habituellement!

Rien d'étonnant alors à ce que la vallée du Cheliff – sur le plan agricole, l'une des plus riches du Maghreb – se forge des ambitions nationales. L'Algérie n'a-t-elle pas les yeux braqués sur cette ville symbole qui a cristallisé une solidarité jamais vue depuis la mort du président Houari Boumediène?

CHRISTIAN TORTEL.

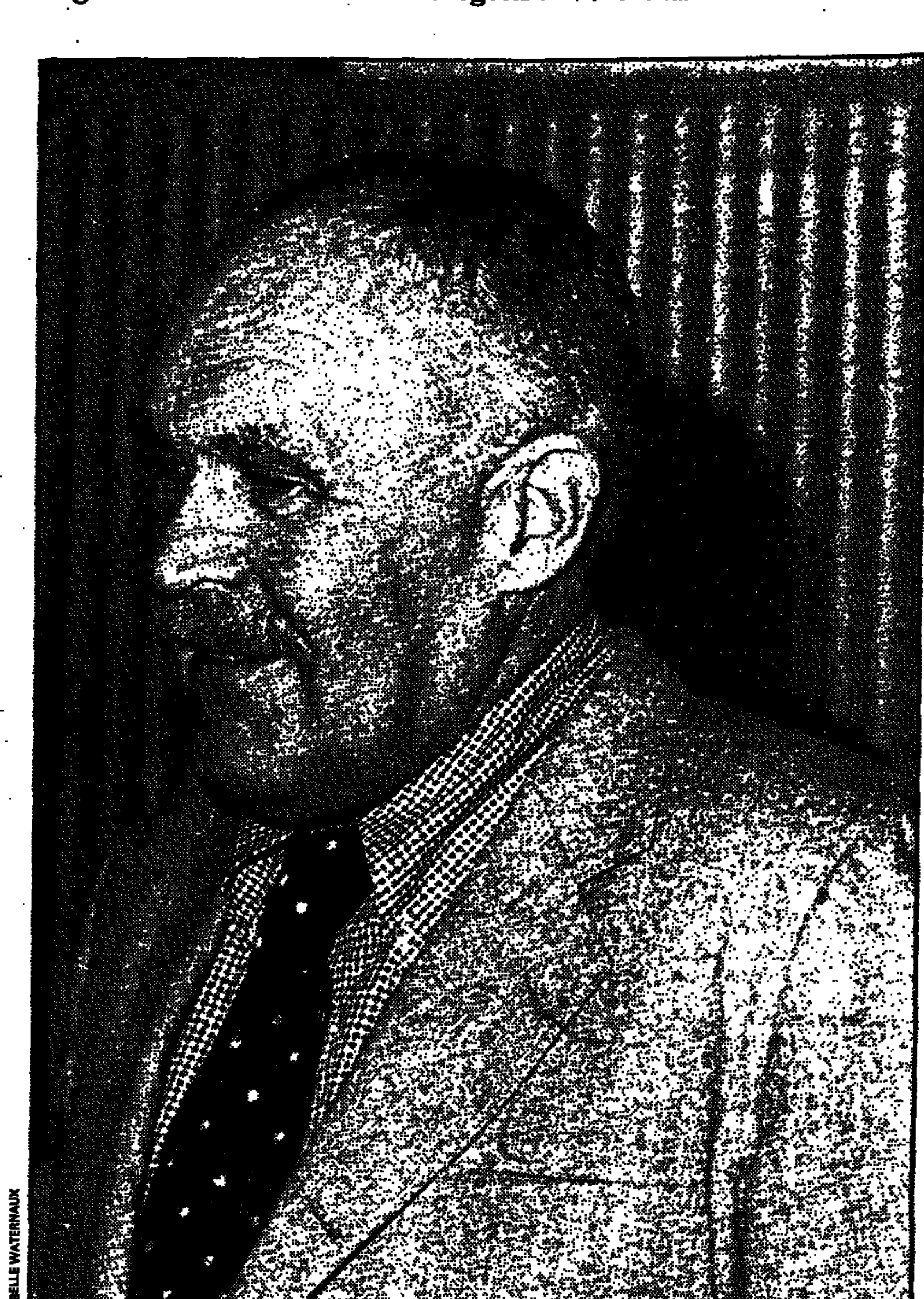
(1) Seule commémoration du 10 octobre : la tenue, une fois par an, d'un colloque international à Chlef, consacré à la « prise en charge des catastrophes naturelles ou technologiques ».

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

Quel public, pour quels musées ?

« Passage du témoin » de Vittorio Gregotti à Pontus Hulten.



ISABELLE WATERNAUX

Pontus Hulten est né en Suède en 1924. Premier directeur, en 1959, du musée d'art moderne de Stockholm, il a dirigé ensuite, depuis sa création, le musée d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, qu'il a quitté en 1981 pour créer un musée d'art contemporain à Los Angeles.

Notre parcours à travers le champ des idées contemporaines nous a fait passer, au fil des conversations nouées d'une semaine à l'autre entre des invités appelés à se passer successivement le témoin, de la réflexion sur la philosophie au débat sur l'architecture, le design, la création. Aujourd'hui, la même « chaîne » nous conduit, avec Pontus Hulten, interlocuteur choisi par Vittorio Gregotti, à un dialogue sur les musées, qui se prolongera, dans les prochaines semaines, en s'étendant à la peinture et à diverses formes d'art. Viendront ensuite d'autres thèmes, au hasard de rencontres auxquelles nous nous efforçons de donner, autant qu'il est possible, un caractère international.

V. Gregotti. – La semaine dernière, François Burkhardt me demandait quelle valeur j'accordais à l'utopie en architecture. J'aimerais vous poser la même question à propos des arts visuels.

P. Hulten. – Si les grandes utopies nées au siècle dernier – marxisme, psychanalyse... – s'essoufflent, je ne crois pas néanmoins à la mort de toute utopie. Il en est une, dont on ne s'occupe guère, peut-être par peur, qui joue un rôle essentiel dans l'art contemporain : c'est l'anarchisme, bien sûr débarrassé de ses références politiques.

V. Gregotti. – Le divorce entre utopie et politique ne risque-t-il pas de dénaturer l'idée même d'utopie ?

P. Hulten. – Je crois que s'est seulement établie entre elles une relation différente, dont témoigne l'évolution des arts visuels depuis vingt ans.

T. Ferenczi. – L'anarchisme comme utopie politique n'existe plus ?

P. Hulten. – Qui se référerait encore sérieusement en politique à Bakounine ou à Kropotkine ?

V. Gregotti. – Vous vous êtes souvent défini comme « homme de musée ». Dans cette tâche, est-il possible de fonder un programme concret de réalisations sur cette nouvelle idée d'utopie ? Allez-vous travailler dans cette perspective à Venise ?

P. Hulten. – J'entends poursuivre à la Fondation Grassi la ligne de mes expériences antérieures...

V. Gregotti. – Pas d'anarchisme donc ?

P. Hulten. – Non, mais ne nous dissimulons pas que toute grande exposition naît en fait d'un chaos qui fait sa richesse. Lors d'expositions comme « Paris-Berlin », « Paris-New-York », « Paris-Moscou », au Centre Georges-Pompidou, nous avons dû accepter au départ un fourmillement d'initiatives et d'informations qui n'ont été ordonnées que peu à peu, intuitivement d'ailleurs.

V. Gregotti. – On assiste à un essor prodigieux du nombre des expositions, des musées et de leurs visiteurs. Comment concilier l'exigence qualitative et l'impératif d'une large diffusion ?

T. Ferenczi. – La question s'est posée à Beaubourg...

P. Hulten. – Lors de la création du Centre Georges-Pompidou, quand nous essayions de prévoir avec les architectes le nombre quotidien de visiteurs, je soutenais qu'il y aurait toujours des files d'attente... Beaubourg reçoit effectivement aujourd'hui vingt-six mille personnes par jour.

V. Gregotti. – Le bâtiment en lui-même ne contribue-t-il pas à accroître encore le nombre des visiteurs ?

P. Hulten. – Si, bien sûr. Certains entrent par simple curiosité, passent sans vraiment s'arrêter ni au musée ni aux expositions. C'est cela qui est intéressant, l'expérience de Beaubourg a complètement modifié l'image qu'on se forgeait de l'art contemporain, élitiste, domaine réservé des avant-gardes.

T. Ferenczi. – Travail d'avant-garde et culture de masse ne s'excluent-ils pas ?

P. Hulten. – Des solutions pratiques permettraient de remédier à la congestion permanente dont souffre le Centre Georges-Pompidou, qui fait croire que la culture de masse exclut la qualité : on pourrait prolonger les horaires d'ouverture ou bien encore libérer un vaste espace en transférant autre part les bureaux...

V. Gregotti. – Cette expérience a fondamentalement modifié le rapport du public à l'œuvre d'art. N'a-t-on pas perdu là quelque chose ?

P. Hulten. – Oui, a désormais disparu le charme d'une promenade solitaire dans un musée, mais était-ce la destination d'un musée ? En fait, le musée d'art moderne de Beaubourg est beaucoup plus accessible au public, ne serait-ce que par ses heures d'ouverture et son agencement, que bien des musées traditionnels.

T. Ferenczi. – Regrettez-vous, Vittorio Gregotti, la désacralisation de l'œuvre d'art dans ce type de musée ?

V. Gregotti. – Je ne sais pas s'il convient de parler de désacralisation. En tout cas, je regrette le changement intervenu, je n'aime pas le côté supermarché de certains musées d'art moderne.

P. Hulten. – Y a-t-il eu désacralisation ? Il est difficile de donner une réponse univoque. En effet, l'esthétique du cubisme, celle du surréalisme, appartiennent déjà à notre mémoire collective : la publicité peut s'y référer secrètement et être entendue par le grand public. Le territoire de l'art, en outre, s'élargit sans cesse. Beaucoup de galeries ouvrent actuellement leurs portes à des expériences audacieuses. Nous vivons en Europe une période de création extraordinaire. L'œuvre de Daniel Buren en France pourrait illustrer cette vigueur de l'art moderne dont les ressources se diversifient avec bonheur : il peint en utilisant seulement les variations de la largeur de trait.

V. Gregotti. – Daniel Buren, justement, cherche plutôt son public hors des musées. Je ne crois pas que le musée soit la seule institution à même de répondre à la demande actuelle de culture. Nous avons travaillé ensemble à la préparation de l'Exposition universelle, qui, en définitive, n'aura pas lieu. Notre intention n'était pas d'orchestrer la diffusion d'informations techniques ou commerciales à cette occasion, mais bien de faire œuvre de culture. N'est-ce pas cette ambition qui a fait avorter le projet ?

P. Hulten. – Je crois que ce sont plutôt des raisons d'ordre politique et économique. Peut-être nous étions-nous engagés dans un projet trop ambitieux par rapport aux moyens prévus. Mais les perspectives culturelles étaient, me semble-t-il, très fécondes.

T. Ferenczi. – L'avenir ne serait-il pas plutôt à de petits musées dispersés qu'à de grandes « machines » telles que Beaubourg, le Grand Louvre ou l'Exposition de 1989 ?

P. Hulten. – Paris, redevenu centre culturel de l'Europe, ne peut avoir un petit musée d'art moderne... Dans le midi de la France, se sont créés quantité de petits musées, mais cette expérience, fort intéressante au demeurant, ne serait pas transposable à Paris.

T. Ferenczi. – Permettez-moi de vous poser une question personnelle : pourquoi avez-vous quitté la direction du musée d'art moderne de Centre Georges-Pompidou ?

P. Hulten. – Mon contrat initial de cinq ans avait déjà expiré plusieurs fois. Un directeur de musée jouit d'un grand pouvoir, il décide des expositions, des acquisitions, de la politique culturelle menée ; aussi est-il souhaitable qu'il ne reste pas trop longtemps à son poste.

V. Gregotti. – En tant que directeur et parfois fondateur de musée, vous avez souvent travaillé avec des architectes, Piano à Beaubourg, Isozaki à Los Angeles... Leur influence n'est-elle pas trop importante dans les musées ?

P. Hulten. – Si elle est trop forte, elle est en tout cas explicable. Le plan et l'aménagement d'un musée ne sont pas régis par des normes aussi strictes que bien d'autres constructions, la liberté de l'architecte est grande.

» Il est difficile pour un directeur de musée d'être un bon client de l'architecte ; il doit formuler précisément ses souhaits en respectant à la fois les libertés d'invention de ce dernier et les contraintes financières et matérielles. A Los Angeles, Isozaki a construit quinze maquettes avant que nous ne fassions un choix définitif !

V. Gregotti. – Les architectes qui travaillent dans les musées y rencontrent des problèmes particuliers, souvent nouveaux pour eux, qui compliquent encore leur tâche. L'exigence des avant-gardes y est plus pressante, au niveau des matériaux utilisés notamment. Nous évoquions la dernière fois, avec François Burkhardt, la fin des écoles en architecture et la dispersion des positions dans le champ architecturel actuel. On assiste, je crois, à un phénomène analogue dans le champ des arts visuels...

P. Hulten. – Assurément, il n'y a plus de grande école comme ont pu l'être le cubisme ou le surréalisme... On a parfois pensé que le mouvement *pop* du début des années 60 avait été la dernière grande école. Or, rétrospectivement, le style de chacun des artistes qui ont participé au mouvement apparaît très marqué, et l'on n'imagine plus guère quel était le lien commun à leurs œuvres. Ils se sont d'ailleurs, chacun, engagés dans des voies fort différentes par la suite...

» L'apparition de nouveaux moyens d'expression artistique a aussi contribué à l'éclatement des formes traditionnelles de l'art dont le territoire n'est plus aujourd'hui formellement délimité.

T. Ferenczi. – En matière d'art moderne, des pays comme les Etats-Unis ou l'Italie ne sont-ils pas plus riches que la France, par exemple ?

P. Hulten. – Je ne crois pas. La création est actuellement en plein renouveau en France. Le Centre Georges-Pompidou y contribue peut-être, plus tôt même qu'on ne l'avait prévu.

T. Ferenczi. – Même s'il y a éclatement entre les diverses formes d'art, un lien subsiste...

P. Hulten. – Oui, on continue à parler d'œuvres d'art, on continue à exposer ces objets dans des musées ou des galeries... Pensons à la roue de bicylette de Duchamp, déjà en 1913 !

V. Gregotti. – Le lieu d'exposition de l'objet contribue à sa sacralisaion. C'est encore plus vrai pour l'art moderne ; l'exemple des objets de Duchamp est, à cet égard, tout à fait éclairant. On pourrait penser qu'un tableau de la Renaissance possède, lui, une valeur qui n'est pas tributaire du lieu. Le problème de l'espace d'exposition dans l'art moderne me paraît donc tout à fait essentiel. La tradition italienne du musée, ancien palais, qui fixait un rapport rigide entre l'espace et les œuvres exposées, est-elle dépassée ? Aujourd'hui, on conçoit plutôt le musée comme un espace indifférent où l'on place des objets qui acquerront là appellation et valeur d'objets d'art.

P. Hulten. – Cette tradition selon laquelle un ancien palais prestigieux convenait, presque par nature, à une exposition artistique me semble un peu simpliste. On s'intéresse aujourd'hui à d'autres espaces très éloignés du musée traditionnel mais tout aussi, sinon davantage, susceptibles d'accueillir une exposition et d'exprimer une nouvelle sensibilité artistique. Ce peuvent être des usines abandonnées, des bâtiments de Fiat à Turin, ou encore des églises... Je pense, dans ce dernier cas, à l'expérience originale organisée rue d'Ulm à Paris...

» Cet éclatement des lieux n'est que le reflet de l'infinie complexité de la modernité, l'artiste ne peut s'y dérober.

V. Gregotti. – L'élargissement du territoire de l'art contemporain soulève de nouveau le problème de l'éducation artistique. Les programmes, les objectifs en la matière, sont très incertains. Vous vous êtes longtemps occupé d'une école expérimentale à Paris...

P. Hulten. – Il n'est pas donné à quiconque de pouvoir enseigner directement l'art comme l'a fait Matisse. Sans doute le seul fait de suivre des cours à l'école de Matisse était-il encore plus déterminant pour les élèves que l'aide intermittente que le maître pouvait leur apporter !

» L'enseignement académique « ancien style » est, je crois, totalement dépassé. On peut, en revanche, imaginer des écoles où l'on enseignerait le monde, et non pas leur art, aux jeunes artistes. Il serait souhaitable qu'ils y découvrent, entre autres et même de très loin, un univers aussi inconnu pour eux que celui de la science ?

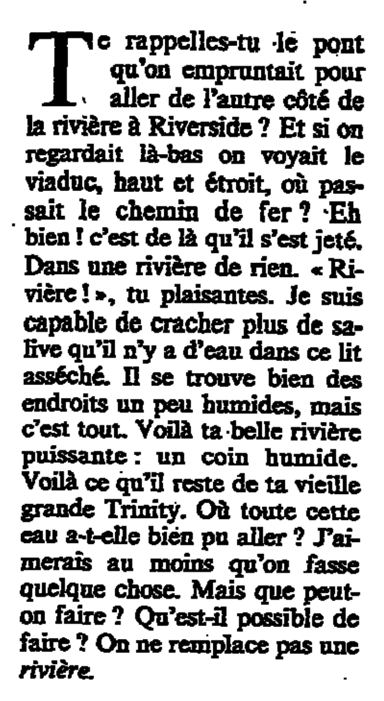
V. Gregotti. – Rosenberg écrivait dans un article célèbre que le métier, fondement de l'académie, ne pouvait plus s'apprendre aujourd'hui puisque l'art contemporain privilégie le geste lui-même par rapport à la technique.

P. Hulten. – Un artiste vraiment original devra toujours inventer son propre matériel. Non, l'art ne s'enseigne pas, tout au plus peut-on donner certains éléments du jeu au jeune artiste, sans jamais aller plus avant.

France-Culture, **samedi 17 novembre, à 19 h 15 : Vittorio Gregotti-Pontus Hulten (rediffusion le mercredi 21 à 14 h 30).**

Samedi 24 novembre, à 19 h 15 : Pontus Hulten-Daniel Buren (rediffusion le mercredi 28 à 14 h 30).





Pont de musique, rivière de sable

par William Goyen

Te rappelles-tu le pont qu'on empruntait pour aller de l'autre côté de la rivière à Riverside ? Et si on regardait là-bas on voyait le viaduc, haut et étroit, où passait le chemin de fer ? Eh bien ! c'est de là qu'il s'est jeté. Dans une rivière de rien. « Rivière ! », tu plaisantes. Je suis capable de cracher plus de salive qu'il n'y a d'eau dans ce lit asséché. Il se trouve bien des endroits un peu humides, mais c'est tout. Voilà ta belle rivière puissante : un coin humide. Voilà ce qu'il reste de ta vieille grande Trinity. Où toute cette eau a-t-elle bien pu aller ? J'aimerais au moins qu'on fasse quelque chose. Mais que peut-on faire ? Qu'est-il possible de faire ? On ne remplace pas une *rivière*.

Et s'il y avait eu de l'eau, l'homme nu aurait peut-être sauté quand même. En tout cas, il a plongé dans la rivière comme si elle était pleine et il s'est planté la tête la première dans le sable humide. Il s'y est fiché comme une flèche dans la chair et on l'a retrouvé à genoux, décapité, penché en avant à la recherche de quelque chose. Cherchait-il l'endroit où la rivière avait disparu ? Je traversais le vieux pont en voiture quand je me suis dit, eh ! je crois voir quelque chose. J'ai failli emboutir le parapet et j'ai senti un frisson me parcourir.



PIERRE LOULOU

Une fois que j'ai eu quitté le pont, j'ai commencé par ranger la voiture sur le bas-côté, je suis sorti et j'ai couru sur la berge. J'ai contourné un serpent à sonnette qui semblait avoir été mis là pour me dissuader d'aller plus loin (en juillet les rives en sont remplies) et j'ai continué. Je suis arrivé sur une espèce de large avenue majestueuse et vide où la rivière avait damé du sable blanc et brillant. J'ai traversé à moitié ce lit *fantôme*, et quand je me suis approché, Seigneur Jésus Dieu Tout-Puissant que le diable m'emporte si je n'ai pas vu la moitié d'un corps humain tout nu dans ce qui aurait été le milieu de la rivière s'il y avait eu de l'eau. J'ai été pris de panique. Que fallait-il que je fasse ? Essayer de le tirer de là ? J'avais peur de le toucher. C'était un après-midi torride. La chaleur de juillet palpitait. L'air bleu gorgé de vapeur ondoyait comme un voile. Le sentiment d'un manque m'obsédait : c'était la vie perdue de la rivière – une absence si prenante qu'elle hantait la campagne avoisinante sur des miles ; on pouvait la ressentir bien avant d'arriver. Dans ce paysage amputé – privé d'eau *vive*, – *plus rien ne semblait* naturel. La maigre végétation de la rivière donnait l'impression d'être affamée ; au lieu de vivre au bord de l'eau elle croissait près du sable et paraissait ne pas être à sa place.

Si seulement je n'avais pas pris le vieux pont. A en croire la pancarte, j'étais déjà exposé à une amende de 5 000 dollars pour m'y être engagé, et je comprenais pourquoi. (Là-bas, le nouveau pont dessinait une arche brillante. Dessus, il n'y avait aucune circulation.) Les vibrations des planches disjointes et le tremblement des poutrelles de fer étaient effrayants. Je faillis m'affoler au milieu quand l'ensemble de la construction se mit à osciller dans un incroyable craquement de ferraille. Je m'étonnais qu'une simple pancarte défendît l'accès de ce fragile édifice – on aurait dû le barricader. Quoi qu'il en soit, c'est quand je me trouvai au milieu, dans ce véhicule qui tanguait comme dans une folle course de carnaval, que je vis la forme nue s'élancer du vieux viaduc. C'était comme si le plongeur effectuait un saut flamboyant dans la rivière profonde – quand, horrifié, je me rendis compte que la rivière était à sec. Je n'ai pas osé m'arrêter et j'ai continué à avancer, la terreur me faisant agir comme un automate, envoûté par les mélodies montant des instruments du pont qui jouait comme un orchestre de xylophones, de tambours et de violoncelles tandis que je passais dessus. Qui aurait cru que le pont défunt, condamné et isolé des hommes, renfermât tant d'harmonies ? J'avais gagné l'autre côté. Derrière moi, la musique, qui se faisait moins forte maintenant, rappelait des carillons, des grelots de *harnais et des* chariots ; on entendait comme des cloches qui sonnaient et des gongs graves et doux.

Ses mains avaient dû fendre le sable humide et lui creuser un passage pour la tête et les épaules. Il était enfoncé jusqu'au diaphragme et était retombé à genoux : une forme agenouillée, la tête enfouie dans le sable, comme *si elle* avait décidé de ne plus regarder le monde. Et puis la forme se mit à s'enfoncer, comme si quelqu'un sous le sol l'avait tirée vers les profondeurs. Lentement le ventre plat et velu disparut ; puis les reins, les cuisses. La rivière, qui avait avalé la moitié de son corps, semblait maintenant engloutir le reste. Pendant *un moment*, les pieds restèrent posés sur le sable, la plante vers le haut. Et puis ils disparurent, cambrés comme ceux d'un danseur.

Qui était cet homme noyé dans une rivière tarie ? mangé par une rivière à sec ? dévoré par le *sable* ? *Comment allais*-je expliquer, décrire ce qui s'était passé ? Et pourquoi en parlerais-je – à la police ou à qui que ce soit ? Il n'y avait rien à faire. Le plongeur avait disparu, l'homme nu qui avait sauté était englouti. A moins que quelqu'un ne l'ait poussé dans le vide et qu'il n'ait pris la position d'un plongeur pour essayer de se sauver. Mais quelle preuve ? Eh bien, je devais rapporter ce que j'avais vu, ce dont j'avais été témoin. Témoin ? De quoi ? Y aurait-il quelqu'un pour me croire ? Il n'y avait pas la moindre trace de preuve. Eh bien, j'irais voir, j'en chercherais. Je monterais sur le viaduc.

J'y montai. Le viaduc était dangereusement haut et étroit. Je découvrais une grande portion de Texas, vert et cuisant dans la vapeur de juillet. Je distinguais la cicatrice de la rivière, les endroits apparemment guéris, basses terres désormais orphelines. J'apercevais l'entonnoir de fumée bilieuse pareil à une tornade qui s'échappait en tournoyant de l'usine de Riverside, enrichissant son propriétaire et l'empoisonnant, lui, sa famille et ses voisins. Et je voyais le vieux pont que je venais de franchir et qui tremblait toujours de mon passage, avec son arche parfaite et précieuse, dorée au soleil. La musique que je lui avais arrachée s'était tue maintenant ; mais je croyais encore entendre un bourdonnement grave et profond. Il paraissait *impossible qu'un train pût passer* sur ces voies étroites à présent envahies par les herbes. Au fur et à mesure que j'avançais, des sauterelles s'élançaient dans la chaleur intense.

Je ne vis pas de traces de pas dans l'herbe, pas le moindre signe montrant que *quelqu'un ait* pu monter sur le viaduc – mais on avait peut-être marché sur les rails ou sur les traverses. Où étaient les vêtements de l'homme ? Mais il les avait peut-être laissés sur la rive avant de courir, nu, vers le viaduc. Cela signifiait qu'il allait falloir chercher des deux côtés de ce viaduc. – Bon Dieu, dans quoi m'étais-je fourré ? Cela pouvait aussi vouloir dire que l'homme s'était suicidé, mon esprit ne cessait de me harceler ; ou qu'il s'agissait d'un fou. Ou encore, que personne d'autre que moi n'était impliqué dans cette affaire, que je souffrais d'une espèce de folie de pont, ou de la vision qui accompagne parfois le retour au pays, le retour à des lieux hantés par *une émotion profonde*.

Est-ce que quelqu'un m'avait jamais raconté l'histoire d'un homme qui se fût jeté dans la rivière en sautant du viaduc ? Pouvait-il s'agir d'une âme tourmentée, condamnée à revivre éternellement son suicide ? Et, dans ce cas, fallait-il qu'elle continuât, maintenant que la rivière avait disparu ? Cette pensée m'apparut plutôt pitoyable.

Qu'il était donc haut, ce viaduc ! Regarder le lit de la rivière me donnait le vertige. J'essayais de repérer l'endroit où le plongeur avait heurté la rivière tarie. Il n'y avait pas la moindre trace. La gueule de sable qui l'avait aspiré sous mes yeux s'était refermée et scellée. *En ce qui me concernait, l'histoire* était finie. Ce qui avait bien pu se passer serait mon secret. Il me fallait renoncer, abandonner la partie. Vous comprenez bien que je n'avais pas le choix, que je ne pouvais rien faire d'autre.

C'était l'été où je faisais un voyage sentimental au pays après quinze ans d'absence. Le pont qui enjambait la vieille rivière bien-aimée avait été l'un de mes souvenirs d'enfance les plus chers – suspendu dans ma mémoire comme un bijou précieux. C'était une fragile création de fer et de bois, et si poétiquement arquée, si fine, une moitié de bracelet (l'autre moitié enfouie) sous laquelle coulait la rivière verte. La superstructure aurait mieux convenu à un minaret qu'à un pont. De loin, il rappelait une élégante jetée, à Brighton ou dans le Santa-Monica d'autrefois ; et, dans la brume de chaleur de l'été, il évoquait même une tour de palais, un objet en or. De plus près, bien sûr, c'était un pont en fer et en bois d'une beauté, d'une forme et d'une conception inhabituelles. Ce pont avait toujours été imparfait, de travers depuis toujours. Il avait été mal construit – une malfaçon due à une erreur de l'architecte, – la montée était trop abrupte et la pente trop raide. Mais sa beauté avait persisté. Et, en dépit de ses défauts, la circulation avait emprunté *le pont* de Riverside pendant de nombreuses années sans incidents notoires. Cette traversée surprenante et empreinte d'un certain mystère n'était qu'une course incommode et toujours un peu inquiétante.

Il s'en était vraiment passé des choses sur ce moyen magique, mais également pratique, *de franchir l'eau. D'abord*, étant donné que ce pont tanguait, ma mère, dans notre enfance, refusait de le traverser en voiture. Elle descendait de l'auto et traversait à pied en s'agrippant au parapet tandis que mon père, avec force jurons, conduisait le reste de la famille sur l'autre rive. Ma sœur et moi observions par la vitre arrière la petite silhouette de notre mère qui peinait d'un air sombre et véritablement seule sur ce truc infernal qui *était son tourment. Je revois* mon père sortir de la voiture, de l'autre côté, attendre au bord de la route et, les yeux tournés vers le pont, suivre la lente progression de ma mère. Quand elle arrivait, le visage défait, elle ne manquait jamais de proclamer : *« Je jure du Seigneur que si ma sœur Sarah n'habitait pas à Riverside, jamais au grand jamais je ne mettrais les pieds par ici. »* *« Tu n'avais qu'à t'allonger sur la banquette arrière, te mettre le coton que tu as toujours sur toi dans les oreilles et tu ne t'apercevrais de rien, comme j'arrête pas de te le répéter »*, disait mon père. *« Ça n'aurait rien changé*, rétorquait ma mère, *j'aurais quand même su qu'on était sur ce pont infernal. »* *« Alors t'as qu'à prendre le satané train qui vient de Palestine. Le viaduc du chemin de fer est plat. »* Et, rentrant dans la voiture et claquant la portière : *« Ou rester à la maison et te contenter d'écrire à ta sacrée sœur Sarah. Mariée à un trou-du-cul, de toute façon. »*

« Maman, disait ma sœur pour essayer de détendre l'atmosphère. *Raconte-nous la fois où tu as failli te noyer et où Papa a dû plonger dans la rivière pour te sauver. »*

« Eh bien, c'était juste là-bas. On avait pêché toute la matinée et... »

« Oh, pour l'amour du ciel ! », disait mon père.

A l'autre bout du pont, après les risques et les discussions de la traversée, il n'y avait rien de plus qu'une petite ville banale aux rues de terre battue et aux cahutes délavées par les intempéries. Ses pauvres habitants vivaient autour d'une horrible usine qui crachait des bouffées d'une espèce de talc appelé terre de Fuller. Cette substance se déposait sur les toits, par terre et dans les poumons. Elle avait une odeur âcre et irritait les yeux.

Alors que je m'éloignais vers cette ville, hanté par la vision de l'homme qui sautait et à présent ébranlé jusqu'aux tréfonds, ayant perdu toute notion de la réalité mais amené à une étrange vérité que je n'étais pas encore en mesure d'appréhender clairement, je vis dans le rétroviseur l'image immobile du pont qui recélait tant de musique, encerclant le fantôme de ce pour quoi il avait été créé, cette rivière perdue qui détenait dans sa poitrine de sable la forme plongeant du haut du viaduc que j'étais sûr d'avoir vue. J'arrivais à Riverside et déjà les émanations acides de l'usine me faisaient venir les larmes aux yeux.

Traduit de l'américain par Patrice Repusseau.

● William Goyen est un écrivain américain né à Trinity (Texas) en 1915 et mort à Los Angeles en 1983. Plusieurs de ses livres ont été traduits en français : *la Maison d'haleine* (Gallimard, 1954), *le Fantôme et la Chair* (Gallimard, 1956), *Savannah* (Grasset, 1964), *En un pays lointain* (Gallimard, 1967), et *Zamour* (J.-M. Place, 1977).

Le Devoir

Des élèves de seconde du lycée de Saint-Gaudens planchent sur l'euthanasie.

M. René Lafite, professeur de français au lycée de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), a eu une excellente idée : faire réagir, par écrit, ses élèves de seconde sur l'euthanasie, à partir d'articles parus dans le Monde *du 21 septembre, et nous envoyer l'ensemble des copies. D'un certain nombre de ces textes, émanant de jeunes de quinze ans environ, nous avons extrait les passages les plus significatifs, et les avons classés selon les points de vue exprimés... qui sont à peu près aussi variés que ceux des adultes.*

Voici d'abord la seule copie que nous publions intégralement, celle de Pascale Bosc, qui fait clairement le point et choisit le « droit à la mort » tout en repoussant l'idée que l'on puisse légiférer sur ce sujet.



YANN LAYMA/VIVA

Vivre et mourir... Venir au monde et le quitter... Voilà qu'aujourd'hui est posée la question du départ : la mort, ce voile noir tout au bout de l'horizon de la vie, ce que l'on ne fait que murmurer, par peur des mauvais esprits...

De nos jours, la médecine est là pour retarder au maximum l'heure de la phase ultime. Il est possible de maintenir techniquement un être humain en vie végétative sans souffrance physique... mais aussi sans réflexe. Est-ce là toute la dimension de l'homme que de n'être plus que l'esclave d'une machine, et qu'il suffit de « débrancher » pour le voir mourir ?

« Débrancher », c'est alors pratiquer l'euthanasie active, hâter la mort d'un individu qui aura demandé, supplié pour cela dans un « testament biologique ». Dans ce cas-là, cet acte décisif s'avère être plus une délivrance qu'un crime.

Une autre situation se présente lorsque la souffrance entre en jeu, et donc lorsque le malade est conscient. Une nouvelle question apparaît alors : peut-on, au risque d'abréger sa vie, appliquer au malade un traitement afin d'apaiser des souffrances devenues intolérables ? Dans l'un de ses articles, le professeur Léon Schwarzenberg rappelle cette règle énoncée il y a plusieurs siècles par Ambroise Paré : « *Guérir parfois, soulager toujours* », tel est le devoir d'un médecin. Mais, en aucun cas, la décision ne peut être individuelle. Comme Jean-Roger Le Gall le précise dans son article « Arrêter un traitement », elle doit émaner d'une concertation entre le médecin, le malade et sa famille.

S'il estime, après réflexion et en parfaite possession de ses moyens intellectuels, que sa vie n'a plus de sens et qu'il est inutile de souffrir plus longtemps sans espoir de guérison, je pense que le malade a le droit de demander la mort, et l'équipe soignante, consciente et persuadée du caractère incurable de la maladie du patient, celui de la lui administrer.

Mais il a été dit : « *N'est-il pas plus facile d'administrer la mort que de préserver la vie ?* » Le doute persiste. C'est pourquoi il ne faudrait surtout pas que certains cas individuels entraînent une généralisation et, par là même, le vote d'une loi reconnaissant aux médecins le droit de mort.

Tuer deviendrait alors un devoir, et c'est plus que la déontologie médicale qui serait remis en question : également une base morale.

Cyril Forget n'est pas d'accord avec cette dernière position, qui écrit : Une chose paraît étonnante. Le professeur Schwarzenberg dit : « *Il n'est pas question de légiférer sur ce point, ce n'est pas au moment où l'on interdit les juges de donner la mort que l'on va donner cette permission aux médecins.* »

Pourquoi n'est-il pas possible de légiférer ? N'y a-t-il pas encore un fossé entre la mort forcée et la mort voulue ? Entre tuer et le suicide ?

L'homme choisit comment il doit vivre, il choisit comment il sera inhumé, et pourquoi ne choisirait-il pas comment il doit mourir ?, se demande Christine Montant.

Elle est encouragée par Nathalie Beigbeder, qui écrit :

Il est insensé de laisser en vie des êtres à qui il ne reste que quelques semaines ou quelques mois de souffrance. Comment se peut-il que le corps médical soit contre la pratique de l'euthanasie alors qu'il administre des antalgiques qui à des doses croissantes entraînent le même effet. Autant accélérer le processus de la mort ! A mon avis, l'euthanasie est la délivrance de la souffrance endurée par le malade et de la peine que subissent ses proches. Comment supporter de voir le corps et l'esprit de sa femme, son enfant, ses amis ou autres dépérir ?

Alors pourquoi ne pas laisser mourir en paix un être si c'est son désir ?

Campant sur cette même position, et faisant part d'un témoignage personnel, Nathalie Cistac s'oppose à l'acharnement thérapeutique :

J'ai connu dans mon village une jeune femme atteinte d'un cancer généralisé. Elle se savait condamnée. Malgré cela, elle est restée pendant un mois piquée à la morphine toutes les heures, et alimentée par perfusion. Elle souhaitait mourir. Même la visite de ses enfants ne lui apportait plus aucun réconfort. Tout lui était devenu insupportable. Les médecins ont tout fait pour la sauver. Devant cette cruauté, je me révolte et dis : « Non à l'acharnement thérapeutique ! »

Pourquoi refuse-t-on le droit de mourir à quelqu'un qui le désire vraiment ? J'ai conscience de ce que pourrait devenir le droit de donner la mort. Hitler nous en a donné, hélas, un triste exemple avec sa théorie de sélection sur les races, au nom de laquelle il a réalisé les plus horribles cruautés de l'humanité. Je pense donc que le droit de mourir devrait être reconnu aux malades. Il serait imprudent de demander à la loi, à la société, de permettre aux médecins de tuer.

D'autres élèves admettent parfaitement ce droit à la mort, mais encore faut-il, estiment-ils, que certaines conditions soient remplies. Ainsi, Olivier Goirand pense que :

Le médecin qui est seul devant la souffrance de son patient, seul devant sa conscience, doit se sentir soutenu pour pouvoir affronter intelligemment et consciencieusement ce labyrinthe de questions troublantes et insurmontables qu'est l'euthanasie.

Selon Véronique Robotti :

Pour beaucoup de personnes, « euthanasie rime avec nazi » ! Le mot, selon moi, est mal choisi pour évoquer une aide, une délivrance apportée au malade. Mais celui-ci doit aussi endosser sa propre responsabilité afin de savoir s'il préfère attendre sa mort avec l'espoir qu'un nouveau médicament miracle sera découvert, ou bien en finir avec cette vie qui n'est est plus une. Mais en aucun cas le médecin ne doit prendre la décision seul, n'étant pas l'unique personne qui doit décider de priver le malade des quelques instants ou des quelques mois qui lui restent à vivre. Aucune loi ne peut être votée, l'euthanasie étant un problème personnel bien particulier à chaque individu.

Pour Cathy Feuillerat :

Le médecin n'a le droit d'ôter (ou devrait l'avoir, sans qu'aucun reproche lui soit fait) la vie à son malade que lorsque celui-ci est en totale conscience sur ses désirs. Car le but d'un médecin, avant tout, n'est pas d'abréger la vie, mais de la sauver ou de la prolonger.

Nathalie Giari estime :

Il est normal d'aider et de soulager son patient ; si celui-ci a justement envie d'en finir avec sa vie, si sa maladie est incurable et le fait atrocement souffrir, le médecin ne peut rester de pierre ; il est de son devoir de l'aider. Et si maintenant l'on veut avoir le droit de choisir sa mort, nul ne peut juger le choix de chaque individu ! Mais... est-ce un bien ou un mal ?

Quelques jeunes restent dans le flou, hésitant à prendre parti. Ainsi Valérie Bastelle-Despays, qui écrit :

Pour ma part, je pense que je n'aurais pas le courage de demander la mort même si je subissais les pires souffrances, et je crois que je ne suis pas la seule à éprouver cela.

Mais l'euthanasie est encore trop complexe pour pouvoir dire : Je suis pour, ou je suis contre.

Il faudra beaucoup de réunions face à la foule et beaucoup de temps pour qu'un jour nous puissions délibérément donner la mort ou ne pas la donner à un homme.

De même Christine Nelli :

Je ne sais pas ce que je ferais si j'étais mortellement atteinte, alors c'est pour ça que je ne suis ni d'un côté ni de l'autre au sujet de l'euthanasie. Je ne sais pas si les médecins ont le droit de supprimer une vie. Je pense que ce n'est pas juste. Tout malade a le droit d'avoir des chances de survie. Je pense qu'il doit essayer n'importe quoi pour sauver le malade.

Même incertitude chez Patricia Ruggieri :

Alors que la contraception et l'avortement sont reconnus par la loi, on peut se demander si dans certains cas l'euthanasie ne peut être pratiquée. Un malade « retenu » artificiellement à la vie est-il encore un être humain, et ne vaut-il pas mieux lui administrer le « cocktail lytique » ? Ou peut-être vaut-il mieux laisser en vie le malade pour qu'il serve de « cobaye » ? Ne vaudrait-il pas mieux chercher encore des moyens thérapeutiques pour soigner les maladies incurables plutôt que de dire : pour ou contre l'euthanasie ?

Enfin deux élèves s'élèvent avec force contre l'euthanasie. Isabelle Connerges demande que « les malades se battent jusqu'au bout » :

Pour arrêter un traitement, il ne faut pas se fonder uniquement sur l'avis du malade lorsque celui-ci souffre. Dans certains cas, il veut en finir le plus vite possible avec la vie. Mais il existe des malades condamnés par la médecine sur lesquels s'opèrent des rémissions, voire des guérisons spectaculaires. Il faut toujours s'obstiner, il ne faut jamais renoncer. Il faut toujours être le plus fort. Il ne faut pas droguer les patients afin de provoquer un apaisement physique et moral. Il faut justement qu'eux-mêmes se battent jusqu'au bout.

Quant à Pascale Hennebois, elle ne veut pas qu'on « pique » les hommes comme on le fait avec les animaux.

Le médecin n'a pas le droit de s'instaurer en juge suprême et d'avoir droit de vie ou de mort sur ses patients. Sur quels critères décidera-t-il qu'un homme doit mourir ? Cela laisserait sûrement la porte ouverte à beaucoup d'abus. Cette méthode pour soi-disant soulager les humains ne se rapprocherait-elle pas trop de celle utilisée pour les animaux, que l'on pique pour les empêcher de souffrir ? Un médecin ne s'engage pas dans sa carrière médicale pour abréger des vies mais au contraire pour essayer d'en sauver. Je pense qu'il doit aller jusqu'au bout de ses engagements. On parle de mort dans la dignité, ce qui ne signifie rien devant l'abandon d'un médecin. Aucune dignité non plus pour un malade de se faire « suicider ». L'homme qui accepte la maladie, la douleur et la mort naturelle n'est-il pas plus digne ?

Les adolescents réfléchissent ; des adultes prennent position. A ceux qui voudraient choisir l'heure de leur mort, un de nos lecteurs, M. Grégoire Lemercier, proposait, dans *le Monde Aujourd'hui* daté 11-12 novembre, de recourir à des « conseillers » autres que des médecins. Il estimait nécessaire de créer une « *nouvelle profession qui seule aurait le droit d'autoriser le recours à l'euthanasie* », appliquée par les infirmiers, après examen d'un dossier médical.

Mme Simone Timar, surveillante générale, chef du personnel, dans un centre médical à Saint-Hilaire-du-Touvet, lui répond :

« *Les actualités inondent les imaginations sur une nouvelle manière de concevoir l'euthanasie. Le poids de la réflexion, les actes et la volonté des médecins risquent de faire basculer les mentalités, puis le droit, vers une euthanasie légale. Certains médecins opposent la thèse selon laquelle leur rôle est d'accompagner le malade jusqu'à la mort.*

» *Mais accompagner celui qui va mourir ne peut se faire le temps d'une consultation à domicile ou d'une visite à l'hôpital. Quel est le médecin qui sacrifiera son temps près du malade qui doit mourir alors que d'autres appels urgents l'excuseront et le délivreront de cette obligation. Les infirmiers, les infirmières, leurs associations trop souvent silencieuses, devraient apporter leurs réflexions aux autres professionnels de la santé et à la population, car, qui, autre que l'infirmier ou l'infirmière se trouve dans la chambre du malade qui va mourir, qui lui prodigue les soins d'hygiène, qui lui donne son dernier verre d'eau, qui lui ferme les yeux, qui prévient et reçoit la famille, qui, depuis longtemps, a délégué à l'hôpital la naissance et la mort, qui enfin ensevelit le défunt ?*

» *Si l'on se réfère au décret du 17 juillet 1984 relatif à l'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière, on peut relever les points suivants :*

ARTICLE PREMIER. – Les soins infirmiers ont pour objet de *protéger, maintenir*, restaurer la santé ou l'autonomie des fonctions vitales des personnes. De *soulager la souffrance* et *d'assister les personnes dans les derniers instants de leur vie.*

ART. 2. – Relèvent du rôle propre, les soins liés à la fonction d' *entretien* et de la *continuité de la vie.*

ART. 7. – L'infirmier propose, organise et participe ou collabore à des actions de recherche dans le domaine des soins infirmiers.

La recherche des soins infirmiers doit porter sur la réflexion de « comment accompagner les personnes dans leur dernier instant de leur vie » et non « pourquoi et comment abréger la vie ».

» L'euthanasie ne doit pas devenir un acte médical et encore moins un acte infirmier sur prescription médicale ou autre. *Les soins infirmiers doivent s'affirmer et prendre toute leur signification dans l'accompagnement de ceux qui doivent mourir.* »